***Le Moliérana***

**ou**

**110 ans d'anecdotes sur Molière**

**dans lerts Ana**

**(1691 à 1801)**

textes établis, présentés et annotés par

DIAS VIEIRA Alexandra

Mémoire de Master II, sous la direction de M. le professeur Georges FORESTIER,

Université Paris IV-Sorbonne

2014

# <front>

## Note sur la présente édition

Notre travail est une édition critique des anecdotes et des micro-récits que l'on peut découvrir dans les Ana du XVIIe et XVIIIe siècles, en rapport avec Molière. Nous avons modernisé l'orthographe et délié les esperluettes pour permettre une meilleure compréhension des récits anecdotiques. Cependant, nous avons gardé l'orthographe des mots qui ne sont plus usités aujourd'hui et des termes qui se trouvent à la rime pour ne pas l'anéantir. À chaque fois que nous avons rencontré une coquille ou une difficulté de lexique, nous l'avons annotée par une note de bas de page. Nous avons également indiqué par des notes, des informations contextuelles relatives à chaque anecdote. Enfin, nous avons créé un lexique de noms propres dans lequel figurent des notices sur les personnages récurrents des anecdotes.

Nous avons décidé utiliser une abréviation pour les dictionnaires suivants :

-Michel CORVIN, *Dictionnaire encyclopédique du Théâtre*, in extenso, Larousse, 2003 : DET

-*Dictionnaire des Lettres Françaises, Le XVIe siècle*, La Pochothéque, Livre de Poche, 2001 : DLF XVI

-*Dictionnaire des Lettres Françaises*, *Le XVIIe siècle*, La Pochothéque, Livre de Poche, 1996 : DLF XVII

-*Dictionnaire des Lettres Françaises, Le XVIIIe siècle*, La Pochothéque, Livre de Poche, 1996 : DLF XVIII.

### 1-Les différentes éditions du *Moliérana*:

Nous avons trouvé deux éditions du *Moliérana*: une de 1801 et une de 1855. Nous travaillerons sur le texte de 1801 tout en se référant parfois, en note de bas de page, à celui de 1805.

Les différents exemplaires consultés de l'édition de 1801:

-Tolbiac-Rez-de-jardin: LN27-14363

-Tolbiac-Rez-de-jardin: 8-LN-14363

-Arsenal: 8-NF-7016.

-Richelieu: 8-RF-4125

Les exemplaires non consultés de l'édition de 1801:

-Tolbiac-Rez-de-jardin: SMITH Lesouef R-4295 <Ex. 1> (non consultable pour cause de réparation).

Les différents exemplaires consultés de l'édition de 1855:

-Tolbiac-Rez-de-jardin: 8-LN27-14384

Cette seconde édition diffère considérablement de la première. La liste des pièces a été modifiée, et leur agencement est différent. Des passages ont été ajoutés ou retranchés, des anecdotes enlevées[[1]](#footnote-1).

-Tolbiac-Rez-de-jardin: Z-42531

La notice de la bibliothèque nationale de France présente cet exemplaire sous le titre *Trésors des Bons mots, pensées, traits remarquables, etc. des personnages célèbres: Scarroniana, Fontenelliana, Moliérana, Fontainiana,* publié par Ana-gramme Blismon de Simon Blocquel. Cette édition correspond parfaitement à l'exemplaire 8-LN-14384 à la différence qu’il est publié dans un recueil d'ana. Nous pouvons donc en déduire que Simon Blocquel a repris pour son recueil d'ana l'exemplaire du *Moliérana* de Cousin d'Avalon datant de 1855.

### 2-Description de l'édition de 1801:

[I] : **MOLIÉRANA**, / ou / RECUEIL /D'AVENTURES, Anecdotes, Bons / Mots et Traits plaisans de /POCQUELIN, DE MOLIÈRE. / PAR C........ D'AVAL. / [Filet] / A PARIS, / CHEZ MARCHAND, LIBRAIRE PALAIS DU / TRIBUNAT, GALERIE NEUVE, N°. 10. / AN IX. --- 1801.

[II] : [verso blanc]

[III-V] : PRÉFACE

[VI] : [verso blanc]

(9-31) : VIE / DE / MOLIÈRE.

[XXXII] : [verso blanc]

(33-142) : MOLIÉRANA, / OU / RECUEIL /D'AVENTURES, Anecdotes, Bons / Mots et Traits plaisans / DE POCQUELIN, DE MOLIÈRE.

[CXLIII] : *Se trouvent chez le même Libraire.*

## Introduction

L'anecdote est un petit récit savoureusement « piquant », usité généralement pour agrémenter des conversations ou pour exemplifier des propos qui est peu considéré par les savants. Cataloguée comme frivole et fausse, l'anecdote est négligée par les chercheurs littéraires. Pourtant elle constitue un formidable vivier d'informations. Trois études viennent combler cette lacune : deux consacrées aux anecdotes[[2]](#footnote-2) et une consacrée aux ana[[3]](#footnote-3). Karine Abiven fait remarquer, dans sa thèse, que M. Beugnot, « s'étonnait [déjà] de ce silence bibliographique sur les anecdotes des XVIIe-XVIIIe siècles »[[4]](#footnote-4) qui comparé à « la bibliographie allemande abonde sur le sujet, comme sur les formes brèves en général »[[5]](#footnote-5).

Paradoxalement, la recherche sur Molière est extrêmement importante, il est l'un des sujets les plus étudiés du XVIIe siècle. Il est surprenant de ne trouver aucune étude conséquente sur les anecdotes concernant Molière.

Certes, nous avons trouvé un article[[6]](#footnote-6) relatant ce sujet, une étude qui examine une trentaine d'anecdotes[[7]](#footnote-7) et un colloque qui analyse quelques anecdotes relatives à Molière[[8]](#footnote-8) ; mais ces études ne sont guère complètes.

Nous nous proposons donc, de manière partielle malheureusement, de compléter ces deux bibliographies par une étude des anecdotes relatives à Molière. Nous bornerons notre corpus aux anecdotes que nous avons récoltées dans les Ana, et, de ce fait, notre étude ne sera pas exhaustive. Nous en exclurons les anecdotes que l'on peut trouver dans les mémoires, les notices, les journaux et dans les vies d'auteurs. Toutefois, nous tenions à étudier les récits anecdotiques que l'on retrouve dans la célèbre *Vie de Mr de Molière* par J-L Le Gallois, Sieur de Grimarest[[9]](#footnote-9). En effet, beaucoup de nos micro-récits sont apparus pour la première fois sous sa plume.

Nous avons également choisi de délimiter notre travail aux ana datant de 1691 à 1801 pour deux raisons. 1691 est la date de parution du *Sorbierana* où l'on découvre, pour la première fois dans un ana, deux anecdotes en lien avec Molière. 1801 correspond à l’apparition du *Moliérana*, - point central de notre travail - recueil d'anecdotes regroupant plusieurs micro-récits sur le dramaturge.

Voici la première:

J'ai lu et vu plusieurs fois la célèbre École des femmes de Mr. De Molière, qui toute charmante qu'elle est, ne me semble néanmoins aujourd'hui qu'un coup d'essai, et un ouvrage médiocre, quand je la compare à son Tartuffe. Certainement le Théâtre François se doit glorifier d'avoir un tel homme, auquel seul il appartient *Sapere et fari posse qua sentit*, de faire des Comédies qu'il joue trente fois de suite, dont une seule a été le divertissement de tout un Carnaval, et qui depuis quatre ans est continuellement souhaitée. Paris pourra bien renommer quelque jour cet illustre *Comedien Splendidissimum Urbis ornamentum, et su temporis primum, conformement* à l'inscription que *Grutterus raporte*, et qui se trouve à Milan sur le sépulcre de deux personnes de la profession de Mr. Molière.[[10]](#footnote-10)

Et voici la seconde:

Il y a dans les ouvrages de Mrs. de Molière un admirable tour d'esprit, une adresse qui se trouve en peu d'Auteurs, un raffinement pour la Comédie, dont les plus grands Maîtres ne s'étaient point encore aperçus, un assaisonnement qu'on n'avait pas su donner avant lui; et qui s'accommode au goût de tout le monde; c'est pourquoi il arrive que les ignorants, aussi bien que les gens d'esprit, courent également après ses Comédiens. Mais les premiers n'y sont pas attirés par ce qui y charme les yeux savants et les oreilles délicates. Ceux-là n'y trouvent que le plaisant, et ne sont amoureux que du burlesque; mais ceux-ci remarquent jusques où il a pénétré dans les mœurs des hommes, et reconnaissent les traits d'une belle Philosophie. [[11]](#footnote-11)(Sorbierana, 1694, p.170-171).

Avant de nous lancer dans notre étude, nous proposons de donner une définition du terme **«**anecdote **»** et son histoire.

***L'Anecdote :[[12]](#footnote-12)***

Petit fait historique survenu à un moment précis de l'existence d'un être, en marge des événements dominants et pour cette raison souvent peu connu.

Petit aventure vécue qu'on raconte en en soulignant le pittoresque ou le piquant.[[13]](#footnote-13)

Voici la définition moderne du terme anecdote que l'on trouve dans le *Trésor de la langue française*. Les sens donnés par le TLF ne sont pas les mêmes que ceux de la définition de XVIIe siècle. En effet, certains sens n'étaient pas encore actualisés au XVIIe siècle. En voici la définition donnée par le dictionnaire *Le Furetière* :

Termes dont se servent quelques Historiens pour intituler les Histoires qu'ils font des affaires secrètes et cachées des Princes, c'est-à-dire, des Mémoires qui n'ont point paru au jour, et qui n'y devraient point paraître. Ils ont imité en cela Procope, Histoirien qui a ainsi intitulé un livre qu'il a fait contre Justinien et sa femme Theodora. C'est le seul des Anciens qui nous ait laissé des Anecdotes, et qui ait montré les Princes tels qu'ils étaient dans leur domestique. Varillas a fait les Anecdotes, ou l'Histoire secrète de la Maison de Médicis. Ce mot vient du grec Anecdota, qui signifie, Choses qui n'ont pas paru, qui ont été tenues secrètes, qui n'ont pas été données au public.[[14]](#footnote-14)

Ainsi au XVIIe siècle le sens le plus courant est celui d'« histoire secrète » à caractère historique. Le terme vient du grec *Anekdota*, qui désigne une « chose inédite ». Il est issu d'une œuvre intitulée *Anekdotal* de Procope. La définition du *Furetière* nous renvoie également à l'œuvre de Varillas. C'est cet ouvrage qui marque la vogue du terme anecdote.

La lexie anecdote est attestée pour la première fois au XVIIe siècle dans le *Furetière*. Usité généralement au pluriel, ce terme aux sens multiples signifie d’abord « histoire secrète » avant de prendre peu à peu le sens de « petit fait curieux ».

Ce récit simple et court est généralement focalisé sur une personne ou un personnage célèbre. Selon notre définition du terme, l'anecdote se fonde sur un pacte de véracité. En effet, l'anecdote s'inscrit dans la réalité : du fait qu'elle serait arrivée à un individu elle peut dès lors être considérée comme vrai. Nous n'essayerons pas d'établir si oui ou non les anecdotes que nous étudions sont réelles. De plus, comme le souligne K. Abiven « Puisque la vériconditionnalité est un postulat, il ne s'agit pas de prouver la conformité de chaque anecdote à la vérité historique. »[[15]](#footnote-15)

La doxa la lie au bon mot et à la pointe qui sont généralement usités comme éléments de clôture, ce qui crée également la surprise. Comme l'indique la définition, l'anecdote est inédite : elle nous conte ce qui se passe dans les coulisses de l'Histoire, ce qui doit rester caché et secret. Dans cette définition, on retrouve les sèmes les plus importants du terme (histoire, cachée, secrète). L'utilisation du sens antique y est récurrente.

Cependant la définition du terme anecdote change au XVIIIe siècle. K. Abiven remarque que « cette définition aurait laissé perplexe un lecteur du XVIIIe siècle, qui achetait un volume d'Anecdotes plutôt pour y lire de longues histoires romancées ou satiriques [...]. »[[16]](#footnote-16) Au début du XVIIIe siècle, la lexie est attestée au singulier dans les dictionnaires[[17]](#footnote-17).

À partir du XIXe siècle, le terme cesse d'être utilisé comme un adjectif et il est remplacé par le terme anecdotique. Le sens de court récit historique inédit se maintient jusqu'à nos jours. Le second sens de la définition du TLF a été obtenu par extension du premier sens et désigne un micro-récit frivole. Cette connotation péjorative existe déjà dans la définition du *Furetière* mais le terme a le sens de ragot. Le sème du « secret » s'efface peu à peu.

Comme le souligne K. Abiven, on peut « dégager quatre orientations sémantiques en français moderne » du terme anecdote :

* « particularité historique (secret) ».
* « petit fait curieux »
* -« récit bref d'un petit fait curieux »
* -« détail sans portée générale »[[18]](#footnote-18)

Ces orientations sont déjà présentes au XVIIe siècle. Selon Karine Abiven, l'anecdote aurait hérité ses caractéristiques de trois formes antiques : la Chrie, l'Apophtegme et l'Exemplum.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le terme anecdote est peu utilisé. On lui préfère les termes d’ historiette[[19]](#footnote-19), de particularité[[20]](#footnote-20), de singularité[[21]](#footnote-21) ou encore de bagatelle[[22]](#footnote-22) qui sont tous des parasynonymes d'anecdote.[[23]](#footnote-23)

L'anecdote est la matière privilégiée des ana, qui sont généralement rapprochées des anecdotes. Ce rapprochement provient certainement du fait qu'ils sont phoniquement proches car ces deux lexies n'ont absolument pas la même origine.

Nous étudierons, dans un premier temps, les ana en général et nous donnerons une présentation du *Moliérana*. Dans un second temps nous exposerons le texte de Cousin d'Avalon et toutes les anecdotes que nous avons collectées dans les divers ana que nous avons feuilletés.

## 1. Les Ana en général[[24]](#footnote-24)

Comme indiqué au début de notre introduction, nous nous intéresserons seulement aux micro-récits[[25]](#footnote-25) figurant dans les recueils d'anecdotes, c'est-à-dire, les ana. Avant toute chose en voici la définition selon le *Trésor de langue française*. Dans un premier temps, le terme ana est une « terminaison latine qu'on ajoute à certains noms propres pour indiquer un recueil de pensées détachées, de bons mots, d'anecdotes qu'on attribue à ces personnages. Le Segraisiana, Le Carpenteriana, Le Furetériana, Le Voltairiana ». Dans un second temps, il désigne un « recueil d'anecdotes, de traits attribués à un auteur célèbre ».

Commençons par l'étude du titre en ana puis nous étudierons l'évolution des recueils d'anecdotes.

### 1.1. Le Titre

On peut rencontrer deux types de suffixation pour les titres de recueils d'anecdotes : -ana ou -iana. La seconde terminaison est surtout utilisée pour éviter un phénomène d'euphonie. Pour former le titre des ana, on peut partir d'un nom déjà latinisé comme pour le *Patiniana* ou encore le *Huetiana*. Mais certains noms latinisés peuvent poser problème. En effet, ils peuvent être pourvus de terminaisons comme -anus ou -eus. Pour former le titre, il faut donc changer de terminaison et y apposer –ana pour les autres noms propres, il faut les latiniser avant de former le titre, ce qui causa de nombreuses critiques et problèmes.

Cette « latinisation du nom est une pratique habituelle des milieux humanistes »[[26]](#footnote-26) , qui allègue l'affiliation à ces milieux. Toutefois, la latinisation ne suit aucun code et elle devient par-là impossible, car les noms peuvent prendre un aspect incompréhensible. Les savants décident de latiniser les noms propres en ajoutant la terminaison –us, afin que la latinisation soit moins compliquée et reste au plus près du nom propre de départ ce qui rend aisée la reconnaissance de l’auteur (qui dans certains cas a formé son surnom lui-même).

Certains ouvrages portent un titre en -ana bien qu’ils ne rentrent pas dans notre définition. Ce sont des « monographies » qui ont pour thème la société religieuse et ecclésiastique, ils sont rédigés en latin et ont pour origine une base écrite et non orale.

D'autres titres de recueils ont été formés à partir d'un adjectif,comme *l'Anonimiana*. Cependant, selon Francine Wild, si « ces titres ont pu choquer des lettrés exigeants, ils étaient excellents du point de vue du libraire »[[27]](#footnote-27). En effet, la latinisation du nom pouvait être un problème pour une part des lecteurs. Ainsi pour attirer un maximum de public, les libraires prenaient un nom facilement identifiable et ils y accolaient le suffixe –ana au lieu de –us.

Comme elle le souligne, « lorsqu'on lit la liste des ana publiés entre 1720 et 1820, on a l'impression que le suffixe -ana est apposé tant bien que mal au nom d'un auteur connu, ou un nom commun choisi pour ses connotations amusantes »[[28]](#footnote-28). Pour le cas des noms d'auteurs, elle cite le *Sevigniana*, le *Maintenoniana* et notre recueil le *Moliérana*.

L'ana s'assimile à trois genres : Les « recueils d'extraits », les « recueils de pensées détachées » et les « recueils d'apophtegmes ».

Au départ, il est facile de faire la différence entre « recueils d'extraits » et ana, qui sont des recueils constitués d'entretiens inédits. Cependant, peu à peu la différence disparaît. Les critères d'oralité et d'inédit disparaissent peu après le *Ménagiana*, ce qui aboutit à une fusion des deux genres. La distinction entre ana et « recueils de pensées détachées » est beaucoup plus difficile. Comme le remarque Francine Wild, la plupart des journalistes et critiques ne font pas la différence entre les deux genres. Le critère qui les différencie, est « l'homogénéité de la forme et du fond »[[29]](#footnote-29). Les recueils d'apophtegmes contiennent eux des morceaux détachés sur différentes célébrités mais ces dernières ne sont pas le point central des morceaux, alors que les recueils d'anecdotes sont centrés sur le caractère d'une seule et même personne.

### 1.2. Histoire et évolution du genre :

Le premier ouvrage portant un titre en -ana est apparu en 1666. Il s'intitule le *Scaligerana*. Selon Francine Wild, il serait l'ouvrage « qui [marquerait] la naissance du genre comme tel »[[30]](#footnote-30).

Cette œuvre fait partie des textes fondateurs des ana nommés les « ana savants »[[31]](#footnote-31). Ces recueils contiennent des entretiens collectés sur une personne célèbre. Cependant, ce phénomène de prise de note relève d'une tradition antique. Il comporte une substance savante. Ces ouvrages sont publiés bien après la mort du héros éponyme.

Ils sont confectionnés par plusieurs personnes. D’abord par l’élève de l’auteur éponyme, qui prend en note les paroles de son « maître ». Ces notes sont ensuite conservées et communiquées à un imprimeur, sans que cela soit au départ la volonté de celui ayant pris les notes. Les « éditeurs » recopient les notes, ajoutent des annotations et de nouveaux passages qui ne figuraient pas dans les notes de départ, avant de les publier.

Celui que l'on cite comme auteur, le personnage éponyme, n'est paradoxalement pas l'investigateur de l'ouvrage : il n'a pas décidé de la parution de l'œuvre, ni même de sa rédaction, puisqu’il était déjà mort. La seule chose qui est de son fait est la matière, le « fond » de l'ana. La plupart de ces ana savants étaient écrits en latin**,** cependant d’autres mélangeaient le français et le latin.

C'est à partir de 1693 que le *Ménagiana* bouleverse le genre de l'ana. Cet ouvrage marque un tournant important dans l'évolution du genre. C'est à partir de ce recueil que la vogue des ana plaisants est lancée. C'est également à ce moment que le terme ana apparaît. Le *Ménagiana*, composé et publié par Antoine Gallandun an après la mort du héros éponyme, propose non plus de diffuser des connaissances mais de diffuser les traits intellectuels d'une personne célèbre. Il n'est plus écrit en latin mais en français et est envahi par une matière mondaine, ce qui permet d'attirer un public plus important. Cette mise à l'écrit des entretiens de Ménage permet de conserver sa parole, sa saveur et son attrait. Comme le souligne Francine Wild, « le Ménagiana est le premier ana qui joue ce rôle d'école des beaux esprits ».[[32]](#footnote-32) Il deviendra pour les recueils d'anecdotes à venir l'archétype du genre. Peu de temps après, plusieurs ouvrages portant dans leur titre la terminaison -ana furent publiés.

De moins en moins de recueils, après le *Ménagiana***,** proposeront de diffuser des entretiens oraux. Chaque ana sera «  systématiquement un hommage posthume »[[33]](#footnote-33). Les ana visent de plus en plus un public mondain et « galant ». Les entretiens sont remplacés par des poèmes, des « réflexions » (dont l'origine est *Les Caractères* de La Bruyère). Ainsi les ana deviennent « des recueils de pièces détachées »[[34]](#footnote-34).

Plusieurs types de recueils font leur apparition : des ana où l'auteur et le rédacteur s'assimilent, des ana qui ne parlent absolument pas de l’auteur, des ana qui rassemblent des micro-récits de différentes origines, etc. Au fur et à mesure, le « rédacteur-éditeur » devient de plus en plus important dans la fabrication de l'ana. En effet, il est « rédacteur-éditeur » mais également auteur : il structure l'ouvrage, décide d'ajouter ou de retrancher des séquences entières.

Le genre continue d'évoluer. Vers 1700 les recueils d’ana changent dans leur constitution. Mais les critères classiques ne cessent pas totalement. Deux types d'ana paraissent : « des ana sérieux et des ana frivoles »[[35]](#footnote-35). A cette époque les recueils d’anas sont semblables aux journaux : ils n’ont pas l’exclusivité de ces petits récits qui peuvent apparaître dans d’autres ouvrages.

Le vocable « ana » est surement apparu progressivement en suivant la vogue éditoriale de ce genre de recueil. À lui seul, il désigne le genre. Le terme est usité de manière ponctuelle depuis 1696. Cependant, il apparaît dans les revues à partir de mars 1699. Pourtant les savants hésitent à l'utiliser. En effet, il est souvent usité dans une expression, en italique ou encore en majuscule. Trévoux nous en donne une définition dans son dictionnaire datant de 1721 :

Ana, s. m. Les livres en ana. Ce mot ne signifie rien et n'est qu'une terminaison latine de noms adjectifs neutres pluriels ; mais parce que depuis quelque temps on a formé de ces sortes d'adjectifs latins, des titres à des livres, même français, qui sont des recueils de mots ou sentiments mémorables de quelques savants ou gens d'esprit ; ainsi l'on dit : Tous ces livres en ana, ou tous ces ana me déplaisent fort.[[36]](#footnote-36)

Au départ**,** le terme ana est utilisé par les savants au pluriel pour rappeler son origine latine. Vers le XVIIIe siècle, le terme commence à se singulariser petit à petit.

Comme le souligne Francine Wild, le genre connaît ainsi une « évolution précoce »[[37]](#footnote-37) et rapide.

## 2. Présentation du *Moliérana* :

Mademoiselle Poisson, fille du Ducroisy\*, comédien de la troupe de Molière, fait ainsi le portrait de l'auteur du *Misanthrope* et du *Tartuffe*.« il n'était (Molière) ni trop gras, ni trop maigre; il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle; il marchait gravement, avait l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique. A l'égard de son caractère, il était doux, complaisant, généreux. Il aimait fort à haranguer; et quand il lisait ses pièces aux comédiens, il voulait qu'ils y amenassent leurs enfants, pour tirer des conjectures de leurs mouvements naturels. »[[38]](#footnote-38)

Ainsi commence le *Moliérana, ou recueil d'aventures, anecdotes, bons mots et traits plaisants de Pocquelin, de Molière.* Ce recueil d'anecdotes est composé par Cousin d'Avalon en 1801. Il contient exclusivement des anecdotes relatives à Molière. *Le Moliérana* connaîtra une seconde édition différente de la première qui sera publiée en 1855. En effet, plus de la moitié des anecdotes en lien avec Molière ont disparu et leur classement est différent. Certains passages dans la partie concernant la vie de Molière ont été ôtés et d'autres ont été amplifiés par l'ajout d'informations[[39]](#footnote-39). On retrouvera *Le* *Moliérana* de 1855 dans un recueil qui contient divers recueils d'anecdotes publié également la même année : *Le Trésor des bons mots, pensées, traits remarquables, etc., des personnages célèbres* par Simon Blocquel.

### 2.1. *Le Moliérana*: un Ana anthologique

Dans son ouvrage[[40]](#footnote-40), Francine Wild distingue neuf types d'ana[[41]](#footnote-41). Il y a, tout d'abord, les ana qu'elle nomme « savants » où l'on retrouve les ana datant de 1666 à 1669, comme le *Scaligerana* (1666), le *Perroniana* (1667)ou encore le *Thuana* (166*9*). Ces recueils ont été édités dix ans après la rédaction de leurs manuscrits. La visée première de ces recueils est didactique, éducative et mémorielle. En effet, par ces recueils composés de prises de notes, on a pu garder une trace des idées et des pensées de ces savants.

Le deuxième type d'ana concerne les recueils datant de 1668 à 1693. Ces recueils ont été publiés avant le fameux *Ménagiana* qui, comme nous l'avons déjà indiqué dans notre introduction, marque un tournant dans l'histoire du genre de l'Ana. F. Wild classe dans cette catégorie le *Sorberiana* datant de 1691 mais également le *Colomesiana* datant, lui, de 1668. Ces deux recueils diffèrent des premiers ana savants car ils ne sont plus faits à partir de propos collectés mais sont « rédigés entièrement »[[42]](#footnote-42).

La troisième catégorie est consacrée entièrement au *Ménagiana.* Dans cette partie, F. Wild explique l'importance de ce recueil pour l'évolution du genre. Le *Ménagiana* est le plus célèbre des recueils d'anecdotes[[43]](#footnote-43) et il est également « le premier ana conçu comme un hommage posthume, et publié peu après la mort de l'auteur. »[[44]](#footnote-44). Ce recueil est considéré comme l'archétype du genre de l'ana et il est un modèle pour tous les autres recueils d'anecdotes divertissantes et plaisantes publiés postérieurement. Selon Francine Wild, « il annonçait la fin des recueils de propos transcrits. Ce qui avait été à l'origine la principale caractéristique des ana s'estompa, […], dans le Ménagiana. »[[45]](#footnote-45). Ainsi le *Ménagiana* n'est plus composé de propos recueillis comme les premiers ana. En cela, il révolutionne le genre.

Le quatrième groupe est constitué des recueils « issu du cercle de Ménage »[[46]](#footnote-46), c'est-à-dire des recueils rédigés et composés par des connaissances de Ménage. Nous retrouvons dans cette catégorie trois ana. Tout d'abord, il y a *L'Anti-Ménagiana* de Jean Bernier édité en 1693[[47]](#footnote-47)dans lequel Ménage est constamment critiqué. On trouve également le *Valesiana* rédigé par Charles de Valois, publié en 1693[[48]](#footnote-48), qui se rapproche du *Ménagiana* par l'architecture et les méthodes de rédaction utilisées. Il rend également un hommage posthume à son père, Adrien de Valois. Enfin, les *Paroles remarquables des Orientaux,* datant de 1694 et édité par Antoine Galland.

La cinquième catégorie, qui réunit les ana datant de 1694 à 1696, comporte aussi trois recueils. *L'Arliquiniana*, recueil entièrement factice publié en 1694, le *Furetiriana* datant de 1696 et *Les Réflexions, pensées et bons mots* de Pépinocourt édité en juin 1696. Ce dernier n'est pas un ana mais il utilise une partie des dispositifs du recueil d'anecdotes. Ces trois recueils présentent plusieurs similitudes, en particulier celle de n’être pas signés. En cela, ils ont participé à la dégradation du genre de l'ana.

Les sixième et septième groupes concernent les recueils d'anecdotes datant de 1697 à 1701 que F. Wild intitule « la nouvelle génération des ana savants »[[49]](#footnote-49). Elle est constituée de deux sous-ensembles d'ana : les ana « de la retraite », où l'on peut regrouper le *Chevraeana* et les *Mélanges d'histoire et de littérature*. Ces deux ana, l'un rédigé par Chevreau et l'autre par Vigneul-Marville, se rapprochent des premiers recueils d'anecdotes du fait qu'ils sont composés de propos et de micro-récits savants, mais ils restent dans la lignée du *Ménagiana.* Ensuite, on trouve les ana dits « du refuge », comme le *Parrhasiana* de Clerc et le *Mélange critique de littérature* de David Ancillon, leur point commun étant d’avoir été édités à l'étranger.

L'avant dernière catégorie est composée par des ana publiés dans les années 1700 que Francine Wild appelle « les ana galants »[[50]](#footnote-50). Elle y classe le *Saint-Evremoniana* de Cotolendi publié en 1700, l'*Anonimiana* (également édité en 1700) et l' *Elite des bons mots et des pensées choisies,*  constitué de deux volumes (l'un qui paraît en 1704 et l'autre en 1706). Ces ana, du fait qu'ils sont plaisants et divertissants, touchent tout particulièrement le public mondain qui, au XVIIe siècle, fréquentait les salons comme celui de Madame de Rambouillet. Ils étaient composés d'une compilation de micro-récits qui figuraient déjà dans d'autres recueils d'anecdotes.

La dernière catégorie est constituée du *Naudaeana*, du *Patiniana*, du *Pithaeana* et du *Fabriana*, qui furent tous publiés au début du XVIIIe siècle et sont issus de manuscrits qui ont été édités tardivement.

De ce classement chronologique, Karine Abiven, dans son étude sur l'anecdote, a déduit cinq catégories. Dans un premier groupe[[51]](#footnote-51), elle réunit les ana dits « savants », ceux de la « nouvelle génération d'ana savants » et les ana qui ont été publiés tardivement.

Sa deuxième catégorie, qu’elle nomme les ana « conversationnels »[[52]](#footnote-52), regroupe les ana datant de 1668 à 1693 : le *Ménagiana* et les recueils rédigés par l'entourage de Ménage.

Sa troisième classe est composée de « forme dérivée » ou « dégradée », c'est-à-dire des recueils publiés entre 1694 et 1696.[[53]](#footnote-53)

Son quatrième groupe, qui ne figure pas dans les neuf catégories que dégage Francine Wild dans sa thèse, rassemble des ana qui contiennent des pamphlets[[54]](#footnote-54). K. Abiven cite le *Burmanniana* ou encore le *Voltairiana*.

Enfin, sa dernière catégorie est celle des recueils « galants ».[[55]](#footnote-55)

Avec la consultation de plusieurs ana, nous nous sommes aperçus que le *Moliérana* ne contenait qu'une infime partie des anecdotes existantes relatives à Molière. Prenons comme exemple le micro-récit sur la naissance de la vocation de Molière :

Molière avait un grand-père, qui l'aimait éperdument; et comme ce bon homme avait de la passion pour la Comédie, il y menait souvent le petit Pocquelin, à l'Hôtel de Bourgogne. Le père qui appréhendait que ce plaisir ne dissipât son fils, et ne lui ôtât toute l'attention qu'il devait à son métier, demanda un jour à ce bon homme pourquoi il menait si souvent son petit-fils au spectacle? « Avez-vous », lui dit-il, avec un peu d'indignation, « envie d'en faire un Comédien? ― Plût à Dieu », lui répondit le grand-père, « qu'il fût aussi bon Comédien que Belleroze» (c'était un fameux Acteur de ce temps là). Cette réponse frappa le jeune homme, et sans pourtant qu'il eût d'inclination déterminée, elle lui fît naître du dégoût pour la profession de Tapissier; s'imaginant que puisque son grand-père souhaitait qu'il pût être Comédien, il pouvait aspirer à quelque chose de plus qu'au métier de son père.[[56]](#footnote-56)

Nous pouvons classer le *Moliérana* dans la catégorie des ana galants. En effet, le *Moliérana* est une anthologie des anecdotes dont nous supposons qu’elles sont les plus célèbres sur Molière à l'époque où le recueil a été publié. Bien que Cousin d'Avalon argue dans son introduction que l' « on sera étonné d'apprendre des particularités inconnues jusqu'à présent sur cet homme célèbre », nous pensons que cela est une « stratégie marketing » pour attirer et amener le lecteur à acheter son ouvrage. Comme nous allons le constater, Cousin d'Avalon a publié beaucoup d'ana. Ces recueils étaient sa principale source de revenus.

### 2.2. Charles-Yves COUSIN D'AVALON (1769-1840): « Le compilateur »[[57]](#footnote-57)

Charles-Yves Cousin, surnommé d'Avalon, est un écrivain, un compilateur et un historien français. Il est connu particulièrement pour la publication d'ana sur des personnages littéraires et historiques. Il est né en 1769 à Avallon dans l'Yonne, d'un père procureur au bailliage et notaire apostolique. À la fin de ses études, en 1789, il se rendit à Paris où il travailla chez un procureur au Châtelet puis chez un banquier. Il participa à la rédaction du *Postillon des Armées*, mais le 10 août 1792 (jour de la prise des Tuileries), la publication en fut suspendue. À partir de ce moment, Cousin d'Avalon se consacra à la littérature. Il publia divers recueils (tel que *La Guirlande de fleurs*, recueil lyrique, 1794-1797), des romans (dont *La Belle Catherine, ou la Blanchisseuse de Neuilly*, 1803) et un grand nombre d'ana, dont plusieurs eurent un grand succès, tel que le *Pironiana* publié en 1801[[58]](#footnote-58). Il participa également à la rédaction de divers dictionnaires dont *Le* *Dictionnaire universel de la France*, en cinq volumes, publié par Prud'homme en 1804. Malgré de nombreux écrits et publications, Cousin d'Avalon vécut la fin de sa vie dans l'adversité et la pauvreté. M. Salvandry, ministre de l'Instruction publique, lui attribua une pension, grâce aux sollicitations de la Société des gens de Lettres, il mourut à Paris en 1840.

1.2.2. Les Ana publiés

Cousin d'Avalon a publié et participé à la réaction de plusieurs ouvrages notamment d'un grand nombre de recueils d'anecdotes. En voici la liste, classée par date de publication :

-*Voltairiana, ou Recueil des bons mots, plaisanteries, pensées ingénieuses et saillies spirituelles de Voltaire**suivi des Anecdotes peu connues relatives à ce philosophe et poète célèbre*, à Paris, chez Pillot, libraire, sur le pont-neuf, n°5, 1799.

-*Pironiana, ou Recueil des aventures plaisantes, bons mots, saillies ingénieuses, etc., d'Axel Piron*, 1801.

-*Moliérana, ou Recueil d'aventures, anecdotes, bons mots et traits plaisants de Pocquelin de Molière*, à Paris, chez marchand, libraire du Palais du tribunat, galerie neuve, n°10, 1801.

-*Bonapartiana, ou Recueil des réponses ingénieuses ou sublimes, actions héroïques et faits mémorables de Bonaparte*, à Paris, chez Corbet ainé, libraire, quai des augustins, n°61, 1801.

-*Santoniana, ou Recueil des aventures, anecdotes, bons mots et plaisanteries de Santeul*, 1801.

-*Fontainiana, ou Recueil d'anecdotes, bons mots de M. de La Fontaine*, 1801.

-*Fontenelliana, ou Recueil des bons mots de Fontenelle*, 1801.

-*Feminaeana, ou La langue et l'esprit des femmes, recueil des ruses, bons mots, naïvetés, saillies, reparties ingénieuses du beau sexe, suivi d'une notice sur les plus illustres françaises*, 1801.

-*Harpagoniana, ou Recueil d'aventures, d'anecdotes et de traits sur les avares, de pensées sur l'avarice,tirées des meilleurs auteurs, avec des remarques*, 1801.

-*Comediana, ou Recueil choisi d'anecdotes dramatiques, bons mots des comédiens, et réparties spirituelles, de bonhomie et de naïveté du parterre*, 1801.

-*Linguétiana, ou Recueil des principes, maximes, pensées de Linguet*, 1801.

-*Scarroniana, Recueil de bons mots, traits plaisants, aventures, etc., de Paul Scarron*, 1801.

-*Christiana, ou Recueil complet de maximes et pensées morales du christianisme*, 1802.

-*Malesherbiana, ou Recueil d'anecdotes et pensées de Chrétien-Guillaume de Lamoignon-Malesherbes*, 1802.

-*Gastronomiana, ou Recueil curieux et amusant d'anecdotes, bons mots, plaisanteries, maximes et réflexions gastronomiques, précédé d'une dissertation historique sur la science de la gueule et entremêlée de chansons et propos de tables à égayer la fin d'un repas*, 1809.

-*Gasconiana, ou Recueil des hauts faits et jeux des enfants de la Garonne*, à Paris, chez marchand, libraire, palais du tribunat, galerie neuve, n°1, 1809.

-*Diderotiana, ou Recueil d'anecdotes, bons mots, plaisanteries, réflexions et pensées de Denis Diderot, suivi de quelques morceaux inédits de ce célèbre encyclopédiste*, 1810.

-*Rousseana, ou Recueil d'anecdotes, bons mots, maximes, pensées et réflexions de J-J Rousseu, enrichi de notes et de quelques pièces inédites de ce célèbre philosophe*, 1810.

-*Malherbiana, ou Recueil d'anecdotes, bons mots, plaisanteries, originalité, épigrammes de Malherbe, précédé de sa vie, avec un choix de ses poésies*, 1811.

-*Beaumarchaisiana, ou Recueil d'anecdotes, bons mots de Caron de Beaumarchais, avec des notes et éclaircissements; précédé de la vie de l'auteur*, 1812.

-*Rivaroliana, ou Recueil d'anecdotes, bons mots, sarcasmes, réparties et autres pièces peu connues de Rivarol, précédé de la vie de l'auteur*, à Paris, à l'entrepôt de librairie, tenu par J. M. Dave, et Logard, libraire, rue neuve de Seine, au coin de celle des Boucheries-S.-Germain, 1812.

-*Asiniana, ou Recueil de naïvetés et d'âneries*, 1813.

-*D'Alembertiana, ou Recueil d'anecdotes, bons mots de d'Alembert*, 1813.

-*Delilliana, ou Recueil d'anecdotes concernant M. Delille, de ses bons mots, de ses pensées ingénieuses, avec une notice sur sa vie et ses écrits contenant des particularités inconnues, par un ami poète*, 1813.

-*Grimminiana, ou Recueil des anecdotes, bons mots, plaisanteries de Grimm, avec les pensées, maximes et jugements de ce philosophe; extraits tant de sa correspondance que de celle de La Harpe, des mémoires et brochures du temps et un choix de bons mots de Mlle Arnould*, 1813.

-*Chateaubriantiana, ou Recueil de pensées, maximes et réflexions de M. de Chateaubriand, entremêlées d'anecdotes curieuses, et précédées d'une notice biographique sur l'auteur, avec des notes historiques, littéraires et critiques, propres à faire connaître l'esprit de ses ouvrage*, 2 vol., à Paris, chez Plancher, libraire, quai Saint-Michel, maison des cinq arcades, 1820.

-*Fontanesiana, ou Recueil des opinions, pensées et réflexions de M. de Fontanes, entremêlées de plusieurs fragments de prose, de poésies et précédées d'une notice sur sa vie*, à Paris, chez Plancher, quai Saint-Michel, maison des cinq arcades, 1820.

-*Genlisiana, ou Recueil d'anecdotes, bons mots, plaisanteries, pensées et maximes de Mme la Ctesse de Genlis, précédé d'une notice sur sa vie et ses ouvrage*, à Paris, chez Plancher, libraire, quai Saint-Michel, maison des cinq arcades,1820.

-*Pradtiana, ou Recueil des pensées, réflexions et opinions politiques de M. l'Abbé de Pradt, entremêlé de quelques anecdotes aussi curieuses qu'amusantes, et précédé d'une notice biographique sur la vie et les ouvrages de cet écrivains politique*, à Paris, chez Plancher, libraire, quai Saint-Michel, maison des cinq arcades, 1820.

-*Staëlliana, ou Recueil d'anecdotes, bons mots, pensées et réflexions de Mme la \*Bonne de Staël-Holstein*, à Paris, chez Plancher, libraire, quai Saint-Michel, Maison des cinq arcades, 1820.

-*Gregoireana, ou Résumé général de la conduite, des actions et des écrits de M. le Cte Henri Grégoire, précédé d'une notice sur sa vie politique, littéraire et religieuse, contenant quelques anecdotes propres à faire connaître ce prélat*, à Paris, chez Plancher, libraire, quai Saint Michel, maison des cinq arcades, 1821.

-*Merciériana ou Recueil d'anecdotes sur Mercier : ses paradoxes, ses bizarreries, ses**sarcasmes, ses plaisanteries, etc.*, 1834.

### 2.3. La Réception du *Moliérana*

Nous n'avons trouvé aucun élément sur la réception du *Moliérana* dans les journaux datant de la publication du recueil. Nous ne savons guère si cet ana fut bien reçu ou non, par les lecteurs.

## 3. La Composition

Dans la préface du *Moliérana* datant de 1801, Cousin d'Avalon annonce la composition de son ouvrage.

Après une esquisse rapide de la vie de Molière, et un catalogue raisonné, mais court, de ses pièces de théâtre, on développe par la série des faits et des anecdotes, dans le cours de cet ouvrage, toutes les omissions faites à dessein ou par ignorance.

Ainsi son ana est composé d'une vie de Molière,[[59]](#footnote-59) contenant également la mention de toutes ses pièces et de micro-récits concernant Molière et son univers.

Dans un premier temps nous étudierons la vie de Molière que l'on retrouve dans le *Moliérana.* Nous comparerons cette biographie avec celle du Sieur de Grimarest et avec celle de Clément et De Laporte que nous avons découverte dans le recueil *Anecdotes Dramatiques*. Dans un second temps nous nous attarderons sur les anecdotes qui composent notre recueil.

### 3.1. La vie de Molière

Cousin d'Avalon justifie l'insertion de la Vie de Molière dans sa préface :

Tous ceux qui ont donné des éditions des œuvres de Molière, les ont fait précéder de la vie de cet illustre comique.

En invoquant ce qu'ont fait d'autres auteurs, comme ceux de l'édition des *Œuvres de Molière* datant de 1682, il se place dans leur lignée. Il signale aussi qu'il a confronté les différentes biographies sur Molière.

De toutes ces vies comparées les unes aux autres, aucunes n'a la même physionomie. Ceux-ci ont fait un roman ; ceux-là, plus scrupuleux, ont fait un abrégé si court qu'il est impossible de reconnaître l'auteur du Misanthrope.

Parmi ces biographies, nous pensons reconnaître celle de Grimarest, *La Vie de Mr de Molière*, datant de 1705, qu'il qualifie de « roman » et celle de Donneau de Visé**,**  datant de 1663**,** que M. Forestier nomme « l'abrégé de l'abrégé de la vie de Molière »[[60]](#footnote-60) et qui est, pour notre compilateur, « un abrégé si court qu'il est impossible de reconnaître l'auteur du Misanthrope ». Nous supposons que Cousin d'Avalon, avec son recueil, souhaite se placer entre ces deux pôles biographiques.

Nous proposons d'opposer *La Vie de Molière* par Cousin d'Avalon avec la *Vie* que nous supposons rédigée par Grimarest. Néanmoins, nous allons également comparer la *Vie* écrite par Cousin avec la biographie que nous avons découverte dans le recueil *Anecdotes Dramatiques* datant de 1775[[61]](#footnote-61).

Cette confrontation des Vies nous permettra de dégager les points communs mais aussi les différences avec celle écrite par notre compilateur afin de voir si, effectivement la biographie de Cousin d'Avalon se situe entre ces deux bornes.

Chacune de ces biographies est de taille différente. Deux des Vies de Molière que nous avons analysées sont divisées en plusieurs parties alors que celle de Grimarest est d'un seul tenant. Cette division des Vies en diverses sections est héritée des modèles antiques[[62]](#footnote-62) de la biographie. L’ouvrage de Cousin d'Avalon est divisée en deux parties : dans un premier temps, une Vie de Molière puis, en second temps, un descriptif de ses œuvres. La Vie qui figure dans les *Anecdotes Dramatiques* est en trois parties : la biographie de Molière, suivie d’un récapitulatif de ses pièces et enfin quelques anecdotes nommées « portrait ». Selon les critères évoqués par Daniel Madelénat[[63]](#footnote-63), dans son ouvrage sur le biographe, ces deux vies se classeraient dans la catégorie qu'il intitule « paradigme classique »[[64]](#footnote-64) car elles sont d'une longueur moyenne (environ huit pages), elles sont composées de plusieurs parties qui respectent parfaitement la division « Homme-œuvre » elles relatent la vie de Molière de manière simple, efficace et agrémentée de quelques anecdotes[[65]](#footnote-65) (qui restent ponctuelles), et enfin, elles content les événements qui ont permis à Molière de devenir l'une des figures majeures de la dramaturgie française et mondiale.

On pourrait classer la *Vie de Mr de Molière* rédigée par Grimarest dans la catégorie que Daniel Madelénat intitule le « paradigme romantique »[[66]](#footnote-66). Les critères des biographies dites « classiques » sont délaissés au profit d'une vie romancée et foisonnante en informations. En effet, cette vie de Molière fait environ 170 pages et est truffée d'anecdotes et de détails qui nous permettent de nous introduire dans l'intimité du dramaturge. Ces anecdotes permettent à Grimarest d'exemplifier son propos et apportent une plus grande authenticité à son récit.

Toutefois ces vies ou biographies comportent une structure interne commune. De ce fait, nous avons constaté plusieurs procédés identiques :

- Dans un premier temps, le biographe expose son dessein par une introduction:

Il y a lieu de s'étonner que personne n'ait encore recherché la Vie de Mr de Molière pour nous la donner. On doit s'intéresser à la mémoire d'un homme qui s'est rendu compte si illustre dans son genre. Quelles obligations notre Scène comique ne lui a-t-elle pas ? Lorsqu'il commença à travailler, elle était destituée d'ordre, de goût, de caractère; tout y était vicieux. Et nous sentons assez souvent aujourd'hui que sans ce Génie supérieur le Théâtre comique serait peut-être encore dans cet affreux chaos, d'où il l'a tiré par la force de son imagination ; aidée d'une profonde lecture, et de ses réflexions, qu'il a toujours heureusement mises en œuvre. Ses Pièces représentées sur tant de Théâtres, traduites en tant de langues, le feront admirer autant de siècle que la scène durera. Cependant on ignore ce grand Homme ; et les faibles crayons, qu'on nous a donnez, sont tous maqués ; ou si peu recherchés, qu'il ne suffisent pas pour le faire connaître tel qu'il était. Le Public est rempli d'une infinité de fausses Histoires à son occasion. Il y a peu de personnes de son temps, qui pour se faire honneur d'avoir figuré avec lui, n'inventent des aventures qu'ils prétendent avoir eues ensemble. J'en ai eu plus de peine à développer la vérité ; mais je la rends sur des Mémoires très assurés ; et je n'ai point épargné les soins pour n'avancer rien de douteux. J'ai écarté aussi beaucoup de faits domestiques, qui sont communs à toutes sortes de personnes ; mais je n'ai point négligé ceux qui peuvent réveiller mon Lecteur. Je me flatte que le Public me saura bon gré d'avoir travaillé : je lui donne la Vie d'une personne qui l'occupe si souvent ; d'un Auteur inimitable, dont le souvenir touche tous ceux qui ont le discernement assez heureux pour sentir à la lecture, ou à la représentation de se Pièces, toutes les beautés qu'il y a répandues.[[67]](#footnote-67)

Le dessein de Grimarest est de combler une lacune. En effet, dans cette introduction il nous expose le fait qu'il n'y ait pas de Vie de Molière, ce qui le pousse à en faire une. Il n'est pas le seul de nos biographes à avoir cette visée : Cousin d'Avalon exprime également ce désir[[68]](#footnote-68) dans sa préface. Cependant celle des *Anecdotes dramatiques* ne comporte pas d'exorde car cette vie est une notice et n'a aucunement besoin d'une introduction.

-Dans un deuxième temps, le biographe commence à exposer la vie du dramaturge en annonçant son identité, sa situation familiale.

Jean-Baptiste Pocquelin naquit en 1620, dans une maison qui subsiste encore sous les piliers des halles. Son père Jean-Baptiste Pocquelin, valet de chambre tapissier chez le roi, marchand de fripier, et Anne Boulet sa mère, […].

L'erreur commise sur l'année de naissance de Molière est également présente dans la notice des *Anecdotes Dramatiques[[69]](#footnote-69)*. On pourrait ainsi se demander si ces deux biographies n'ont pas été créées à partir de la même source. Nous remarquons également que dans chaque vie étudiée, le biographe indique la profession du père : Il est « valet de chambre tapissier du roi ».

-Puis il narre la jeunesse du dramaturge et ses études.

Il passa quatorze ans dans la maison paternelle, où l'on songea qu'à lui donner une éducation conforme à son état. Sa famille, qui le destinait à la charge de son père, en obtint pour lui la survivance ; mais il conçut un dessein fort opposé aux vues de ses parents : il demanda instamment, et on lui accorda avec peine, la permission d'aller faire ses études au Collège de Clermont.[[70]](#footnote-70)

- Moment incontournable des biographies sur Molière, la naissance de sa vocation pour le théâtre.

- Récit de la création de l'Illustre théâtre, son départ en province et la protection du Prince de Conti. Il y a également l'évocation des premières pièces écrites par Molière[[71]](#footnote-71).

- Le retour à Paris et l'installation de la troupe au théâtre du Petit-Bourbon.

- Sous la protection de Monsieur, frère unique du roi, Molière fera la connaissance du roi. Puis sa troupe deviendra celle du roi. Grâce à cela, il connaîtra le succès et cultivera des relations étroites avec les Grands du Royaume, cependant il connaîtra également quelques querelles.

- Enfin, le récit de sa mort.

On peut conclure que Cousin d'Avalon se place certainement entre les pôles annoncés dans son introduction.

Le premier pôle est représenté par la biographie rédigée par Grimarest, extrêmement romancée et abondante en anecdotes et en informations. Le second pôle est illustré par une vie très abrégée et fournissant très peu de renseignements sur le dramaturge.

Cependant la vie d'Avalon reste similaire à celle que l'on trouve dans les *Anecdotes Dramatiques*. On peut se demander si ces vies n'ont pas la même source de départ car elles se ressemblent dans le fond comme dans la forme.

### 3.2. Les micro-récits

Le plus important dans les recueils d'anecdotes, ce sont les micro-récits qui y figurent. Ils sont le fond de l'ouvrage, sa moelle. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, les ana sont composés d'anecdotes relatives à un auteur et le titre est fabriqué sur le nom de l’auteur, auquel on a apposé la terminaison -ana. Dans le cas des micro-récits relatifs à Molière, le sous-titre *Moliérana* indique que le fond comporte plusieurs types de micro-récits, dont des anecdotes. Mais comment les reconnaître ?

Pour cela nous nous baserons sur la structure de l'anecdote donnée par Karine Abiven dans sa thèse[[72]](#footnote-72) et dans son article « La cristallisation narrative comme embrayeur de signification dans le récit anecdotique »[[73]](#footnote-73).

Nous prendrons plusieurs anecdotes qui figurent dans le *Moliérana* pour exemplifier notre propos sur la structure de l'anecdote.

D’après Karine Abiven, pour qu'il y ait anecdote, il faut tout d'abord qu'on ait affaire à un récit. Ainsi pour qu'il y ait récit, il faut une « relation d'actions temporellement ordonnées (t → t + n) et tendues entre un début et une fin qui permettent de nouer et de dénouer une action »[[74]](#footnote-74).

Soit l'anecdote de Molière et Chapelle revenant d'Auteuil :

Un jour Molière et Chapelle, revenant d'Auteuil à Paris par la rivière, disputaient sur une question philosophique, un religieux, assis à côté d'eux, paraissait prendre beaucoup d'intérêt à leur dispute ; tantôt il encourageait par un air d'applaudissement, tantôt il les enflammait par un air de doute et d'objection. Arrivé devant Chaillot, il prend congé d'eux et reprend sa besace ; c'était le frère quêteur des Minimes de Chaillot. *Son silence*, dit en riant Molière à Chapelle, *avait plus d'esprit que ton éloquence et que ma philosophie; il nous a pris pour dupes*.

On peut remarquer que chacune de ces assertions sont « nouées » entre elles et amènent progressivement vers la fin et la chute du récit. On peut également constater que la structure du récit est la suivante : la première proposition « Un jour Molière et Chapelle, revenant d'Auteuil à Paris par la rivière, disputaient sur une question philosophique *»* est la situation initiale de notre récit. Ensuite, vient l'élément déclencheur ou perturbateur *«*un religieux, assis à côté d'eux, paraissait prendre beaucoup d'intérêt à leur dispute*».* Puis nous avons ce que Karine Abiven nomme la « complication [[75]](#footnote-75)» : « tantôt il encourageait par un air d'applaudissement, tantôt il les enflammait par un air de doute et d'objection *».* Ensuite vient « l'action »[[76]](#footnote-76). Ici elle n'est pas décrite. L'action serait la discussion entre Molière et Chapelle. Elle est néanmoins annoncée dans la complication. Enfin, la clôture et la résolution du récit *«* Arrivé devant Chaillot, il prend congé d'eux et reprend sa besace ; c'était le frère quêteur des Minimes de Chaillot. Son silence, dit en riant Molière à Chapelle, avait plus d'esprit que ton éloquence et que ma philosophie; il nous a pris pour dupes.*»*

Karine Abiven argue que la narration se doit de déclencher l'attention et l'intérêt du lecteur[[77]](#footnote-77)pour qu'il y ait récit. En cela, l'anecdote est donc récit puisqu’elle éveille l'appétit du lecteur par le fait d’être inédite, plaisante et piquante.

Selon Karine Abiven, il y a deux sortes de « seuils de narrativité »[[78]](#footnote-78) pour l'anecdote. Tout d'abord, le « seuil maximal »[[79]](#footnote-79) où l'anecdote se fond dans une narration plus complexe à l'instar des anecdotes que l'on trouve dans *La Vie de Mr de Molière* par Grimarest.

Soit la version de Grimarest de l'anecdote de Molière et Chapelle revenant d'Auteuil :

Molière n’était pas seulement bon Acteur et excellent Auteur, il avait toujours soin de cultiver la Philosophie. Chapelle et lui ne se passaient rien sur cet article-là. Celui-là pour Gassendi ; celui-ci pour Descartes. En revenant d’Auteuil un jour dans le bateau de Molière, ils ne furent pas longtemps sans faire naître une dispute. Ils prirent un sujet grave pour se faire valoir devant un Minime qu’ils trouvèrent dans leur bateau, et qui s’y était mis pour gagner les Bons-Hommes. « J’en fais Juge le bon Père, » dit Molière, « si le Système de Descartes n’est pas cent fois mieux imaginé, que tout ce que Mr de Gassendi nous a ajusté au Théâtre, pour nous faire passer les rêveries d’Épicure. Passe pour sa morale ; mais le reste ne vaut pas la peine que l’on y fasse attention. N’est-il pas vrai, mon Père ? » ajouta Molière, au Minime. Le Religieux répondit par un hom !hom ! qui faisait entendre aux Philosophes qu’il était connaisseur dans cette matière ; mais il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation si échauffée, sur tout avec des gens qui ne paraissaient pas ménager leur adversaire. « Oh ! parbleu, mon Père, » dit Chapelle, qui se crut affaibli par l’apparente approbation du Minime, «  il faut que Molière convienne que Descartes n’a formé son Système que comme un Mécanicien qui imagine une belle machine sans faire attention à l’exécution : le Système de ce Philosophe est contraire à une infinité de Phénomènes de la nature, que le bon homme n’avait pas prévus. » Le Minime sembla se range du côté de Chapelle par un second hom hom ! Molière, outré de ce qu’il triomphait, redouble ses efforts avec une chaleur de Philosophe, pour détruire Gassendi par de si bonnes raisons, que le Religieux fut obligé de s’y rendre par un troisième hom ! hom ! obligeant, qui semblait décider la question en sa faveur. Chapelle s’échauffe, et criant du haut de la tête pour convertir son Juge, il ébranla son équité par la force de son raisonnement. « Je conviens que c’est l’homme du monde qui a le mieux rêvé, »ajouta Chapelle ; « mais morbleu ! il a pillé ses rêveries par tout, et cela n’est pas bien. » N’est-il pas vrai, mon Père ? » dit-il au Minime. Le Moine, qui convenait de tout obligeamment, donna aussitôt un signe d’approbation, sans proférer une seule parole. Molière, sans songer qu’il était au lait, saisit avec fureur le moment de rétorquer les arguments de Chapelle. Les deux Philosophes en étaient aux convulsions, et presque aux invectives d’une dispute Philosophique quand ils arrivèrent devant les Bons Hommes. Le Religieux les pria qu’on le mît à terre. Il les remercia gracieusement, et applaudit fort à leur profond savoir sans intéresser son mérite. Mais avant que de sort du bateau, il alla prendre sous les pieds du batelier sa besace, qu’il y avait mise en entrant. C’était un Frère-lay, les deux Philosophes n’avaient point vu son enseigne ; et honteux d’avoir perdu le fruit de leur dispute devant un homme qui n’y entendait rien, ils se regardèrent l’un l’autre sans se rien dire. Molière revenu de son abattement, dit à Baron\* qui était de la compagnie, mais d’un âge à négliger une pareille conversation : «Voyez, petit garçon, ce que fait le silence, quand il est observé avec conduite. – Voilà comme vous faites toujours, Molière » dit Chapelle, « vous me commettez sans cesse avec des ânes qui ne peuvent savoir si j’ai raison. Il y a une heure que j’use mes poumons, et je n’en suis pas plus avancé. »[[80]](#footnote-80)

Au-delà de cette limite, l'anecdote devient une nouvelle. Le second seuil est le « seuil minimal ». La narration est beaucoup moins développée que dans le premier seuil. Elle est vierge de tout apport ou de modifications. À chaque fois que ce « seuil minimal de narrativité » sera observé, nous serons en présence d'un récit et donc d'une anecdote.

Karine Abiven utilise ce second seuil pour déterminer la différence entre une anecdote et d'autres formes telles que le bon mot ou la notice que l'on rencontre également dans les ana.

Une autre caractéristique du récit est l'utilisation des temps du récit (imparfait / passé simple ou passé composé). Ainsi, l'imparfait marque les actions du second plan, qui sont généralement la description de l'action. Ce temps crée un effet de suspension, de pause dans le récit. On observe dans l'anecdote citée au-dessus, plusieurs verbes à l'imparfait : « disputaient », « encourageait », « enflammait », « c'était », « avait ». Ils sont usités pour décrire la situation et l'action. On peut noter également que l'imparfait est utilisé pour introduire une remarque du narrateur : « c'était le frère quêteur des Minimes de Chaillot ». Le jaillissement de l'imparfait après l'emploi de deux verbes au présent de l'indicatif annonce un commentaire du narrateur. Il apporte une explication qui permet une meilleure compréhension de l'anecdote. Ainsi nous comprenons mieux pourquoi Molière et Chapelle ont été pris pour des dupes : Le frère lai provenant d'un milieu modeste n'avait pas l'éducation nécessaire pour comprendre la conversation de Molière et Chapelle.

Le passé simple ou passé composé, lui, marque les actions de premier plan. En effet, le passé simple met en relief l'élément perturbateur. Il met également en exergue la proposition qui permet de clôturer le récit. Dans cette anecdote, il n'y a aucun verbe au passé simple. Nous rencontrons des verbes au présent de l'indicatif « prend », « reprend » et « dit ». L'élément perturbateur est mis en relief par le surgissement du présent de l'indicatif : « un religieux, assis à côté d'eux ». Les deux premiers verbes sont ce qu'on appelle des présents de narration. Ils suggèrent des « événements situés dans le passé »[[81]](#footnote-81). On peut les remplacer par de l'imparfait ou du passé simple. En ce qui concerne le verbe « dire » qui se trouve dans l'incise, il est également une des indications du discours rapporté. Ce présent a une valeur de passé. Ce phénomène, selon la *Grammaire du français*, est fréquent à l'oral. Cela rappelle ce que nous avons énoncé dans notre introduction : au départ, l'anecdote est un récit oral. Cette incise annonce, en outre, le bon mot et la clôture du récit.

Le présent de l'indicatif donne aussi un effet de véracité, créant l'illusion que l'anecdote est réellement arrivée. Il permet également une mémorisation de cette dernière car on a l'impression que l'action se déroule sous nos yeux.

Nous avons également deux participes : « revenant » et « Arrivé ». Le premier participe est un participe présent. Tout comme l'imparfait, il permet de décrire l'action de manière concise. Il « indique que les procès sont simultanés, ou encore concomitants »[[82]](#footnote-82). Le second participe est un participe passé. Il expose une action qui est achevée et « antérieure au procès principal »[[83]](#footnote-83).

Maintenant, étudions le cadre de l'anecdote. Tout d'abord, dans les ana, les micro-récits sont facilement repérables. En effet, chaque micro-récit est séparé par un saut de ligne. Cette séparation peut également être faite par une ligne, comme dans le *Moliérana*, ou par un cul de poule. Un alinéa ouvre également chaque début de micro-récit. Cette présentation des anecdotes facilite la lecture mais aussi une rapidité dans la recherche d'un récit.

L'anecdote débute par un terme temporel « un jour » ou par des termes similaires. C'est l'un des indices de son ouverture. L'anecdote de Molière et Chapelle ne déroge pas à cette règle. Comme le souligne Karine Abiven, le rôle de ce terme est d'être un « cadratif »[[84]](#footnote-84). En effet, il n'apporte pas réellement d'information temporelle, il délimite le cadre et la structure de l'anecdote en amont. Ce « cadratif » ouvre le récit mais suggère aussi sa fermeture et nous dirige vers sa fin et sa chute. Karine Abiven suppute que l'anecdote serait construite à rebours comme la comédie. La construction commencerait ainsi par la fin de l'anecdote jusqu'à remonter vers la situation initiale. Elle argue que « l'anecdote était un petit système conçu pour sa chute, vers laquelle elle converge et qui la structure en retour »[[85]](#footnote-85).

L'ouverture de l'anecdote peut être renforcée par une phrase introductive, comme dans la célèbre anecdote sur le dîner d'Auteuil.

**Sur la fin de ses jours, *Molière* ne vivait que de lait; mais lorsqu'il allait à sa maison d'Auteuil, il engageait Chapelle à faire les honneurs de sa table, et lui laissait le choix des convives.** *Molière* s'étant couché un jour de bonne heure, laissa ses amis à table. La conversation tomba insensiblement, vers les trois heures du matin. Que notre vie est peu de chose, dit Chapelle! Qu'elle est remplie de traverses! Nous sommes à l'affût pendant trente ou quarante ans, pour jouir d'un moment de plaisir que nous ne trouvons jamais. Notre jeunesse est harcelée par de maudits parents qui veulent que nous nous mettions un tas de fariboles dans la tête. Je me soucie morbleu bien que la terre ou le soleil tourne! Que ce fou de Descartes ait raison, ou cet extravagant Aristote! J'avais pourtant un enragé précepteur qui me rebattait toujours de ces fadaises là, et qui me faisait retomber sans cesse sur son Épicure; encore passe pour ce philosophe là, c'était lui qui avait le plus de raison. Nous ne sommes pas débarrassés de ces fous-là, qu'on nous étourdit les oreilles d'un établissement. Toutes les femmes sont des animaux, ennemis jurés de notre repos. Oui, morbleu! Chagrins, injustices, malheurs de tous côtés dans cette vie-ci. Tu as parbleu raison! Mon cher ami, répondit J... en l'embrassant; la vie est un pauvre partage: quittons-la, pour ne point séparer d'aussi bons amis que nous le sommes; allons nous noyer de compagnie; la rivière est à notre portée. Cela est vrai, dit N\*\*\* nous ne pouvons mieux prendre notre temps pour mourir bons amis et dans la joie: notre mort fera du bruit. Ainsi ce glorieux dessein fut approuvé tout d'une voix. Ces ivrognes se lèvent et vont gaîment à la rivière. Baron courut avertir du monde et éveiller *Molière,* qui fut effrayé de cet extravagant projet, parce qu'il connaissait le vin de ses amis. Pendant qu'il se levait, la troupe avait gagné le rivière, et ils s'étaient déjà saisis d'un bateau pour prendre le large, et se noyer en plus grande eau. Des domestiques et des gens du lieu furent promptement à ces débauchés, qui étaient déjà dans l'eau, et les repêchèrent. Indignés du secours qu'on venait de leur donner, ils mettent l'épée à la main, courent sur leurs ennemis, les poursuivent jusques dans Auteuil, et les voulaient tuer. Ces pauvres gens se sauvent la plupart chez *Molière*, qui, voyant ce vacarme, dit à ces furieux: *Qu'est-ce donc que ces coquins-là vous ont fait, messieurs?* Comment! Ventrebleu, dit J... qui était le plus opiniâtre à se noyer, ces malheureux nous empêchent de nous noyer! Écoute, mon cher *Molière*, tu as de l'esprit; vois si nous avons tort: fatigués des peines de ce monde-ci, nous avons résolu de passer en l'autre : la rivière nous a paru le plus court chemin pour nous y rendre, ces marauds nous l'ont fermé. Pouvons-nous faire moins que de les punir? *Comment! Vous avez raison*, répondit *Molière*. *Sortez d'ici, coquins! Que je ne vous assomme*, dit-il à ces pauvres gens, paraissant en colère; *je vous trouve bien hardis de vous opposer à de si belles actions*. Ils se retirèrent marqués de quelques coups d'épée. *Comment, messieurs*, poursuit *Molière*, *que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part? Je vous croyais plus de mes amis*. Il a parbleu raison, dit Chapelle ; c'est une injustice que nous lui faisons. Viens donc te noyer avec nous. *Oh! Doucement*, répondit Molière : *ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal-à-propos; c'est la dernière action de la vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On serait assez malin pour lui donner un mauvais jour: si nous nous noyons à l'heure qu'il est, on dirait, à coup sûr, que nous l'aurions fait la nuit comme des désespérés, ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d'honneur; sur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun, et devant tout le monde, nous irons nous jeter dans la rivière, la tête la première*. J'approuve ses raisons, dit N... il n'y a pas le mot à dire. Morbleu? J'enrage, dit L...; *Molière* a toujours cent fois plus d'esprit que nous. Voilà qui est fait, remettons la partie à demain, et allons nous coucher, car je m'endors. La présence d'esprit de *Molière* prévint quelques malheurs: tous ces messieurs étaient ivres, et animés contre ceux qui les avaient empêchés de se noyer.[[86]](#footnote-86)

La proposition que nous avons mise en gras introduit l'anecdote et dirige le lecteur vers un « horizon d'attente générique »[[87]](#footnote-87). Karine Abiven signale que cette phrase d'exorde apparente l'anecdote à une de ces formes antiques qu'est *l'exemplum*. Elle permet, en outre, d'extraire l'anecdote d'une narration plus complexe.

Le début de l'anecdote peut être également accentué par les pronoms « je » et « on ». Ils seront le plus souvent suivis des verbes « dire », « ouïr », « entendre », etc. Ils peuvent aussi ouvrir et introduire l'anecdote.

Comme le souligne Karine Abiven, « ces divers indices [...] précédent et surdéterminent le cadre ouvert par “un jour” »[[88]](#footnote-88).

Ce qui vient en aval dans le cadre de l'anecdote est la chute. Elle prend généralement la forme d'un bon mot ou d'une pointe. Elle est souvent mise en relief par une typographie en italique (« Son silence, dit en riant Molière à Chapelle, avait plus d'esprit que ton éloquence et que ma philosophie; il nous a pris pour dupe »*).* A l'âge classique le discours rapporté est en italique et, comme le présent de l'indicatif, il rappelle l'origine orale de l'anecdote.La chute est également mise en exergue par l'utilisation du passé simple, comme on le voit dans l'anecdote où Racine désigne Molière comme le plus grand auteur de son siècle :

Racine regarda toujours *Molière* comme un homme unique. Le roi lui demandant un jour quel était le premier des grands écrivains qui avaient honoré la France pendant son règne, il lui nomma *Molière*. *Je ne le croyais pas, répondit le roi; mais vous vous y connaissez mieux que moi*.[[89]](#footnote-89)

La chute se définit par sa clarté et son dépouillement. Elle peut être suivie d'un commentaire, d'une remarque ou encore un résumé de l'anecdote. Cette réflexion, permet d'orienter l'interprétation du lecteur et d'ouvrir le dialogue. Cependant cette remarque est également un obstacle au récit anecdotique car, comme le souligne K. Abiven, « l'essentiel est l'enchaînement événementiel »[[90]](#footnote-90).

Pour créer une anecdote réussie, le personnage central du récit doit être célèbre. Comme précédemment dit dans notre introduction, tous les micro-récits figurant dans un ana réfèrent au même personnage. En cela l'ana, du fait qu'il contient des micro-récits relatifs à une personne célèbre, s'apparente au potin mais également à nos « magazines people » actuels. On trouve d'autres personnages, mais ils servent de personnages secondaires. Ils tiennent généralement le rôle soit d'un adjuvant soit celui du bouc-émissaire. Ainsi par ces noms propres, l'anecdote est un récit particularisant, mais elle est en même temps généralisante car, comme le remarque Karine Abiven, les noms propres peuvent être facilement remplacés par d'autres noms propres sans pour autant changer le récit.

Enfin, l'anecdote se caractérise par son style bref. Le récit est essentiellement constitué de « conjonctions ». Pour des anecdotes plus conséquentes, les formes privilégiées seront la juxtaposition et la coordination, ce qui rend l'anecdote efficace et concise.

Ces critères nous permettent de reconnaître et d'analyser une anecdote. Mais ce n'est pas le seul micro-récit que nous pouvons rencontrer dans notre ana. Comme l'indique le sous titre, le *Moliérana* contient des aventures, des bons mots et des traits plaisants. Nous définirons chacun de ces termes.

Commençons par « aventure ». Selon le Furetière (1690) le terme adventure signifie « accident, ou chose qui est arrivée, ou qui doit arriver ». Pour le Dictionnaire de L'Académie Française de 1798 (5ème édition), il signifie « ce qui arrive inopinément à quelqu'un ». Et voici la définition du Robert du terme « aventure » : « ce qui arrive d'imprévu, de surprenant ; ensemble d'événements qui concernent quelqu'un. ». Dans ces trois définitions, nous constatons le sème « ce qui arrive inopinément ». Sème également présent dans la définition du terme anecdote qui conte un fait arrivé à quelqu'un.

Voici la définition du *Furetière* (1690) pour le « bon mot » : « Se dit de quelque trait sentencieux, ou plaisant, d'une bonne rencontre. »Le *Dictionnaire de* *l'Académie Française* donne la même définition. Selon *Le* *Robert* le « bon mot » est « une parole exprimant une pensée de façon concise et frappante »*.* Le « bon mot » comporte plusieurs caractéristiques en commun avec l'anecdote : ils sont tous deux considéré comme plaisants ; il sont « concis et frappants » ; ils ont la même chute.

Enfin, la définition de « trait plaisant ». Il faut entendre le terme de « trait » dans le sens de « caractéristique d'une personne ». Selon *Le Robert* un trait peut aussi signifier un bon mot. « Plaisant » dans le *Furetière* signifie « Qui plaît, qui fait rire »*.* Nous retrouvons également cette définition dans le *Dictionnaire de* *l'Académie Française*. Dans *Le* *Robert*, on a les même sèmes que dans les deux définitions précédentes du terme **«**plaisant**»** : « Qui plaît, qui procure du plaisir »et « Qui plaît en amusant, en faisant rire »*.* Ainsi le trait plaisant est comme l'anecdote : ils doivent plaire et amuser le lecteur.

On peut considérer chacun de ces termes comme des para-synonymes du vocable anecdote. Ainsi, nous comprenons mieux pourquoi l'ana est réduit à la simple appellation de « genre anecdotique ».

Nous avons classé ces micro-récits par thèmes. Il en est ressorti trois grandes thématiques. La première réfère à ce qui concerne Molière et son entourage, la deuxième à ce qui est dit de ses pièces de théâtre, et la troisième thématique regroupe les anecdotes qui utilisent Molière comme référence ou qui le mentionnent.

La thématique la plus récurrente dans le *Moliérana* est celle concernant ce que l'on dit de ses pièces de théâtre : sur la centaine d'anecdotes, une quarantaine concerne cette thématique, qui est aussi présente dans les autres ana que nous avons consultés.

### 3.3. L'évolution des micro-récits

La mise en série des différentes versions des récits relatifs à Molière, nous permet de constater une évolution formelle de l'anecdote.

On constate plusieurs phénomènes d'évolution au niveau de la macrostructure de l'anecdote : l’amplification et la réduction (deux anecdotes qui n'en font plus qu'une, ou une anecdote qui en devient deux).

Dans un premier temps nous verrons le phénomène de l'amplification de l'anecdote. L'amplification peut se faire par divers procédés venant s'additionner au micro-récit. Comme nous l'avons vu dans la partie où l’on analyse la structure de l'anecdote, l'amplification peut se faire soit en amont ou soit en aval. Ainsi l'extension peut se faire par l'adjonction d’une épîtr~~e~~ comme dans l'anecdote sur les obsèques de Molière.

- Version des *Anecdotes Dramatiques* :

Molière étant mort, les Comédiens se disposaient à lui faire un Convoi magnifique: mais M. de Harlai, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât en terre sainte. La femme de Molière alla sur le champ à Versailles se jeter aux pieds du Roi, pour se plaindre de l'injure que l'on faisait à la mémoire de son mari, en lui refusant la sépulture ecclésiastique. Le Roi la renvoya, en lui disant que cette affaire dépendait du ministère de M. l'Archevêque, et c'était à lui qu'il fallait s'adresser. Cependant Sa Majesté fit dire à ce Prélat, qu'il fit en sorte d'éviter l'éclat et le scandale. L'Archevêque révoqua donc sa défense, à condition que l'enterrement serait fait sans pompe et sans bruit. Il se fit en effet par deux Prêtes qui accompagnent le corps sans chanter; et on l'enterra dans le cimetière qui est derrière la Chapelle de Saint-Joseph, dans la rue Montmartre. Tous ses amis y assistèrent, ayant chacun un flambeau à la main. L'épouse du défunt, s'écrirait partout: « Quoi! L'on refuse la sépulture à un homme qui mérite des Autels! ». [[91]](#footnote-91)

- Version du *Moliérana:*

(49)- Les comédiens avaient résolu de faire à *Molière* un convoi magnifique. Mais M. du Harlay, archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La femme de *Molière* alla sur-le-champ à Versailles, se jeter aux pieds du roi, pour se plaindre de l'injure que l'on faisait à la mémoire de son mari, en lui refusant la sépulture. Le roi la renvoya en lui disant que cette affaire dépendait du ministère de l'archevêque, et que c'était à lui qu'il fallait s'adresser. Cependant sa majesté fit dire à ce prélat, qu'il fit en sorte d'éviter l'éclat et le scandale. L'archevêque révoqua donc sa défense, à condition que l'enterrement serait fait sans pompe et sans bruit. Il fut fait pas deux prêtes, qui accompagnèrent le corps sans chanter, et on l'enterra dans le cimetière qui est derrière la chapelle Saint-Joseph, rue Montmartre. Tous ses amis y assistèrent, ayant chacun un flambeau à la main. Mademoiselle de *Molière* s'écriait partout : *Quoi! L'on refuse la sépulture à un homme qui mérite des autels*. Boileau déplora alors la perte de ce célèbre comique dans son épître septième qu'il adresse à Racine.

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,

Pour jamais sous la tombe eut enfermé Molière,

Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,

Furent des sots esprits, à nos yeux, rebutés.

L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces,

En habits de marquis, en robes de comtesses,

Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau;

Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.

Le commandeur voulait la scène plus exacte,

Le vicomte indigné sortait au second acte.

L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,

Pour prix de ses bons mots, le condamnait au feu;

L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,

Voulait venger la cour immolée au parterre;

Mais sitôt que, d'un trait de ses fatales mains,

La parque l'eut rayé du nombre des humains,

On reconnut le prix de sa muse éclipsée.

L'aimable comédie avec lui terrassée,

En vain d'un coup si rude espère revenir,

Et, sur ses brodequins, ne peut plus se tenir.[[92]](#footnote-92)

Cette extension qui se fait en aval de l'anecdote, permet à la fois la lecture mais également d'ouvrir le dialogue.

L'anecdote peut être amplifiée par l'ajout d'une remarque comme dans l'anecdote sur la lecture du *Misanthrope*.

-Version des *Anecdotes Dramatiques*:

Boileau racontait que Molière, après lui avoir lu le *Misanthrope*, lui avait dit: « Vous verrez bien autre chose ». Ce seul mot nous fait regretter que Molière n'ait pas fourni une plus longue carrière.[[93]](#footnote-93)

-Version du *Moliérana:*

Boileau racontait que *Molière*, après lui avoir lu le *Misanthrope*, lui avait dit: *Vous verrez bien autre chose*. Qu'aurait-il donc fait si la mort ne l'avait surpris, cet homme qui voyait quelque chose au-delà du *Misanthrope*? Ce problème qui confondait Boileau, devrait être pour les auteurs comiques un objet continuel d'émulation et de recherches: et ne fut-ce pour eux que la pierre philosophale, ils feraient du moins en la cherchant inutilement, mille autres découvertes utiles[[94]](#footnote-94).

La remarque peut se présenter sous la forme d'une note de bas de page. Prenons comme exemple l'anecdote du vieillard qui crie à Molière « Courage, Molière ; voilà la bonne comédie » :

-Version des *Anecdotes Dramatiques*:

Un jour qu'on représentait les *Précieuse Ridicules*, un vieillard s'écria du milieu du Parterre: "Courage, Molière ; voilà la bonne Comédie."[[95]](#footnote-95)

-Version du *Moliérana*:

Un jour que l'on représentait cette pièce, un vieillard s'écria du milieu du parterre: *Courage, courage, Molière! Voilà la bonne comédie* (1).

(1)On n'aura pas la satisfaction aujourd'hui d'adresser à nos comiques le même éloge. Depuis le fameux drame de Pinto, jusqu'à l'Abbé de l'Epée, la comédie n'est plus qu'une suite de scènes décousues, sans intérêt, et sans situations comiques. Le citoyen Bouilli, dans son Abbé de l'Epée ! Qui a fait courir tout Paris, semble avoir pris à tâche d'outrager le bon sens, et les premières règles de la comédie. Cette pasquinade faite pour révolter les bons esprits, n'est qu'un tissu d'invraisemblances, et d'invocations à l'éternel et à la providence; le citoyen Bouilly a oublié une invocation, c'est celle au sens commun.

Quant au drame de Pinto, on peut lui appliquer ce vers de Virgile.

Monstrum, horrendum, informe, ingens cuilumen ademptum.[[96]](#footnote-96)

Cette note de bas de page est une remarque de l'auteur du recueil qui explicite la situation de la comédie en cette fin de XVIIIe siècle, début XIXe siècle.

La note peut également être une anecdote qui explicite une autre anecdote comme celle sur *Tartuffe:*

-Version de Grimarest:

Molière laissa passer quelque temps avant que de hasarder une seconde fois la représentation du *Tartuffe*: et l'on donna pendant ce temps-là *Scaramouche Hermite*, qui passa dans le Public, sans que personne s'en plaignît. « Mais d'où vient, » dit-on à Mr le Prince défunt, « que l'on n'a rien dit contre cette pièce, et que l'on s'est tant récrié contre le *Tartuffe*? -C'est, » répondit ce prince, « que Scaramouche joue le Ciel et la Religion, dont ces Messieurs là ne se soucient guère, et que Molière joue les Hypocrites dans la sienne .»[[97]](#footnote-97)

-Version du *Ménagiana:*

On se plaignait devant feu M. le Prince de ce qu'on souffrait que les Comédiens représentassent le *Festin de Pierre*, qui est une Pièce pleine d'impiété, pendant que l'on faisait défendre le Tartuffe, qui est une Pièce de Morale. M. le Prince dit: c'est que dans la première, on joue la Religion; et dans l'autre les faux dévots.

Voici comme Molière à la fin de la Préface de son Tartuffe conte la chose. Huit jours après que le Tartuffe eut été défendu, on représenta devant la cour une pièce intitulée Scaramouche\* Ermite, et le Roi en sortant dit au grand Prince que je veux dire: Je voudrais bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la Comédie de Molière, ne disent mot de celle de Scaramouche\*? Á quoi le Prince répondit: La raison de cela, c'est que la Comédie de Scaramouche\* joue le Ciel et la Religion, dont ces Messieurs ne se soucient point; mais celle de Molière les joue eux-mêmes; c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir.[[98]](#footnote-98)

Nous pouvons remarquer que l'anecdote du *Ménagiana* est une sorte de résumé de l'anecdote qui suit dans la note de bas de page. Nous constatons que les chutes des deux récits et celle de la note de bas de page se ressemblent fortement. De plus, dans le *Ménagiana* nous avons une information différente : l'élément déclencheur de ce récit est le fait que l'on joue le *Festin de Pierre* alors que cette pièce est « pleine d'impiété » et que le *Tartuffe*, lui, est qualifié de « pièce morale » ne puisse pas être représentée.

La remarque peut prendre également la forme d'un résumé d'une pièce de théâtre comme l'anecdote qui suit:

-Version de Grimarest:

L’habile homme voulait qu’un Auteur comme Molière conduisît son sujet, et remplît noblement, en suivant la nature, le caractère qu’il avait choisi à l’exemple de Térence. On le voit par le jugement que Mr Despréaux fait de Molière dans son *Art Poétique*:

Ne faites point parler vos acteurs au hasard,

Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard

Étudiez la Cour et connaissez la Ville :

L’une et l’autre est toujours en modèles fertile.

C’est par là que Molière illustrant ses écrits,

Peut-être de son art eût remporté le prix,

Si moins ami du peuple en ses doctes peintures,

Il n’eût point fait souvent grimacer ses figures,

Quitté, pour le bouffon, l’agréable et le fin,

Et sans honte à Térence allié Tabarin.

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,

Je ne reconnais point l’auteur du *Misanthrope*, etc. [[99]](#footnote-99)

-Version des *Anecdotes Dramatiques*:

Quand Boileau a reproché à Molière,

…......D'avoir à Térence allié Tarabin:

Il avait principalement en vue, comme on sait, les *Fourberies de Scapin*, dont la moitié est prise du *Phormion de Térence*, et la Scène du Sac empruntée des Farces de *Tabarin*. On sera peut-être curieux de voir ici l'extrait de deux de ces Farces que Molière connaissait sûrement.

Piphagne, Farce à cinq personnages, en Prose.

Piphagne est un vieillard qui veut épouser Isabelle. Il confie son projet à son Valet, Tarabin, et lui ordonne d'aller acheter des provisions pour le festin des noces. D'un autre côté, Francisquine enferme dans un sac son mari Lucas, pour le dérober à la vue des Sergents qui le cherchent. Elle enferme dans un autre le Valet de Rodomont, qui vient pour la séduire. Sur ces entrefaites, Tabarin arrive pour exécuter sa commission. Francisquine, pour se venger, et de son mari, et du valet de Rodomont, dit à Tabarin que ce sont deux cochons qui sont dans ces sacs, et les lui vend vingt écus. Tabarin prend un couteau de cuisine, délie les sacs, et est fort surpris d'en voir sortir deux hommes. On rit beaucoup de son étonnement: et tous les Acteurs finissent par se battre à coups de bâtons.

Francisquine, *seconde Farce*.

Lucas veut faire un voyage aux Indes; mais il est inquiet comment faire garder la vertu de sa fille Isabelle. Il en confie la garde à Tabarin qui promet d'*être* *toujours dessus*. Lucas part. Isabelle charge Tabarin d'une commission pour le Capitaine Rodomont, son Amant. Tabarin promet à Rodomot de le faire entrer dans la maison de sa Maîtresse; et il lui persuade, pour que les voisins ne s'en aperçoivent pas, de se mettre dans un sac. Le Capitaine y consent; et tout de suite on le porte chez Isabelle. Dans le même temps, Lucas arrive des Indes. Il voit ce sac où est Rodomont; il le prend pour un ballot de marchandises, et l'ouvre. Il est fort étonné d'en voir sortir Rodomont, qui lui fait croire qu'il ne s'y était caché, que pour ne pas épouser une vieille qui avait cinquante mille écus. Lucas, tenté par une si grosse somme, prend la place du Capitaine, et se met dans le sac. Alors Isabelle et Tabarin paraissent. Rodomont dit à sa Maitresse qu'il a enfermé dans ce sac un voleur, qui en voulait à ses biens et à son honneur. Il prennent tous un bâton, battent beaucoup Lucas, qui trouve enfin le moyen de se faire reconnaitre; et la Pièce finit.[[100]](#footnote-100)

L'amplification peut se faire par l'addition de vers d'une pièce de théâtre comme l'anecdote sur la trouvaille du nom de *Tartuffe* :

- Version du recueil des *Anecdotes Dramatiques* :

On a ignoré longtemps où Molière avait pris le nom de *Tartuffe*, qui a fait un synonyme de plus dans notre langue, avec les mots *d'Hypocrite* et de *Faux-Dévot*. Voici ce que la Tradition nous apprend à cet égard. Molière se trouvant chez le Nonce du Pape avec deux Ecclésiastiques, dont l'air mortifié et hypocrite rendait assez bien l'idée qu'il avait alors dans la tête, en travaillant à sa Comédie de l'Imposteur, on vint présenter à son Excellence des Truffes à acheter. Un de ces Dévots, qui savait un peu l'Italien, à ce mot de Truffes, sembla, pour les considérer, sortir tout-à-coup du dévot silence qu'il gardait; et choisissant saintement les plus belles, il s'écriait d'un air riant: Tartufoli, Signor nuntio, Tartufoli. Molière, qui était toujours un Spectateur attentif et observateur, prit de-là l'idée de donner à son Imposteur le nom *Tartuffe*.[[101]](#footnote-101)

-Version du *Moliérana*:

On a longtemps ignoré où Molière avait puisé le nom de *Tartuffe*, qui a fait un synonyme de plus dans notre langue, aux mots *hypocrite*, *faux dévot*, *etc*.

« Et ton nom paraîtra dans la race future,

Aux plus vils imposteurs une cruelle injure. »

Voici ce que la tradition nous apprend à cet égard.

Molière, plein de cet ouvrage qu'il méditait, se trouva un jour chez le nonce du pape, avec plusieurs personnes, dont un marchand de *truffes* vint par hasard animer les physionomies béates et contrites. *Tartufoli, signor Nuncio; tartufoli*, s'écriaient les courtisans de l'envoyé de Rome, en lui présentant les plus belles. Attentif à ce tableau, qui peut-être lui fournit encore d'autres traits, il conçut alors le nom de son imposteur d'après le mot de *tartuffoli*, qui avait fait une si vive impression sur tous les acteurs de la scène.[[102]](#footnote-102)

Deux vers de la pièce de Racine, *Britannicus,* ont été ajoutés à l'anecdote. Cette adjonction se fait en amont de l'anecdote, dans la phrase d'introduction.

Nous avons également constaté des citations de vers de Molière comme dans l'anecdote sur le poème sur la fièvre :

-Version des *Anecdotes Dramatiques* :

La Scène cinquième du troisième Acte de cette Pièce, est l'endroit qui a fait le plus de bruit. Trissotin et Vadius y sont peints d'après Nature. Car l'abbé Cotin était véritablement l'Auteur du Sonnet à la Princesse Uranie. Il l'avait fait pour Madame de Nemours, et il était allé le montrer à Mademoiselle, Princesse qui se plaisait à ces sortes de petits ouvrages ; et qui, d'ailleurs, considérait fort l'Abbé Cotin, jusques-là même, qu'elle l'honorait du nom de son ami. Comme il achevait de lire ses vers, Ménage entra. Mademoiselle les fit voir à Ménage, sans lui en nommer l'Auteur. Ménage les trouva, ce qu'effectivement ils étaient, détestables. Là-dessus, nos deux Poètes se dirent à-peu-près l'un à l'autre, les douceurs que Molière a si agréablement rimées.[[103]](#footnote-103)

-Version du *Moliérana :*

*Molière* n'aimait pas Cotin ; et le ressentiment qu'il avait contre lui, provenait de ce que cet abbé avait cherché à le desservir auprès du duc de Montausier, en insinuant à celui-ci que c'était lui que *Molière* avait voulu jouer dans le *Misanthrope*. Aussi l'abbé Cotin, décrie par Boileau comme prédicateur et comme poète, fut joué sur le théâtre, par *Molière*, comme un mauvais poète, comme un pédant, et ce qui ne peut être jamais permis, à moins que la personne ne soit infâme, comme un mal honnête homme, du moins comme un homme sans délicatesse, et même sans principes.

…. Ce sonnet qui chez une princesse.

A passé pour avoir quelque délicatesse.

Ce sonnet sur la fièvre qui tient la princesse Uranie, était véritablement de Cotin, et la princesse Uranie était la duchesse de Nemours, sœur du duc de Beaufort. Le voici:

Sonnet à la princesse Uranie,

sur la fièvre.

Votre prudence est endormie

De traiter magnifiquement,

Et de loger superbement

Votre plus cruelle ennemie.

Faites-la sortir, quoiqu'on die,

De votre riche appartement,

Où cette ingrate insolemment

Attaque votre belle vie.

Quoi! Sans respecter votre rang

Elle se prend à votre sang!

Et nuit et jour vous fait outrage?

Si vous la conduisez aux bains,

Sans la marchander davantage,

Noyez-la de vos propres mains.

La querelle entre Trissotin et Vadius, au sujet de ce sonnet, eut réellement lieu entre l'abbé Cotin et Ménage, chez Mademoiselle où Cotin venait réciter son sonnet, lorsque Ménage entra, et en dit du mal de la manière exactement dont le fait est représenté dans les *Femmes savantes*. Ménage lui-même reconnaît dans une de ses lettres qu'il est le Vadius de cette pièce, et quant à Cotin, il était difficile de le désigner mieux que par un de ses ouvrages[[104]](#footnote-104).

Cousin d'Avalon cite deux vers de l'acte III mais aussi le sonnet à la princesse Uranie. Nous supposons que ces citations de pièces de théâtre d'auteurs contemporains ou de Molière lui-même permettent d'exemplifier l'anecdote.

Tous ces phénomènes d'amplification viennent renforcer le cadre du récit. L'amplification est le phénomène le plus récurrent de l'évolution du récit, notre seconde partie en fournira de nombreux exemples.

À l'inverse, certains récits sont réduits au maximum. Tous les moyens d'amplificationsont retirés, tous les renforcements du cadre de l'anecdote sont éliminés, ce qui donne une anecdote dépouillée. Prenons par exemple l'anecdote sur les mousquetaires qui entrent dans le théâtre sans vouloir payer, ou encore celle de Molière et de Chapelle revenant d'Auteuil : leur dépouillement permet une meilleure efficacité et facilite la mémorisation.

La plupart des anecdotes, dans leur évolution, combinent les deux phénomènes. Nous appellerons cela « l'effet yoyo ». Nous avons constaté qu’entre chaque ana, certains micro-récits subissent des effets d'amplification puis sont réduits jusqu'à atteindre le « seuil minimal ».

Nous prendrons comme exemple l'anecdote sur Molière et Mauvilain :

Comment êtes-vous avec vôtre Médecin, disait un jour un Seigneur de la Cour à Molière. Nous avons répondit-il, d'agréables conversations ensemble, il me donne des remèdes quand je suis malade, je ne les prends point, & je guéris[[105]](#footnote-105).

Depuis ce temps-là Molière n'a pas épargné les Médecins dans toutes les occasions qu'il en a pu amener, bonnes ou mauvaises. Il est vrai qu'il avait peu de confiance en leur savoir; et il ne se servait d'eux que fort rarement, n'ayant, à ce que l'on dit, jamais été saigné. Et l'on rapporte dans deux livres de remarques que Mr de Mauvilain, et lui, étant à Versailles au dîner du Roi, Sa Majesté dit à Molière: « Voilà donc votre Médecin? Que vous fait-il? —Sire », répondit Molière, « nous raisonnons ensemble; il m'ordonne des remèdes; je ne les fais point, et je guéris. » On m'a assuré que Molière définissait un Médecin: *un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient tué*. Cependant un Médecin du temps et de la connaissance de Molière veut lui ôter l'honneur de cette heureuse définition, et il m'a assuré qu'il en était l'Auteur. Mr de Mauvilain est le Médecin pour lequel Molière a fait le troisième placet qui est à la tête de son *Tartuffe*, lorsqu'il demanda au Roi un Canonicat de Vincennes pour le fils de ce Médecin.[[106]](#footnote-106)

Mauvilain était Médecin de Molière. C'est celui pour lequel ce Poète a fait le troisième Placet qui se voit à la tête de son *Tartuffe*. Étant tous deux à Versailles au dîner du Roi, Sa Majesté dit à Molière. Voilà donc votre Médecin? Que vous fait-il? Nous raisonnons ensemble, répondit Molière, il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, & je guéris. [[107]](#footnote-107)

Louis XIV, voyant un jour Molière a son dîné, avec un médecin nommé Mauvillain, lui dit: " vous avez un Médecin, que vous fait-il? Sire, répondit Molière, nous raisonnons ensemble: il m'ordonne des remèdes; je ne les fais point; et je guéris." Mauvillain était ami de Molière, et lui fournissait les termes d'art, dont il avait besoin. Son fils obtint, à la sollicitation de Molière, un Canonicat à Vincennes.[[108]](#footnote-108)

M.de Mauvilain, médecin, était ami de Molière. Ils se trouvèrent un jour l'un et l'autre à Versailles au diner du roi. Sa majesté dit à Molière: « Voilà donc votre médecin? Que vous fait-il? » *Sire*, répondit Molière, *nous raisonnons ensemble; il m'ordonne des remèdes; je ne les fais point, et je guéris.[[109]](#footnote-109)*

Cet « effet yoyo » est dû au fait que l'anecdote est un récit facilement altérable, dans le sens où l'on peut ajouter et retirer des indications accessoires sans que le récit principal soit endommagé. En effet, chaque fois que l'anecdote sera contée, le narrateur y ajoutera sa touche personnelle, pour la rendre plus piquante et plus intéressante afin qu’elle semble nouvelle à chaque fois.

Les autres phénomènes que nous avons rencontrés sont beaucoup moins fréquents que les deux premiers. D’un recueil à l’autre, certaines anecdotes peuvent subir ce que l'on nommera un découpage, c’est-à-dire que l’anecdote en formera deux bien distinctes.

Soit l'anecdote de Chapelle qui aurait écrit la scène de Caritidés pour Molière.

-Version du *Bolaeana* :

Bien des gens ont crû que Chapelle, **a**uteur du voyage de Bachaumont, avait beaucoup aidé Molière dans ses Comédies. Ils étaient certainement fort amis ; mais je tiens de Monsieur Despréaux qui le savait de Molière, que jamais il ne s'est servi d'aucune scène qu'il eût empruntée de Chapelle. Il est bien vrai que dans la Comédie des *Fâcheux*, Molière étant pressé par le Roi, eut recours à Chapelle pour lui faire la scène de Caritidés, que Molière trouva si froide qu'il n'en conserva pas un seul mot, et donna de son chef cette belle scène que nous admirons dans les *Fâcheux*. Et sur ce que Chapelle tirait vanité du bruit qui courut dans le monde, qu'il travaillait avec Molière, ce fameux Auteur lui fit dire par Monsieur Despréaux qu'il ne favorisât pas ces bruits-là ; que autrement il l'obligerait à montrer sa misérable scène de Caritidés, où il n'avait pas trouvé la moindre lueur de plaisanterie. Monsieur Despréaux disait de ce Chapelle, qu'il avait certainement beaucoup de feu, et bien du goût tant pour écrire que pour juger ; mais qu'à son voyage près, qu'il estimait une pièce excellente, rien de Chapelle n'avait frappé les véritables connaisseurs, toutes ses autres petites Pièces de Poésies étant informes et négligées, et tombant souvent dans le bas, témoin ses vers sur l'Éclipse, où il finit par ce quolibet, *Gare le pot au noir,* et fait venir, comme par machines, Juste Lipse, afin de trouver une rime à Éclipse. Cependant c'était ce même Chapelle qui donnait le ton à tous les beaux esprits, comme à tous les Ivrognes du Marais ; on prenait son attache pour débiter dans le beau monde des vers prétendus Anacréontiques, où régnaient, disait-on, le plus beau naturel et les plus heureuses négligences. [[110]](#footnote-110)

-Version des *Anecdotes Dramatiques* :

Bien des gens ont cru que Chapelle, Auteur du Voyage de Bachaumont, avait beaucoup aidé Molière dans ses Comédies. Ils étaient certainement fort amis ; mais on tient de M. Despréaux qui le savait de Molière, que jamais il ne s'est servi d'aucune Scène qu'il eût empruntée de Chapelle. Il est bien vrai que dans la Comédie des *Fâcheux*, Molière, étant pressé par le Roi, eut recours à Chapelle\* pour lui faire la Scène qu'il eût empruntée de Chapelle. Il est bien vrai que dans la Comédie des Fâcheux, Molière, étant pressé par le Roi, eut recours à Chapelle pour lui faire la Scène de Caritidés, que Molière trouva si froide qu'il n'en conserva pas un seul mot, et donna de son chef cette belle Scène que nous admirons dans les *Fâcheux*. Et sur ce que Chapelle tirait vanité du bruit qui courut dans le monde qu'il travaillait avec Molière, ce fameux Auteur lui fit dire par M. Despréaux qu'il ne favorisât pas ces bruits-là ; que autrement il l'obligerait à montrer sa misérable Scène de Caritidés, où il n'avait pas trouvé la moindre lueur de plaisanterie. M. Despréaux disait de ce Chapelle, qu'il avait certainement beaucoup de feu, et bien du goût, tant pour écrire que pour juger ; mais qu'à son Voyage près, qu'il estimait une Pièce excellente, rien de Chapelle n'avait frappé les véritables connaisseurs, toutes ses autres petites Pièces de Poésies étant informes et négligées, et tombant souvent dans le bas ; témoin ses vers sur l'Éclipse, où il finit par ce quolibet, *Gare le Pot au noir*: et fait venir, comme par machine, Juste-Lispe, afin de trouver une rime à Éclipse.[[111]](#footnote-111)

Cependant c'était ce même Chapelle qui donnait le ton à tous les beaux-esprits, comme à tous les ivrognes du Marais ; on prenait son attache pour débiter dans le beau monde des vers prétendus anacréontiques, où régnaient, disait-on, le plus beau naturel et les plus heureuses négligences.[[112]](#footnote-112)

Nous constatons que l'anecdote a simplement été coupée au niveau du terme « Eclipse ». En effet, dans la présentation des *Anecdotes dramatiques*, les deux morceaux sont séparés par un saut de ligne et le second morceau s'ouvre par un alinéa, ce qui signifie que nous sommes bien en présence d'une seconde anecdote. La seconde partie de l'anecdote ressemble fortement à un commentaire du narrateur.

Pour ce phénomène, il existe également le phénomène inverse, c'est-à-dire que nous pouvons trouver deux anecdotes qui dans un autre recueil ne formeront plus qu'une seule et même anecdote.

La microstructure de l'anecdote peut également évoluer. De nombreux micro-récits subissent une ou plusieurs amplifications. Elles sont généralement faites par l'adjonction de propositions accessoires :

-Soit la version des *Anecdotes Dramatiques* :

Le père de Molière, fâché du parti que son fils avait pris d'aller dans les Provinces jouer la Comédie, le fit solliciter inutilement par tout ce qu'il avait d'amis, de quitter cette pensée. Enfin il lui envoya le Maître chez qui il l'avait mis en pension pendant ce temps-là, il pourrait le ramener à son devoir ; mais bien loin que cet homme l'engageât à quitter sa profession, le jeune Molière lui persuada de l'embrasser lui-même, et d'être le Docteur de leur Comédie ; lui représentant que le peu de Latin qu'il savait, le rendrait capable d'en bien faire le personnage, et que la vie qu'il mèneraient, serait bien plus agréable que celle d'un homme qui tient des Pensionnaires.[[113]](#footnote-113)

-La version de Cousin d'Avalon :

Perrault dit, dans ses *Hommes Illustres,* que le père de *Molière*, fâché du parti que son fils avait pris d'aller dans les provinces jouer la comédie, le fit solliciter inutilement par tout ce qu'il avait d'amis, de quitter cette pensée. Enfin, il lui envoya le maître chez qui il l'avait mis en pension pendant les premières années de ses études, espérant que par l'autorité que son maître avait eue sur lui pendant ce temps là, il pourrait le ramener à son devoir ; mais bien loin que ce bonhomme lui persuadât de quitter sa profession, le jeune *Molière* lui persuada de l'embrasser lui-même, et d'être le docteur de la comédie ; lui ayant représenté que le peu de latin qu'il savait le rendrait capable d'en bien faire le personnage, et que la vie qu'ils mèneraient serait bien plus agréable que celle d'un homme qui tient des pensionnaires.[[114]](#footnote-114)

La proposition accessoire est ici une apposition. Elle permet d'amplifier l’anecdote. Notre hypothèse reste la même : ces différents phénomènes sont utilisés pour renouveler l'anecdote. Ces effets d'amplification, de réduction, de découpage et de collage permettent un renouvellement du récit donc de susciter l'attention du lecteur. Même si ce dernier connaissait déjà le récit, il sera toujours intéressé par de nouvelles informations qu'il pourra après utiliser au détour d'une conversation.

## Conclusion

Pour conclure, le *Moliérana* est un recueil d’ana anthologique sur Molière ne contenant qu’une partie des micro-récits relatifs à ce dernier. Ces micro-récits**,**  souvent nommés par des métaphores culinaires**,** ont une structure commune et repérable. L'anecdote peut être indépendante et détachable. Nous utiliserons une métaphore végétale pour désigner l’anecdote ; nous la voyons comme une mauvaise herbe, non dans le sens où elle apporterait un mauvais jugement sur le personnage principal mais dans le sens où elle s'étend, se propage et perdure dans le temps à cause des divers narrateurs qui la content.

Nous supposons que l’anecdote par cette facilité d’évolution et de mémorisation peut influencer l’image que l’on se fait du personnage principal. Il serait donc intéressant d’étudier cette influence. Toutes ces anecdotes ont sûrement influencé notre vision. Nous pensons ainsi que certaines anecdotes sont à l’origine de plusieurs mythes sur Molière comme celui de Molière mauvais comédien de tragédie[[115]](#footnote-115) ou encore celui de la naissance de la vocation de Molière[[116]](#footnote-116).

Certains de ces mythes, comme celui de Molière cocu, ont au contraire pu naître de la lecture de ses pièces.

Nous supposons aussi que Pierre Louis aurait basé sa thèse sur une anecdote. Nous n'avons malheureusement pas trouvé cette anecdote.

# Page de titre

**Moliérana,**

ou

Recueil

d'aventures, Anecdotes, Bons

Mots et Traits plaisants de

Pocquelin, de Molière.

Par C....... d'aval.

A Paris,

chez marchand, libraire palais du

tribunat, galerie neuve, n°.10.

An IX. --- 1801.

# Préface.

Tous ceux qui ont donné des éditions des œuvres de *Molière*, les ont fait précéder de la vie de cet illustre comique. D~~e~~ toutes ces vies comparées les unes aux autres, aucune n'a la même physionomie. Ceux-ci ont fait un roman ; ceux-là, plus scrupuleux, ont fait un abrégé si court qu'il est impossible de reconnaître l'auteur du *Misanthrope*.

C'est pour remplir ces lacunes que nous avons composé cet ana. Après une esquisse rapide de la vie de Molière et un catalogue raisonné, mais court, de ses pièces de théâtre, on développe par la série des faits et anecdotes, toutes les omissions faites à dessein ou par ignorance.

On sera étonné d'apprendre des particularités inconnues jusqu'à présent sur cet homme célèbre. On le suivra avec plaisir au milieu de la société, où il épie les ridicules pour les mettre en scène, et on le verra avec peine, dans l'intérieur de sa maison, tourmenté par une femme acariâtre et galante en même temps, qui jeta le dégoût et l'amertume sur ses jours, et les abrégea.

Molière était original, et son caractère d'originalité perce sur le théâtre comme dans la société. Élève d'un célèbre philosophe (Gassendi\*), il mit ses leçon**s** en pratique ; profond dans la connaissance du cœur humain, il en développa les ressorts avec une sagacité étonnante ; bon et humain, il sema ses bienfaits sans ostentation, et n'en chercha de récompense que dans son cœur. Il eût ses défauts, car quel homme en est exempt ? Mais ils furent voilés par les excellentes qualités qui ont fait le bon citoyen et l'honnête homme.

# Vie de Molière

Jean-Baptiste *Pocquelin* naquit en 1620, dans une maison qui subsiste encore sous les piliers des halles. Son père Jean-Baptiste Pocquelin, valet de chambre tapissier chez le roi, marchand fripier, et Anne Boulet sa mère, lui donnèrent une éducation trop conforme à leur état ; il resta jusqu'à quatorze ans dans leur boutique, n'ayant rien appris, outre son métier, qu'un peu à lire et écrire. Ses parents tinrent pour lui la survivance de leur charge chez le roi ; mais son génie l'appelait ailleurs.

Pocquelin avait un grand père qui aimait la comédie, et qui le menait quelquefois à l'hôtel de Bourgogne\*. Le jeune homme sentit bientôt une aversion invincible pour sa profession. Son goût pour l'étude se développa, il pressa son grand père d'obtenir qu'on le mit au collège, et il arracha enfin le consentement de son père qui le mit dans une pension, et l'envoya aux Jésuites.

Il y étudia cinq années, et suivit le cours des classes du premier prince de Conti\*, qui depuis fut le protecteur des lettres et de *Molière*.

Il y avait alors dans ce collège, deux enfants qui eurent depuis beaucoup de réputation dans le monde. C'était Chapelle\* et Bernier\*: Gasendi\* était chargé de leur éducation.

Ce dernier ayant démêlé de bonne heure le génie de *Pocquelin*, l'associa aux études de Chapelle\* et de Bernier\*. Le jeune Pocquelin fit des progrès étonnants, et s'attira en même temps l'estime et l'amitié de son maître.

Son père étant devenu infirme et incapable de servir, il fut obligé d'exercer les fonctions de son emploi auprès du roi. Il suivit Louis XIII : dans Paris, sa passion pour la comédie qui l'avait déterminé à faire ses études, se réveilla avec force.

Le théâtre qui commençait à fleurir alors, détermina Pocquelin à s'associer avec quelques jeunes-gens qui avaient du talent pour la déclamation. Ils jouaient au faubourg St. Germain et au quartier St. Paul. Cette société éclipsa bientôt toutes les autres. Ce fut alors que *Pocquelin*, sentant son genre, résolut de s'y livrer tout entier, d'être à-la-fois comédien et auteur. Il prit le nom de *Molière*, et il ne fit, en changeant de nom, que suivre l'exemple des comédiens d'Italie et de ceux de l'hôtel de Bourgogne\*.

*Molière* fut ignoré pendant tout le temps que durèrent les guerres civiles en France. Il employa ces années à cultiver son talent, et à préparer quelques pièces ; il en fit alors pour la province, plusieurs en prose qui sont aujourd'hui absolument ignorées.

La première pièce régulière qu'il composa, fut *l'Étourdie*; il représenta cette comédie à Lyon, en 1658. Il y avait dans cette ville une troupe de comédiens de campagne, qui fut abandonnée, dès que celle de *Molière* parut.

Quelques acteurs de cette ancienne troupe se joignirent à Molière, et il partit de Lyon pour les états de Languedoc, avec une troupe assez complète, composée principalement des deux frères nommés *Gros-resné*, de *Duparc*, d'un pâtissier de la rue St. Honoré, de la *Duparc\** de la *Béjart* et de la *Debrie[[117]](#footnote-117)*\*.

Le prince de Conti\* qui tenait les états Languedoc, à Béziers, se souvint de *Molière* qu'il avait vu au collège ; il lui donna une protection distinguée. Il joua devant lui *l'Étourdie*, le *Dépit Amoureux* et les *Précieuses Ridicules*.

*Molière* avait alors 34 ans.

Après avoir couru quelque temps toutes les provinces, il vint enfin à Paris en 1658. On permit à sa troupe de s'y établir ; ils s'y fixèrent, et partagèrent le théâtre du Petit-Bourbon\*, avec les comédiens Italiens qui en étaient en possession, depuis quelques années.

La troupe de *Molière* prit le titre de la troupe de Monsieur, qui était son protecteur ; deux ans après, en 1650, il leur accorda la salle du Palais-Royal. Cette troupe eut la jouissance de cette salle jusqu'à la mort de son chef.

Depuis l'an 1658, jusqu'en 1673, c'est-à-dire en quinze années de temps, *Molière* donna toutes ses pièces, qui sont au nombre de trente. Il voulut jouer dans le tragique, mais il n'y réussit pas; il avait une volubilité[[118]](#footnote-118) dans la voix et une espèce de hoquet qui ne pouvait convenir au genre sérieux, mais qui rendait son jeu comique plus plaisant.

*Molière* se fit dans Paris un très grand nombre de partisans, et presque autant d'ennemis. Louis XIV, qui avait un goût naturel et l'esprit très-juste, sans l'avoir cultivé, ramena souvent par son approbation la cour et la ville aux pièces de *Molière*.

Il eut des ennemis cruels, surtout les mauvais auteurs du temps, leurs protecteurs et leurs cabales, ils suscitèrent contre lui les dévots[[119]](#footnote-119), on lui imputa des livres scandaleux; on l'accusa d'avoir joué des hommes puissants, tandis qu'il n'avait joué que les vices en général, et il eut succombé sous ces accusations, si ce même roi, qui encouragea et soutint Racine et Despréaux, n'eut pas aussi protégé *Molière*.

Il n'eut à la vérité qu'une pension de mille livres. La fortune qu'il fit par le succès de ses ouvrages, le mit en état de n'avoir rien de plus à souhaiter ; ce qu'il retirait du théâtre avec ce qu'il avait placé, allait à 30000 livres de rente, somme qui en ce temps-là faisait presque le double de la valeur réelle de pareille somme d'aujourd'hui.

Il faisait de son bien un usage noble et sage; il recevait chez lui des hommes de la meilleure compagnie, les Chapelles\*, les Jonsac, les Desbarreaux, et qui joignirent la volupté à la philosophie. Il avait une maison de campagne à Auteuil, où il se délassait avec eux des fatigues de sa profession.

*Molière* employait une partie de son revenu en libéralités. Il encourageait souvent par des présents considérables, de jeunes acteurs, sans fortune, dans lesquels il remarquait du talent. Il engagea le jeun Racine, qui sortait de Port-Royal, à travailler pour le théâtre. Dès l'âge de 19 ans, il lui fit composer la tragédie de *Théagène et Cariché*, et quoique cette pièce fût trop faible pour être jouée, il fit présent au jeune acteur de cent louis, et lui donna le plan des frères ennemis.

Il éleva et il forma un autre homme, qui par la supériorité de ses talent, et par les dons singuliers qu'il avait reçus de la nature, a mérité d'être connu de la postérité, c'était le comédien Baron\* qui a été l'unique dans la tragédie et la comédie. *Molière* en prit soin comme de son propre fils.

*Molière*, heureux par ses succès et ses protecteurs, par ses amis et par sa fortune, ne le fut pas dans sa maison; il avait épousé en 1661, une jeune fille née de la Béjart, et d'un gentilhomme nommé Modène\*. La disproportion d'âge, et les dangers auxquels une comédienne jeune et belle est exposée, rendirent ce mariage malheureux, et Molière tout philosophe qu'il était d'ailleurs, essuya dans son domestique les dégoûts, les amertumes et quelquefois les ridicules qu'il avait si souvent joués sur le théâtre.

La dernière pièce qu'il composa fut le *Malade imaginaire* ; il y avait quelque temps que sa poitrine était attaquée, et qu'il crachait quelquefois du sang; le jour de la troisième représentation, il se sentit plus incommodé qu'auparavant; on lui conseilla de ne point jouer ; mais il voulut faire un effort sur lui-même, et cet effort lui coûta la vie.

Il lui prit une convulsion en prononçant *Juro*, dans le divertissement de la réception du *Malade Imaginaire*, il acheva la représentation. On le rapporta mourant chez lui, rue de Richelieu, où il mourut quelques instants après, entre les bras de ses deux sœurs, étouffé par le sang qui lui sortait par la bouche, le 17 février 1673, âgé de 53 ans. Il ne laissa qu'une fille qui avait beaucoup d'esprit, et sa veuve épousa le comédien Guérin\*.

On refusa de l'enterrer ; mais le roi qui le regrettait, pria l'archevêque de Paris de lui faire donner la sépulture dans une église. Son corps fut porté à St. Joseph, rue Montmartre, où il fut mis derrière l'autel.

Comme dans cette vie de *Molière* on ne s'est point étendu sur les pièces de théâtre de cet illustre comique, on y suppléera par le tableau suivant, où l'on verra d'un seul coup d'œil, la date de la première représentation de chaque pièce, et le jugement qu'on en doit porter[[120]](#footnote-120).

*[[121]](#footnote-121)L'étourdi,* ou les *Contre-Temps*, comédie en cinq actes en vers, représentée à Paris, sur le théâtre du Petit-Bourbon, le 3 décembre 1758[[122]](#footnote-122).

On remarque dans cette pièce de la froideur dans les personnages, des scènes peu liées entre elles, des expressions incorrectes. Ces défauts sont couverts par une variété qui tiennent le spectateur en haleine, et l'empêchement de trop réfléchir sur ce qui pourrait le blesser[[123]](#footnote-123).

*Le Dépit Amoureux*, comédie en cinq actes et en vers, représentée à Paris sur le même théâtre, la même année.[[124]](#footnote-124)

Trop de complicité dans le nœud, et peu de vraisemblance dans le dénouement; mais une source de vrai comique, et des traits également ingénieux et plaisants.

*Les Précieuses Ridicules,* comédie en un acte et en prose, représentée sur le même théâtre, le 18 novembre 1659.

Cette pièce, quoique mal intriguée, est un des chef-d'œuvre de *Molière* ; on y trouve une critique fine et délicate des mœurs et des ridicules de son temps.

*Sganarelle[[125]](#footnote-125),* ou le *Cocu Imaginaire*, comédie en 3 actes et en vers représentée sur le même théâtre, le 28 mars 1660.[[126]](#footnote-126)

Tout, dans cette pièce, semble annoncer qu'elle est moins faite pour amuser les gens délicats que pour faire rire la multitude; mais une sorte d'intérêt né du sujet, et une plaisanterie gaie compensent ce qui s'y présentent de défectueux.

*Dom Garcie de Navarre,* ou le *Prince Jaloux*, comédie héroïque en cinq actes et en vers, représentée à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 4 février 1661.

Cette pièce imitée de l'Espagnol, n'eut aucun succès. Le fonds en est vicieux.

*L'école des Maris*, comédie en 3 actes et en vers, représente sur le même théâtre, le 24 juin 1661.

Cette pièce simple, claire, est féconde en incidents, qui développés avec art, amènent un des plus beaux dénouements qu'on ait vu sur le théâtre français.

*Les Fâcheux*, comédie-ballet, en 3 actes et en vers, représentée sur le même théâtre le 4 novembre de la même année.

Cette espèce de comédie est presque sans nœud, ni liaison dans les scènes; mais elle brille par la vérité des portraits, et par l'élégance toujours soutenue du style.

*L'École des Femmes*, comédie en cinq actes et en vers, représentée à Paris sur le même théâtre, le 28 décembre 1662.[[127]](#footnote-127)

Les ressorts cachés de cette pièce, produisent un mouvement brillant. Les caractères sont inimitables, et le jeu des personnages subalternes sont autant de coups de maître.

*La Critique de l'École des Femmes*, comédie en un acte et en prose, représentée sur le même théâtre le premier juin 1663.

Image fidèle d'une partie de la vie civile. Copie du langage et du caractère des conversations ordinaires des personnes du monde.

*L'impromptu de Versailles*, comédie en un acte et en prose, représentée sur le même théâtre, le 4 novembre de la même année.

Espèce de vengeance exercée par Molière contre Boursault\*: du comique.

*La Princesse d'Élide*, comédie-ballet (le premier acte et la première scène du second en vers, le reste en prose,) représentée sur le même théâtre le 9 novembre de la même année.[[128]](#footnote-128)

Cette pièce faite à la hâte, décèle la finesse dans le développement des sentiments du cœur, et l'art employé dans la peinture de l'amour-propre, et de la vanité des femmes.

Fêtes de Versailles, en 1664.

*Le Mariage Forcé*, comédie-ballet, en un acte et en prose, représentée sur le même théâtre le 15 novembre de la même année[[129]](#footnote-129).

*Dom Juan* ou le *Festin de Pierre*, comédie en 5 actes et en prose, représentée sur le même théâtre, le 15 février 1665.

Pièce imitée de l'Espagnol, et qu'on ne peut qualifier du nom de comédie.

*L'Amour médecin*, comédie en 3 actes et en prose, avec un prologue, représentée sur le même théâtre, le 22 septembre de la même année.

Ridicule jeté à pleines mains sur les médecins. Peu d'intrigue, et action peu soutenue.

*Le Misanthrope*, comédie en cinq actes et en vers, représentée à Paris, sur le même théâtre, le 4 juin 1666.

Chef d'œuvre de la comédie ancienne et moderne. L'intrigue n'est pas vive, mais les nuances sont fines.

*Le Médecin malgré lui*, comédie en 3 actes et en prose, représentée à Paris sur le même théâtre, le 6 août de la même année.

Petite pièce faite pour amuser, et qui a toujours été applaudie par le peuple.[[130]](#footnote-130)

*Mélicerte*, pastorale héroïque en vers, représentée à Saint-Germain en Laye, au moins de décembre de la même année, dans *le ballet des Muses*.

La scène du second acte entre Mirtil et Mélicerte, est remarquable par la délicatesse des sentiments, et par la simplicité de l'expression.

Fragment d'une pastorale comique, représentée dans la même ville et la même année, dans le ballet des Muses, à la suite de Mélicerte.

Ce fragment suffit pour faire admirer la fécondité et l'étendue du génie de Molière, qui savait se plier à tant de manières, et se prêter à tous les genres.

Le Sicilien, ou l'Amour peintre, comédie-ballet, en un acte et en prose, représentée sur le théâtre de Palais royal, le 10 juin 1667.

Petite comédie d'intrigue, dialogue fin, et peinture vive de l'amour.

*Le Tartuffe*, ou l'Imposteur, comédie en cinq actes et en vers, représentée à Paris sur le même théâtre, le 5 août 1667, et depuis, sans interruption, le 5 février 1669.

L'hypocrisie y est parfaitement dévoilée, les caractères en sont aussi variés que vrais, le dialogue également fin et naturel.

*Amphitrion*, comédie en trois actes et en vers, avec un prologue, représentée à Paris sur le même théâtre, le 13 juin 1668[[131]](#footnote-131).

Comédie imitée de Plaute et supérieure à son modèle: respecte moins les bienséances que le Tartuffe, et faire rire davantage.

*L'Avare*, comédie en cinq actes et en prose, représentée sur le même théâtre, le 9 septembre de la même année.

Autre imitation de Plaute. L'Avare est un peu outré; mais le vulgaire ne peut être ému que par des traits marqués fortement.

*Georges Dandin*, ou le Mari confondu, comédie en trois actes et en prose, représentée sur le même théâtre, le 9 novembre de la même année.

Pièce d'un comique plus propre à divertir qu'à instruire, quoiqu'il y ait plusieurs ridicules exposés fortement.

Fête de Versailles, an 1668.

*Monsieur de Pourceaugnac,* comédie-ballet, en trois actes et en prose, représentée sur le même théâtre, le 15 novembre de la même année.

Ton peu noble, mais du comique.[[132]](#footnote-132)

*Les Amants magnifiques*, comédie-ballet, en cinq actes et en prose, représentée à Saint-Germain en Laye, au moins de février 1670.

Comédie qui n'est pas sans beauté pour ceux qui savent se reporter aux lieux, aux temps et aux circonstances, dont ces sortes de divertissements tirent leur plus grand prix.

*Le Bourgeois gentilhomme*, comédie en cinq actes et en prose, représentée sur le théâtre du Palais royal, le 29 novembre de la même année.[[133]](#footnote-133)

Peinture fidèle du ridicule commun à tous les hommes, dans tous les états. De la gaîté et du comique.

*Les Fourberies de Scapin*, comédie en trois actes et en prose, représentée sur le même théâtre, le 24 mai 1671.

Dans le sac ridicule où Scapin s'enveloppe, je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope.

Quoique le comique qui caractérise cette pièce, soit d'un ordre inférieur, on ne peut s'empêcher cependant d'y applaudir.

*Psyché,* tragédie-ballet, en cinq actes et en vers, représentée sur le même théâtre, le 24 juillet de la même année.

Malgré l'irrégularité de la conduite de cette pièce, elle plaît par un grand nombre de traits, et sur-tout par le tour neuf et délicat de la déclaration de l'amour à Psyché

*Les Femmes savantes,* comédie en cinq actes et en vers, représentée sur le même théâtre, le 11 mars 1672.

Satyre ingénieuse du faux bel esprit et de l'érudition pédantesque. Les incidents n'en sont toujours pas bien combinés; mais le sujet quoique aride en lui-même, y est présenté sous une face très-comique.

*La Comtesse d'Escarbagnas*, comédie-ballet, en plusieurs actes et en prose, représentée sur le même théâtre, le 8 juillet de la même année.

Peinture simple des ridicules qui étaient alors répandus dans la province, d'où ils ont été bannis à mesure que le goût et la politesse s'y sont introduits.

Pastorale comique.

*Le Malade Imaginaire*, comédie-ballet, en trois actes en prose, avec un prologue, représentée sur le même théâtre, le 10 février 1673.

Comique d'un ordre inférieur; mais peinture vraie de la galanterie et du pédantisme des médecins.

Remerciement au roi.

La Gloire du Val-de-Grâce.

# Moliérana, ou Recueil d'aventures, Anecdotes, Bons Mots et Traits plaisants de pocquelin, de molière.

## 1, p. 33[[134]](#footnote-134)

1742, *Bolaeana*, p.35

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 3, p. 347, 344-345

Mademoiselle Poisson, fille du Ducroisy, comédien de la troupe de *Molière*, fait ainsi le portrait de l'auteur du Misanthrope et du Tartuffe.

« Il n'était (*Molière*) ni trop gras, ni trop maigre ; il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle ; il marchait gravement, avait l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique. A l'égard de son caractère, il était doux, complaisant, généreux. Il aimait fort à haranguer ; et quand il lisait ses pièces aux comédiens, il voulait[[135]](#footnote-135) qu'ils y amenassent leurs enfants, pour tirer des conjectures de leurs mouvements naturels. »

## 2, p. 34-35

### 1705, Grimarest, p. 12-15

Molière partit avec sa troupe, qui eut bien de l'applaudissement en passant à Lyon, en 1653, où il donna au public l'*Étourdi*, la première de ses Pièces, qui eut autant de succès qu'il en pouvait espérer. La Troupe passa en Languedoc, où Molière fut reçu très favorablement de Monsieur le Prince de Conti\*, qui eut la bonté de donner des appointements[[136]](#footnote-136) à ces Comédiens.

Molière s'acquit beaucoup de réputation dans cette Province, par les trois premières Pièces de sa façon qu'il fit paraître ; l'*Étourdi*, le *Dépit amoureux*, et les *Précieuses ridicules*. Ce qui engagea d'autant plus Monsieur le Prince de Conti\* à l'honorer de sa bienveillance, et de ses bienfaits: ce Prince lui confia la conduite des plaisirs et des spectacles qu'il donnait à la Province, pendant qu'il en tint les États. Et ayant remarqué en peu de temps toutes les bonnes qualités de Molière, son estime pour lui alla si loin, qu'il le voulut faire son Secrétaire. Mais il aimait l'indépendance, et il était si rempli du désir de faire valoir le talent qu'il se connaissait, qu'il pria Monsieur le Prince de Conti\* de le laisser continuer la Comédie ; et la place qu'il aurait remplie fut donnée à Monsieur de Simoni[[137]](#footnote-137). Ses amis le blâmèrent de n'avoir point accepté un emploi si avantageux. « Eh! Messieurs, » leur dit-il, « ne nous déplaçons jamais; je suis passable Auteur, si j'en crois la voix publique; je puis être un fort mauvais Secrétaire. Je divertis le Prince par les spectacles que je lui donne; je le rebuterai par un travail sérieux, et mal conduit. Et pensez-vous d'ailleurs, » ajouta-t-il, « qu'un Misanthrope comme moi, capricieux si vous voulez, soit propre auprès d'un Grand ? Je n'ai pas les sentiments assez flexibles pour la domesticité. Mais plus que tout cela, que deviendront ces pauvres gens que j'ai amenés de si loin ? Qui les conduira ? Il ont compté sur moi ; et je me reprocherais de les abandonner. » Cependant j'ai su que la Béjart, lui aurait fait le plus de peine à quitter ; et cette femme, qui avait tout pouvoir sur son esprit, l'empêcha de suivre Monsieur le Prince de Conti\*. De son côté, Molière était ravi de se voir le Chef d'une Troupe ; il se faisait un plaisir sensible de conduire sa petite République; il aimait à parler en public, il n'en perdait jamais l'occasion ; jusques-là que s'il mourait quelque Domestique de son Théâtre, ce lui était un sujet de haranguer pour le premier jour de Comédie. Tout cela lui aurait manqué chez Monsieur le Prince de Conti\*.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 326-327

On prétend que le Prince de Conti\* voulut prendre le jeune *Molière* pour son secrétaire, et que heureusement pour la gloire du théâtre français, *Molière* eut le courage de préférer son talent à un poste honorable. *Je suis*, dit-il, *un acteur passable, et je serais peut-être un fort mauvais secrétaire*. Si ce fait est vrai, il fait également honneur au prince et au comédien.

## 3, p. 35

### 1730, *\*\*\*\*Ana*, p. 18

Le Fameux Comte de Gram...... a fourni à Molière l'idée de son *Mariage forcé*. Ce Seigneur avait fort aimé à la Cour d'Angleterre Mademoiselle Ham........ Leurs amours même avaient fait du bruit, et il repassait en France sans avoir conclu avec elle. Les deux frères de la Demoiselle l'attrapèrent à Douvres dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'aperçurent, ils lui crièrent : *Comte de Gram....... Comte de Gram..... n'avez-vous rien oublié à Londres ? Pardonnez-moi*, répondit le Comte qui devinait leur intention, *j'ai oublié d'épouser votre sœur, et j'y retourne avec vous pour le faire.*

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 518

Le fameux comte de Grammont[[138]](#footnote-138) a fourni à *Molière* l'idée de son *Mariage forcé*. Ce seigneur, pendant son séjour à la cour d'Angleterre, avait aimé mademoiselle Hamilton. Leurs amours avaient même fait du bruit ; il repassait en France sans avoir rien conclu avec elle. Les deux frères de la demoiselle le joignirent à Douvres, dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'aperçurent, ils lui[[139]](#footnote-139) crièrent: Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres ? Pardonnez-moi, répondit le comte, qui devinait leur intention, j'ai oublié d'épouser votre sœur, et j'y retourne avec vous pour finir cette affaire.[[140]](#footnote-140)

## 4, p. 36

### 1705, Grimarest, p. 71-75

Les Mousquetaires, les Gardes-du-corps, les Gendarmes, et les Chevaux-légers entraient à la Comédie sans payer : et le Parterre en était toujours rempli: de sorte que les Comédiens pressèrent Molière d'obtenir de Sa Majesté un Ordre pour qu'aucune personne de sa Maison n'entrât à la Comédie sans payer. Le Roi le lui accorda. Mais ces Messieurs ne trouvèrent pas bon que les Comédiens leur fissent imposer une loi si dure ; et ils prirent pour un affront qu'ils eussent eu la hardiesse de le demander: les plus mutins s'ameutèrent; et ils résolurent de forcer l'entrée. Ils furent en troupe à la Comédie. Ils attaquent brusquement les Gens qui gardaient les portes. Le Portier se défendit pendant quelque temps ; mais enfin étant obligé de céder au nombre, il leur jeta son épée, se persuadant qu'étant désarmé, ils ne le tueraient pas: le pauvre homme se trompa. Ces furieux, outrés de la résistance qu'il avait faite, le percèrent de cent coups d'épée : et chacun d'eux en entrant lui donnait le sien. Ils cherchaient toute la Troupe pour lui faire éprouver le même traitement qu'aux gens qui avaient voulu soutenir la porte. Mais Béjart, qui était habillé en vieillard pour la pièce qu'on allait jouer, se présenta sur le Théâtre. « Eh! Messieurs, » leur dit-il, « épargnez du moins un pauvre Vieillard de soixante-quinze ans, qui n'a plus que quelques jours à vivre. » Le compliment de ce jeune Comédien, qui avait profité de son habillement pour parler à ces mutins, calma leur fureur. Molière leur parla aussi très-vivement sur l'ordre du Roi. De sorte que réfléchissant sur la faute qu'ils venaient de faire, ils se retirèrent. Le bruit, et les cris avaient causé une alarme terrible dans la Troupe ; les femmes croyaient être mortes : chacun cherchait à se sauver, surtout Hubert\* et sa femme, qui avaient fait un trou dans le mur du Palais Royal. Le mari voulut passer le premier ; mais parce que le trou n'était pas assez ouvert, il ne passa que la tête et les épaules ; jamais le reste ne put suivre. On avait beaux le tirer de dedans le Palais Royal, rien n'avançait ; et il criait comme un forcené par le mal qu'on lui faisait, et dans la peur qu'il avait que quelque Gendarme ne lui donnât un coup d'épée dans le derrière. Mais le tumulte s'étant apaisé, il en fut quitte pour la peur; et l'on agrandit le trou pour le retirer de la torture où il était.

Quand tout ce vacarme fut passé la Troupe tint conseil, pour prendre une résolution dans une occasion si périlleuse. « Vous ne m'avez point donné de repos, » dit Molière à l'Assemblée, « que je n'aie importuné le Roi pour avoir l'ordre, qui nous a mis tous à deux doigts de notre perte ; il est question présentement de voir ce que nous avons à faire. » Hubert\* voulait qu'on laissât toujours entrer la maison du Roi, tant il appréhendait une seconde rumeur. Plusieurs autres, qui ne craignaient pas moins que lui, furent de même avis. Mais Molière, qui était ferme dans ses résolutions, leur dit que puisque le Roi avait daigné leur accorder cet ordre, il fallait en pousser l'exécution jusques au bout, si Sa Majesté le jugeait à propos : et « je pars dans ce moment » leur dit-il, « pour l'en informer. » Ce dessein ne plut nullement à Hubert\*, qui tremblait encore.

Quand le Roi fut instruit de ce désordre, Sa Majesté ordonna aux Commandants des Corps qui l'avaient fait, de les faire mettre sous les armes le lendemain, pour connaître et faire punir les plus coupables, et pour leur réitérer ses défenses d'entrer à la Comédie sans payer. Molière, qui aimait fort la harangue[[141]](#footnote-141), fut en faire une à la tête des Gendarmes; et leur dit que ce n'était point pour eux, ni pour les autres personnes qui composaient la Maison du Roi, qu'il avait demandé à Sa Majesté un ordre pour les empêcher d'entrer à la Comédie : que la Troupe serait toujours ravie de les recevoir quand ils voudraient les honorer de leur présence. Mais qu'il y avait un nombre infini de malheureux qui tous les jours abusant de leur nom, et de la bandoulière[[142]](#footnote-142) de Messieurs les Gardes-du-Corps, venaient remplir le Parterre, et ôter injustement à la Troupe le gain qu'elle devait faire. Qu'il ne croyait pas que des Gentilshommes qui avaient l'honneur de servir le Roi dussent favoriser ces misérables contre les Comédiens de Sa Majesté. Que d'entrer à la Comédie sans payer n'était point une prérogative que des personnes de leur caractère dussent si fort ambitionner, jusqu'à répandre du sang pour se la conserver. Qu'il fallait laisser ce petit avantage aux Auteurs, et aux Personnes, qui n'ayant pas le moyen de dépenser quinze sols, ne voyaient le spectacle que par charité, s'il m'est permis, dit-il, de parler de la sorte. Ce discours fit tout l'effet que Molière s'était promis; et depuis ce temps-là la Maison du Roi n'est point entrée à la Comédie sans payer.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 509-511

Les mousquetaires, les gardes du corps, les gendarmes, les chevau-légers[[143]](#footnote-143) entraient à la comédie sans payer, et le parterre en était toujours rempli ; de sorte que *Molière*, pressé par les comédiens, obtint un ordre du roi pour qu'aucune personne de sa maison n'entrât sans pays. Ces messieurs, indignés, forcèrent la porte de la comédie, tuèrent les portiers, et cherchèrent la troupe entière pour lui faire éprouver le même traitement : mais Béjart, qui était habillé en vieillard pour la pièce qu'on allait jouer, se présenta sur le théâtre : *Eh, messieurs, leur dit-il, épargnez un pauvre vieillard de soixante-quinze ans, qui n'a plus que quelques jours à vivre*. Les paroles de ce jeune comédien, qui avait profité de son habillement pour parler à ces mutins, calmèrent leur fureur. Molière tint ferme, et l'ordre du roi fut depuis respecté.[[144]](#footnote-144)

## 5[[145]](#footnote-145), p. 37

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 3, p. 349

*Molière* était désigné pour remplir la première place vacante à l'académie française. La compagnie s'était arrangée au sujet de sa profession. *Molière* n'aurait plus joué que dans les rôles de haut comique : mais sa mort inattendue le priva d'une place bien méritée, et l'académie d'un sujet si propre à la bien remplir.

## 6[[146]](#footnote-146), p. 37-38

*Molière* se présenta un jour pour faire le lit du roi. Un autre valet de chambre, qui le devait faire avec lui, se retira brusquement, en disant qu'il ne le ferait point avec un comédien Bellocq[[147]](#footnote-147), autre valet de chambre, homme de beaucoup d'esprit, et qui faisait de très-jolis vers, s'approcha dans le moment, et dit : « *Monsieur de Molière, voulez-vous que j'aie l'honneur de faire le lit du roi avec vous?*» Cette aventure vint aux oreilles du roi, qui fut très-mécontent qu'on eût témoigné du mépris à *Molière*.

## 7[[148]](#footnote-148), p. 38

### 1705, Grimarest, p. 40-42

C'était une question souvent agitée dans les conversations, savoir si Molière a maltraité les Médecins par humeur, ou par ressentiment. Voici la solution de ce problème. Il logeait chez un Médecin, dont la femme, qui était extrêmement avare, dit plusieurs fois à la Molière\* qu'elle voulait augmenter le loyer de la portion de maison qu'elle occupait. Celle-ci qui croyait encore trop honorer la femme du Médecin de loger chez elle, ne daigna seulement pas l'écouter: de sorte que son appartement fut loué à la Du-Parc\*; et en donna congé à la Molière\*. C'en fut assez pour former de la dissension entre ces trois femmes. La Du-Parc\*, pour se mettre bien avec sa nouvelle Hôtesse, lui donna un billet de Comédie: celle-ci s'en servit avec joie parce qu'il ne lui coûtait rien pour voir le spectacle. Elle n'y fut pas plutôt, que la Molière\* envoya deux Gardes pour la faire sortir de l'Amphithéâtre ; et se donna le plaisir d'aller lui dire elle-même, que puisqu'elle la chassait de sa maison, elle pouvait bien à son tour la faire sortir d'un lieu, où elle était la maîtresse. La femme du Médecin, plus avare que susceptible de honte, aima mieux se retirer que de payer sa place. Un traitement si offensant causa de la rumeur: les maris prirent parti trop vivement: de sorte que Molière, qui était très-facile à entraîner par les personnes qui le touchaient, irrité contre le Médecin, pour se venger de lui, fit en cinq jours de temps la Comédie de l'*Amour Médecin*, dont il fit un divertissement pour le Roi le 15 de septembre 1665, et qu'il représenta à Paris le 22 du même mois.

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 1, p. 62-63

*L'Amour médecin* est le premier ouvrage où *Molière* ait attaqué les médecins. Il logeait chez un médecin, dont la femme extrêmement avare, dit à madame de *Molière* qu'elle voulait augmenter le loyer de la portion de maison qu'elle occupait. Celle-ci ne daigna pas seulement l'écouter, et son appartement fut loué à un autre. *Molière* épousa, en cette occasion, la passion de sa femme y attaqua le médecin. Depuis ce temps-là il n'a cessé de verser le ridicule sur la médecine. Il définissait un médecin, *un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient tué.*

## 8*[[149]](#footnote-149)*,p. 39-40

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 1, p. 533

Il y a une anecdote assez plaisante au sujet de la chanson

Qu'ils sont doux,

Bouteille, ma mie, etc[[150]](#footnote-150).

que chante Sganarelle dans le *Médecin malgré lui*. M. Rose[[151]](#footnote-151), de l'académie française, et secrétaire du cabinet, fit des paroles latines sur cet air, d'abord pour se divertir, et ensuite pour faire une petite pièce à *Molière*, à qui il reprocha, chez le *Duc* de Montausier\*, d'être plagiaire ; ce qui donna lieu à une vive et plaisante dispute. M. Rose soutint toujours, en chantant les paroles latines, que *Molière* les avait traduites en français, d'une épigramme latine, imitée de l'anthologie. Voici ces paroles :

Quam dulces

Amphora amoena !

Quam dulces

Sunt tuae voces !

Dum fundis merum in calices,

Utinam esses plena !

Ah ! Ah ! Cara mea lagena,

Vacua cur jaces ?

## 9, p.41

### 1705, Grimarest, p. 104-106

Après que Molière eut repris avec succès son *Avare* au mois de Janvier 1668, comme je l'ai déjà dit, il projeta de donner son *George Dandin*. Mais un de ses amis lui fit entendre qu'il y avait dans le monde un Dandin, qui pourrait se reconnaître dans sa pièce, et qui était en état par sa famille non-seulement de la décrier, mais encore de le faire repentir d'y avoir travaillé. -« Vous avez raison, » dit Molière à son ami ; « mais je sais un sûr moyen de me concilier l'homme dont vous me parlez ; j'irai lui lire ma pièce ». Au spectacle, où il était assidu, Molière lui demanda une de ses heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en question se trouva si fort honoré de ce compliment, que toutes affaires cessantes, il donna parole pour le lendemain ; et il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette pièce. « Molière », disait-il à tout le monde, « me lis ce soir une Comédie: voulez-vous en être ? » Molière trouva une nombreuse assemblée, et son homme qui présidait. La pièce fut trouvée excellente ; et lorsqu'elle fut jouée, personne ne la faisait mieux valoir que celui dont je viens de parler, et qui pourtant aurait pu s'en fâcher, une partie des Scènes que Molière avait traitées dans sa pièce, étant arrivées à cette personne. Ce secret de faire passer sur le théâtre un caractère à son original, a été trouvé si bon, que plusieurs Auteurs l'ont mis en usage depuis avec succès. Le *George Dandin* fut donc bien reçu à la Cour au mois de Juillet 1668, et à Paris au mois de Novembre suivant.

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 1, p. 408

Lorsque *Molière* se préparait à donner son *Georges Dandin*, un des ses amis lui fit entendre qu'il y avait dans le monde un Dandin qui pourrait se reconnaître dans la pièce, et qui était en état, par sa famille, non seulement de le décrier, mais encore de le desservir dans le monde. Vous avez raison, dit *Molière* à son ami ; mais je sais un moyen sûr de me concilier l'homme dont vous me parlez ; j'irai lui dire ma pièce. Au spectacle où il était assidu, *Molière* lui demanda une de ses heures perdues pour lui faire la lecture. L'homme en question se trouva si honoré de ce compliment, que, toutes affaires cessantes, il donna parole pour le lendemain ; et il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette pièce. *Molière*, disait-il à tout le monde, me lit ce soir une comédie ; voulez-vous en être ? *Molière* trouva de nombreuse assemblée, et mon homme qui présidait. La pièce fut jouée, personne ne la faisait mieux valoir que celui qui aurait pu s'en fâcher, une partie des scènes que *Molière* avait traitées dans sa pièce, lui étant arrivées. Ce secret de faire passer sur le théâtre des traits un peu hardis, a été trouvé si bon que plusieurs acteurs l'ont mis en usage depuis avec succès.[[152]](#footnote-152)

## 10, p. 41

Dans une préface que les Anglais ont mise à la tête d'une traduction de *Molière*, ils comparent les ouvrages de ce grand comique à un gibet. Le vice, dit-on, et le ridicule y ont été exécutés, et y demeurent exposés comme sur le grand chemin, pour servir d'exemple.[[153]](#footnote-153)

## 11, p. 42

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 1, p. 284

Lorsque *Molière* fait dire à Chrisalde, dans *L'École des femmes*, acte premier, scène première :

Je suis un paysan qu'on appelle gros Pierre,

Qui n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,

Y fit, tout à l'entour, faire un fossé bourbeux,

Et de monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.[[154]](#footnote-154)

Il eut en vue Thomas *Corneille*, qui, après avoir porté long-temps le nom de *Corneille* le jeune, se fit appeler dans la suite *Corneille de l'Isle.[[155]](#footnote-155)*

## 12, p. 43-44

### 1705, Grimarest, p. 141-144

Le *Bourgeois Gentilhomme* fut joué pour la première fois à Chambord au mois d’Octobre 1670. Jamais pièce n’a été plus malheureusement reçue que celle là ; et aucune de celles de Molière ne lui a donné tant de déplaisir. Le Roi ne lui en dit pas un mot à son souper : et tous les Courtisans la mettaient en morceaux. « Molière nous prend assurément pour des Grues de croire nous divertir avec de telles pauvretés, » disait Mr le Duc de \*\*\* « Qu’est-ce qu’il veut dire avec son halaba, balachou[[156]](#footnote-156) ? » ajoutait Mr le Duc de \*\*\* ; « le pauvre homme extravague[[157]](#footnote-157) : il est épuisé ; si quelque autre Auteur ne prend le théâtre, il va tomber : cet homme là donne dans la farce Italienne. » Il se passa cinq jours avant que l’on représentât cette pièce pour la seconde fois ; et pendant ces cinq jours, Molière tout mortifié, se tint caché dans sa chambre. Il appréhendait le mauvais compliment du Courtisan prévenu. Il envoyait seulement Baron\* à la découverte, qui lui rapportait toujours de mauvaises nouvelles. Toute la Cour était révoltée.

Cependant on joua cette pièce pour la seconde fois. Après la représentation, le Roi, qui n’avait point encore porté son jugement eut la bonté de dire à Molière : « Je ne vous ai point parlé de votre pièce à la première représentation parce que j’ai appréhendé d’être séduit par la manière dont elle avait été représentée : mais en vérité, Molière, vous n’avez encore rien fait qui m’ait plus diverti, et votre pièce est excellente. » Molière reprit haleine au jugement de Sa Majesté ; et aussitôt il fut accablé de louanges par les Courtisans, qui tous d’une voix répétaient tant bien que mal ce que le Roi venait de dire à l’avantage de cette pièce. « Cet homme là est inimitable, » disait le même Mr le Duc de … ; « il y a un *vis comica[[158]](#footnote-158)*, dans tout ce qu’il fait, que les anciens n’ont pas aussi heureusement rencontré que lui. » Quel malheur pour ces Messieurs que Sa Majesté n’eût point dit son sentiment la première fois ! Il n’auraient pas été à la peine de se rétracter, et de s’avouer faibles connaisseurs en ouvrages. Je pourrais rappeler ici qu’ils avaient été auparavant surpris par le Sonnet du *Misanthrope*: à la première lecture ils en furent saisis ; ils le trouvèrent admirable ; ce ne furent que exclamations. Et peu s’en fallut qu’ils ne trouvassent fort mauvais que le Misanthrope fît voir que ce sonnet était détestable.

En effet y a-t-il rien de plus beau que le premier Acte du *Bourgeois Gentilhomme* ? Il devait du moins frapper ceux qui jugent avec équité par les connaissances les plus communes. Et Molière avoir bien raison d’être mortifié de l’avoir travaillé avec tant de soin pour être payé de sa peine par un mépris assommant. Et si j’ose me prévaloir d’une occasion si peu considérable par rapport au Roi, on ne peut trop admirer son heureux discernement, qui n’a jamais manqué la justesse dans les petites occasions, comme dans les grands événements.

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 1, p. 155

*Le Bourgeois gentilhomme* fut joué la première fois à Chambord. Le roi n'en dit pas un mot, et tous les courtisans en parlèrent avec le dernier mépris. Le déchaînement était si grand, que *Molière* n'osait se montrer. Il envoyait Baron à la découverte, qui lui rapportait toujours de mauvaises nouvelles. Au bout de cinq à six jours, on joua cette pièce pour la seconde fois. Après la représentation, le roi, qui n'avait pas encore porté son jugement, dit à *Molière* : « Je ne vous ai point parlé de votre pièce à la première représentation parce que j'ai appréhendé d'être séduit par la manière dont elle a été représentée; mais, en vérité, *Molière*, vous n'avez encore rien fait qui m'ait mieux diverti; et votre pièce est excellente. » Aussitôt l'auteur fut accablé de louanges par les courtisans, qui répétaient, tant bien que mal, ce que le roi venait de dire à l'avantage de cette pièce.[[159]](#footnote-159)

## 13, p. 44

### 1693, *Ménagiana*, p. 278 (reprise en 1715 : tome 1, p. 251-252 ; tome 2, p. 65)

J'étais à la première représentation des *Précieuses ridicules* de Molière au Petit-Bourbon\*. Mademoiselle de Rambouillet y était, Madame de Grignan[[160]](#footnote-160), tout le cabinet de l'Hôtel de Rambouillet\*, M. Chapelain\* et plusieurs autres de ma connaissance. La pièce fut jouée avec un applaudissement général, et j'en fus si satisfait en mon particulier, que je vis dès lors l'effet qu'elle allait produire. Au sortir de La Comédie, prenant M. Chapelain\* par la main : Monsieur, lui dis-je, nous approuvions vous et moi toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens: mais croyez-moi, pour me servir de ce que saint Remy dit à Clovis ; il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. Cela arriva comme je l'avais prédit; et l'on revint du galimatias et style forcé dès cette première représentation.

### 1705, Grimarest, p. 19-20

Les *Précieuses ridicules* jouées pendant quatre mois de suite. Mr Ménage\*, qui était à la première représentation de cette Pièce, en jugea favorablement. « Elle fut jouée, » dit-t-il, « avec un applaudissement général, et j'en fus si satisfait en mon particulier que je vis dès lors l'effet qu'elle allait produire. Monsieur, dis-je à Mr Chapelain\* en sortant de la Comédie, nous approuvions vous et moi toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement, et avec tant de bon sens: mais croyez-moi, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. Cela arriva, comme je l'avais prédit, et dès cette première représentation l'on revint du galimatias, et du style forcé. »

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 2, p. 95

J'étais à la première représentation des *Précieuses Ridicules* de *Molière*, dit Ménage, et tout l'hôtel de Rambouillet s'y trouva. La pièce fut jouée avec un applaudissement général. Au sortir de la comédie, prenant M. Chapelain par la main: monsieur, lui dis-je, nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être jouées si finement, et avec tant de bon sens; mais, croyez-moi, pour me servir de ce que Saint Remi dit à Clovis : *Il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé.*

## 14, p. 44-45

### 1705, Grimarest, p. 20

Un jour, que l'on représentait cette Pièce, un Vieillard s'écria du milieu du Parterre: *Courage, courage, Molière, voilà la bonne Comédie*. Ce qui fait bien connaître que le Théâtre comique était alors bien négligé; et que l'on était fatigué de mauvais Ouvrages avant Molière, comme nous l'avons été après l'avoir perdu.

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 2, p. 95

Un jour que l'on représentait cette pièce, un vieillard s'écria du milieu du parterre : *Courage, courage, Molière! Voilà la bonne comédie* (I).[[161]](#footnote-161)

(I) On n'aura pas la satisfaction aujourd'hui d'adresser à nos comiques le même éloge. Depuis le fameux drame de Pinto[[162]](#footnote-162), jusqu'à *l'Abbé de l'Epée*, la comédie n'est plus qu'une suite de scènes décousues, sans intérêt, et sans situations comiques. Le citoyen Bouilli, dans son *Abbé de l'Epée[[163]](#footnote-163)* ! Qui a fait courir tout Paris, semble avoir pris à tâche d'outrager le bon sens, et les premières règles de la comédie. Cette pasquinade[[164]](#footnote-164) faite pour révolter les bons esprits, n'est qu'un tissu d'invraisemblances, et d'invocations à l'éternel et à la providence; le citoyen Bouilly a oublié une invocation, c'est celle au sens commun.

Quant au drame de Pinto, on peut lui appliquer ce vers de Virgile.

*Monstrum, horrendum, informe, ingens cuilumen ademptum.*[[165]](#footnote-165)

## 15

### 1705, Grimarest, p. 168-169

Cet Auteur avait traduit presque tout Lucrèce\*; et il aurait achevé ce travail, sans un malheur qui arriva à son ouvrage. Un de ses domestiques, à qui il avait ordonné de mettre sa perruque sous le papier, prit un cahier de sa traduction pour faire des papillotes. Molière n'était pas heureux en domestiques, les siens étaient sujets aux étourderies, ou celle-ci doit être encore imputée à celui qui le chaussait à l'envers. Molière, qui était facile à s'indigner, fut si piqué de la destinée de son cahier de traduction, que dans la colère, il jeta sur le champ le reste au feu. À mesure qu'il y avait travaillé il avait lu son ouvrage à Mr Rohault\* qui en avait été très satisfait, comme il l'a témoigné à plusieurs personnes. Pour donner plus de goût à sa traduction, Molière avait rendu en Prose toutes les matières Philosophiques ; et il avait mis en vers ces belles descriptions de Lucrèce\*.

### 1801, *Moliérana*, p. 45-46

*Molière* avait commencé à traduire Lucrèce dans sa jeunesse, et il aurait achevé cet ouvrage sans un malheur qui lui arriva. Un de ses domestiques prit un cahier de cette traduction pour faire des papillotes : *Molière* qui était facile à irriter, fut si fâché de ce contre-temps, que dans sa colère il jeta le reste au feu. Pour mettre plus d'agrément dans cette traduction, il avait rendu en prose tous les raisonnements philosophiques, et avait mis en vers les belles descriptions qui se trouvent dans le poème de Lucrèce.

## 16

### 1724, *Carpenteriana*, p.223-224

Les yeux du vulgaire voient quelquefois, ce que les yeux les plus savants n'aperçoivent pas. On dit que Malherbe\* avait chez lui une vieille servante, de qui il consultait l'oreille. On en dit autant de Molière. Chacun sait l'estime que faisait Apelles[[166]](#footnote-166), du jugement du Peuple, en exposant ses plus beaux Ouvrages à sa censure, et en suivant plusieurs fois son avis. Annibal Carache[[167]](#footnote-167) racontait souvent, qu'il avait appris à juger de deux tableaux du Martyre de S. André, que l'Albane[[168]](#footnote-168) et le Dominiquain[[169]](#footnote-169) avaient fait en concurrence l'un de l'autre, d'une petite vieille qui s'arrêta fort longtemps à raisonner, en soupirant avec une petite fille devant le tableau du Dominiquain, et qui ensuite passa devant celui de l'Albane, sans rien dire. Les Ouvrages excellents sont ceux qui frappent directement la Nature.

### 1801, *Moliérana*, p. 46-47

*Molière* lisait ses comédies à une vieille servante nommée *Laforest* ; et lorsque les endroits plaisants ne l'avaient point frappée, il les corrigeait, parce qu'il avait éprouvé plusieurs fois que ces endroits ne réussissaient point. Un jour *Molière*, pour éprouver le goût de cette servante, lui lut quelques scènes d'une comédie de Brécour\*, comédie qu'il disait être de lui : la servante ne prit point le change ; et après avoir entendu quelques pages, elle soutint que son maître n'avait pas fait cette pièce.[[170]](#footnote-170)

## 17, p. 47-48[[171]](#footnote-171)

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 3, p. 347

Perrault dit, dans ses *hommes illustres[[172]](#footnote-172)*, que le père de *Molière*, fâché du parti que son fils avait pris d'aller dans les provinces jouer la comédie, le fit solliciter inutilement par tout ce qu'il avait d'amis, de quitter cette pensée. Enfin, il lui envoya le maître chez qui il l'avait mis en pension pendant les premières années de ses études, espérant que par l'autorité que son maître avait eue sur lui pendant ce temps là, il pourrait le ramener à son devoir ; mais bien loin que ce bonhomme lui persuadât de quitter sa profession, le jeune *Molière* lui persuada de l'embrasser lui-même, et d'être le docteur de la comédie ; lui ayant représenté que le peu de latin qu'il savait le rendrait capable d'en bien faire le personnage, et que la vie qu'ils mèneraient serait bien plus agréable que celle d'un homme qui tient des pensionnaires.[[173]](#footnote-173)

## 18, p. 18[[174]](#footnote-174)

### 1715, *Ménagiana*, tome 4, p. 173-174

On avait fait à Madrid une Comédie sur l'Alcade[[175]](#footnote-175). Il eut le crédit de la faire défendre. Néanmoins les Comédiens eurent assez d'accès auprès du Roi pour la faire réhabiliter. Celui qui fit l'annonce la veille que cette Pièce devait être représentée, dit au Parterre : Messieurs, le juge, (c'était le nom de la Pièce) a souffert quelques difficultés. L'Alcade[[176]](#footnote-176) ne voulait pas qu'on le jouât, mais enfin sa Majesté consent qu'on le représente. On a dit à peu près la même chose lors qu'on voulut défendre le *Tartuffe* de Molière.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 3, p. 347

La première représentation du *Tartuffe* fit un bruit étonnant dans Paris. Les dévotes jetèrent les hauts cris, et le parlement défendit de jouer cette comédie. On était assemblé pour la seconde représentation, lorsque la défense arriva. « Messieurs, dit *Molière*, en s'adressant à l'assemblée, nous comptions aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le *Tartuffe*, mais M. le Président ne veut pas qu'on le joue ».[[177]](#footnote-177)

## 19

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 2, p. 209

Ce même mot fut tourné d'une manière un peu différente, mais non moins satirique, par des comédiens de province. Ils étaient dans une ville dont l'évêque était mort depuis peu : le successeur, moins favorable au spectacle, donna ordre que les comédiens partissent avant son arrivée. Ils jouèrent la veille ; et comme s'ils eussent dû jouer le lendemain, celui qui annonça dit : *Messieurs, vous aurez demain le Tartuffe.*

## 20, p. 49-50

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 2, p. 208

Huit jours après que le *Tartuffe* eut été défendu, on représenta à la cour une pièce intitulée *Scaramouche hermite[[178]](#footnote-178)*. Le Roi, en sortant, dit au grand Condé : Je voudrais bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de *Molière*, ne disent rien de Scaramouche ? À quoi le prince répondit : la raison de cela est, que la comédie de *Scaramouche* joue le ciel et la religion, dont ces messieurs-là ne se soucient point ; mais celle de *Molière* les joue eux-mêmes, ce qu'ils ne peuvent souffrir.

## 21, p. 50

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 2, p. 202

Lorsque Molière fit jouer son Tartuffe, on lui demanda de quoi il s'avisait de faire des sermons. Pourquoi sera-t-il permis au Père Maimbourg*[[179]](#footnote-179)*, répondit-il, de faire des comédies en chaire, et qu'il me sera défendu de faire des sermons sur le théâtre ?

## 22

### 1705, Grimarest, p. 109-110

Un jour qu'on représentait cette pièce, Champmêlé, qui n'était point encore alors dans la Troupe, fut voir Molière dans sa loge, qui était proche du théâtre. Comme ils en étaient aux compliments, Molière s'écria: *Ah Chien, ah bourreau !* et se frappait la tête comme un possédé: Champmêlé crut qu'il tombait de quelque mal, et il était fort embarrassé. Mais Molière, qui s'aperçut de son étonnement, lui dit : « Ne soyez pas surpris de mon emportement. Je viens d'entendre un Acteur déclamer faussement et pitoyablement quatre vers de ma pièce, et je ne saurais voir maltraiter mes enfants de cette force là, sans souffrir comme un damné. »

### 1801, *Moliérana*, p. 50-51

Un jour qu'on représentait le *Tartuffe*, Champ-mêlé[[180]](#footnote-180) qui n'était point alors dans la troupe, alla voir *Molière* dans sa loge qui était près du théâtre. Comme ils en étaient aux compliments, *Molière* s'écriait : *ah, chien ! ah, bourreau !* et se frappait la tête comme possédé. Champmêlé crut qu'il tombait de quelque mal, et il était fort embarrassé. Mais *Molière* qui s'aperçut de son étonnement, lui dit : *ne soyez pas surpris de mon emportement ; je viens d'entendre un acteur déclamer faussement et pitoyablement quatre vers de ma pièce ; et je ne saurais voir maltraiter mes enfants de cette force-là, sans souffrir comme un damné.[[181]](#footnote-181)*

## 23[[182]](#footnote-182), p. 51[[183]](#footnote-183)

*Molière* revenait d'Auteuil avec Charpentier[[184]](#footnote-184), fameux compositeur de musique, il donna l'aumône à un pauvre, qui, un instant après, fit arrêter le carrosse, et lui dit : *Monsieur, vous n'avez pas eu dessein de me donner une pièce d'or ? Où la vertu va-t-elle se nicher !* s'écria *Molière*, après un moment de réflexion : *tiens, mon ami, en voilà une autre*.

## 24, p. 52

Le *Trissotin[[185]](#footnote-185)* de la comédie des *Femmes Savantes*, est l'abbé *Cotin*. Jusques-là que *Molière* fit acheter un de ses habits pour le faire porter à celui qui faisait ce personnage dans sa pièce. La scène où *Vadins[[186]](#footnote-186)* se brouille avec *Trissotin[[187]](#footnote-187)*, parce qu'il critique le sonnet sur la fièvre[[188]](#footnote-188), qu'il ne sait pas être de *Trissotin*, s'est passée véritablement chez un particulier de la connaissance de Despréaux et Molière. Ce fut Despréaux qui la donna à notre comique.[[189]](#footnote-189)

## 25[[190]](#footnote-190), p. 52-53[[191]](#footnote-191)

1715, *Ménagiana*, tome 3, p. 23-24

1775, Anecdotes dramatiques, tome 1, p. 356

*Molière* joua d'abord *Cotin*, sous le nom de *Tricotin*, que plus malicieusement, sous prétexte de mieux déguiser, il changea depuis en *Trissotin*, équivalant à trois fois sot. Jamais homme, excepté *Montmaur\**, n'a été tant turlupiné que le pauvre *Cotin* ; on fit en 1682, peu de temps après sa mort, ces quatre vers :

Savez-vous en quoi Cotin

Diffère de Trissotin ?

Cotin a fini ses jours,

Trissotin vivra toujours.

## 26[[192]](#footnote-192), p.53

### 1724, Carpentariana, p. 46

Molière disait, *que le mépris était une pilule qu'on pouvait bien avaler, mais qu'on ne pouvait guère la mâcher, sans faire la grimace*.

### 1801, *Moliérana*, p. 53

*Molière* disait que « le mépris était une pilule qu'on pouvait bien avaler ; mais qu'on ne pouvait guère la mâcher, sans faire la grimace ».

## 27[[193]](#footnote-193), p. 53

On voit aujourd'hui des auteurs qui, parce qu'ils sont jeunes, voudraient nous faire croire que *Molière* a vieilli. *La chose est risible*, dit un bel esprit, *mais il manque des rieurs*.

## 28

### 1742, Bolaeana, p. 60

Molière était fort ami du célèbre Avocat Fourcroi, homme très redoutable par la capacité et la grande étendue de ses poumons. Ils eurent une dispute à table en présence de Monsieur Despréaux\*; Molière se tourna du côté du Satirique, et lui dit : Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre une gueule comme cela ?

### 1801, *Moliérana*, p. 53-54[[194]](#footnote-194)

*Molière* était fort ami du célèbre avocat Fourcroy,[[195]](#footnote-195) homme redoutable par la capacité et par la grande étendue de ses poumons. Ils curent une dispute à table, en présence de Despréaux. Molière se tourna du côté du satyrique, et dit : *Quest-ce[[196]](#footnote-196) que la raison, avec un filet de voix, contre une gueule comme celle-là.[[197]](#footnote-197)*

## 29

### 1705, Grimarest, p. 82-89

Ainsi quand Chapelle\* voulait se réjouir à Auteuil, il y menait des Convives pour lui tenir tête; et il n'y avait personne qui ne se fît plaisir de le suivre. Connaître Molière était un mérite que l'on cherchait à se donner avec empressement : d'ailleurs Mr de Chapelle\* soutenait sa table avec honneur. Il fit un jour partie avec Mrs de J..., de N..., et de L...\*[[198]](#footnote-198), pour aller se réjouir à Auteuil avec leur ami. « Nous venons souper avec vous, » dirent-ils à Molière. « ― J'en aurais », dit-il, « plus de plaisir si je pouvais vous tenir compagnie ; mais ma santé ne me le permettant pas, je laisse à Mr de Chapelle\* le soin de vous régaler du mieux qu'il pourra. » Ils aimaient trop Molière pour le contraindre ; mais ils lui demandèrent du moins Baron\*. « ― Messieurs, » leur répondit Molière, « je vous vois en humeur de vous divertir toute la nuit; le moyen que cet enfant puisse tenir ? Il en serait incommodé, je vous prie de le laisser. ― Oh parbleu, » dit Mr de L..., « la fête ne serait pas bonne sans lui, et vous nous le donnerez. » Il salut l'abandonner : et Molière prit son lait devant eux, et s'alla coucher.

Les Convives se mirent à table : les commencements du repas furent froids : c'est l'ordinaire entre gens qui savent ménager le plaisir ; et ces Messieurs excellaient dans cette étude. Mais le vin eut bien tôt réveillé Chapelle\*, et le tourna du côté de la mauvaise humeur. « Parbleu, » dit-il, « je suis un grand fou de venir m'enivrer ici tous les jours, pour faire honneur à Molière ; je suis bien las de ce train-là : et ce qui me fâche c'est qu'il croit que j'y suis obligé. » La Troupe presque toute ivre approuva les plaintes de Chapelle\*. On continue de boire, et insensiblement on changea de discours. A force de raisonner sur les choses qui font ordinairement la matière de semblables repas entre gens de cette espèce, on tomba sur la morale vers les trois heures du matin. « Que notre vie est peu de chose! » dit Chapelle\*. « Qu'elle est remplie de traverses ! Nous sommes à l'affût pendant trente ou quarante années pour jouir d'un moment de plaisir, que nous ne trouvons jamais ! Notre jeunesse est harcelée par de maudits parents, qui veulent que nous nous mettions un fatras de fariboles dans la tête. Je me soucie, morbleu bien, » ajouta-t-il, « que la terre tourne, ou le soleil, que ce fou de Des-cartes ait raison, ou cet extravagant d'Aristote. J'avais pourtant un enragé Précepteur qui me rebattait toujours ces fadaises-là, et qui me faisait sans cesse retomber sur son Épicure. Encore passe pour ce Philosophe-là, c'était celui qui avait le plus de raison. Nous ne sommes pas débarrassez de ces fous-là, qu'on nous étourdit les oreilles d'un établissement. Toutes ces femmes, » dit-il encore, en haussant la voix, « sont des animaux qui sont ennemis jurés de notre repos. Oui morbleu, chagrins, injustice, malheurs de tous côtés dans cette vie-ci! ― Tu as parbleu raison, mon cher ami, » répondit J. en l'embrassant ; «  sans ce plaisir-ci que ferions nous ? La vie est un pauvre partage ; quittons-la, de peur que l'on ne sépare d'aussi bons amis que nous le sommes ; allons nous noyer de compagnie ; la rivière est à notre portée. ― Cela est vrai, » dit N..., « nous ne pouvons jamais mieux prendre notre temps pour mourir bons amis, et dans la joie ; et notre mort fera du bruit. » Ainsi ce glorieux dessein fut approuvé tout d'une voix. Ces Ivrognes se lèvent, et vont gaiement à la rivière. Baron\* courut avertir du monde, et éveiller Molière, qui fut effrayé de cet extravagant projet, parce qu'il connaissait le vin de ses amis. Pendant qu'il se levait, la Troupe avait gagné la rivière ; et ils s'étaient déjà saisis d'un petit bateau, pour prendre le large, afin de se noyer en plus grande eau. Des Domestiques, et des gens du lieu furent promptement à ces débauchés, qui étaient déjà dans l'eau, et les repêchèrent. Indignés du secours qu'on venait de leur donner ils mirent l'épée à la main, courent sur leurs ennemis, les poursuivent jusques dans Auteuil, et les voulaient tuer. Ces pauvres gens se sauvent la plupart chez Molière, qui voyant ce vacarme dit à ces furieux : « Qu'est-ce que c'est donc, Messieurs, que ces coquins-là vous ont fait ? ― Comment ventrebleu, » dit J..., qui était le plus opiniâtré à se noyer, « ces malheureux nous empêcheront de nous noyer ? Écoute, mon cher Molière, tu as de l'esprit, vois[[199]](#footnote-199) si nous avons tort. Fatigués des peines de ce monde-ci, nous avons fait dessein de passer en l'autre pour être mieux: la rivière nous a paru le plus court chemin pour nous y rendre ; ces marauds nous l'ont bouché. Pouvons-nous faire moins que de les en punir ? ― Comment ! Vous avez raison, » répondit Molière. « Sortez d'ici, coquins, que je ne vous assomme, » dit-il à ces pauvres gens, paraissant en colère. « Je vous trouve bien hardis de vous opposer à de si belles actions. » Ils se retirèrent marqués de quelques coups d'épée. « Comment ! Messieurs, » poursuit Molière aux débauchés, « que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part ? Quoi, vous voulez vous noyer sans moi ? Je vous croyais plus de mes amis. ― Il a parbleu raison, » dit Chapelle\*, « voilà une injustice que nous lui faisions. Viens[[200]](#footnote-200) donc te noyer avec nous. ― Oh ! Doucement, » répondit Molière ; « ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal à propos: c'est la dernière action de notre vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On serait assez malin pour lui donner un mauvais jour, si nous nous noyons à l'heure qu'il est : on dirait à coup sûr que nous l'aurions fait la nuit, comme des désespérés, ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d'honneur, et qui réponde à notre conduite. Demain sur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun et devant tout le monde nous irons nous jeter la tête devant dans la rivière. ― J'approuve fort ses raisons, » dit N..., « et il n'y a pas le petit mot à dire. ― Morbleu j'enrage, » dit L..., « Molière a toujours cent fois plus d'esprit que nous. Voilà qui est fait, remettons la partie à demain; et allons nous coucher, car je m'endors. » Sans la présence d'esprit de Molière il serait infailliblement arrivé du malheur, tant ces Messieurs étaient ivres, et animés contre ceux qui les avaient empêchés de se noyer. Mais rien ne le désolait plus, que d'avoir affaire à de pareilles gens, et c'était cela qui bien souvent le dégoûtait de Chapelle\*; cependant leur ancienne amitié prenait toujours le dessus.

### 1801, *Moliérana*, p. 54-59[[201]](#footnote-201)

Sur la fin de ses jours, *Molière* ne vivait que de lait ; mais lorsqu'il allait à sa maison d'Auteuil, il engageait Chapelle à faire les honneurs de sa table, et lui laissait le choix des convives. *Molière* s'étant couché un jour de bonne heure, laissa ses amis à table. La conversation tomba insensiblement, vers les trois heures du matin. Que notre vie est peu de chose, dit Chapelle ! qu'elle est remplie de traverses ! nous sommes à l'affût pendant trente ou quarante ans, pour jouir d'un moment de plaisir que nous ne trouvons jamais. Notre jeunesse est harcelée par de maudits parents qui veulent que nous nous mettions un tas de fariboles dans la tête. Je me soucie morbleu bien que la terre ou le soleil tourne ! que ce fou de Descartes ait raison, ou cet extravagant Aristote ! J'avais pourtant un enragé précepteur qui me rebattait toujours de ces fadaises là, et qui me faisait retomber sans cesse sur son Épicure ; encore passe pour ce philosophe là, c'était lui qui avait le plus de raison. Nous ne sommes pas débarrassés de ces fous-là, qu'on nous étourdit les oreilles d'un établissement. Toutes les femmes sont des animaux, ennemis jurés de notre repos. Oui, morbleu! chagrins, injustices, malheurs de tous côtés dans cette vie-ci. Tu as parbleu raison ! Mon cher ami, répondit J... en l'embrassant ; la vie est un pauvre partage : quittons-la, pour ne point séparer d'aussi bons amis que nous le sommes ; allons nous noyer de compagnie ; la rivière est à notre portée. Cela est vrai, dit N\*\*\* nous ne pouvons mieux prendre notre temps pour mourir bons amis et dans la joie : notre mort fera du bruit. Ainsi ce glorieux dessein fut approuvé tout d'une voix. Ces ivrognes se lèvent et vont gaîment à la rivière. Baron courut avertir du monde et éveiller *Molière*, qui fut effrayé de cet extravagant projet, parce qu'il connaissait le vin de ses amis. Pendant qu'il se levait, la troupe avait gagné le rivière, et ils s'étaient déjà saisis d'un bateau pour prendre le large, et se noyer en plus grande eau. Des domestiques et des gens du lieu furent promptement à ces débauchés, qui étaient déjà dans l'eau, et les repêchèrent. Indignés du secours qu'on venait de leur donner, ils mettent l'épée à la main, courent sur leurs ennemis, les poursuivent jusques dans Auteuil, et les voulaient tuer. Ces pauvres gens se sauvent la plupart chez *Molière*, qui, voyant ce vacarme, dit à ces furieux: *Qu'est-ce[[202]](#footnote-202) donc que ces coquins-là vous ont fait, messieurs ?* Comment ! Ventrebleu, dit J... qui était le plus opiniâtre à se noyer, ces malheureux nous empêchent de nous noyer ! Écoute, mon cher *Molière*, tu as de l'esprit ; vois si nous avons tort: fatigués des peines de ce monde-ci, nous avons résolu de passer en l'autre: la rivière nous a paru le plus court chemin pour nous y rendre, ces marauds[[203]](#footnote-203) nous l'ont fermé. Pouvons-nous faire moins que de les punir ? *Comment ! Vous avez raison*, répondit *Molière*. *Sortez d'ici, coquins! que je ne vous assomme*, dit-il à ces pauvres gens, paraissant en colère ; *je vous trouve bien hardis de vous opposer à de si belles actions*. Ils se retirèrent marqués de quelques coups d'épée. *Comment, messieurs*, poursuit *Molière*, que v*ous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part ? Je vous croyais plus de mes amis*. Il a parbleu raison, dit Chapelle ; c'est une injustice que nous lui faisons. Viens donc te noyer avec nous. *Oh! doucement,* répondit Moliere : *ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal-à-propos ; c'est la dernière action de la vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On serait assez malin pour lui donner un mauvais jour : si nous nous noyons à l'heure qu'il est, on dirait, à coup sûr, que nous l'aurions fait la nuit comme des désespérés, ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d'honneur ; sur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun, et devant tout le monde, nous irons nous jeter dans la rivière, la tête la première*. J'approuve ses raisons, dit N... il n'y a pas le mot à dire. Morbleu ! j'enrage, dit L... ; *Molière* a toujours cent fois plus d'esprit que nous. Voilà qui est fait, remettons la partie à demain, et allons nous coucher, car je m'endors. La présence d'esprit de *Molière* prévint quelques malheurs : tous ces messieurs étaient ivres, et animés contre ceux qui les avaient empêchés de se noyer.[[204]](#footnote-204)

## 30[[205]](#footnote-205), p. 59[[206]](#footnote-206)

Racine regarda toujours *Molière* comme un homme unique. Le roi lui demandant un jour quel était le premier des grands écrivains qui avaient honoré la France pendant son règne, il lui nomma *Molière*. *Je ne le croyais pas,* répondit le roi ; *mais vous vous y connaissez mieux que moi*.

## 31, p. 59-61

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 559

Tout le monde sait que le *Misanthrope* fut d'abord mal reçu, et qu'il ne se soutint au théâtre qu'à la faveur du *Médecin malgré lui*. On rapporte un fait singulier, qui peut avoir contribué à la disgrâce de la meilleure comédie qui ait jamais été faite. À la première représentation, après la lecture du sonnet d'Oronte, ainsi conçu:

L'espoir, il est vrai, nous soulage,

Et nous berce un temps notre ennemi,

Mais, Philis, le triste avantage,

Lorsque rien ne marche après lui !

Vous eûtes de la complaisance ;

Mais vous en deviez moins avoir,

Et ne vous pas mettre en dépense,

Pour ne me donner que l'espoir.

S'il faut qu'une[[207]](#footnote-207) attente éternelle,

Pousse à bout l'ardeur de mon zèle,

Le trépas sera mon recours.

Vos soins ne peuvent m'en distraire;

Belle Philis on désespère,

Alors qu'on[[208]](#footnote-208) espère toujours[[209]](#footnote-209). [[210]](#footnote-210)

le parterre applaudit : Alceste démontra, dans la suite de la scène, que les pensées et les vers de ce sonnet étaient,

De ces colifichets dont le bon sens murmure.*[[211]](#footnote-211)*

Le public, confus d'avoir pris le change, s'indisposa contre la pièce.

## 32[[212]](#footnote-212), p. 61-62

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 560

Lorsque *Molière* donna son *Misanthrope*, il était brouillé avec Racine. Un flatteur crut faire plaisir au dernier, après la première représentation, en lui disant : la pièce est tombée ; rien n'est si froid : vous pouvez m'en croire. Vous y étiez, reprit Racine, et moi je n'y étais pas ; cependant je n'en croirai rien, parce qu'il est impossible que *Molière* ait fait une mauvaise pièce ; retournez-y : et examinez-la mieux.

## 33[[213]](#footnote-213), p. 62

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 559

On sait que les ennemis de *Molière* voulurent persuader au duc de Montausier\*, renommé pas ses mœurs austères, et sa vertu sauvage, que c'était lui que *Molière* jouait dans le *Misanthrope*. Le duc de Montausier\* alla voir la pièce, et dit en sortant, *qu'il voudrait bien ressembler au Misanthrope de Molière.*

## 34[[214]](#footnote-214), p. 62-63

1742, *Bolaeana*, p. 151

Monsieur Despréaux étant prêt à donner ses Satires, ses amis lui conseillèrent de n'y point fourrer Chapelain\*. Ne vous y trompez pas, lui disait-on, le décri de la *Pucelle* ne l'a pas encore tout-à-fait décrié auprès des Grands. Monsieur de Montausier\* est son partisan déclaré ; Monsieur Colbert\* lui fait de fréquentes visites. Eh bien, insistait Monsieur Despréaux, quand il serait visité du Pape, je soutiens ses vers détestables. Il n'y a point de Police au Parnasse, si je ne vois ce Poète-là quelque jour attaché au Mont fourchu. Molière était présente à cette saillie, la trouva digne d'être placée dans son *Misanthrope*, à l'occasion du Sonnet d'Oronte:

Je soutiendrai, morbleu, que ses vers sont mauvais,

Et qu'un homme est pendable après les avoir faits.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 560-561

*Molière* voulait détourner Despréaux de l'acharnement qu'il faisait paraître dans ses satyres contre Chapelain ; disant que Chapelain était en grande considération dans le monde ; qu'il était particulièrement aimé de M. Colbert ; et que ces railleries outrées pourraient lui faire des affaires auprès de ce ministre, et du roi même. Ces réflexions trop sérieuses ayant mis le poète de mauvaise humeur: « Ho! le roi et M. Colbert feront ce qu'il leur plaira, dit-il brusquement: mais à moins que le roi ne m'ordonne expressément de trouver bons les vers de Chapelain, je soutiendrai toujours qu'un homme, après avoir fait la Pucelle,[[215]](#footnote-215) mérite d'être pendu ». *Molière* se mit à rire de cette saillie, et l'employa ensuite fort à propos. (*Misanthrope*, acte 2, scène dernière.)

Hors qu'un commandement exprès du roi ne vienne,

De trouver bons les vers dont on se met en peine;

Je soutiendrai toujours, morbleu! Qu'ils sont mauvais,

Et qu'un homme est pendable après les avoir faits[[216]](#footnote-216).

## 35

### 1705, Grimarest, p. 116-120

Molière n’était pas seulement bon Acteur et excellent Auteur, il avait toujours soin de cultiver la Philosophie. Chapelle\* et lui ne se passaient rien sur cet article-là. Celui-là pour Gassendi\* ; celui-ci pour Des-Cartes. En revenant d’Auteuil un jour dans le bateau de Molière, ils ne furent pas longtemps sans faire naître une dispute. Ils prirent un sujet grave pour se faire valoir devant un Minime qu’ils trouvèrent dans leur bateau, et qui s’y était mis pour gagner les Bons-Hommes. « J’en fais Juge le bon Père, » dit Molière, « si le Système de Descartes n’est pas cent fois mieux imaginé, que tout ce que Mr de Gassendi\* nous a ajusté au Théâtre, pour nous faire passer les rêveries d’Épicure. Passe pour sa morale ; mais le reste ne vaut pas la peine que l’on y fasse attention. N’est-il pas vrai, mon Père ? » ajouta Molière, au Minime. Le Religieux répondit par un hom !hom ! qui faisait entendre aux Philosophes qu’il était connaisseur dans cette matière ; mais il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation si échauffée, sur tout avec des gens qui ne paraissaient pas ménager leur adversaire. « Oh ! parbleu, mon Père, » dit Chapelle\*, qui se crut affaibli par l’apparente approbation du Minime, «  il faut que Molière convienne que Des-Cartes n’a formé son Système que comme un Mécanicien qui imagine une belle machine sans[[217]](#footnote-217) faire attention à l’exécution : le Système de ce Philosophe est contraire à[[218]](#footnote-218) une infinité de Phénomènes de la nature, que le bon homme n’avait pas[[219]](#footnote-219) prévus. » Le Minime sembla se range du côté de Chapelle\* par un second hom hom ! Molière, outré de ce qu’il triomphait, redouble ses efforts avec une chaleur de Philosophe, pour détruire Gassendi\* par de si bonnes raisons, que le Religieux fut obligé de s’y rendre par un troisième hom ! hom ! obligeant, qui semblait décider la question en sa faveur. Chapelle\* s’échauffe, et criant du haut de la tête pour convertir son Juge, il ébranla son équité par la force de son raisonnement. « Je conviens que c’est l’homme du monde qui a le mieux rêvé, »ajouta Chapelle\* ; « mais morbleu ! il a pillé ses rêveries par tout, et cela n’est pas bien. » N’est-il pas vrai, mon Père ? » dit-il au Minime. Le Moine, qui convenait de tout obligeamment, donna aussitôt un signe d’approbation, sans proférer une seule parole. Molière, sans songer qu’il était au lait, saisit avec fureur le moment de rétorquer les arguments de Chapelle\*. Les deux Philosophes en étaient aux convulsions, et presque aux invectives[[220]](#footnote-220) d’une dispute Philosophique quand ils arrivèrent devant les Bons Hommes. Le Religieux les pria qu’on le mît à terre. Il les remercia gracieusement, et applaudit fort à leur profond savoir sans intéresser son mérite. Mais avant que de sort du bateau, il alla prendre sous les pieds du batelier sa besace[[221]](#footnote-221), qu’il y avait mise en entrant. C’était un Frère-lay[[222]](#footnote-222), les deux Philosophes n’avaient point vu son enseigne ; et honteux d’avoir perdu le fruit de leur dispute devant un homme qui n’y entendait rien, ils se regardèrent l’un l’autre sans se rien dire. Molière revenu de son abattement, dit à Baron\* qui était de la compagnie, mais d’un âge à négliger une pareille conversation : «Voyez, petit garçon, ce que fait le silence, quand il est observé avec conduite. – Voilà comme vous faites toujours, Molière » dit Chapelle\*, « vous me commettez[[223]](#footnote-223) sans cesse avec des ânes qui ne peuvent savoir si j’ai raison. Il y a une heure que j’use mes poumons, et je n’en suis pas plus avancé. »

### 1801, *Moliérana*, p. 64

Un jour *Molière* et Chapelle, revenant d'Auteuil à Paris par la rivière, disputaient sur une question philosophique ; un religieux, assis à côté d'eux, paraissent prendre beaucoup d'intérêt à leur dispute ; tantôt il les encourageait par un air d'applaudissement, tantôt il les enflammait par un air de doute et d'objection. Arrivé devant Chaillot, il prend congé d'eux et reprend sa besace ; c'était le frère quêteur des Minimes de Chaillot. *Son silence*, dit en riant *Molière* à Chapelle, *avait plus d'esprit que ton éloquence et que ma philosophie ; il nous a pris pour dupes.[[224]](#footnote-224)*

## 36, p. 64-67

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 213

*Molière* n'aimait pas Cotin ; et le ressentiment qu'il avait contre lui, provenait de ce que cet abbé avait cherché à le desservir auprès du duc de Montausier\*, en insinuant à celui-ci que c'était lui que *Molière* avait voulu jouer dans le *Misanthrope*. Aussi l'abbé *Cotin*, décrié par Boileau comme prédicateur et comme poète, fut joué sur le théâtre, par *Molière*, comme un mauvais poète, comme un pédant, et ce qui ne peut être jamais permis, à moins que la personne ne soit infâme, comme un mal honnête homme, du moins comme un homme sans délicatesse, et même sans principes.

…. Ce sonnet qui chez une princesse.

A passé pour avoir quelque délicatesse.[[225]](#footnote-225)

Ce sonnet sur la fièvre qui tient la princesse Uranie, était véritablement de Cotin, et la princesse Uranie était la duchesse de Nemours[[226]](#footnote-226), sœur du duc de Beaufort[[227]](#footnote-227). Le voici :

Sonnet à la princesse Uranie,  
sur la fièvre.[[228]](#footnote-228)

Votre prudence est endormie

De traiter magnifiquement,

Et de loger superbement

Votre plus cruelle ennemie.

Faites-la sortir, quoiqu'on die,

De votre riche appartement,

Où cette ingrate insolemment

Attaque votre belle vie.

Quoi ! Sans respecter votre rang

Elle se prend à votre sang !

Et nuit et jour vous fait outrage ?

Si vous la conduisez aux bains,

Sans la marchander davantage,

Noyez-la de vos propres mains.

La querelle entre Trissotin et Vadius, au sujet de ce sonnet, eut réellement lieu entre l'abbé Cotin et Ménage, chez Mademoiselle où Cotin venait réciter son sonnet, lorsque Ménage entra, et en dit du mal de la manière exactement dont le fait est représenté dans les *Femmes savantes*. Ménage lui-même reconnaît dans une de ses lettres qu'il est le Vadius de cette pièce, et quant à Cotin, il était difficile de le désigner mieux que par un de ses ouvrages.

## 37[[229]](#footnote-229), p. 67-68

### 1705, Grimarest, p. 21-23

Un bon bourgeois de Paris, vivant bien noblement, mais dans les chagrins que l'humeur et la beauté de sa femme lui avaient assez publiquement causés, s'imagina que Molière l'avait pris pour l'original de son *Cocu imaginaire*. Ce Bourgeois crut devoir en être offensé ; il en marqua son ressentiment à un de ses amis. « Comment ! » lui dit-t-il, « un petit Comédien aura l'audace de mettre impunément sur le Théâtre un homme de ma sorte ? » (Car le Bourgeois s'imagine être beaucoup plus au-dessus du Comédien, que le Courtisan ne croit être élevé au-dessus de lui.) « Je m'en plaindrai, » ajouta-t-il : « en bonne police on doit réprimer l'insolence de ces gens-là : ce sont les pestes d'une Ville ; ils observent tout pour le tourner en ridicule. » L'ami, qui était homme de bon sens, et bien informé, lui dit: « Eh ! Monsieur, si Molière a eu intention sur vous, en faisant le *Cocu imaginaire*, de quoi vous plaignez-vous ? Il vous a pris du beau côté ; et vous seriez bien heureux d'en être quitte pour l'imagination. » Le Bourgeois, quoique peu satisfait de la réponse de son ami,ne laissa pas d'y faire quelque réflexion, et ne retourna plus au *Cocu imaginaire*.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 213

Un bon bourgeois de Paris, vivant bien noblement, s'imagina que *Molière* l'avait pris pour l'original de son *Cocu imaginaire*. Il crut devoir en être offensé, et en marqua son ressentiment à un de ses amis. Comment, lui dit-il, un petit comédien aura l'audace de mettre impunément sur le théâtre un homme de ma sorte ! je me plaindrai, ajouta-t-il ; en bonne police, on doit réprimer l'insolence de ces gens-là : ce sont les pestes d'une ville ; ils observent tout pour le tourner en ridicule. L'ami, qui était homme de bons sens, lui dit : Eh ! Monsieur, si *Molière* a eu intention sur vous en faisant son *Cocu imaginaire*, de quoi vous plaignez vous ? Il vous a pris du bon côté, et vous seriez bien heureux d'en être quitte pour l'imaginaire. Le bourgeois, quoique peu satisfait de la réponse de son ami, ne laissa pas d'y faire quelques réflexions, et ne retourna plus au *Cocu imaginaire*.

## 38[[230]](#footnote-230), p. 68-69

### [1693] 1715, *Ménagiana*, tome 3, p. 24

Dans la Comédie des *Fâcheux*, qui est une des plus belles de Molière, le Fâcheux chasseur qu'il introduit dans une Scène de cette Pièce, est M. de Soyecourt. Ce fut le Roi lui-même qui lui donna ce sujet, et voici comment au sortir de la première représentation de cette Comédie qui se fit chez M. Fouquet\*, le Roi dit à Molière, en lui montrant M. de Soyecourt : Voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. C'en fut assez dit ; sous la figure d'un Chasseur, fut faite et apprise par les Comédiens en moins de vingt-quatre heures, et le Roi eut le plaisir de la voir en sa place, à la représentation suivante de cette pièce.

Il est dit dans la vie de Molière pag. 49 que n'entendant pas la chasse, il s'était excusé de travaillé au rôle du Chasseur ; mais qu'un habile homme lui ayant donné le canevas, il composa là-dessus cette Scène qui est la plus belle de la pièce.

### 1705, Grimarest, p. 26-27

On voit dans les remarques de Mr Ménage\* que « dans la Comédie des *Fâcheux*, qui est, » dit-t-il, « une des plus belles de Mr de Molière, le Fâcheux chasseur qu'il introduit sur la Scène, est Mr de S\*\* : que ce fut le Roi qui lui donna ce sujet, en sortant de la première représentation de cette Pièce, qui se donna chez Mr Fouquet\*. » Sa Majesté, voyant passer Monsieur de S\*\*, dit à Molière : « Voilà un grand original que vous n'avez point encore copié. » Je n'ai pu savoir absolument si ce fait est véritable ; mais j'ai été mieux informé que Mr Ménage\* de la manière dont cette belle Scène du Chasseur fut faite. Molière n'y a aucune part que pour la versification ; car ne connaissant point la chasse, il s'excusa d'y travailler. De sorte qu'une personne, que j'ai des raisons de ne pas nommer, la lui dicta tout entière dans un jardin ; et Mr de Molière l'ayant versifiée, en fit la plus belle Scène de ses *Fâcheux*, et le Roi prit beaucoup de plaisir à la voir représenter.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 336-337

Le roi, en sortant de la première représentation des *Fâcheux*, dit à *Molière*, en voyant passer le comte de Soyecourt, insupportable chasseur : voilà un grand original que tu n'a pas encore copié. C'en fut assez ; la scène du fâcheux chasseur fut faite et apprise en moins de vingt-quatre heures ; et, comme *Molière* n'entendait rien au jargon de la chasse, il pria le comte de Soyecourt lui-même de lui indiquer les termes dont il devait se servir.

## 39, p. 69

### 1705, Grimarest, p. 103-104

Et *l'Amphitryon* passa tout d'une voix au mois de Janvier 1668. Cependant un Savantasse[[231]](#footnote-231) n'en voulut point tenir compte à Molière. « Comment! » disait-il, « il a tout pris sur Rotrou, et Rotrou sur Plaute[[232]](#footnote-232)\*. Je ne vois pas pourquoi on applaudit à des Plagiaires. Ça toujours été », ajoutait-il, « le caractère de Molière. J'ai fait mes études avec lui ; et un jour qu'il apporta des vers à son Régent[[233]](#footnote-233), celui-ci reconnut qu'il les avait pillés ; l'autre assura fortement qu'ils étaient de sa façon : mais après que le Régent lui eut reproché son mensonge, et qu'il lui eut dit qu'il les avait pris dans Théophile[[234]](#footnote-234), Molière le lui avoua, et lui dit qu'il les y avait pris avec d'autant plus d'assurance, qu'il ne croyait pas qu'un Jésuite dût lire Théophile. Ainsi, » disait ce Pédant à son ami, « si l'on examinait bien les ouvrages de Molière, on les trouverait tous pillés de cette force-là. Et même quand il ne sait où prendre, il se répète sans précaution. » De semblables Critiques n'empêchèrent pas le cours de *l'Amphitryon*, que tout Paris vit avec beaucoup de plaisir, comme un spectacle bien rendu en notre langue, et à notre goût.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 71

Madame *Dacier*[[235]](#footnote-235), qui a fait honneur à son sexe par son érudition, et qui lui en eut fait davantage, si, avec la science des commentateurs, elle n'en eut pas eu l'esprit, fit une dissertation pour prouver que *l'Amphitrion* de Plaute était fort au-dessus du moderne ; mais ayant entendu dire que *Molière* voulait faire une comédie des *Femmes savantes*, elle supprima sa dissertation.

## 40, p. 69-70 [[236]](#footnote-236)

### 1705, Grimarest, p. 27-29

*L'École des femmes* parut en 1662, avec peu de succès ; les gens de spectacle furent partagés; les Femmes outragées, à ce qu'elles croyaient, débauchaient autant de beaux esprits qu'elles le pouvaient, pour juger de cette Pièce comme elles en jugeaient. « Mais que trouvez-vous à redire d'essentiel à cette Pièce ? » disait un Connaisseur à un Courtisan de distinction. ― « Ah parbleu ! Ce que j'y trouve à redire, est plaisant, » s'écria l'homme de Cour ! « Tarte à la crème, morbleu, Tarte à la crème, n'est point un défaut, » répondit le bon esprit, « pour décrier une Pièce comme vous le faites. ― Tarte à la crème, est exécrable, » répliqua le Courtisan. « Tarte à la crème ! Bon Dieu ! Avec du sens commun, peut-t-on soutenir une Pièce où l'on ait mis Tarte à la crème ? » Cette expression se répétait par écho parmi tous les petits esprits de la Cour et de la Ville, qui ne se prêtent jamais à rien, et qui incapables de sentir le bon d'un Ouvrage, saisissent un trait faible, pour attaquer un Auteur beaucoup au-dessus de leur portée. Molière, outré à son tour des mauvais jugements que l'on portait sur sa pièce, les ramassa, et en fit la *Critique de l'École des Femmes*, qu'il donna en 1663. Cette pièce fit plaisir au Public: elle était du temps, et ingénieusement travaillée.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 282-283

*L'École des femmes* éprouva, dans sa naissance, de grandes contradictions. *Plapisson*, qui passait pour un grand philosophe, était sur le théâtre pendant la représentation ; et à tous les éclats de rire que faisait le parterre, il haussait les épaules et regardait le parterre en pitié, et disait quelquefois tout haut : Ris donc, parterre ! ris donc ! le duc de \*\*\* ne fut pas un des moins zélés censeurs de cette pièce. Qu'y trouvez-vous à redire d'essentiel, lui dit un connaisseur ? Ah, parbleu ! ce que j'y trouve à redire est plaisant, s'écria le duc : *Tarte à la crème[[237]](#footnote-237)* ! Mais *tarte à la crème* n'est point un défaut, répondit le bel esprit, pour la décrier comme vous faites. *Tarte à la crème* est exécrable, répliqua le courtisan : *tarte à la crème* ! bon dieu ! avec du sens commun peut-on soutenir une pièce où l'on ait mis *tarte à la crème*. Cette expression fut bientôt répétée partout le monde. *Molière* fit jouer quelque temps après *la Critique de l'École des femmes* : la *tarte à la crème* n'y fut pas oubliée ; et quoique ce mot fut déjà devenu proverbe, la raillerie que *Molière* en fit fut partagée entre ceux qui l'avaient employée. Le seigneur qui en était l'original, fut si vivement piqué d'être mis sur le théâtre, qu'il s'avisa d'une vengeance aussi indigne de sa qualité, qu'elle était imprudente. Un jour qu'il vit *Molière* passer par un appartement où il était, il l'aborda avec les démonstrations d'un homme qui voulait lui faire caresse. *Molière* s'étant incliné, il lui prit la tête en lui disant : *Tarte à la crème, Molière, tarte à la crème !* Il lui frotta le visage contre ses boutons qui, étant fort durs et tranchants, le mirent en sang. Le roi qui vit *Molière* le même jour, apprit la chose avec indignation, et la marqua au duc d'une manière assez vive.[[238]](#footnote-238)

## 41, p. 71-72

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 560

Boileau racontait que *Molière*, après lui avoir lu le *Misanthrope*, lui avait dit : *Vous verrez bien autre chose*. Qu'aurait-il donc fait si la mort ne l'avait surpris, cet homme qui voyait quelque chose au-delà du *Misanthrope* ? Ce problème qui confondait Boileau, devrait être pour les auteurs comiques un objet continuel d'émulation et de recherches : et ne fut-ce pour eux que la pierre philosophale, ils feraient du moins en la cherchant inutilement, mille autres découvertes utiles.

## 42

### 1705, Grimarest, p. 166

Mr de la Bruyère en a jugé ainsi. « Il n'a », dit-il, « manqué à Térence\* que d'être moins froid : quelle pureté! quelle exactitude ! quelle politesse ! quelle élégance ! quels caractères ! Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon, et d'écrire purement: quel feu ! quelle naïveté ! quelle source de la bonne plaisanterie ! quelle imitation des mœurs! et quel fléau du ridicule ! Mais quel homme on aurait pu faire de ces deux Comiques ! » Tous les savants ont porté à peu près le même jugement sur[[239]](#footnote-239) les ouvrages de Molière ; mais il divertissait tour à tour les trois sortes de personnes dont je viens de parler ; et comme ils voyaient ensemble ses ouvrages, ils en jugeaient suivant qu'ils en devaient être affectés sans qu'il s'en mît beaucoup en peine, pourvu que leurs jugements répondissent au dessein qu'il pouvait avoir, en donnant une pièce, ou de plaire à la Cour, ou de s'enrichir par la foule, ou de s'acquérir l'estime des connaisseurs.

### 1801, *Moliérana*, p. 72-73

*Molière* est au-dessus de tous ceux qui l'ont précédé ou suivi. Voici la parallèle qu'en a fait avec Térence l'auteur du siècle de Louis XIV, le plus digne d'en juger, La Bruyère :

« Il m'a manqué à *Térence* que d'être moins froid: quelle pureté ! quelle exactitude ! quelle politesse ! quelle élégance ! quels caractères ! Il n'a manqué à *Molière* que d'éviter le jargon, et d'écrire purement : quel feu ! quelle naïveté ! quelle source de la bonne plaisanterie ! quelle imitation des mœurs ! et quel fléau du ridicule ! mais quel homme on aurait pu faire de ces deux comiques ! »[[240]](#footnote-240)

## 43

### 1705, Grimarest, p. 89-92

Chapelle\* était heureux en semblables aventures. En voici une, où il eut encore besoin de Molière. En revenant d'Auteuil, à son ordinaire, bien rempli de vin (car il ne voyageait jamais à jeun), il eut querelle au milieu de la petite prairie d'Auteuil avec un valet, nommé Godemer, qui le servait depuis plus de trente ans. Ce vieux domestique avait l'honneur d'être toujours dans le carrosse de son Maître. Il prit fantaisie à Chapelle\* en descendant d'Auteuil, de lui faire perdre cette prérogative, et de le faire monter derrière son carrosse. Godemer, accoutumé aux caprices que le vin causait à son Maître, ne se mit pas beaucoup en peine d'exécuter ses ordres. Celui-ci se mit en colère: l'autre se moque de lui. Ils se gourment[[241]](#footnote-241) dans le carrosse : le Cocher descend de son siège pour aller les séparer. Godemer en profite pour se jeter hors du carrosse. Mais Chapelle\* irrité le poursuit, et le prend au collet ; le Valet se défend, et le Cocher ne pouvait les séparer. Heureusement Molière et Baron\*, qui étaient à leur fenêtre, aperçurent les Combattants: ils crurent que les Domestiques de Chapelle\* l'assommaient: ils accourent aux plus vite. Baron\*, comme le plus ingambe, arriva le premier, et fit cesser les coups; mais il fallut Molière pour terminer le différent. « Ah! Molière, » dit Chapelle\*, « puisque vous voilà, jugez si j'ai tort. Ce coquin de Godemer s'est lancé dans mon carrosse, comme si c'était à un Valet de figurer avec moi.― Vous ne savez ce que vous dites, » répondit Godemer ; « Monsieur sait que je suis en possession du devant de votre carrosse depuis plus de trente ans ; pourquoi voulez-vous me l'ôter aujourd'hui sans raison? -Vous êtes un insolent qui perdez le respect, » répliqua Chapelle\*; « si j'ai voulu vous permettre de monter dans mon carrosse, je ne le veux plus ; je suis le Maître, et vous irez derrière à cela, ou à pied, présentement que je suis vieux, et que je vous ai si bien servi pendant si longtemps ! Il fallait m'y faire aller pendant que j'étais jeune, j'avais des jambes alors; mais à présent je ne puis plus marcher. En un mot comme en cent, » ajouta ce Valet, « vous m'avez accoutumé au carrosse, je ne puis plus m'en passer; et je serais déshonoré si l'on me voyait aujourd'hui derrière.― Jugez-nous, Molière, je vous en prie, » dit Mr de Chapelle\*, « j'en passerai par tout ce que vous voudrez.― Et bien, puisque vous vous en rapportez à moi, » dit Molière, « je vais tâcher de mettre d'accord deux si honnêtes gens. Vous avez tort, » dit-il à Godemer, « de perdre le respect envers votre maître, qui peut vous faire aller comme il voudra ; il ne faut pas abuser de sa bonté. Ainsi je vous condamne à monter derrière son Carrosse jusqu'au bout de la prairie : et là vous lui demanderez fort honnêtement la permission d'y entrer : je suis sûr qu'il vous la donnera.― Parbleu, » s'écria Chapelle\*, « voilà un jugement qui vous fera honneur dans le monde. Tenez, Molière, vous n'avez jamais donné une marque d'esprit si brillante. Oh, bien, » ajouta-t-il, « je fais grâce entière à ce maraud-là en faveur de l'équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi, Molière, » dit-il encore, « je vous suis obligé, car cette affaire là m'embarrassait; elle avait sa difficulté. À Dieu, mon cher ami, tu juges mieux qu'homme de France ».

### 1801, *Moliérana*, p. 73-77

*Molière*, dans la société, possédait l'art si peu connu de ménager la délicatesse de ses amis, et qui plus est de leur donner d'excellents conseils. Parmi plusieurs, nous rapporterons l'avis si sage qu'il donna à Chapelle\* et à son valet, avis qui fit rentrer le valet en grâce auprès de son maître, et ménagea l'amour-propre du maître qui se serait révolté de revenir sur ses pas.

Chapelle\* revenant de chez *Molière* à Auteuil, après avoir bu largement à son ordinaire, eut querelle au milieu de la petite prairie d'Auteuil, avec un valet nommé Godemer[[242]](#footnote-242), qui le servait depuis plus de trente ans. Ce vieux domestique avait l'honneur d'être toujours dans le carrosse de son maître. Il prit fantaisie à Chapelle\*, en descendant d'Auteuil, de lui faire perdre cette prérogative, et de le faire monter derrière son carrosse. Godemer, accoutumé aux caprices que le vin causait à son maître, ne se mit pas beaucoup en peine d'exécuter ses ordres. Celui-ci se met en colère, l'autre se moque de lui ; ils se prennent dans le carrosse. Le cocher descend de son siège pour aller les séparer. *Molière*, qui était à sa fenêtre, aperçut les combattants. Il crut que les domestiques de Chapelle\* l'assommaient, et il accourut au plus vite : ah! *Molière*, lui dit Chapelle\*, puisque vous voilà, jugez si j'ai tort : ce coquin de Godemer s'est lancé dans mon carrosse, comme si c'était à un valet de figurer avec moi. Vous ne savez ce que vous dites, répondit Godemer. Monsieur sait que je suis en possession du devant de votre carrosse depuis plus de trente ans: pourquoi voulez-vous me l'ôter aujourd'hui sans raison? Vous êtes un insolent, qui perdez le respect, reprit Chapelle\*; si j'ai voulu vous permettre de monter dans mon carrosse, je ne le veux plus; je suis le maître, et vous iriez derrière ou à pied. Y a t-il de la justice à cela, répliqua Godemer ? Me faire aller à pied présentement que je suis vieux, et que je vous ai si bien servi pendant si longtemps! Il fallait m'y faire aller pendant que j'étais jeune, j'avais des jambes alors; mais à présent je ne puis plus marcher; en un mot comme en cent, vous m'avez accoutumé au carrosse, je ne puis plus m'en passer; et je serais déshonoré aujourd'hui si l'on me voyait derrière. Jugez-nous, *Molière*, je vous prie, ajouta Chapelle\*; j'en passerai par tout ce que vous voudrez. Eh bien! Puisque vous vous en rapportez à moi, dit *Molière*, je vais tâcher de mettre d'accord deux si honnêtes gens. Vous avez tort, dit-il à Godemer, de perdre le respect envers votre maître, qui peut vous faire aller comme il voudra; il ne faut pas abuser de sa bonté. Ainsi je vous condamne à monter derrière son carrosse jusqu'au bout de la prairie; et là vous lui demanderez fort honnêtement la permission d'y rentrer : je suis sûr qu'il vous le donnera. Parbleu, s'écria Chapelle\*, voilà un jugement qui vous fera honneur dans le monde: tenez, *Molière*, vous n'avez jamais donné une marque d'esprit si brillante. Oh bien ! ajouta-t-il, je fais grâce entière à ce maraud, en faveur de l'équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi, *Molière*, je vous suis obligé; car cette affaire là m'embarrassait, elle avait sa difficulté. Adieu, mon cher ami, tu juges mieux qu'homme de France.[[243]](#footnote-243)

## 44

### 1801, *Moliérana*, p. 77

Le docteur Malouin[[244]](#footnote-244), médecin de la reine, était, comme à dit *Molière*, tout médecin de la tête aux pieds. Il représentait un jour à un incrédule, que tous les grands hommes avaient honoré la médecine. C'est dommage, lui répondit le mécréant, qu'il failli rayer de cette liste des grands hommes un nommé *Molière*. « Aussi, répliqua sur-le champs le médecin, voyez comme il est mort ».[[245]](#footnote-245)

## 45[[246]](#footnote-246), p. 77-78

### 1705, Grimarest, p. 85-67

Un homme, dont le nom de famille était Mignot, et Mondorge celui de Comédien, se trouvant dans une triste situation, prit la résolution d'aller à Auteuil, où Molière avait une maison,et où il était actuellement, pour tâcher d'en tirer quelque secours, pour les besoins pressants d'une famille qui était dans une misère affreuse. Baron\*, à qui ce Mondorge s'adressa, s'en aperçut aisément ; car ce pauvre Comédien faisait le spectacle du monde le plus pitoyable. Il dit à Baron\*, qu'il savait être un assuré protecteur auprès de Molière, que l'urgente nécessité où il était lui avait fait prendre le parti de recourir à lui, pour le mettre en état de rejoindre quelque troupe avec sa famille ; qu'il avait été le camarade de Mr de Molière en Languedoc ; et qu'il ne doutait pas qu'il ne lui fit quelque charité, si Baron\* voulait bien s'intéresser pour lui.

Baron\* monta dans l'appartement de Molière, et lui rendit le discours de Mondorge, avec peine, et avec précaution pourtant, craignant de rappeler désagréablement à un homme fort riche, l'idée d'un camarade fort gueux. « Il est vrai que nous avons joué la Comédie ensemble, » dit Molière, «  et c'est un fort honnête homme ; je suis fâché que ses petites affaires soient en si mauvais état. Que croyez-vous, » ajouta-t-il, « que je lui doive donner ? » Baron\* se défendit de fixer le plaisir que Molière voulait faire à Mondorge, qui pendant que l'on décidait sur le secours dont il avait besoin, dévorait dans la cuisine, où Baron\* lui avait fait donner à manger. ― « Non, » répondit Molière, « je veux que vous déterminiez ce que je dois lui donner. » Baron\* ne pouvant s'en défendre, statua sur quatre pistoles, qu'il croyait suffisantes pour donner à Mondorge la facilité de joindre une Troupe. ― « Eh bien, je vais lui donner quatre pistoles pour moi, » dit Molière à Baron\*, « puisque vous le jugez à propos : mais en voilà vingt autres que je lui donnerai pour vous: je veux qu'il connaisse que c'est à vous qu'il à l'obligation du service que je lui rends. J'ai aussi, » ajoute-t-il, « habit de Théâtre, dont je crois que je n'aurai plus de besoin, qu'on le lui donne ; le pauvre homme y trouvera de la ressource pour sa profession. » Cependant cet habit, que Molière donnait avec tant de plaisir, lui avait coûté deux mille cinq cens livres, et il était presque tout neuf. Il assaisonna ce présent d'un bon accueil qu'il fit à Mondorge, qui ne s'était pas attendu à tant de libéralité.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 3, p. 348

*Molière* avait un cœur excellent. Baron\* lui annonça un jour à Auteuil, un homme que l'extrême misère empêchait de paraître ; il se nomme Mondorge[[247]](#footnote-247), ajouta-t-il. Je le connais, dit *Molière* ; il a été mon camarade en Languedoc ; c'est un homme honnête homme. Que jugez-vous qu'il faille lui donner ? Quatre pistoles, dit Baron\*, après avoir hésité quelque temps. *Eh bien !* répliqua *Molière*, *je vais les lui donner pour moi ; donnez-lui pour vous ces vingt autres que voilà*. Mondorge parut : *Molière* l'embrassa, le consola, et joignit au présent qu'il lui faisait, un magnifique habit de théâtre, pour jouer les rôles tragiques.

## 46, p. 78-80

Les situations comiques sont les moments de l'action qui mettent plus en évidence l'adresse des fripons, la sottise des dupes, le faible, les travers, le ridicule enfin du personnage qu'on veut jouer. Personne n'y a excellé comme *Molière* ; mais où le génie de ce célèbre comique domine au plus haut point, c'est dans les moyens de sortir d'une situation qui paraît sans ressource. Pour exemple nous citerons la ruse qu'emploie la femme de *Georges Dandin*, lorsqu'elle fait semblant de se tuer, et qu'elle réussit, par la frayeur qu'elle lui cause, à le mettre dehors et à rentrer chez elle.[[248]](#footnote-248)

Le moyen qu'emploie Isabelle dans *L'École des maris*, pour empêcher Sganarelle d'ouvrir sa lettre,

« Lui voulez-vous donner à croire que c'est moi? »[[249]](#footnote-249)

n'est ni moins naturel, ni moins ingénieux, et il est d'un plus fin comique.

Mais le prodige de l'art, pour se tirer d'une situation difficile, c'est ce trait du caractère du *Tartuffe* :

Oui, mon frère, je suis un méchant un coupable,

Un malheureux pécheur, tout plein d'iniquité,

Le plus grand scélérat qui jamais ait été.[[250]](#footnote-250)

Ce serait là les derniers degrés de perfection du comique, si, dans la même pièce et après cette situation, on n'en trouvait une encore plus étonnante ; on parle de celle de la table, au-delà de laquelle on ne peut rien imaginer.

## 47, p. 80

Le maréchal de Vivonne[[251]](#footnote-251), connu par son esprit et par son amitié pour Despréaux\*, allait souvent chez Molière, et vivait avec lui comme Lélius[[252]](#footnote-252) avec Térence\*. Le grand Condé\* exigeait de lui qu'il le vînt voir souvent, et disait qu'il trouvait toujours à apprendre dans sa conversation.

## 48

### 1705, Grimarest, p. 135-136

Il n'aimait point le jeu ; mais il avait assez de penchant pour le sexe ; la de...\* l'amusait quand il ne travaillait pas. Un de ses amis, qui était surpris qu'un homme aussi délicat que Molière eût si mal placé son inclination, voulut le dégoûter de cette Comédienne. « Est-ce la vertu, la beauté, ou l'esprit, » lui dit-il, « qui vous font aimer cette femme-là? Vous savez que la Barre, et Florimont sont de ses amis ; qu'elle n'est point belle, que c'est un vrai squelette; et qu'elle n'a pas le sens commun. ―Je sais tout cela, Monsieur », lui répondit Molière ; « mais je suis accoutumé à ses défauts; et il faudrait que je prisse trop sur moi, pour m'accommoder aux imperfections d'une autre; je n'en ai ni le temps, ni la patience. » Peut-être aussi qu'une autre n'aurait pas voulu de l'attachement de Molière ; il traitait l'engagement avec négligence, et ses assiduités n'étaient pas trop fatigantes pour une femme: en huit jours une petite conversation, c'en était assez pour lui, sans qu'il se mît en peine d'être aimé, excepté de sa femme, dont il aurait acheté la tendresse pour toute chose au monde. Mais ayant été malheureux de ce côté-là, il avait la prudence de n'en parler jamais qu'à ses amis; encore fallait-il qu'il y fût indispensablement obligé.

### 1801, *Moliérana*, p. 80-81

*Molière* n'aimait point le jeu ; mais il avait assez de penchant pour le sexe ; la de \*\*\*[[253]](#footnote-253) l'amusait quand il ne travaillait pas. Un de ses amis, qui était surpris qu'un homme aussi délicat que *Molière* eût si mal placé son inclination, voulut le dégoûter de cette comédienne. Est-ce la vertu, la beauté ou l'esprit, lui dit-il, qui vous font aimer cette femme là ? Vous savez que Labarre[[254]](#footnote-254) et Florimont[[255]](#footnote-255) sont des de ses amis ; qu'elle n'est point belle, que c'est un vrai squelette, et qu'elle n'a pas le sens commun. *Je sais tout cela, monsieur,* lui répondit *Molière* ; *mais je suis accoutumé à ses défauts ; et il faudrait que je prisse trop sur moi pour m'accommoder aux imperfections d'une autre ; je n'en ai ni le temps, ni la patience*.

## 49, p. 81-82

1705, Grimarest, p. 101

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 559-560

Les hypocrites avaient été tellement irrités par le *Tartuffe*, que l'on fit courir dans Paris un livre abominable, que l'on mit sur le compte de *Molière* pour le perdre.

« Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots? »[[256]](#footnote-256)

C'est à cette occasion qu'il plaça dans le *Misanthrope* les vers suivants :

Et non content encore du tort que l'on me fait,

Il court parmi le monde un livre abominable,

Et de qui la lecture est même condamnable,

Un livre à mériter la dernière rigueur,

Dont le fourbe a le front de me faire l'auteur.

Et là-dessus on voit Oronte qui murmure,

Et tâche méchamment d'appuyer l'imposture;

Lui qui d'un honnête homme à la cour tient le rang, etc.[[257]](#footnote-257)

## 50, p. 83-85

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 3, p. 347, 344-345

Les comédiens avaient résolu de faire à *Molière* un convoi magnifique. Mais M. du Harlay[[258]](#footnote-258), archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La femme de *Molière* alla sur-le-champ à Versailles, se jeter aux pieds du roi, pour se plaindre de l'injure que l'on faisait à la mémoire de son mari, en lui refusant la sépulture. Le roi la renvoya en lui disant que cette affaire dépendait du ministère de l'archevêque, et que c'était à lui qu'il fallait s'adresser. Cependant sa majesté fit dire à ce prélat, qu'il fit en sorte d'éviter l'éclat et le scandale. L'archevêque révoqua donc sa défense, à condition que l'enterrement serait fait sans pompe et sans bruit. Il fut fait pas deux prêtes, qui accompagnèrent le corps sans chanter, et on l'enterra dans le cimetière qui est derrière la chapelle Saint-Joseph, rue Montmartre. Tous ses amis y assistèrent, ayant chacun un flambeau à la main. Mademoiselle de *Molière\** s'écriait partout : *Quoi ! L'on refuse la sépulture à un homme qui mérite des autels*. Boileau déplora alors la perte de ce célèbre comique dans son épître septième qu'il adresse à Racine.

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,

Pour jamais sous la tombe eut enfermé Molière,

Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,

Furent des sots esprits, à nos yeux, rebutés.

L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces,

En habits de marquis, en robes de comtesses,

Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau;

Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.

Le commandeur voulait la scène plus exacte,

Le vicomte indigné sortait au second acte.

L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,

Pour prix de ses bons mots, le condamnait au feu;

L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,

Voulait venger la cour immolée au parterre;

Mais sitôt que, d'un trait de ses fatales mains,

La parque l'eut rayé du nombre des humains,

On reconnut le prix de sa muse éclipsée.

L'aimable comédie avec lui terrassée,

En vain d'un coup si rude espère revenir,

Et, sur ses brodequins, ne peut plus se tenir.

## 51, p. 85-86

### 1705, Grimarest, p. 161

Il ne fut pas mort, que les Épitaphes furent répandues par tout Paris. Il n'y avait pas un Poète qui n’en eût fait ; mais il y en eut peu qui réussirent. Un Abbé crut bien faire sa Cour à défunt Monsieur le Prince de lui présenter celle qu’il avait faite. « Ah ! » lui dit ce Grand Prince, qui avait toujours honoré Molière de son estime « que celui dont tu me présentes l’Épitaphe, n’est-il en état de faire la tienne ! »

### 1715, *Ménagiana*, tome 1, p. 78

Un Poète présentant à M. le Prince l'Épitaphe de Molière, M. le Prince lui dit : J'aimerais bien mieux que ce fût lui qui m'apportât la vôtre.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 506

Un abbé crut faire sa cour au grand Condé\*, en lui présentant l'épitaphe qu'il avait faite pour *Molière*. « Ah ! Lui dit ce prince, que celui dont tu me présentes l'épitaphe, n'est-il en état de faire la tienne ! »

## 52, p. 86

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 3, p. 345-346

La difficulté qu'on fit de donner la sépulture à*Molière*, et les injustices qu'il avait essuyées pendant sa vie, engagèrent le père Bouhours[[259]](#footnote-259) à composer l'épitaphe suivante :

Tu réformas et la ville et la cour ;

Mais quelle en fût la récompense ?

Les français rougiront un jour

De leur peu de reconnaissance ;

Il leur fallut un comédien

Qui mit à les polir sa gloire et son étude ;

Mais Molière à ta gloire il ne manquerait rien,

Si parmi les défauts que tu peignis si bien,

Tu les avais repris de leur ingratitude.

## 53[[260]](#footnote-260), p. 87[[261]](#footnote-261)

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 508-509

Dans le *Malade imaginaire*, la dernière pièce que *Molière* ait mise au théâtre, il y a un M. Fleurant, apothicaire, brusque jusqu'à l'insolence, qui vient, une seringue à la main, pour donner un lavement au malade. Un honnête homme, frère de ce prétendu malade, qui se trouve là dans le moment, le détourne de le prendre; ce qui irrite l'apothicaire, qui lui dit toutes les impertinences dont les gens de cette sorte sont capables. La première fois que cette pièce fut jouée, l'honnête homme répondit à l'apothicaire: *Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez coutume de parler qu'à des culs*. Tous les spectateurs furent révoltés de cette grossièreté; au lieu qu'à la seconde représentation, on entendit, avec plaisir, *allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages*.

## 54[[262]](#footnote-262)

### 1742, *Bolaeana*, p. 150

Chapelle\*, disait-il, tombe assez souvent dans le bas; témoin ce vers sur l'Eclipse, où il croit avoir dit un beau mot, en s'écriant, *Gare le pot au noir.* Il eut voulu retrancher des Pièces de Molière tout le jargon propre à divertir le menu peuple, et surtout le langage Paysan. Vous ne voyez pas, disait-il, que dans ses Pièces, ni Plaute\*, ni ses confrères estropient la langue, en faisant parler des Villageois ; ils leur font tenir des discours proportionnés à leur état, sans qu'il en coûte rien à la pureté du langage. Ôtez cela à Molière, continuait-il, je ne lui connais point de supérieur pour l'esprit et pour le naturel : ce grand homme l'emporte de beaucoup sur Corneille, sur M. Racine, et sur moi, car, ajoutait-il en riant, il faut que je me mette aussi de la partie.

### 1801, *Moliérana*, 54, p. 88

Despréaux\* n'approuvait pas le jargon que *Molière* mettait dans la bouche de ses paysans et de quelques autres de ses personnages. « Vous ne voyez pas, disait-il, que Plaute\*, ni ses confères, aient estropié la langue en faisant parler des villageois ; ils leur font tenir des discours proportionnés à leur état, sans qu'il en coûte rien à la pureté du langage. Ôtez cela à *Molière*, continuait-il, je ne lui connais point de supérieur pour l'esprit et le naturel; ce grand homme l'emporte de beaucoup sur Corneille, sur Racine et sur moi; car, ajoutait-il en riant, il faut bien que je me mette de la partie ».

## 55, p. 89

*Molière*, en quelque sorte, remplaça Voltaire à l'académie : le fameux buste de ce comique, fait par Houdon[[263]](#footnote-263), y fut placé. Quand il fut question d'y mettre une inscription, quelqu'un proposa d'écrire : *Molière, de l'académie française, après sa mort* ; mais on préféra ce vers de Saurin[[264]](#footnote-264) :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la notre.

## 56, p. 89-93

L'abbé Batteux[[265]](#footnote-265), dans ses principes de littérature, s'exprime ainsi sur *Molière* :

« Molière tâcha de réunir les caractères de Térence\* et de Plaute\*, et il y a réussi en beaucoup d'endroits. Observant continuellement la nature, et rapportant à son art toutes les attitudes et toutes les expressions qui caractérisent les passions, il copiait le geste, le ton, le langage de tous les sentiments dont l'homme est susceptible, dans toutes les conditions et dans tous les états. Guidé d'ailleurs l'exemple des anciens et par leur manière de mettre en œuvre, il a peint la cour et la ville, la nature et les mœurs, les vices et les ridicules, avec toutes les grâces de Térence\* et le feu de Plaute\*. Dans ses comédies de caractères, comme le *Misanthrope*, le *Tartuffe*, les *Femmes savantes*, c'est un philosophe et un peintre admirable. Dans ses comédies d'intrigues, il y a une souplesse, une flexibilité, une fécondité de génie dont peu d'anciens lui ont donné l'exemple. »

« Il a su allier le piquant avec le naïf, le singulier avec le naturel ; ce qui est le plus haut point de perfection en tout genre. Car il est bien plus difficile de faire des tableaux d'après nature, c'est-à-dire, où on ne s'écarte jamais des idées du commun des hommes, que de s'abandonner à des caprices où le pinceau joue en liberté, et donne comme fait à dessein, ce qui n'est souvent que l'effet du hasard, ou quelquefois même de l'inhabileté, ou de quelque fougue d'imagination, enfin d'une sorte de libertinage de génie qui a secoué le joug... »

« Il semble que *Molière* ait choisi dans les maîtres leurs qualités éminentes pour s'en former un talent particulier. Il a pris d'Aristophane\* le comique, de Plaute\* le feu et l'activité, et de Térence\* la peinture des mœurs. Plus naturel que le premier, plus resserré et plus décent que le second, plus agissant et plus animé que le troisième : aussi fécond en ressorts, aussi vif dans l'expression, aussi moral qu'aucun des trois. Peut-être que la comédie n'est nulle part aussi parfaite que chez lui. Aristophane\* songeait principalement à attaquer: c'est une sorte de satire perpétuelle. Plaute\* tendait surtout à faire rire ; il se plaisait à amuser et à jouer le petit peuple. Térence\*, admirable par son élocution, sa douceur, sa délicatesse, n'est nullement comique; et d'ailleurs il n'a point les mœurs des Romains, pour qui il travaillait. *Molière* a fait rire les plus austères : il instruit tout le monde, ne fâche personne. Il peint non seulement les mœurs du siècle, mais celles de tous les états et de toutes les conditions. Il joua la cour, le peuple et la noblesse, les ridicules et les vices, sans que personne eût droit de s'en offenser. Enfin s'il s'agissait de se faire l'idée d'une comédie parfaite, il me semble qu'aucun des comiques anciens ne fournirait autant de traits que *Molière* ; il a ses défauts, j'en conviens ; par exemple, il n'est pas souvent heureux dans ses dénouements ; mais la perfection de cette partie est-elle aussi essentielle à l'action comique, surtout quand c'est une pièce de caractère, qu'elle l'est à l'action tragique ? Dans la tragédie, le dénouement a un effet qui reflue sur toute[[266]](#footnote-266) la pièce : s'il n'est point parfait, la tragédie est manquée. Mais qu'*Harpagon*, avare, cède sa maîtresse pour avoir sa cassette, ce n'est qu'un trait d'avarice de plus, sans lequel toute la comédie ne laisserait pas de subsister. L'action comique intéresse tout au plus par sa singularité; le tragique intéresse outre cela par son importance, son atrocité: c'est le corps même du spectacle, la machine qui frappe; au lieu que l'action comique n'est qu'un canevas, une toile pour recevoir des objets dessinés et des couleurs ».

## 57, p. 94

### 1705, Grimarest, p. 165

L’habile homme voulait qu’un Auteur comme Molière conduisît son sujet, et remplît noblement, en suivant la nature, le caractère qu’il avait choisi à l’exemple de Térence\*. On le voit par le jugement que Mr Despréaux fait de Molière dans son *Art Poétique*:

Ne faites point parler vos acteurs au hasard,

Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard

Étudiez la Cour et connaissez la Ville :

L’une et l’autre est toujours en modèles fertile.

C’est par là que Molière illustrant ses écrits,

Peut-être de son art eût remporté le prix,

Si moins ami du peuple en ses doctes peintures,

Il n’eût point fait souvent grimacer ses figures,

Quitté, pour le bouffon, l’agréable et le fin,

Et sans honte à Térence\* allié Tabarin.

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,

Je ne reconnais point l’auteur du *Misanthrope*, etc.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 394-395

Boileau a beaucoup loué *Molière*, et vivant et mort ; mais dans l'*Art Poétique*, où il paraît plus particulièrement le juger, il dit que *Molière* :

Peut-être de son art eut remporté le prix,

Si moins ami du peuple, en ses doctes peintures,

Il n'eut point fait souvent grimacer ses figures ;

Quitté pour le bouffon, l'agréable et le fin,

Et sans honte à Térence\* allié Tabarin.

Un contemporain en pouvait parler avec cette réserve, mais la postérité a prononcé, il n'y a plus là de *peut-être* ni de *si*. *Molière* est l'esprit le plus original et le plus utile qui ait jamais honoré et corrigé l'espèce humaine, et Boileau même le jugeait à peu près ainsi.

## 58, p. 95-96

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 285

La comédie de *l'École des femmes* attira à *Molière* une nuée de critiques toutes plus mauvaises les unes que les autres ; plusieurs personnes même la frondèrent[[267]](#footnote-267) ouvertement. Pour venger *Molière* de tous ses détracteurs, Boileau fit les stances suivantes qu'il envoya à son ami :

En vain mille jaloux esprits,

Molière, osent avec mépris

Censurer ton plus bel ouvrage:

Sa charmante naïveté,

S'en va pour jamais d'âge en âge

Divertir la postérité.

Que tu ris agréablement!

Que tu badines savamment!

Celui qui sut vaincre Numance[[268]](#footnote-268), (Scipion l'Africain)[[269]](#footnote-269)

Qui mit Carthage sous sa loi,

Jadis sous le nom de Térence\*

Sut-il mieux badiner que toi?

Ta muse avec utilité

Dit plaisamment la vérité?

Chacun profite à ton école:

Tout en est beau, tout en est bon;

Et la plus burlesque parole

Est souvent un docte sermon.

Laisse gronder tes envieux;

Ils ont beau crier en tous lieux,

Qu'en vain tu charmes le vulgaire;

Que tes vers n'ont rien de plaisant.

Si tu savais un peu moins plaire,

Tu ne leur déplairais pas tant.

## 59, p. 96-98

Boileau lut sa deuxième satire adressée à Molière, à quelques amis parmi lesquels était notre illustre comique ; en achevant la lecture des quatre vers suivants :

Mais un esprit sublime en vain veut s'élever

À ce degré parfait qu'il tâche de trouver ;

Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,

Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire.

Molière, dit à Boileau, en lui serrant la main : voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez; mais tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie, dont je sois véritablement content (I)[[270]](#footnote-270).

(I) Molière n'avait pas la modestie du citoyen Champagne, auteur d'une mauvaise satire, qui parut il y a environ un an. Quelques journalistes mal intentionnés prétendaient que cette satire ne valait rien. Pour répondre à l'inculpation, le satirique fit imprimer et placarder une affiche longue d'une aune[[271]](#footnote-271), où, tout en citant des morceaux de sa satire, il traitait les journalistes d'ignorants et de mauvais connaisseurs, et finissait par avouer avec une candeur d'âme tout-à-fait risible que son écrit était bon, et parfait en son genre. Le public ne partagea pas la tendresse du citoyen Champagne pour l'enfant chéri. On déchira l'affiche, on fit des papillotes de la satire, et depuis ce temps on n'a plus parlé du poète ni de sa satire.[[272]](#footnote-272)

## 60, p. 98

1705, Grimarest, p. 153-155

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 506

Molière était incommodé lorsqu'on représenta le *Malade imaginaire*. Sa femme et Baron\* le pressèrent de prendre du repos, et de ne point jouer. *Oh! Que feront,* leur répondit-il*, tant de pauvres ouvriers? Je me reprocherais d'avoir négligé un seul jour de leur donner du pain*.[[273]](#footnote-273)

## 61, p. 99

### 1704, *Furetiriana*, p. 103-105

Les grands Seigneurs ont quelquefois des gens chez eux à titre de bel esprit, cela est rare, Monsieur de M\*\*\* faisait cette fonction prés d'un Prince, dont le nom est point nécessaire ici. Ce Prince, un jour de grande Fête, fut entendre le Sermon d'un Prédicateur que Monsieur de \*\*\* n'aimait point, et qui d'ailleurs prêchait médiocrement. Au retour du Sermon le Prince obligea Monsieur de \*\*\* de dire son sentiment sur la prédication. Il n'en voulait, ou n'en pouvait pas dire de mal, de peur de déplaire à son maître qui considérait le Prédicateur : il ne pouvait pas aussi en conscience en dire du bien. Il se défendit donc de dire son sentiment, en disant qu'il avait été fort distrait au Sermon par les exclamations que faisait de temps en temps un jeune Ecclésiastique appuyé contre un pilier proche du lieu où il était : cet homme, ajouta-t-il, faisait des postures de désespéré, en s'écriant, ô Monsieur Racine ; ô Monsieur Racine ; et en proférant ces paroles, il frappait du pied, et levait les yeux au Ciel. Pourquoi faisait-il cela, dit le Prince ; c'est, répondit Monsieur de M\*\*\*, ce que je lui ai demandé lorsque le Sermon a été fini. Quoi Monsieur, m'a dit cet Ecclésiastique, vous ne savez pas ce qui arriva à Monsieur Racine au sujet de sa pièce d'Alexandre, qui est un ouvrage achevé. Ses amis l'avaient tous assuré de la bonté de sa Pièce, ils avaient raison. Lui sur cette confiance la met dans les mains de la Troupe de Molière. Qu'arriva-t-il ? Cette Pièce si belle tomba à la première représentation. Monsieur Racine au désespoir d'un si mauvais succès, s'en prend à ses amis qui lui en avaient donné si bonne opinion. À cela les amis répondent, vôtre Pièce est excellente, mais vous la donnez à jouer à une Troupe qui ne sait jouer que le comique, c'est pour cela seulement qu'elle n'a pas réussi : mais donnez là à l'Hôtel de Bourgogne, vous verrez quel succès elle aura. Ce conseil fut suivi, et cette Pièce lui donna une grande réputation. Voilà, continua cet homme, ce qui m'est arrivé. J'avais composé ce Sermon que vous venez d'entendre. C'est au dire des connaisseurs une pièce achevée ; cependant je l'ai donnée à déclamer à ce bourreau ; voyez quel effet cela produit dans sa bouche, il affaiblit les endroits qui doivent être poussez, et déclame comme un forcené ceux qui sont tendresse mais je ferai comme Monsieur Racine, je lui ôterai mon Sermon, & je le ferai prêcher par quelqu'un qui s'en acquittera mieux que lui.

### 1705, Grimarest, p. 148-150

Bien des gens s'imaginent que Molière a eu un commerce particulier avec Mr R.... Je n'ai point trouvé que cela fût vrai, dans la recherche que j'en ai faite; au contraire l'âge, le travail, et le caractère de ces Messieurs étaient si différents que je ne crois pas qu'ils dussent se chercher; et je ne pense pas même que Molière estimât R... J'en juge par ce qui leur arriva à l'occasion de B... R... ayant fait cette pièce la promit à Molière, pour la faire jouer sur son théâtre; il la laissa même annoncer. Cependant il jugea à propos de la donner aux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne ; ce qui indigna Molière et Baron\* contre lui. Mr de P.... ayant dit à celui-ci à Fontainebleau qu'il était fâché que sa Troupe n'eût pas B.... parce que cette pièce lui aurait fait honneur, Baron\* lui répondit qu'il en était fort aise, pour n'avoir point à faire à un malhonnête homme. Mr de P.... lui répliqua qu'il était bien hardi de lui parler mal de son ami. Baron\* animé ne fit pas de façon de soutenir sa thèse qui dégénéra en invectives ; et ils en étaient presque aux mains derrière le théâtre, quand Molière arriva ; et qui après les avoir séparés, et s'être fait rendre conte du sujet de la querelle, dit à Baron\* qu'il avait grand tort de dire du mal de R... à Mr P...; qu'il savait bien que c'était son ami, et que c'était pour un jeune homme trop s'écarter de la Politesse. Qu'à la vérité, lui Molière, répandait par tout la mauvaise foi de R... et qu'il faisait voir son indigne caractère à tout le monde; mais qu'il se donnait bien de garde d'en venir dire du mal à Mr P...., qui, quoique très mal satisfait de la remontrance de Molière à Baron\*, prit le parti de ne rien répondre, et de se retirer. J'ai cependant entendu parler à Mr R... fort avantageusement de Molière; et c'est de lui que je tiens une bonne partie des choses que j'ai rapportées.

### 1742, *Bolaeana*, p. 104-105

L*'Alexandre* de Racine fut joué d'abord par la Troupe de Molière ; mais ses Acteurs jouant trop lâchement la Pièce, l'Auteur se rendit aux avis de ses amis qui lui conseillèrent de la retirer et de la donner aux grands Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Elle eut en effet chez eux tout le succès qu'elle méritait ; ce qui déplut fort à Molière ; outre que Racine lui avait débauché la du Parc\*, qui était la plus fameuse de ses Actrices, et qui depuis joua à ravir dans le Rôle d'Andromaque. De là vint la brouillerie de Molière et de Racine, qui s'étudiaient tous deux à soutenir leur théâtre avec une pareille émulation. Peu de temps après la désertion du Poète tragique, Molière donna son *Avare*, où Monsieur Despréaux fut des plus assidus. Je vous vis dernièrement, lui dit Racine, à la Pièce de Molière, et vous riiez tout seul sur le Théâtre. Je vous estime trop, lui répondit son amis, pour croire que vous n'y ayez pas ri, du moins intérieurement. M. Despréaux préférait l'Avare de Molière à celui de Plaute\*, qui est outré dans plusieurs endroits, et entre dans des détails bas et ridicules. Au contraire, celui du Comique moderne est dans la nature, et une des meilleures Pièces de l'Auteur. C'est ainsi qu'en jugeait Monsieur Despréaux.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 33-34

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 128

Racine, après avoir donné son *Alexandre[[274]](#footnote-274)* à la troupe de Molière, pour le jouer, le retira pour le donner aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne. Il eut chez eux tout le succès possible, ce qui déplut fort à Molière ; outre que Racine lui avait débauché la Duparc\*, qui était la plus fameuse de ses actrices. De là vint la brouillerie de Racine et de Molière, qui s'étudiaient tous deux à soutenir leur théâtre avec une pareille émulation.

Peu de temps après la désertion du poète tragique, Molière donna son *Avare,* où Despréaux fut des plus assidus. « Je vous vis dernièrement, dit Racine à Boileau, à la pièce de Molière, et vous riez tout seul sur le théâtre. Je vous estime trop, lui répondit le satirique, pour croire que vous n'y ayez pas ri, du moins intérieurement ».

## 62, p. 100

### 1742, *Bolaeana*, p. 31-32

Monsieur Despréaux ne se lassait point d'admirer Molière, qu'il appelait toujours le Contemplateur. Il disait que la nature semblait lui avoir révélé tous ses secrets, du moins pour ce qui regarde les mœurs et les caractères des hommes. Il regrettait fort qu'on eût perdu sa petit Comédie du *Docteur amoureux*, parce qu'il y a toujours quelque chose de saillant et d'instructif dans ses moindres ouvrages. Selon lui, Molière pensait toujours juste ; mais il n'écrivait pas toujours juste, parce qu'il suivait trop l'effort de son premier feu, et qu'il lui était impossible de revenir sur ses ouvrages. Il avait cela de commun avec la Fontaine, chez qui l'on trouve beaucoup de négligences et de termes hasardés, qui auraient pu être réparés par une lime[[275]](#footnote-275) attentive et laborieuse; mais Molière fuyait la peine, et ce fut Monsieur Despréaux qui lui corrigea ces deux vers de la première scène des *Femmes Savantes*, que le Poète comique avait faits ainsi :

Quand sur une personne on prétend s'ajuster;

C'est par les beaux côtés, qu'il la faut imiter.

M. Despréaux trouva du jargon dans ces deux vers, et les rétablit de cette façon:

Quand sur une personne on prétend se régler,

C'est par les beaux endroits, qu'il lui faut ressembler.

Il lui reprochait encore ce vers de la première scène du *Misanthrope*:

Et la plus haute estime a des régals peu chers.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 271

Despréaux\* ne se lassait point d'admirer *Molière*, qu'il appelait toujours le contemplateur. Il disait que la nature semblait lui avait révélé tous ses secrets, du moins pour ce qui regarde les mœurs et les caractères des hommes. Il regrettait fort qu'on eût perdu sa petite comédie du *Docteur amoureux*, parce qu'il y a toujours quelque chose de saillant et d'instructif dans ses moindres ouvrages.

## 63[[276]](#footnote-276), p. 100-101

*Molière* était sujet à de fréquentes distractions. On a rapporté de lui ce trait comique :

Un jour qu'il était pressé par l'heure du spectacle, il prit une brouette pour se rendre promptement à la comédie ; mais cette voiture n'allait pas assez vite à son gré. Que fait-il ? Il en sort, et se met à la pousser par derrière. Il ne s'aperçut de son étourderie, que par les ris[[277]](#footnote-277) inextinguibles du brouetteur[[278]](#footnote-278), et parce qu'il se vit tout crotté en arrivant.

## 64[[279]](#footnote-279), p. 100-101

### 1721, *Segraisiana*, p. 212-214

Ce furent les *Précieuses* qui mirent *Molière* en réputation ; la Pièce ayant eu l'approbation de tout Paris, on l'envoya à la Cour qui était alors au voyage des Pyrénées, où elle fut très bien reçue, cela lui enfla le courage : *je n'ai plus que faire,* dit-il*, d'étudier Plaute\* et Térence\*, ni d'éplucher les fragments de Ménandre\*, je n'ai qu'à étudier le monde.* Il y avait néanmoins quelque chose d'outré, les *Précieuses* n'étaient pas tout-à-fait du caractère qu'il leur avait donné ; mais ce qu'il avait imaginé était bon pour la Comédie: il n'a pas seulement imité Plaute\* et Térence\*, il a encore tiré de bonnes choses des Italiens, et particulièrement de Trivelin. On a vu par son moyen ce qui ne s'était pas encore vu, et ce qui ne se verra jamais; c'est une troupe accomplie de Comédiens formée de sa main, dont il était l'âme, qui ne peut pas avoir de pareille, c'est une des particularités remarquables du siècle d'où nous allons sortir. Le *Tartuffe* est la meilleure de ses Pièces : Boileau a voulu donner la préférence au *Misanthrope* qui a aussi son mérite ; mais le *Misanthrope* y parait trop souvent : il a plus de dix-huit cents vers lui seul, pour son rôle ; on ne vois presque que lui sur le Théâtre.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 271

*Les Précieuses ridicules* mirent *Molière* en réputation. La pièce ayant eu l'approbation de tout Paris, on l'envoya à la cour, qui était alors au voyage des Pyrénées, où elle fut très-bien reçue. Cela enfla le courage de l'auteur. « Je n'ai plus que faire, dit-il, d'étudier Plaute\* et Térence\*, ni d'éplucher les fragments de Ménandre\*; je n'ai qu'à étudier le monde ».

## 65, p. 101-102

### 1724, *Carpentariana*, p. 55-56

Molière a joué dans ses *Femmes Savantes* l'Hôtel de Rambouillet\*, qui était le rendez-vous de tous beaux esprits. Molière y eut un grand accès, et y était fort bien venu; mais lui ayant été dit quelques railleries piquantes de la part de Cotin\*, et de Ménage\*, il n'y mit plus le pied, et joua Cotin\* sous le nom de Trissotin, et Ménage\* sous le nom de Vadius, qui, à ce que l'on prétend, eurent une querelle à peu près semblable à celle que l'on voit si plaisamment dépeinte dans les *Femmes Savantes*. Cotin\* avait introduit Ménage\* chez Madame de Rambouillet. Ce dernier allant voir cette Dame après le première représentation des *Femmes Savantes*, où elle s'était trouvée ; elle ne put s'empêcher de lui dire: Quoi ! Monsieur, vous souffriez que cet impertinent de Molière nous joue de la sorte ? Ménage\* ne lui fit point d'autre réponse que celle-ci, Madame, j'ai vu la Pièce, elle est parfaitement belle, on n'y peut rien trouver à redire, ni à critiquer.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 354

*Molière* a joué, dans les *Femmes savantes*, à l'hôtel de Rambouillet\*, qui était le rendez-vous de tous les beaux esprits. *Molière* y eut un grand succès, et y était fort bien venu; mais lui ayant été dit quelques railleries piquantes, il joua ses railleries, Cotin\* et Ménage\*: le premier sous le nom de Trissotin; et le second sous celui de Vadius, qui eurent la querelle si plaisamment dépeinte dans les *Femmes savantes*. Cotin\* avait introduit Ménage\* chez madame Rambouillet. Ce dernier allant voir cette dame, après la première représentation des *Femmes savantes*, où elle s'était trouvée, elle ne put s'empêcher de lui dire: Quoi, monsieur, vous souffrirez que cet impertinent de *Molière* nous joue de la sorte? Ménage\* lui répondit: *madame, j'ai vu la pièce, elle est parfaitement belle: on n'y peut rien trouver à redire ni à critiquer.*

## 66, p. 102-103

Le refus que l'on fit donner la sépulture aux restes de *Molière*, attira aux dévots l'épigramme suivante. Elle est de Chapelle\*:

Puisqu'à Paris on dénie

La terre après le trépas,

À ceux qui, durant leur vie,

Ont joué la comédie,

Pourquoi ne jette-t-on pas

Les bigots[[280]](#footnote-280) à la voirie ?

Ils sont dans le même cas.

## 67, p. 103-104

Dans la scène VI de l'acte II du *Bourgeois gentilhomme*, on trouve le trait suivant :

« Par ma foi il y a plus de cinquante ans que je dis de la prose sans que j'en susse rien. »

Madame de Sévigné[[281]](#footnote-281) dit à peu-près la même chose dans ses lettres : lettre cinq, tome 6.

« Comment! J'ai donc fait un sermon sans y penser! J'en suis aussi étonnée que le comte de Soissons[[282]](#footnote-282), quand on lui découvrit qu'il faisait de la prose ».

La comédie de Molière fut représentée en 1670, et la lettre est de 1681.

## 68, p. 104

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 2, p. 209

La première comédie que vit à Paris le célèbre Piron\*, ce fut le *Tartuffe* de *Molière* ; son admiration alla jusqu'à l'extase. À la fin de la pièce, ses transports de joie augmentant encore, ses voisins lui en demandèrent les motifs : *Ah ! Messieurs*, s'écria-t-il, s*i cet ouvrage sublime n'était pas fait, il ne se ferait jamais.*

## 69, p.105

Rousseau\*, de Genève, a dit : *les mœurs ont changé depuis Molière ; mais le nouveau peintre n'a point encore paru*.

## 70

### 1704, *Furetiriana*, p. 323

Comment êtes-vous avec vôtre Médecin, disait un jour un Seigneur de la Cour à Molière. Nous avons répondit-il, d'agréables conversations ensemble, il me donne des remèdes quand je suis malade, je ne les prends point, et je guéris.

### 1705, Grimarest, p. 42-43

Depuis ce temps-là Molière n'a pas épargné les Médecins dans toutes les occasions qu'il en a pu amener, bonnes ou mauvaises. Il est vrai qu'il avait peu de confiance en leur savoir ; et il ne se servait d'eux que fort rarement, n'ayant, à ce que l'on dit, jamais été saigné. Et l'on rapporte dans deux livres de remarques que Mr de Mauvilain, et lui, étant à Versailles au dîner du Roi, Sa Majesté dit à Molière : « Voilà donc votre Médecin ? Que vous fait-il ? —Sire », répondit Molière, « nous raisonnons ensemble ; il m'ordonne des remèdes; je ne les fais point, et je guéris. » On m'a assuré que Molière définissait un Médecin: *un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient tué*. Cependant un Médecin du temps et de la connaissance de Molière veut lui ôter l'honneur de cette heureuse définition, et il m'a assuré qu'il en était l'Auteur. Mr de Mauvilain est le Médecin pour lequel Molière a fait le troisième placet qui est à la tête de son *Tartuffe*, lorsqu'il demanda au Roi un Canonicat[[283]](#footnote-283) de Vincennes pour le fils de ce Médecin.

### 1715, *Ménagiana*, tome 4, p. 7

Mauvilain était Médecin de Molière. C'est celui pour lequel ce Poète a fait le troisième Placet qui se voit à la tête de son *Tartuffe*. Étant tous deux à Versailles au dîner du Roi, Sa Majesté dit à Molière. Voilà donc votre Médecin ? Que vous fait-il ? Nous raisonnons ensemble, répondit Molière, il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, et je guéris.

### 1801, *Moliérana*, p. 105[[284]](#footnote-284)

M. de Mauvilain[[285]](#footnote-285), médecin, était ami de *Molière*. Ils se trouvèrent un jour l'un et l'autre à Versailles au dîner du roi. Sa majesté dit à *Molière* : « Voilà donc votre médecin ? Que vous fait-il ? » *Sire*, répondit *Molière*, *nous raisonnons ensemble ; il m'ordonne des remèdes; je ne les fais point, et je guéris.*[[286]](#footnote-286)

## 71

### 1705, Grimarest, p. 58

On sait même que lorsqu’il voulait que quelque Scène prit le Peuple des Spectateurs, comme les autres, il la lisait à sa servante pour voir si elle en serait touchée. Cependant il ne saisissait pas toujours le Public d’abord ; il l’éprouva dans son *Avare*. À peine fut-il représenté sept fois. La prose dérouta ce Public. « Comment ! » disait Monsieur le Duc de… « Molière est-il fou, et nous prend-il pour des benêts, de nous faire essuyer cinq Actes de prose ? A-t-on jamais vu plus d’extravagance ? Le moyen d’être diverti par de la prose ! » Mais Molière fut bien vengé de ce Public injuste et ignorant quelques années après : il donna son *Avare* pour la seconde fois le 9 Septembre 1668. On y fut en foule, et il fut joué presque toute l'année; tant il est vrai que le Public goûte rarement les bonnes choses quand il est dépaysé. Cinq Actes de prose l'avaient révolté la première fois; mais la lecture et la réflexion l'ont ramené, et il fut voir avec empressement une pièce qu'il avait méprisée dans les commencements.

### 1801, *Moliérana*, p. 105-106

*L'Avare* de *Molière* eut à peine sept représentations lorsqu'il parut. La prose dérouta le public. Comment ! Disait-on, Molière est-il fou, et nous prend-il pour des sots, de nous faire essuyer cinq actes de prose ? A-t-on jamais vu plus d'extravagance ? Le moyen d'être diverti par de la prose ! *Molière* fut vengé de ce jugement du public, lorsqu'il donna cette pièce pour la seconde, le 9 septembre 1668. On y courut en foule, et il fut joué presque une année entière.

## 72, p. 106-108

### 1705, Grimarest, p. 76-77

Quelque temps après le retour de Baron\*, on joua une pièce intitulée *Dom Quixote* (je n'ai pu savoir de quel Auteur). On l'avait prise dans le temps que Dom-Quixote installe Sancho-Pança dans son Gouvernement. Molière faisait Sancho : et comme il devait paraître sur le Théâtre monté sur un Âne, il se mit dans la coulisse pour être prêt à entrer dans le moment que la Scène le demanderait. Mais l'Âne, qui ne savait point le rôle par cœur, n'observa point ce moment; et dès qu'il fut dans la coulisse il voulut entrer, quelques efforts que Molière employât pour qu'il n'en fit rien. Sancho tirait le licou de toute sa force ; l'Âne n'obéissait point ; il voulait absolument paraître. Molière appelait : « Baron\*, la Forest, à moi ! Ce maudit Âne veut entrer. » La Forest était une servante qui faisait alors tout son domestique, quoiqu'il eût près de trente mille livres de rente. Cette femme était dans la coulisse opposée, d'où elle ne pouvait passer par-dessus le Théâtre pour arrêter l'Âne; et elle riait de tout son cœur de voir son maître renversé sur le derrière de cet animal, tant il mettait de force à tirer son licou, pour le retenir. Enfin, destitué de tout secours, et désespérant de pouvoir vaincre l'opiniâtreté de son Âne, il prit le parti de se retenir aux ailes du Théâtre, et de laisser glisser l'animal entre ses jambes pour aller faire telle Scène qu'il jugerait à propos.

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 1, p. 274

On jouait sur le théâtre de *Molière* une pièce intitulée *Dom* *Quichotte[[287]](#footnote-287)*. Elle commençait à l'instant que Dom-Quichotte installait Sancho Pansa dans son gouvernement. *Molière* faisait Sancho ; et comme il devait paraître sur le théâtre monté sur un âne, il se mit dans la coulisse pour être prêt à entrer dans le moment que la scène le demanderait. Mais l'âne qui ne savait point le rôle par cœur, n'observa point ce moment ; et dès qu'il fut dans la coulisse, il voulut entrer, quelques efforts que *Molière* employât pour qu'il n'en fit rien. Sancho tirait le licou[[288]](#footnote-288) de toute sa force; l'âne n'obéissait point ; il voulait absolument paraître. *Molière* appelait, *Baron\*; Laforest*, à moi ; ce maudit l'âne veut entrer. Cette Laforest était sa servante ; elle était dans la coulisse opposée, d'où elle ne pouvait passer à travers le théâtre pour arrêter l'âne ; et elle riait de tout son cœur de voir son maître renversé sur le derrière de cet animal, tant il mettait de force à tirer son licou pour le retenir. Enfin destitué de tout secours, et désespérant de pouvoir vaincre l'opiniâtreté de son âne, il prit le parti de se retenir aux ailes du théâtre, et de laisser glisser l'animal entre ses jambes, pour aller faire telle scène qu'il jugerait à-propos.[[289]](#footnote-289)

## 73, p. 108

*Molière* ne traitait point de caractères, il ne plaçait aucuns traits ; qu'il n'eût des vues fixes. C'est pourquoi il ne voulut jamais ôter du *Misanthrope* : *ce grand flandrin qui crachait dans une pinte pour faire des ronds[[290]](#footnote-290)*, que madame de France[[291]](#footnote-291) lui avait dit de supprimer, lorsqu'il eut l'honneur de lire sa pièce à cette princesse. Elle regardait cet endroit comme un trait indigne d'un si bon ouvrage, mais *Molière* avait son original, il voulut le mettre sur le théâtre.[[292]](#footnote-292)

## 74

### 1705, Grimarest, p. 126-130

Un jeune homme de vingt-deux ans, beau et bien fait, le vint trouver un jour ; et après les compliments lui découvrit qu’étant né avec toutes les dispositions nécessaires pour le Théâtre, il n’avait point de passion plus forte, que celle de s’y attacher ; qu’il venait le prier de lui en procurer les moyens, et lui faire connaître que ce qu’il avançait était véritable. Il déclama quelques Scènes détachées, sérieuses et comiques devant Molière, qui fut surpris de l’art avec lequel ce jeune homme faisait sentir les endroits touchants. Il semblait qu’il eût travaillé vingt années, tant il était assuré dans ses tons ; ses gestes étaient ménagés avec esprit : de sort que Molière vit bien que ce jeune homme avait été élevé avec soin. Il lui demande comment il avait appris la déclamation. ― « J’ai toujours eu inclination de paraître en public, » lui dit-il, « les Régents sous qui j’ai étudié ont cultivé les dispositions que j’ai apportées en naissant ; j’ai tâché d’appliquer les règles à l’exécution ; et je me suis fortifié en allant souvent à la Comédie. ― Et avez-vous du bien ? » lui dit Molière ; ― « Mon père est un Avocat assez à son aise, » lui répondit le jeune homme. ― « Eh bien, » lui répliqua Molière, « je vous conseille de prendre sa profession ; la nôtre ne vous convient point ; c’est la dernière ressource de ceux qui ne sauraient mieux faire, ou des Libertins, qui veulent se soustraire au travail. D’ailleurs, c’est enfoncer le poignard dans le cœur de vos parents, que de monter sur le Théâtre ; vous en savez les raisons, je me suis toujours reproché d’avoir donné ce déplaisir à ma famille. Et je vous avoue que si c’était à recommencer, je ne choisirais jamais cette profession. Vous croyez, peut-être, » ajouta-t-il, « qu’elle a ses agréments ; vous vous trompez. Il est vrai que nous sommes en apparence recherchés des grands Seigneurs, mais ils nous assujettissent à leurs plaisirs ; et c’est la plus triste de toutes les situations, que d’être l’esclave de leur fantaisie. Le reste du monde nous regarde comme des gens perdus, et nous méprise. Ainsi, Monsieur, quittez un dessein si contraire à votre honneur et à votre repos. Si vous étiez dans le besoin, je pourrais vous rendre mes services, mais je ne vous le cèle point, je vous serais plutôt un obstacle. » Le jeune homme donnait quelques raisons pour persister dans sa résolution, quand Chapelle\* entra, un peu pris de vin ; Molière lui fit entendre réciter ce jeune homme. Chapelle\* en fut aussi étonné que son ami. « Ce sera là, » dit-il, « un excellent Comédien ! ― On ne vous consulte pas sur cela, » répondit Molière à Chapelle\*. « Représentez-vous, » ajouta-t-il au jeune homme, «la peine que nous avons. Incommodez, ou non, il faut être prêts à marcher au premier ordre, et à donner du plaisir quand nous sommes bien souvent accablés de chagrin ; à souffrir la rusticité de la plupart des gens avec qui nous avons à vivre, et à captiver les bonnes grâces d’un public, qui est en droit de nous gourmander pour l’argent qu’il nous donne. Non, Monsieur, croyez moi encore une foi, » dit-il au jeune homme, « ne vous abandonnez point au dessein que vous avez pris ; faites vous Avocat, je vous réponds du succès. ― Avocat ! » dit Chapelle\*, « et fi ! il a trop de mérite pour brailler à un barreau : et c’est un vol qu’il fait au public s’il ne se fait Prédicateur, ou Comédien. ― En vérité, » lui répond Molière, « il faut que vous soyez bien ivre pour parler de la sorte, et vous avez mauvaise grâce de plaisanter sur une affaire aussi sérieuse que celle-ci, où il est question de l’honneur et de l’établissement de Monsieur. ― Ah ! puisque nous sommes sur le sérieux, » répliqua Chapelle\*, « je vais le prendre tout de bon. Aimez vous le plaisir ? » dit-il au jeune homme. ― « Je ne serai pas fâché de jouir de celui qui peut m’être permis, » répondit le fils de l’Avocat. ― « Eh bien donc, » répliqua Chapelle\*, « mettez-vous dans la tête que malgré tout ce que Molière vous a dit, vous en aurez plus en six mois de Théâtre qu’en six années de barreau. » Molière, qui n’avait en vue que de convertir le jeune homme, redoubla ses raisons pour le faire ; et enfin il réussit à lui faire perdre la pensée de se mettre à la Comédie. ― Oh ! voilà mon Harangueur qui triomphe, » s’écria Chapelle\*, « mais morbleu vous répondrez du peu de succès que Monsieur fera dans le parti que vous lui faites embrasser. »

### 1801, Moliérana, p. 108-114

Un jeune homme de vingt-deux ans, d'une belle figure et bien fait, vint un jour trouver *Molière* ; après les compliments ordinaires, il lui découvrit qu'étant né avec toutes les dispositions nécessaires pour le théâtre, il n'avait point d'autre passion plus forte que de s'y attacher ; qu'il venait le prier de lui en procurer les moyens, et lui faire connaître que ce qu'il avançait était véritable. Il déclama quelques scènes détachées, sérieuses et comiques, devant *Molière*, qui fut surpris de l'art avec lequel ce jeune homme faisait sentir les endroits touchants. Il semblait qu'il eût travaillé vingt années, tant il était assuré dans ses tons ; ses gestes étaient ménagés avec esprit, de sorte que *Molière* vit bien que ce jeune homme avait reçu une excellente éducation. Il lui demanda comment il avait appris la déclamation. Après avoir satisfait à cette question et à plusieurs autres qui lui furent faites, *Molière* lui demanda: avez-vous du bien? ― Mon père est un avocat qui possède une fortune assez honnête. ― « Eh bien! lui répliqua l'auteur du *Misanthrope*, je vous conseille de prendre sa profession. La nôtre ne vous convient point : c'est la dernière ressource de ceux qui ne sauraient mieux faire, ou des jeunes gens déréglés, qui veulent se soustraire au travail. D'ailleurs c'est enfoncer le poignard dans le cœur de vos parents, que de monter sur le théâtre ; vous en avez les raisons : je me suis toujours reproché d'avoir donné ce déplaisir à ma famille ; et, je vous avoue que si c'était à recommencer, je ne choisirais jamais cette profession. Vous croyez peut-être qu'elle a ses agréments ; vous vous trompez. Il est vrai que nous sommes en apparence recherchés des grands seigneurs, mais ils nous assujettissent à leurs plaisirs, et c'est la plus triste de toutes les situations que d'être l'esclave de leurs fantaisies. Le reste du monde nous regarde comme des gens perdus, et nous méprise. Ainsi, monsieur, quittez un dessein si contraire à votre honneur et à votre repos. Si vous étiez dans le besoin, je pourrais vous rendre mes services, mais je ne vous le cache point ; je vous serais plutôt un obstacle ».

Le jeune homme donnait quelques raisons pour persister dans sa résolution, quand *Chapelle*\* entra, un peu pris de vin. *Molière* fit déclamer ce jeune homme devant lui. *Chapelle*\* en fut aussi étonné que son ami. Ce serait, lui dit-il, un excellent comédien! On ne vous consulte pas sur cela, répondit *Molière* à *Chapelle*\*. « Représentez-vous, ajouta-t-il, en s'adressant au jeune homme, la peine que nous avons ; incommodés ou non, il faut être prêts à marcher au premier ordre, et à donner du plaisir quand nous sommes souvent accablés de chagrin ; à souffrir les grossièretés de la plupart des gens avec qui nous avons à vivre, et à captiver les bonnes grâces d'un public qui est en droit de nous gourmander[[293]](#footnote-293) pour son argent. Non, monsieur, croyez-moi encore une fois, ne vous abandonnez point au dessein que vous avez formé ; faites-vous avocat, je vous réponds du succès ».

Avocat ! dit *Chapelle*\*, et fi ! Il a trop de mérite pour brailler à un barreau ; et c'est un vol qu'il fait au public, s'il ne se fait prédicateur ou comédien. En vérité, lui répondit *Molière*, il faut que vous soyez bien ivre pour parler de la sorte, et vous avez mauvaise grâce de plaisanter sur une affaire aussi sérieuse que celle-ci, où il est question de l'honneur et de l'établissement de monsieur. Ah! Puisque nous sommes sur le sérieux, répliqua *Chapelle*\*, je vais le prendre tout de bon. Aimez-vous le plaisir, dit-il au jeune homme ? ― Je ne serai pas fâché de goûter celui qui peut m'être permis, répondit le fils de l'avocat. ― Eh bien donc, répliqua *Chapelle*\*, mettez-vous dans la tête que malgré tout ce que *Molière* vous a dit, vous en aurez plus en six moins de théâtre qu'en six années de barreau. Molière qui n'avait en vue que de détourner ce jeune homme de la profession de comédien, redoubla ses raisons pour le faire ; et enfin il lui fit perdre la pensée de paraître sur les planches. Oh! Voilà mon harangueur qui triomphe, s'écria *Chapelle*\* ; mais morbleu vous répondrez du peu de succès que monsieur fera dans le parti que vous lui faites embrasser.(I)[[294]](#footnote-294)

(I)Voltaire adressa un pareil discours au fameux Lekain, lorsque ce dernier lui fit part du dessein qu'il avait de monter sur le théâtre. Lekain n'écouta point Voltaire et s'en trouva bien, et le public aussi.

Aujourd'hui le préjugé qui flétrissait la profession de comédie, est anéanti, et Molière, dans ce temps-ci, eût tenu un tout autre langage.

## 75, p. 114-115

*Molière* était minutieux et incommode dans son domestique, par son exactitude et son arrangement. Il n'y avait personne, quelque attention qu'il eût, qui pût y répondre. Une fenêtre ouverte ou fermée, un moment devant ou après le temps qu'il l'avait ordonné, le mettait en convulsion ; il était petit dans ces occasions. Si on lui avait dérangé un livre, c'en était assez pour qu'il ne travaillât de quinze jours ; il y avait peu de domestiques qu'il ne trouvât en défaut ; et la vieille servante Laforest y était prise aussi souvent que les autres, quoiqu'elle dût être accoutumée à cette fatigante régularité que Molière exigeait de tout le monde, et même il était prévenu que c'était une vertu; de sorte que celui de ses amis qui était le plus régulier, et le plus arrangé, était celui qu'il estimait le plus.

## 76, p. 115-117[[295]](#footnote-295)

Penaut, frère de Despréaux, ayant essayé de tourner en épigramme un mot assez malin qu'il avait dit à Pradon[[296]](#footnote-296), n'avait pu faire que ces deux vers :

Hélas ! Pour mes péchés je n'ai su que trop lire

Depuis que tu fais imprimer.

Ce fut à son frère et à Racine et *Molière* qu'il trouva rassemblés, qu'il demanda deux autres vers pour rimer aux siens, et voici ceux qu'ils lui donnèrent :

Froid, sec, dur, rude auteur, digne objet de satire,

De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer?

Hélas! &c.

Ce qu'il y a de particulier dans ce fait, c'est que Racine et *Molière* eurent une petite querelle sur le premier hémistiche du second vers. Le poète tragique voulait qu'on écrivit :

De mon peu de lecture oses tu me blâmer ?

Pour éviter sans doute la consonance de la rime de *satire* avec le mot *lire* qui termine cet hémistiche; mais *Molière* soutint qu'il fallait s'en tenir à la première expression, et que la raison et l'art même demandaient et autorisaient souvent le sacrifice d'une plus grande perfection du vers à une plus grande justesse. Despréaux n'oublia pas cette décision de Molière, et en fit un précepte dans son art poétique, chant 4e.

Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux

Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites,

Et de l'art même apprend à franchir les limites.

## 77

### 1705, Grimarest, p. 137-138

C'était l'homme du monde qui se faisait le plus servir ; il fallait l'habiller comme un Grand Seigneur, et il n'aurait pas arrangé les plis de sa cravate. Il avait un valet, dont je n'ai pu savoir ni le nom, ni la famille, ni le pays ; mais je sais que c'était un domestique assez épais, et qu'il avait soin d'habiller Molière. Un matin qu'il le chaussait à Chambord, il mit un de ses bas à l'envers. « Un tel, » dit gravement Molière, « ce bas est à l'envers. » Aussitôt ce valet le prend par le haut, et en dépouillant la jambe de son maître met ce bas à l'endroit. Mais comptant ce changement pour rien, il enfonce son bras dedans, le retourne pour chercher l'endroit, et l'envers revenu dessus, il rechausse Molière. « Un tel, » lui dit-il encore froidement, « ce bas est à l'envers. » Le stupide domestique, qui le vit avec surprise, reprend le bas, et fait le même exercice que la première fois; et s'imaginant avoir réparé son peu d'intelligence, et avoir donné sûrement à ce bas le sens où il devait être, il chausse son maître avec confiance : mais ce maudit envers se trouvant toujours dessus, la patience échappa à Molière. « Oh, parbleu ! C'en est trop, » dit-il, en lui donnant un coup de pied qui le fit tomber à la renverse: « ce maraud là me chaussera éternellement à l'envers; ce ne sera jamais qu'un sot, quelque métier qu'il fasse. ― Vous êtes Philosophe ! Vous estes plutôt le Diable, » lui répondit ce pauvre garçon, qui fut plus de vingt-quatre heures à comprendre comment ce malheureux bas se trouvait toujours à l'envers.

### 1801, Moliérana, p. 118-119

*Molière* était l'homme du monde qui se faisait le plus servir. Il fallait l'habiller comme un grand seigneur, et il n'aurait pas arrangé les plis de sa cravate. Il avait un valet, espèce de lourdant qui était chargé de ce soin. Un matin qu'il chassait à Chambord, il mit un de ses bas à l'envers. Un tel, dit gravement Molière, ce bas est à l'envers. Aussitôt ce valet le prend par le haut, et en dépouillant la jambe de son maître, met ce bas à l'endroit: mais comptant ce changement pour rien, il enfonce son bras dedans, le retourne pour chercher l'endroit, et l'envers revenu dessus, il rechausse Molière. Un tel, lui dit-il encore froidement, ce bas est à l'envers. Le stupide domestique qui le vit avec surprise, reprend le bas, et fait le même exercice que la première fois; et s'imaginant avoir réparé son peu d'intelligence, et avoir donné sûrement à ce bas le sens où il devait être, le sens où il devait être, il chausse son maître avec confiance: mais ce maudit envers se trouvant toujours dessus, la patience échappe à Molière. Oh, parbleu! C'en est trop, dit-il, en lui donnant un coup de pied qui le fit tomber à la renverse: ce maraud-là me chaussera éternellement à l'envers; ce ne sera jamais qu'un sot quelque métier qu'il fasse. Vous êtes philosophe! Vous êtes plutôt le diable, lui répondit ce pauvre garçon qui fut plus de vingt-quatre heures à comprendre comment ce malheureux bas se trouvait toujours à l'envers.[[297]](#footnote-297)

## 78, p. 118-119

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 2, p. 203

On a longtemps ignoré où Molière avait puisé le nom de *Tartuffe*, qui a fait un synonyme de plus dans notre langue, aux mots *hypocrite*, *faux dévot*, *etc*.

« Et ton nom paraîtra dans la race future,

Aux plus vils imposteurs une cruelle injure. »[[298]](#footnote-298)

Voici ce que la tradition nous apprend à cet égard.

Molière, plein de cet ouvrage qu'il méditait, se trouva un jour chez le nonce du pape[[299]](#footnote-299), avec plusieurs personnes, dont un marchand de *truffes* vint par hasard animer les physionomies béates[[300]](#footnote-300) et contrites[[301]](#footnote-301). *Tartufoli, signor Nuncio ; tartufoli*, s'écriaient les courtisans de l'envoyé de Rome, en lui présentant les plus belles. Attentif à ce tableau, qui peut-être lui fournit encore d'autres traits, il conçut alors le nom de son imposteur d'après le mot de *tartuffoli*, qui avait fait une si vive impression sur tous les acteurs de la scène.

## 79, p. 121

« *Pourceaugnac* est une farce, a dit *Voltaire* ; mais il y a dans toutes les farces de *Molière* des scènes dignes de la hautes comédie (I) ».

(I)Diderot disait: « si l'on croit qu'il y ait beaucoup plus d'hommes capables de faire *Pourceaugnac*, que le *Misanthrope*, on se trompe. »

## 80, p. 121-126

C'est dans le divertissement du second acte des *Amants magnifiques* que se trouve la première imitation qu'on ait faite de la charmante ode d'Horace, *Donec gratus eram[[302]](#footnote-302)*, etc. J. J. Rousseau\* paraît en avoir adopté la tournure dans son *Devin de village[[303]](#footnote-303)*. Voici d'abord l'imitation de *Molière* :

Philinte.

Quand je plaisais à tes yeux;

J'étais content de ma vie,

Et ne voyais Rois ni Dieux

Dont le sort me fit envie.

Chimène.

Lorsqu'à toute autre personne

Me préférait ton ardeur,

J'aurais quitté la couronne

Pour régner dessus ton cœur.

Philinte.

Un autre a guéri mon âme

Des feux que j'avais pour toi.

Chimène.

Un autre a vengé ma flamme

Des faiblesse de …............[[304]](#footnote-304),

Philinte.

Cloris, qu'on vante si fort,

M'aime d'une ardeur fidèle;

Si ses yeux voulaient ma mort,

Je mourrais content pour elle.

Chimène.

Myrtil, si digne d'envie,

Me chérit plus que le jour;

Et moi je perdrais la vie

Pour lui montrer mon amour.

Philinte.

Mais si d'une douce ardeur

Quelque renaissante trace,

Chassait Cloris de mon cœur

Pour te remettre en sa place!

Chimène.

Bien qu'avec pleine tendresse

Myrtil me puisse chérir,

Avec toi je le confesse;

Je voudrais vivre et mourir.

Tous deux ensemble.

Ah! Plus jamais aimons-nous,

Et vivons et mourons en des liens si doux.[[305]](#footnote-305)

Passons maintenant à l'imitation de cette même ode, par J. J. Rousseau.

Colette.

Tant qu'à mon Colin j'ai su plaire,

Mon sort comblait mes désirs.

Colin.

Quand je plaisais à ma bergère,

Je vivais dans les plaisirs.

Colette.

Depuis que son cœur me méprise,

Un autre a gagné le mien[[306]](#footnote-306).

Colin.

Après le doux nœud qu'elle brise,

Serait-il un autre bien?

Ma Colette se dégage!

Colette.

Je crains un amant volage.

Ensemble.

Je me dégage à mon tour,

Mon cœur devenu paisible,

Oubliera, s'il est possible,

Que tu lui fus cher un jour.

chère

Colin.

Quelque bonheur qu'on me promette

Dans les nœuds qui me sont offerts,

J'eusse encore préféré Colette

À tous les biens de l'univers.

Colette.

Quoiqu'un seigneur jeune, aimable,

Me parle aujourd'hui d'amour,

Colin m'eût semblé préférable

À tout l'éclat de la cour, &c[[307]](#footnote-307).

Nous avons rapporté ces deux morceaux, pour donner une idée du *faire* de deux grands maîtres. En les comparant l'un avec l'autre, on distingue la différence des temps où chacun d'eux a été composé. On remarque moins de pureté dans le style de *Molière*, et plus de grâces et d'aménité dans celui du genevois. (I)[[308]](#footnote-308)

(I) Cette ode a été imitée depuis par tous les cuistres du Parnasse, et malgré toutes les imitations, aucune encore n'a égalé son original.

## 81, p. 127

Dans la moindre des comédies de *Molière*, dit Cailhava[[309]](#footnote-309), dans celles qu'on affecte de mépriser et d'appeler des farces, il y a plus de philosophie, plus de saine morale que dans toutes les larmoyantes productions du jour (I),

(I) Sans même en excepter Misanthropie et Repentir, Pinto et l'Abbé de l'Epée.

## 82[[310]](#footnote-310)

### 1801, Moliérana, p. 127

*Molière* ne s'est pas borné à peindre dans son *Avare*, *l'Avare amoureux*, *l'Avare mauvais père*, *l'Avare usurier* ; son *Harpagon* est tout cela ; il ne s'est pas contenté de saisir une seule branche de l'avarice, il les a embrassées toutes.

## 83, p. 127-128[[311]](#footnote-311)

Les grands génies, comme les grands talents, sont toujours modestes. *Molière* devait lire une traduction de Lucrèce\* en vers français, chez un ami, où étaient Boileau et plusieurs autres personnes de mérite. En attendant le dîner, on pria Despréaux de réciter la satire adressée à *Molière* ; mais après ce récit, Molière ne voulut plus lire sa traduction, craignant qu'elle ne fût pas assez belle pour soutenir les louanges que Boileau venait de recevoir. Il se contenta de lire le premier acte du Misanthrope, auquel il travaillait en ce temps-là, disant : *qu'on ne devait pas s'attendre à des vers aussi parfaits et aussi achevés que ceux de Despréaux\*; parce qu'il lui faudrait un temps infini, s'il voulait travailler ses ouvrages comme lui.*

## 84, p. 128-129

*Joly* était un prédicateur fameux, qui vivait du temps de *Molière*. Les libertins, ou plutôt les jeunes gens qui aimaient à rire et à plaisanter, comparaient les talents de Joly avec ceux de *Molière* ; mais ils disaient que Molière était meilleur prédicateur, et que Joly était plus grand comédien.

## 85, p. 129-130

*Molière* peint dans son *Misanthrope*, acte 2, scène 4, sous le nom de Timante[[312]](#footnote-312), un monsieur de St-Gilles qui était un homme de la vieille cour, et d'un caractère singulier. Molière prenait ses originaux partout où il pouvait les trouver. Comme cet ancien *Gille* ressemble à beaucoup de *Gilles* modernes, nous allons citer le portrait qu'en fait l'auteur du *Misanthrope* :

C'est de la tête aux pieds, un homme tout mystère,

Qui vous jette en passant un coup d'œil égaré,

Et sans aucune affaire est toujours affairé.

Tout ce qu'il vous débite, en grimaces abonde,

À force de façons, il assomme le monde;

Sans cesse, il a tout bas, pour rompre l'entretien,

Un secret à vous dire, et ce secret n'est rien,

De la moindre vétille[[313]](#footnote-313) il fait une merveille,

Et jusques au bon jour, il dit tout à l'oreille.

## 86, p. 130-131

Lors de la première défense de jouer le *Tartuffe*, la curiosité du public fut piquée, tout le monde voulait avoir Molière pour la lui entendre réciter. Boileau fait allusion à cet empressement, dans ce vers de la troisième satire où il fait la description d'un mauvais repas.

Molière avec *Tartuffe* y doit jouer son rôle.

## 87, p. 131-132[[314]](#footnote-314)

Racine et Despréaux\*, avec lesquels La Fontaine était extrêmement lié, s'amusaient quelquefois à ses dépens: aussi l'appelaient-ils le bonhomme, quoiqu'ils connussent bien d'ailleurs tout ce qu'il valait. Une fois, entre autres, qu'ils étaient à souper chez *Molière*, avec Descoteaux[[315]](#footnote-315), célèbre joueur de flûte, La Fontaine y parut plus rêveur et plus concentré en lui-même qu'à l'ordinaire. Pour le tirer de sa distraction, Despréaux\* et Racine qui étaient naturellement portés à la raillerie, se mirent à l'agacer par différents traits plus vifs et plus piquants les uns que les autres; mais La Fontaine ne s'en déconcerta point. Ils avaient cependant poussé si loin la raillerie, que *Molière*, touché de la patience de La Fontaine, ne put s'empêcher d'en être piqué pour lui, et de dire à Descoteaux, en le tirant à part au sortir de table: *Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bonhomme*.

## 88, p. 132

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 2, p. 93-94

*Molière* eut, comme les premiers farceurs, l'objet d'amuser et de faire rire; mais par des moyens moins libres, et moins éloignés de la vraie comédie. « Je suis comédien aussi bien qu'auteur, disait-il, il faut réjouir la cour et attirer le peuple, et je suis quelquefois réduit à consulter l'intérêt de mes acteurs aussi bien que ma propre gloire. »

## 89, p. 133

### 1705, Grimarest, p. 138-139

On dit que le *Pourceaugnac* fut fait à l'occasion d'un Gentilhomme Limousin, qui un jour de spectacle, et dans une querelle qu'il eut sur le théâtre avec les Comédiens, étala une partie du ridicule dont il était chargé. Il ne le porta pas loin ; Molière pour se venger de ce Campagnard, le mit en son jour sur le Théâtre; et en fit un divertissement au goût du Peuple, qui se réjouit fort à cette pièce, laquelle fut jouée à Chambord au mois de Septembre de l'année 1669, et à Paris un mois après.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 2, p. 393

*Pourceaugnac* fut fait à l'occasion d'un gentilhomme limousin, qui, dans une querelle qu'il eut sur le théâtre avec quelques comédiens, développa tout le ridicule du plus épais provincial. Le contemplateur *Molière*, qui avait été témoin de la scène, en conçut l'idée de cette ingénieuse farce, qui eut le plus grand succès, et qu'on voit encore tous les jours avec le plaisir le plus vif.

Robinet[[316]](#footnote-316), dans sa lettre en vers du 23 novembre 1669, paraît appuyer cette anecdote lorsqu'il dit:

Il joue autant bien qu'il se peut,

Ce marquis de nouvelle fonte,

Dont par hasard, à ce qu'on conte,

L'original est à Paris.

En colère autant que surpris

De se voir dépeint de la sorte,

Il jure, il tempête, il s'emporte,

Et veut faire ajourner l'auteur, etc.

## 90, p. 134

L'auteur fécond et célèbre des *Singularités de la nature[[317]](#footnote-317)*, nous a appris une allusion très heureuse au trait plaisant du *Pédant joué*, *que diable allait-il faire dans cette galère?* Adopté par *Molière* dans les *Fourberies de Scapin*. Nos lecteurs à qui le petit écrit qu'on vient de citer, peut-être inconnu, seront bien aises de trouver ici cette bonne plaisanterie.

Le comte de Saxe[[318]](#footnote-318) avait imaginé en 1729 de faire construire une galère sans rames et sans voiles, qui devait remonter la seine de Rouen à Paris, en 24 heures. Sur les certificats de deux membres de l'académie des sciences, il avait obtenu un privilège exclusif pour sa machine, qui lui coûta beaucoup, et qui ne réussit point: la fameuse Lecouvreur[[319]](#footnote-319), amante du comte, s'écriait, après cette dépense inutile, *que diable allait-il faire dans cette maudite galère ?*

## 91, p. 135

La farce du *Médecin malgré lui*, composée à la hâte, et dans laquelle *Molière* ne daigna pas même s'asservir à la règle de l'unité de lieu, eut le plus grand succès et soutint le *Misanthrope*, à la honte de l'esprit humain. *C'était*, dit Voltaire, *l'ouvrage d'un sage qui écrivit pour les hommes éclairés, et il fallut que le sage se déguisât en farceur pour plaire à la multitude.*

## 92, p. 135-136

*Molière* attachait peu d'importance au *Médecin malgré lui*. Ce fait est confirmé par le comédien *Subligny\**, auteur de la Gazette rimée, sous le nom de *Muse* *Dauphine*. Voici par où ce gazetier termine ce qu'il dit du *Médecin malgré lui*.

*Molière*, dit-on, ne l'appelle

Qu'une petite bagatelle,

Mais cette bagatelle est d'un esprit si fin,

Que s'il faut que je vous le die,

L'estime qu'on en fait est une maladie

Qui fait que dans Paris tout court au médecin.

## 93, p. 136-138

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 361

Le *Festin de Pierre* eut peu de succès. La véritable raison fut qu'on ne permit pas à *Molière*, qui avait purgé le théâtre de tant de folies, d'y reporter lui-même un tissu d'extravagances.

Ce n'est pas qu'il ne plaisante quelque fois agréablement dans les rôles de *Sganarelle* et de monsieur *Dimanche* ; mais le tout ensemble n'était pas digne de passer sous la plume de notre auteur, et l'on ne peut qu'applaudir au mot ingénieux de cette femme qui dit à *Molière*,

votre figure de D. Pèdre baisse la tête, et moi je la secoue.

Il s'éleva contre cette comédie des ennemis d'une nouvelle espèce, et mille fois plus dangereux que les Saumaize\*, les Boursault\* &c.

La scène d'un pauvre avec *D. Juan*, dans laquelle *Molière* avait peint, avec trop d'énergie peut-être, la scélératesse raisonnée de son héros, éleva les clameurs des hypocrites et des faux dévots. Elle fut supprimée à la deuxième représentation.

Voici cette scène très courte que Voltaire nous a donnée, après l'avoir vue écrite de la main de Molière, entre les mains du fils de l'un des amis de notre auteur.

Dom Juan rencontre un pauvre dans la forêt, et lui demande à quoi il y passe sa vie.

Le Pauvre

A prier Dieu pour les honnêtes gens qui me donnent l'aumône.

Dom Juan

Tu passes ta vie à prier Dieu? Si cela est, tu dois être fort à ton aise.

Le Pauvre

Hélas! Monsieur, je n'ai pas souvent de quoi manger?

Dom Juan

Cela ne se peut pas; Dieu ne saurait laisser mourir de faim ceux qui le prient du soir au matin : tiens, voilà un louis d'or, mais je te le donne pour l'amour de l'humanité.

## 94, p. 138-139

L'abbé Dubos[[320]](#footnote-320) admire dans la scène 7 du troisième acte[[321]](#footnote-321) du *Misanthrope*, la saillie de ce même personnage, qui rendant un compte sérieux des raisons qui l'empêchent de s'établir à la cour, ajoute, après une déduction des contraintes réelles et gênantes qu'on s'épargne en n'y vivait point:

« On n'a point à louer les vers de messieurs tels. »[[322]](#footnote-322)

Cette pensée devient sublime, dit-il, par le caractère connu du personnage qui parle, et par la procédure qu'il vient d'essuyer, pour avoir dit que des vers mauvais ne valaient rien.

## 95, p. 139-140

Voici comme Piron\* s'exprime sur le *Misanthrope* :

« Un chasseur qui se trouve en automne, au lever d'une belle aurore, dans une plaine ou dans une forêt, fertiles en gibier, ne se sent pas le cœur plus réjoui que dût l'être l'esprit de *Molière*, quand, après avoir fait le plan du *Misanthrope*, il entra dans ce champ vaste où tous les ridicules du monde venaient se présenter en foule et comme d'eux-mêmes, aux traits qu'il savait si bien lancer. La belle journée du philosophe ! Pouvait-elle manquer d'être l'époque du chef-d'œuvre de notre théâtre ? »

## 96[[323]](#footnote-323), p. 140-141

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 3, p. 346

Parmi les épitaphes qu'on fit pour *Molière*, il y en a de plaisantes, et quelques-unes de sérieuses. Nous rapportons ici les deux suivantes qui font allusion à l'accident mortel qui lui arriva à la représentation de son *Cocu imaginaire[[324]](#footnote-324)*:

Ci gît, sans nulle pompe vaine,

Le singe de la vie humaine,

Qui jamais n'aura son égal.

De la mort comme de la vie,

Voulant être le singe en une comédie,

Pour trop bien réussir, il y réussit mal :

Car la mort en étant ravie,

Trouva si belle la copie,

Qu'elle en fit un original.

## 97[[325]](#footnote-325), p. 141

Autres[[326]](#footnote-326)

Passant, ici repose un qu'on dit être mort;

Je ne sais s'il vit, ou s'il dort.

Le Malade imaginaire

Ne saurait l'avoir fait mourir;

C'est un tour qu'il joue à plaisir,

Car il aimait à contrefaire.

Quoiqu'il en soit, ci gît Molière;

Comme il était comédien;

Pour un malade imaginaire,

S'il fait le mort, il le fait bien.

## 98, p. 142

### 1694, *Arliquiniana*, p. 13-14

Après qu'il eut fini de parler, il voulut disparaître. Me quitter si tôt, lui dis-je, cela n'est pas juste. Je sens en moi, reprit-il, une impression qui m'appelle : Impression tant que tu voudras, tu demeureras encore un peu de temps avec moi. J'ai toujours eu envie de savoir quelque chose de certaines gens de ma connaissance, et tu peux m'en donner des nouvelles. Dis moi, je te prie, ce que fait Molière depuis plus de vingt ans qu'il est mort. Térence\* et Plaute\*, me répondit-il, le persécutent toujours pour avoir diminué leur réputation, et je le vois quelque fois dans des prés qui se divertit à attraper des grillons.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 3, p. 346

La seule épitaphe digne d'être mise sur le tombeau de cet incomparable comique est celle qui fut faite par La Fontaine. La voici :

Sous ce tombeau gisent Plaute\* et Térence\*,

Et cependant le seul Molière y gît.

Leurs trois talents ne formaient qu'un esprit,

Dont le bel art réjouissait la France:

Ils sont partis, et j'ai peu d'espérance

De les revoir. Malgré tous nos efforts,

Pour un longtemps, selon toute apparence,

Térence\* et Plaute\* et Molière sont morts.

# [Autres anecdotes]

## 1693, *Ménagiana, ou bons mots, rencontres agréables, pensées judicieuses, et observations curieuses de M. Ménage* [Amsterdam] ; 1715, *Ménagiana, ou les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et érudition, de Monsieur Ménage, recueillies par ses Amis* [Paris : 2 tomes]

### 1693, *Ménagiana*, p. 38 [1715, tome 1, p. 30]

Le Prologue en vers de la Comédie des *Fâcheux* de Molière est de M. Pélisson\*. La louange qu'il donna au Roi en cette occasion n'empêcha point qu'il ne fût arrêté prisonnier peu de temps après la disgrâce de M. Fouquet,\* les *Fâcheux* ayant été faits pour la Fête de Vaux[[327]](#footnote-327). C'est aussi M. Pélisson\* qui a fait l'avertissement que l'on voit au commencement des œuvres de M. Sarazin\*, que lui et Madame de Scudéry[[328]](#footnote-328) firent imprimer après sa mort.

### 1693, *Ménagiana*, p. 210-211

*Homo non periit, sed pariit artifex*. M. le Prince de Guemené me disait cela autrefois, en parlant de Mondory dans le temps qu'il vivait encore, et qu'il paraissait plus sur le Théâtre. Je ne sais de quel Auteur ces paroles sont prises.

On ne peut dire autant de Scaramouche\*, qui ne parait plus sur le Théâtre, *Homo non periit, sed periit artifex*. C'était le plus parfait Pantomime que nous ayons vu de nos jours. Molière, original Français, n'a jamais perdu une représentation de cet original Italien. La Comédie Italienne va tomber, aussi bien que la Française, qui n'a plus depuis je ne sais combien d'années, ni d'Auteur, ni d'Acteur, à ce qu'on dit, qui vaille la peine d'y aller entendre une pièce entière.

### 1693, *Ménagiana*, p. 50 et 1715, Tome I, p.45-46

La Prose de Molière vaut beaucoup mieux que ses Vers. Je lisais hier le *Tartuffe* de Molière: je lui en avais autrefois entendu lire trois actes chez M. de Mommor\*, où se trouvèrent aussi M. Chapelain\*, M. l'Abbé de Maroles[[329]](#footnote-329), et quelques autres personnes. Je dis à M. le premier Président de la Moignon, lorsqu'il empêcha qu'on ne le jouât, que c'était une Pièce dont la morale était excellente, et qu'il n'y avait rien qui ne pût être avantageux au public.

La Prose\* de Molière vaut beaucoup mieux que ses Vers. Je lisais hier son *Tartuffe*. Je lui en avais autrefois entendu lire trois Actes chez M. de Mommor\*, où se trouvèrent aussi M. Chapelain\*, M. l'Abbé de Marolles, et quelques autres personnes. Je dis à M. le premier Président de Lamoignon\*, lorsqu'il empêcha qu'on ne le jouât, que c'était une Pièce dont la morale était excellente, et qu'il n'y avait rien qui ne pût être utile au public.

C'est suivant les pièces, mais généralement parlant la prose de Molière est ampoulée, poétique, remplie d'expressions précieuses et toute pleine de vers. ***Le Sicilien***, par exemple, est une petite Comédie toute tissée de vers non rimés, de six, de cinq ou de quatre pieds: il est vrai que la prose de Théâtre doit avoir son tour particulier, aussi n'est-ce proprement que les vers trop fréquents qu'on pourrait reprendre dans celle de Molière.

### 1715, *Ménagiana*, tome 1 p. 336[[330]](#footnote-330)

On disait d'un certain bâtard: il sera comme Monsieur son père, il ne se mariera point.

Molière a employé cette pensée dans le *Mariage Forcé*; j'en avais fait auparavant une Épigramme qui finit par ces quatre vers:

A l'exemple de son père,

A l'exemple de sa mère,

Ce redoutable guerrier

Ne veut point se marier.

Et Malleville[[331]](#footnote-331) avait dit avant moi:

Pour mettre ton esprit en paix,

Résous-toi d'imiter ton père,

Tu ne te marieras jamais.

### [1693] 1715, *Ménagiana*, tome 2, p. 4-5

M. Perrault est un de mes bons amis. J'estime beaucoup son Poème de Pomone, qui est imprimé à la tête du Livre de la *Culture des Jardins*, composé par M. de la Quintinie[[332]](#footnote-332) : et surtout son *Siècle de Louis le Grand*, quoiqu'il s'en faille beaucoup que je ne sois de son avis. Je ne puis lui pardonner d'avoir comparé Mezerai[[333]](#footnote-333) à Thucydide[[334]](#footnote-334). Mezerai n'a pas de phrase ; je le lisais encore ce matin, et il aurait eu de la peine à choisir plus mal. J'aime infiniment son Poème de la Peinture, qu'il a fait pour son ami M. le Brun. Il est un peu obscur en quelques endroits, et trop négligé dans d'autres. Je préfère néanmoins à celui que Molière a fait pour M. Mignard\*. Je voudrais que M. Perrault eût retouché tous les vers de son Poème, comme il a fait ceux-ci qu'il a imprimés dans le premier volume de son Parallèle.

Sur les uns le vieillard à qui tout est possible,

Passait de son pinceau la trace imperceptible.

### [1693] 1715, *Ménagiana*, tome 2, p. 126[[335]](#footnote-335)

M. Ménage\* écrivait\*[[336]](#footnote-336) toujours *Payis* de deux syllabes, *Payisan* de trois et *Abbayie* de quatre. En effet si l'on écrit *Pays* ou *pais*, on prononcera *pays* ou *pais* à la Normande, comme le Français *Paix*, et comme le Latin *pes*, en disant avec Sarrasin.

Le pays de Caux est le pays de Cocagne.

Si on écrit *pays* ou *païs*, on ne saura si l'on doit prononcer ce mot comme *payer*, ou comme *payen*. L'orthographe de M. Ménage\* sauve, ce me semble, ces inconvénients. Molière au reste semble avoir cru qu'on était libre de dire en deux syllabes *paysans*, ou en trois *paisan*, ayant dit dans son *École des femmes*, Sc. I de l'Acte I.

Je fais un païsan qu'on appelloit gros Pierre

quoiqu'un peu plus haut dans la même Scène il eût dit

Et la bonne Paysanne apprenant mon désir.

### [1693] 1715, *Ménagiana*, tome 3, p. 23-24

On dit que les *Femmes Savantes* de Molière, son Mesd, de … et l'on me veut faire accroire que je suis le savant qui parle d'un ton doux. Ce sont choses cependant que Molière désavouait. Mais le Trissotin de cette même Comédie est l'Abbé Cotin, jusque-là que Molière fit acheter un de ses habits pour le faire porter à celui qui faisait ce personnage dans sa Pièce. La Scène où Vadius se brouille avec Trissotin, parce qu'il critique le Sonnet sur la fièvre, qu'il ne fait pas être de Trissotin, s'est passée véritablement chez M. B.... Ce fut M. Despréaux qui la donna à Molière. Molière joua d'abord Cotin sous le nom de Tricotin, que plus malicieusement, sous prétexte de mieux déguiser, il changea depuis Trissotin, équivalent à trois fois sot. Jamais homme, excepté Montmaur\*, n'a tant été turlupiné que le pauvre Cotin. On fit en 1682 peu de temps après sa mort, ces quatre vers.

Savez-vous en quoi Cotin

Diffère de Trissotin ?

Cotin a fini ses jours

Trissotin vivra toujours.

À l'égard de Vadius, le public a été persuadé que c'était Ménage, et Richelet, aux mots *s'adresser* et *reprocher*, ne l'a pas dissimulé.

### [1693] 1715, *Ménagiana*, tome 3, p. 47-48

Ajoutez la Remarque suivante à ce qui est dit sur le mot de chaste dans le Tome I. de ce recueil pag. 18. La chaste Sylvie se trouve en cet endroit de l'Idyle de M. Ménage\* intitulée, *Le Jardinier*:

Tu pourras, déloyal, recevoir dans ce cœur

Pour la chaste Sylvie une amoureuse ardeur.

Chaste est aussi bon là pour Sylvie, qu'il serait ailleurs pour Lucrèce\*, pour Susanne, et pour Diane. A la vérité, si on entendait quelqu'un médire d'une Dame vertueuse, ce serait parler plus juste de répondre : N'en dites point de mal, elle est sage, que si l'on répondait: elle est chaste. Mais dans le vers de M. Ménage\*, sage Sylvie sentirait la Fée, et ne vaudrait absolument rien. Il a donc eu tort lorsque dans ses *Observations sur les Poètes de Malherbe\**, pag.487 de la 2. édit il a dit que chaste ne se dit presque plus des personnes, et se méprend même quand au lieu de son jardinier il cite son Oiseleur. S'il y avait quelque chose à reprendre dans le distique allégué, ce serait déloyal qui vieillit, et qui de même que loyal ne se dit plus guère que dans le Comique. Molière Act.5 Sc.5 du *Tartuffe*.

Ce Monsieur Loyal porte un air bien déloyal.[[337]](#footnote-337)

Mais nonobstant tout le privilège du comique, porter un air est une mauvaise façon de parler.

### [1693] 1715, *Ménagiana*, tome 3, p. 124

Un jour qu'un Évêque, connu pour grand hypocrite, faisait dans l'Église des PP.... le Panégyrique de leur Fondateur, toute la Musique de l'Opéra y était. Ce qui fit dire que ces PP. Avaient donné deux Comédies en un même jour: l'Opéra et le *Tartuffe*.

### 1715, *Ménagiana*, tome 3, p. 195-196

*Homo non periit, sed periit artifex*. M. le Prince de Guemené me disait cela autrefois, en parlant de Mondori\* dans le temps qu'il vivait encore, et qu'il ne paraissait plus sur le Théâtre. Je ne sais de quel Auteur ces paroles sont prises.

On en peut dire autant de Scaramouche\*, qui ne parait plus sur le Théâtre, *Homo non periit, sed periit artifex*. C'était le plus parfait Pantomime que nous ayons vu de nos jours. Molière Original Français, n'a jamais perdu une représentation de cet Original Italien. La Comédie Italienne va tomber aussi bien que la Française qui n'a plus ni d'Auteur ni d'Acteur, à ce qu'on dit, qui vaille la peine d'y aller entendre une Pièce entière.

\* C'est apparemment une allusion à ces paroles de Néron, *Qualis artifex pereo*.

### 1715, *Ménagiana*, tome 3, p. 295[[338]](#footnote-338)

Cyrano de Bergerac\* en qualité d'Esprit fort se donnait de grandes libertés de sentiments et de paroles. Cela le mettait en mauvaise réputation, en sorte que des badauds, un jour qu'on jouait l'*Agrippine[[339]](#footnote-339)*, avertis qu'il y avait des endroits dangereux, après les avoir tous ouïs sans émotion, enfin lorsque Sejan[[340]](#footnote-340) résolu à faire Tibére[[341]](#footnote-341), qu'il regardait déjà comme sa victime, vint à dire à la fin de la 4 scène du 4 acte[[342]](#footnote-342)

Frappons, voilà l'hostie,

ne manquèrent pas de s'écrier: Ah! Le méchant, ah l'athée! Comme il parle du Saint Sacrement! Quoiqu'au reste généralement on méprise fort ses Ouvrages, surtout ses Lettres, leur style cependant a dans son extravagance je ne sais quoi d'original qui divertit. La Comédie du *Pédant joué* a des endroits merveilleux. Molière grand et habile picoreur s'en est approprié quelques uns. L'aventure de la Galère Turque dans les *Fourberies de Scapin*, et le récit que Zerbinette[[343]](#footnote-343) y fait à Géronte, en sont empruntés. Les Pierrots, Les Lucas qu'il a mis ailleurs sur le théâtre, sont autant de copies du Mathieu Gareau[[344]](#footnote-344). Les É*tats et Empires de la Lune et du Soleil[[345]](#footnote-345)* ont aussi de l'invention et du génie. C'est ce que Despréaux, fin connaisseur, a bien senti lors que dans son *Art Poétique*, chant 4 il a dit

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,

Que ces vers où Motin[[346]](#footnote-346) se morfond, et nous glace

Sur quoi je remarquerai en passant que Motin, comme bien des gens l'ont cru, et le croient encore, ne désigne pas ici Cotin\*, mais est le véritable Motin ami de Régnier[[347]](#footnote-347), ce que je tiens de M. Despréaux\* lui-même qui m'a témoigné avoir voulu se venger par là de l'ennui que la lecture de quelques vers de ce froid Poète, insérés dans des Recueils, lui avait causé.

## 1694, *Sorbierana*

### 1694, *Sorbierana*, p. 101-102

J'ai lu et vu plusieurs fois la célèbre *École des femmes* de Mr. De Molière, qui toute charmante qu'elle est, ne me semble néanmoins aujourd'hui qu'un coup d'essai, et un ouvrage médiocre, quand je la compare à son *Tartuffe*. Certainement le Théâtre Français se doit glorifier d'avoir un tel homme, auquel seul il appartient *Sapere et fari posse qua sentit*, de faire des Comédies qu'il joue trente fois de suite, dont une seule a été le divertissement de tout un Carnaval, et qui depuis quatre ans est continuellement souhaitée. Paris pourra bien renommer quelque jour cet illustre Comédien *Splendidissimum Urbis ornamentum, et su temporis primum*, conformément à l'inscription que Grutterus[[348]](#footnote-348) rapporte, et qui se trouve à Milan sur le sépulcre de deux personnes de la profession de Mr. Molière.

### 1694, *Sorbierana*, p. 170-171

Il y a dans les ouvrages de Mr. de Molière un admirable tour d'esprit, une adresse qui se trouve en peu d'Auteurs, un raffinement pour la Comédie, dont les plus grands Maîtres ne s'étaient point encore aperçus, un assaisonnement qu'on n'avait pas su donner avant lui; et qui s'accommode au goût de tout le monde; c'est pourquoi il arrive que les ignorants, aussi bien que les gens d'esprit, courent également après ses Comédiens. Mais les premiers n'y sont pas attirés par ce qui y charme les yeux savants et les oreilles délicates. Ceux-là n'y trouvent que le plaisant, et ne sont amoureux que du burlesque; mais ceux-ci remarquent jusques où il a pénétré dans les mœurs des hommes, et reconnaissent les traits d'une belle Philosophie.

## 1699, *Parrhasiana*

### 1699, *Parrhasiana*, p. 107-108

Ceux qui ne savent ce que c'est que d'écrire en termes propres et purs et de s'exprimer avec netteté, s'imaginent qu'il n'y a rien de si facile, et qu'il est bien plus difficile de parler d'une manière plus relevée. Ils croient qu'il faut beaucoup plus de génie pour décrire quelque accident tragique, en termes pompeux, que pour parler avec netteté de ce qui arrive ordinairement dans la vie. Mais c'est en quoi, ils se trompent extrêmement. Il est beaucoup plus facile d'imiter, par exemple, les endroits enflés de *Sénéque[[349]](#footnote-349)*, ou de *Lucain\**, que d'imiter la simplicité de *Térence\**, et de quelques unes des Épigrammes de *Martial\**. Je soutiens que ceux qui sont capables d'écrire comme *Térence\** pourront s'élever, s'ils veulent, au sublime de *Lucain\**; mais je défie ceux qui n'ont cultivé que le style relevé, d'imiter jamais Térence\*. Pour parler d'une Langue moderne, je suis persuadé que *Brebeuf[[350]](#footnote-350)*, qui, comme l'on fait, a traduit la *Pharsale* en vers aussi enflés que ceux de l'Original, n'aurait jamais pu faire deux ou trois pages du *Misanthrope* de *Molière*; et que *Molière* au contraire, s'il avait voulu s'en donner la peine, se serait guindé aussi haut que *Brebeuf*. On a des pièces de La Fontaine qui sont aussi bonnes en style Héroïque, qu'une infinité d'autres gens qui n'ont jamais écrit qu'en style relevé; mais on n'a rien de ces génies sublimes, qui approche de ses Fables.

## 1700, *Anonimiana*

### 1700, *Anonimiana*, p. 238-240

Un autre jour que la même Compagnie se trouvait assemblée, un Cavalier proposa de faire lecture d'une *Critique du Val-de-Grâce*, qui lui était tombée entre les mains. Il dit qu'elle était d'une Dame d'un mérite encore plus distingué par sa vertu que par son mérite. Elle l'avait faite en badinant, pendant qu'elle était toute jeune, pour répondre à la *Gloire du Val-de-Grâce*, que Monsieur de Molière avait fait en faveur de Monsieur Mignard\*, dont il aimait la fille. Je vous la lirai, ajouta-t-il, avec ses défauts; car Monsieur de Colbert\*, le Ministre d'État, qu'elle a réjoui, n'ayant point voulu qu'on y touchât, je croirais gâter une chose qu'il a trouvée bonne, toute imparfaite qu'elle est, si je m'étais mêlé de la corriger.

Il ne sera peut-être pas hors de propos après cela de vous dire que les soixante ou quatre-vingt premiers Vers de ce Poème, sont sur les mêmes rimes que les premiers du *Poème du Val-de-Grâce*, de Monsieur de Molière, et que comme cet excellent Comique n'avait entrepris le sien que pour louer Monsieur Mignard\*, la Dame qui en a fait la Critique, n'en forma le dessein que pour faire sa cour à Monsieur de Colbert\*, qui protégeait Monsieur le Brun, qui était l'Émule et le Concurrent de Monsieur Mignard\* ; cette précaution prise, je crois n'avoir plus qu'à lire; car je ne sais rien de plus.

## 1701, Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*

### 1701, *Mélanges*, p. 135-136

Ce qu'il y avait de plus merveilleux en M. de Montausier\*, c'est que vivant à la Cour, il n'abandonna jamais les intérêts de la vérité. Il aimait à l'entendre et à la dire ; et se la disait à soi-même. *Venerabilis senex, et patientissimus veri[[351]](#footnote-351)*, comme on l'a dit de l'Empereur Vespasien[[352]](#footnote-352). Aussi ne faisait-il point de façon de se reconnaître dans quelques endroits du *Misanthrope*.

### 1701, *Mélanges*, p. 255

Malherbe\* est original pour la poésie Française, principalement pour les Stances. Messieurs de Corneille et Racine sont originaux pour le poème tragique. Molière pour le Comique. Quinault\* pour les Opéra ou la Poésie qui se chante. De La Fontaine est original pour la naïveté et la simplicité de la Fable. Voiture\* et Sarasin\*, sont originaux pour la Poésie galante et aisée. M. Despreaux est original pour la Satire purgée des saletés des Anciens.

### 1701, *Mélanges*, p. 333-334

Les Grecs ont eu des Braves qui leur servaient de bras droit dans les grandes occasions. Alexandre Le Grand en avait qui partageaient avec lui ses fatigues et ses plaisirs. Les Romains en avaient aussi ; mais l'usage s'en corrompit étrangement sous Néron, et ce fut à son école que se forma une nouvelle espèce de Petits-Maîtres, qui se signalèrent par des extravagances et des folies. En France on n'a rien vu de semblable que depuis François I et sous le règne de ses Enfants. Henry III donna beaucoup de crédit aux Petits-Maîtres, et ce sont ceux que l'on appelait les Mignons de cette Cour qui était très corrompue. Le duc de Guise appelait le Roy de Navarre, son petit-Maître. Depuis on n'a point entendu parler de Petit-Maître que sous le Cardinal de Richelieu, qui entretenait à son service un certain nombre de gens déterminés qu'il employait à l'exécution de ses desseins. Rochefort dont nous avons des Mémoires, était de ces gens-là. Feu M. le Prince de Condé\* avait de ces Petits-Maîtres fort distingués par leur bravoure. Ceux d'aujourd'hui, braves ou non, sont diseurs de bons mots, étourdis et emportés, qui jugent de tout à la volée, font changer les modes, et prétendent donner le prix et le mérite aux choses, et un nouveau goût aux plaisirs qu'ils corrompent. Ces Messieurs mériteraient bien quelques-uns de ces Sermons que les Grands Prédicateurs de nôtre siècle, Molière et Despréaux, ont fait à des gens qu'ils voulaient redresser.

## 1704, *Furetiriana*

### 1704, *Furetiriana*, p. 219

J'admire ces pères, ces mères, ces maîtres qui sont si exacts à empêcher que leurs enfants et leurs disciples ne se corrompent par les mauvaises compagnies, par les mauvais exemples, par la Comédie, par l'Opéra, et par tous les autres divertissements, qu'ils ont tant de soin de leur interdire; et qui pour les faire devenir savants les font passer par les impuretés du Paganisme, sans les en faire revenir aux idées du Christianisme, pour les sauver du naufrage qu'ils font plus aisément avec *Juvenal*, *Horace*, *Properce*, *Patrone*, etc. qu'ils ne seraient à voir représenter *Tartuffe*, le *Menteur*,[[353]](#footnote-353) etc.

## 1705, Grimarest, *La Vie de Mr de Molière*

### 1705, Grimarest, p. 4-5

Molière avait un grand-père, qui l'aimait éperdument; et comme ce bon homme avait de la passion pour la Comédie, il y menait souvent le petit Pocquelin, à l'Hôtel de Bourgogne\*. Le père qui appréhendait que ce plaisir ne dissipât son fils, et ne lui ôtât toute l'attention qu'il devait à son métier, demanda un jour à ce bon homme pourquoi il menait si souvent son petit-fils au spectacle ? « Avez-vous », lui dit-il, avec un peu d'indignation, « envie d'en faire un Comédien ? ― Plût à Dieu », lui répondit le grand-père, « qu'il fût aussi bon Comédien que Belleroze[[354]](#footnote-354) » (c'était un fameux Acteur de ce temps là). Cette réponse frappa le jeune homme, et sans pourtant qu'il eût d'inclination déterminée, elle lui fît naître du dégoût pour la profession de Tapissier ; s'imaginant que puisque son grand-père souhaitait qu'il pût être Comédien, il pouvait aspirer à quelque chose de plus qu'au métier de son père.

### 1705, Grimarest, p. 5-6

Cette prévention s’imprima tellement dans son esprit, qu’il ne restait dans la boutique qu’avec chagrin : de manière que revenant un jour de la Comédie, son père lui demanda pourquoi il était si mélancolique depuis quelque temps ? Le petit Pocquelin ne put tenir contre l’envie qu’il avait de déclarer ses sentiments à son père : il lui avoua franchement qu’il ne pouvait s’accommoder de sa Profession ; mais qu’il lui ferait un plaisir sensible de le faire étudier. Le grand-père, qui était présent à cet éclaircissement, appuya par de bonnes raisons l’inclination de son petit-fils. Le père s’y rendit, et se détermina à l’envoyer au Collège des Jésuites[[355]](#footnote-355).

### 1705, Grimarest, p. 7-8

Cyrano de Bergerac\*, que son père avait envoyé à Paris sur sa propre conduite, pour achever ses études, qu'il avait assez mal commencées en Gascogne, se glissa dans la société des Disciples de Gassendi\*, ayant remarqué l'avantage considérable qu'il en tirerait. Il y fut admis cependant avec répugnance ; l'esprit turbulent de Cyrano\* ne convenait point avec de jeunes gens, qui avaient déjà toute la justesse d'esprit que l'on peut souhaiter dans des personnes toutes formées. Mais le moyen de se débarrasser d'un jeune homme aussi insinuant, aussi vif, aussi gascon que Cyrano\*? Il fut donc reçu aux études et aux conversations que Gassendi\* conduisait avec les personnes que je viens de nommer. Et comme ce même Cyrano\* était très avide de savoir, et qu'il avait une mémoire fort heureuse, il profitait de tout; et il se fit un fond de bonnes choses, dont il tira avantage dans la suite. Molière aussi ne s'est-il pas fait un scrupule de placer dans ses Ouvrages plusieurs pensées, que Cyrano\* avait employées auparavant dans les siens ? Il m'est permis, disait Molière, de reprendre mon bien où je le trouve.

### 1705, Grimarest, p. 9-10

Un auteur grave nous fait un conte au sujet du parti que Molière avait pris, de jouer la Comédie. Il avance que sa famille alarmée de ce dangereux dessein, lui envoya un Ecclésiastique, pour lui représenter qu’il perdait entièrement l’honneur de sa famille ; qu’il plongeait ses parents dans de douloureux déplaisirs ; et qu’enfin il risquait son salut d’embrasser une profession contre les bonnes mœurs, et condamnée par l’Église;  mais qu’après avoir écouté tranquillement l’Ecclésiastique, Molière parla à son tour avec tant de force en faveur du Théâtre, qu’il séduisit l’esprit de celui qui le voulait convertir, et l’emmena avec lui pour jouer la Comédie. Ce fait est absolument inventé par les personnes de qui Mr P\*\*\*[[356]](#footnote-356) peut l’avoir pris pour nous le donner. Et quand je n’en aurais pas de certitude, le Recteur à la première réflexion présumera avec moi que ce fait n’a aucune vraisemblance. Il est vrai que les parents de Molière essayèrent par toutes sortes de voies de le détourner de sa résolution ; mais ce fut inutilement : sa passion pour la Comédie l’emportait sur toutes leurs raisons.

### 1705, Grimarest, p. 16, 17

Ces Comédiens eurent l'honneur de représenter la pièce de *Nicomède[[357]](#footnote-357)* devant leurs Majestés au mois d'Octobre 1658. Leur début fut heureux ; et les Actrices surtout furent trouvées bonnes. Mais comme Molière sentait bien que sa Troupe ne l'emporterait pas pour le sérieux sur celle de l'Hôtel de Bourgogne\*, après la Pièce il s'avança sur le Théâtre, et fit un remerciement à sa Majesté, et la supplia d'agréer qu'il lui donnât un des petits divertissements, qui lui avaient acquis un peu de réputation dans les Provinces. En quoi il comptait bien de réussir, parce qu'il avait accoutumé sa Troupe à jouer sur le champ de petites Comédies, à la manière des Italiens. Il en avait deux entre autres, que tout le monde en Languedoc, jusqu'aux personnes les plus sérieuses, ne se laissaient point de voir représenter. C'étaient les *Trois Docteurs Rivaux*, et le *Maître d'École*, qui étaient entièrement dans le goût Italien.

[…] Le divertissement que cette Troupe venait de donner à sa Majesté, lui ayant plu, Elle voulut qu'elle s'établît à Paris:

### 1705, Grimarest, p. 23-24

Ce peu de réussite releva ses ennemis ; ils espéraient qu'il tomberait de lui-même, et que comme presque tous les Auteurs comiques, il serait bientôt épuisé. Mais il n'en connut que mieux le goût du temps : il s'y accommoda entièrement dans *L'École des Maris*, qu'il donna le 24 juin 1661. Cette Pièce qui est une de ses meilleures, confirma le Public dans la bonne opinion qu'il avait conçue de cet excellent Auteur. On ne douta plus que Molière ne fût entièrement maître du Théâtre dans le genre qu'il avait choisi. Ses envieux ne purent pourtant s’empêcher de parler mal de son Ouvrage. Je ne vois pas, disait un Auteur Contemporain, qui ne réussissait point, où est le mérite de l’avoir fait : ce sont les *Adelphes[[358]](#footnote-358)* de Térence\* ; il est aisé de travailler en y mettant si peu du sien, et c’est se donner de la réputation à peu de frais. On n’écoutait point les personnes qui parlaient de la sorte ; et Molière eut lieu d’être satisfait du Public, qui applaudit fort à sa Pièce ; c’est aussi une de celles que l’on verrait encore représenter aujourd’hui avec le plus de plaisir, si elle était jouée avec autant de feu et de délicatesse qu’elle l’était du temps de l’Auteur.

### 1705, Grimarest, p. 29-30

*L'Impromptu de Versailles*, qui fut joué pour la première fois devant le Roi le 14 d'Octobre 1663, et à Paris le 4 de Novembre de la même année, n'est qu'une conversation satirique entre les Comédiens, dans laquelle Molière se donne carrière contre les Courtisans, dont les caractères lui déplaisaient, contre les Comédiens de l'Hôtel de bourgogne\*, et contre ses ennemis.

Molière, né avec des mœurs droites, et dont les manières étaient simples et naturelles, souffrait impatiemment le Courtisan empressé, flatteur, médisant, inquiet, incommode faux ami. Il se déchaîne agréablement dans son *Impromptu* contre ces Messieurs-là, qui ne lui pardonnaient pas dans l'occasion. Il attaque leur mauvais goût pour les ouvrages : il tâche d'ôter tout crédit un jugement qu'ils faisaient des siens.

Mais il s'attache surtout à tourner en ridicule une pièce intitulée le *Portrait du Peintre[[359]](#footnote-359)*, que Mr Boursault\* avait faite contre lui; et à faire voir l'ignorance des Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne\* dans la déclamation, en les contrefaisant tous si naturellement, qu'on les reconnaissait dans son jeu. Il épargna le seul Floridor[[360]](#footnote-360). Il avait très grande raison de charger sur leur mauvais goût. Ils ne savaient aucuns principes de leur art ; ils ignoraient même qu'il en eût. Tout leur jeu ne consistait que dans une prononciation ampoulée et emphatique, avec laquelle ils récitaient également tous leurs rôles ; on n'y reconnaissait ni mouvements, ni passion : et cependant les Beauchateau[[361]](#footnote-361), les Mondori\*, étaient applaudis, parce qu'ils faisaient pompeusement ronfler un vers.

### 1705, Grimarest, p. 32-33

Il se souvint qu’un an auparavant un jeune homme lui avait apporté une pièce intitulée *Théagène et Chariclée[[362]](#footnote-362)*, qui à la vérité ne valait rien ; mais qui lui avait fait voir que ce jeune homme en travaillant pouvait devenir un excellent Auteur. Il ne le rebuta point, mais il l’exhorta de se perfectionner dans la Poésie, avant que de hasarder ses Ouvrages au Public : et il lui dit de revenir le trouver dans six mois. Pendant ce temps-là Molière fit le dessein des *Frères Ennemis*; mais le jeune homme n'avait point encore paru : et lorsque Molière en eut besoin, il ne savait où le prendre : il dit à ses Comédiens de le lui déterrer à quelque prix que ce fût. Ils le trouvèrent. Molière lui donna son projet ; et le pria de lui en apporter un acte par semaine, s'il était possible. Le jeune Auteur, ardent et de bonne volonté, répondit à l’empressement de Molière ; mais celui-ci remarqua qu’il avait pris presque tout son travail dans la *Thébaïde* de Rotrou[[363]](#footnote-363). On lui fit entendre que l'on n'avait point d’honneur à remplir son ouvrage de celui d’autrui ; que la pièce de Rotrou était assez récente pour être encore dans la mémoire des Spectateurs ; et qu’avec les heureuses dispositions qu'il avait, il fallait qu'il se fît honneur de son premier ouvrage, pour disposer favorablement le Public à en recevoir de meilleurs. Mais comme le temps pressait, Molière lui aida à changer ce qu'il avait pillé, et à achever la pièce, qui fut prête dans le temps, et qui fut d’autant plus applaudie, que le Public se prêta à la jeunesse de Mr Racine, qui fut animée par les applaudissements, et par le présent que Molière lui fit. Cependant ils ne furent pas longtemps en bonne intelligence, s'il est vrai que ce soit celui-ci qui ait fait la Critique de l’*Andromaque[[364]](#footnote-364)*, comme Mr Racine le croyait : il estimait cet Ouvrage, comme un des meilleurs de l’Auteur ; mais Molière n’eut point de part à cette Critique ; elle est de Mr de Subligny\*.

### p. 38-39

*La Princesse d'Élide*, qui fut représentée dans une grande Fête, que le Roi donna aux Reines, et à toute sa Cour au mois de Mai 1664, fit à Molière tout l'honneur qu'il en pouvait attendre. Cette pièce le réconcilia, pour ainsi dire, avec le Courtisan chagrin ; elle parut dans un temps de plaisirs, le Prince l'avait applaudie, Molière à la Cour était inimitable ; on lui rendait justice de tous côtés; les sentiments qu'il avait donnés à ses Personnages, ses vers, sa prose (car il n'avait pas eu le temps de versifier toute sa pièce), tout fut trouvé excellent dans son ouvrage. Mais le *Mariage forcé*, qui fut représenté le dernier jour de la Fête du Roi, n'eut pas le même sort chez le Courtisan. Est-ce le même Auteur, disait-on, qui a fait ces deux pièces ? Cet homme aime à parler au Peuple ; il n'en sortira jamais: il croit encore être sur son Théâtre de campagne. Malgré cette critique, qui était peut être en sa place, Sganarelle avec ses expressions, ne laissa pas de faire rire l'homme de Cour.

### p. 39-40

La *Princesse d'Élide*, et le *Mariage forcé* eurent aussi leurs applaudissements à Paris au mois de Novembre de la même année ; mais bien des Gens se récrièrent contre cette dernière pièce, qui n'aurait pas passé si un autre Auteur l'avait donnée, et si elle avait été jouée par d'autres Comédiens que ceux de la Troupe de Molière, qui par leur jeu faisaient goûter au Bourgeois les choses les plus communes.

### 1705, Grimarest, p. 51-57

Cette femme n’ayant aucune ressource, et connaissant l’humeur bienfaisante de Molière, alla le prier de lui prêter son Théâtre pour trois jours seulement, afin que le petit gain qu’elle espérait de faire dans ses trois représentations lui servît à remettre sa troupe en état. Molière voulut bien lui accorder ce qu’elle lui demandait. Le premier jour fut plus heureux qu’elle ne se l'était promis ; mais ceux qui avaient entendu le petit Baron\*, en parlèrent si avantageusement, que le second jour qu’il parut sur le Théâtre, le lieu était si rempli, que la Raisin fit plus de mille écus. Molière, qui était incommodé, n'avait pu voir le petit Baron\*, les deux premiers jours ; mais tout le monde lui en dit tant de bien, qu’il se fit porter au Palais Royal à la troisième représentation,  tout malade qu’il était. Les Comédiens de l’Hôtel de Bourgogne\* n’en avaient manqué aucune, et ils n’étaient pas moins surpris du jeune Acteur, que l’était le Public, sur tout la Du-Parc\*, qui le prit tout d’un coup en amitié ; et qui bien sérieusement avait fait de grands préparatifs pour lui donner à souper ce jour-là. Le petit homme, qui ne savait auquel entendre pour recevoir les caresses qu’on lui faisait, promit à cette Comédienne qu’il irait chez elle. Mais la partie fut rompue par Molière, qui lui dit de venir souper avec lui. C’était un maître et un oracle quand il parlait. Et ces Comédiens avaient tant de déférence[[365]](#footnote-365) pour lui, que Baron\* n’osa lui dire qu’il était retenu ; et la Du-Parc\* n’avait garde de trouver mauvais que le jeune homme lui manquât de parole. Ils regardaient tous ce bon accueil, comme la fortune de Baron\* ; qui ne fut pas plutôt arrivé chez Molière, que celui-ci commença par envoyer chercher son Tailleur, pour le faire habiller, (car il était en très-mauvais état et il recommanda au Tailleur que l’habit fût très-propre, complet, et fait dès le lendemain matin. Molière interrogeait et observait continuellement le jeune Baron\* pendant le souper, et il le fit coucher chez lui, pour avoir plus de temps de connaître ses sentiments par la conversation, afin de placer plus sûrement le bien qu’il lui voulait faire.

Le lendemain matin le Tailleur exact apporta sur les neuf à dix heures au petit Baron\* un équipage[[366]](#footnote-366) tout complet. Il fut tout étonné, et fort aise de se voir tout d’un coup si bien ajusté. Le Tailleur lui dit qu’il fallait descendre dans l’appartement de Molière pour le remercier. « C’est bien mon intention, » répondit le petit homme, « mais je ne crois pas qu’il soit encore levé. » Le Tailleur l’ayant assuré du contraire, il descendit et fit un compliment de reconnaissance à Molière, qui en fut très-satisfait, et qui ne se contenta pas de l’avoir si bien fait accommoder ; il lui donna encore six louis d’or, avec ordre de les dépenser à ses plaisirs. Tout cela était un rêve pour un enfant de douze ans, qui était depuis longtemps entre les mains de gens durs, avec lesquels il avait souffert, et il était dangereux et triste qu’avec les favorables dispositions qu’il avait pour le Théâtre, il restât en de si mauvaises mains. Ce fut cette fâcheuse situation qui toucha Molière. Il s’applaudit d’être en état de faire du bien à un jeune homme qui paraissait avoir toutes les qualités nécessaires pour profiter du soin qu’il voulait prendre de lui ; il n’avait garde d’ailleurs, à le prendre du côté du bon esprit, de manquer une occasion si favorable d’assurer sa Troupe, en y faisant entrer le petit Baron\*.

Molière lui demanda ce que sincèrement[[367]](#footnote-367) il souhaiterait le plus alors ? « D’être avec vous le reste de mes jours, » lui répondit Baron\*, « pour vous marquer ma vive reconnaissance de toutes les bontés que vous avez pour moi. Eh ! bien, » lui dit Molière, « c’est une chose faite, le Roi vient de m’accorder un ordre pour vous ôter de la Troupe où vous êtes. » Molière, qui s’était levé dès quatre heures du matin, avait été à S. Germain supplier sa Majesté de lui accorder cette grâce, et l’ordre avait été expédié sur le champ.

La Raisin ne fut pas longtemps à savoir son malheur ; animée par son Olivier, elle entra toute furieuse le lendemain matin dans la chambre de Molière, deux pistolets à la main, et lui dit que s’il ne lui rendait son Acteur elle allait lui casser la tête. Molière, sans s’émouvoir, dit à son domestique de lui ôter cette femme-là. Elle passa tout d’un coup de l’emportement à la douleur ; les pistolets lui tombèrent des mains, et elle se jeta aux pieds de Molière, le conjurant, les larmes aux yeux, de lui rendre son Acteur ; et lui exposant la misère où elle allait être réduite, elle et toute sa famille, s’il le retenait. « Comment voulez-vous que je fasse ? » lui dit-il ; « le Roi veut que je le retire de votre Troupe ; voilà son ordre. » » La Raisin voyant qu’il n’y avait plus d’espérance, pria Molière de lui accorder du moins que le petit Baron\* jouât encore trois jours dans sa Troupe. « Non seulement trois, » répondit Molière, « mais huit ; à condition pourtant qu’il n’ira point chez vous, et que je le ferai toujours accompagner par un homme qui le ramènera dès que la pièce sera finie. » Et cela de peur que cette femme, et Olivier, ne séduisissent l’esprit du jeune homme pour le faire retourner avec eux. Il fallut bien que la Raisin en passât par là ; mais ces huit jours lui donnèrent beaucoup d’argent, avec lequel elle voulut faire un établissement près de l’Hôtel de Bourgogne\* ; mais dont le détail, et le succès ne regardent point mon sujet. Molière, qui aimait les bonnes mœurs, n’eut pas moins d’attention à former celles de Baron\*, que s’il eût été son propre fils : il cultiva avec soin les dispositions extraordinaires qu’il avait pour la déclamation. Le Public sait comme moi jusqu’à quel degré de perfection il l’a élevé. Mais ce n’est pas le seul endroit par lequel il nous a fait voir qu’il a su profiter des leçons d’un si grand Maître. Qui, depuis sa mort, a soutenu plus sûrement le Théâtre comique, que Monsieur Baron\* ?

### 1705, Grimarest, p. 60-61

Il se voyait aimé du mari ; nécessaire même à ses spectacles, caressé de toute la Cour, il s'embarrassait fort peu de plaire, ou non à la Molière\* : elle ne le négligeait pas moins ; elle s’échappa même un jour de lui donner un soufflet sur un sujet assez léger. Le jeune homme en fut si vivement piqué qu’il se retira de chez Molière : il crut son honneur intéressé d’avoir été battu par une femme. Voilà de la rumeur dans la maison. « Est-il possible, » dit Molière à son Épouse, « que vous ayez eu l’imprudence de frapper un enfant aussi sensible que vous connaissez celui-là ; et encore dans un temps où il est chargé d’un rôle de six cents vers dans la pièce que nous devons représenter incessamment devant le Roi ?» On donna beaucoup de mauvaises raisons, piquantes même, auxquelles Molière prit le parti de ne point répondre ; il se retrancha à tâcher d’adoucir le jeune homme, qui s’était sauvé chez la Raisin. Rien ne pouvoir le ramener, il était trop irrité ; cependant il promit qu’il représenterait son rôle ; mais qu’il rentrerait point chez Molière. En effet il eut la hardiesse de demander au Roi à Saint Germain la permission de se retirer. Et incapable de réflexion, il se remit dans la Troupe de la Raisin, qui l’avait excité à tenir ferme dans son ressentiment.

### 1705, Grimarest, p. 69-70

Enfin ces Comédiens injustes murmuraient hautement contre Molière, et lui reprochaient qu’il laissait languir leur Théâtre. « Pourquoi, » lui disaient-ils, « ne faites-vous pas des ouvrages qui nous soutiennent ? Faut-il que ces Farceurs d’Italiens nous enlèvent tout Paris ? » En un mot la troupe était un peu dérangée, et chacun des Acteurs méditait lui-même embarrassé comment il les ramènerait ; et à la fin fatigué des discours de ses Comédiens, il dit à la Du-Parc\*, et à la Béjart, qui le tourmentaient le plus, qu’il ne savait qu’un moyen pour l’emporter sur \*, et gagner bien de l’argent : que c’était d’aller bien loin pour quelque temps, pour s’en revenir comme ce Comédie ; mais il ajouta qu’il n’était ni en pouvoir, ni dans le dessein d’exécuter ce moyen, qui était trop long ; mais qu’elles étaient les maîtresses de s’en servir. Après s’être moqué d’elles, il leur dit sérieusement que \* ne serait pas toujours couru avec ce même empressement : qu’on se lassait des bonnes choses, comme des mauvaises, et qu’ils auraient leur tour. Ce qui arriva aussi par la première pièce que donna Molière.

### 1705, Grimarest, p. 78-81

L’amitié qu’ils avaient formée dès le Collège, Chapelle\* et lui, dura jusqu’au dernier moment. Cependant celui-là n'était pas un ami consolant pour Molière, il était trop dissipé ; il aimait véritablement, mais il n’était point capable de rendre de ces devoirs empressés qui réveillent l’amitié. Il avait pourtant un appartement chez Molière à Auteuil, où il allait fort souvent ; mais c’était plus pour se réjouir, que pour entrer dans le sérieux. C’était un de ces génies supérieurs et réjouissants, que l’on annonçait six mois avant que de le pouvoir donner pendant un repas. Mais pour être trop à tout le monde, il n’était point assez à un véritable ami : de sorte que Molière s’en fit deux plus solides dans la personne de Mrs Rohault\* et Mignard\*, qui le dédommageaient de tous les chagrins qu’il avait d’ailleurs. C’était à ces deux Messieurs qu’il se livrait sans réserve. « Ne me plaignez-vous pas, » leur disait-il un jour, « d’être d’une profession, et dans une situation si opposées aux sentiments, et à l’humeur que j’ai présentement ? J'aime la vie tranquille ; et la mienne est agitée par une infinité de détails communs et turbulents, sur lesquels je n’avais pas compté dans les commencements, et auxquels il faut absolument que je me donne tout entier malgré moi. Avec toutes les précautions, dont un homme peut être capable, je n’ai pas laissé de tomber dans le désordre où tous ceux qui se marient sans réflexion ont accoutumé de tomber. Oh ! oh : » dit Mr Rohaut\*. « Oui, mon cher Monsieur Rohaut\*, je suis le plus malheureux de tous les hommes, » ajouta Molière, « et je n’ai que ce que je mérite. Je n’ai pas pensé que j’étais trop austère, pour une société domestique. J’ai cru que ma femme devait assujettir ses manières à sa vertu, et à mes intentions ; et je sens bien que dans la situation où elle est, elle eût encore été plus malheureuse que je ne le suis, si elle l’avait fait. Elle a de l’enjouement, de l’esprit ; elle est sensible au plaisir de le faire valoir ; tout cela m’ombrage[[368]](#footnote-368) malgré moi. J’y trouve à redire, je m’en plains. Cette femme cent fois plus raisonnable que je ne le suis, veut jouir agréablement de la vie ; elle va son chemin : et assurée par son innocence, elle dédaigne de s’assujettir aux précautions que je lui demande. Je prends cette négligence pour du mépris ; je voudrais des marques d’amitié pour croire que l’on en a pour moi, et que l’on eût plus de justesse dans sa conduite pour que j’eusse l’esprit tranquille. Mais ma femme, toujours égale, et libre dans la sienne, qui serait exempte de tout soupçon pour tout autre homme moins inquiet que je ne le suis, me laisse impitoyablement dans mes peines ; et occupée seulement du désir de plaire en général, comme toutes les femmes, sans avoir de dessein particulier, elle rit de ma faiblesse. Encore si je pouvais jouir de mes amis aussi souvent que je le souhaiterais pour m’étourdir sur mes chagrins et sur mon inquiétude ! Mais vos occupations indispensables, et les miennes m’ôtent cette satisfaction. » Mr Rohaut\* étala à Molière toutes les maximes d’une saine Philosophie pour lui faire entendre qu’il avait tort de s’abandonner à ses déplaisirs. « Eh ! » lui répondit Molière, « je ne saurais être Philosophe avec une femme aussi aimable que la mienne ; et peut-être qu’en ma place vous passeriez encore de plus mauvais quarts d’heure. »

### 1705, Grimarest, p. 92-93

Molière étant seul avec Baron\*, il prit occasion de lui dire que le mérite de Chapelle\* était effacé quand il se trouvait dans des situations aussi désagréables que celle où il venait de le voir : qu'il était bien fâcheux qu'une personne qui avait autant d'esprit que lui, eût si peu de retenue; et qu'il aimerait beaucoup mieux avoir plus de conduite pour se satisfaire, que tant de brillant pour faire plaisir aux autres. « Je ne vois point, » ajouta Molière, « de passion plus indigne d'un galant[[369]](#footnote-369) homme que celle du vin : Chapelle\* est mon ami, mais ce malheureux penchant m'ôte tous les agréments de son amitié. Je n'ose lui rien confier, sans risquer d'être commis un moment après avec toute la terre. » Ce discours ne tendait qu'à donner à Baron\* du dégoût pour la débauche ; car il ne laissait passer aucune occasion de le tourner au bien ; mais sur toutes choses il lui recommandait de ne point sacrifier ses amis, comme faisait Chapelle\*, à l'envie de dire un bon mot, qui avait souvent de mauvaises suites.

### 1705, Grimarest, p. 94-96

On sait que les trois premiers actes de la Comédie du *Tartuffe* de Molière furent représentés à Versailles dès le mois de Mai de l'année 1664, et qu'au mois de Septembre de la même année, ces trois Actes furent joués pour la seconde fois à Villers-Coteretz, avec applaudissement. La pièce entière parut la premier et la seconde fois au Raincy, au mois de Novembre suivant, et en 1665 ; mais Paris ne l'avait point encore vue en 1667. Molière sentait la difficulté de la faire passer dans le public. Il le prévint par des lectures ; mais il n'en lisait que jusqu'au quatrième acte: de sorte que tout le monde était fort embarrassé comment il tirerait Orgon[[370]](#footnote-370) de dessous la table. Quand il crut avoir suffisamment préparé les esprits, le 5 d'Août 1667, il fait afficher le *Tartuffe*. Mais il n'eut pas été représenté une fois que les gens austères se révoltèrent contre cette pièce. On représenta au Roi qu'il était de conséquence que le ridicule de l'Hypocrisie ne parût point sur le Théâtre. Molière, disait-on, n'était pas préposé pour reprendre les personnes qui se couvrent du manteau de la dévotion, pour enfreindre les lois les plus saintes, et pour troubler la tranquillité domestique des familles. Enfin ceux qui représentèrent au Roi, le firent avec de bonnes raisons, puisque Sa Majesté jugea à propos de défendre la représentation du *Tartuffe*. Cet ordre fut un coup de foudre pour les Comédiens, et pour l'Auteur. Ceux-là attendaient avec justice un gain considérable de cette pièce; et Molière croyait donner par cet Ouvrage une dernière main à sa réputation. Il avait manié le caractère de l'hypocrisie avec des traits si vifs et si délicats, qu'il s'était imaginé que bien loin qu'on dût attaquer sa pièce, on lui saurait gré d'avoir donné de l'horreur pour un vice si odieux. Il le dit lui-même dans sa Préface à la tête de cette pièce: mais il se trompe, et il devait savoir sa propre expérience que le public n'est pas docile. Cependant Molière rendit compte au Roi des bonnes intentions qu'il avait eues en travaillant à cette pièce. De sorte que sa Majesté ayant vu par elle-même qu'il n'y avait rien dont les personnes de piété et de probité[[371]](#footnote-371) pussent se scandaliser, et qu'au contraire on y combattait un vice qu'elle a toujours eu soin elle-même de détruire par d'autres voies, elle permit apparemment à Molière de remettre sa pièce sur le théâtre.

### 1705, Grimarest, p. 97

Tous les connaisseurs en jugeaient favorablement; et je rapporterai ici une remarque de Mr Ménage\*, pour justifier ce que j'avance. « La prose de Mr de Molière, » dit-il, « vaut beaucoup mieux que ses vers. Je lisais hier son Tartuffe. Je lui en avais autrefois entendu lire trois Actes chez Mr de Mommor\*, où se trouvèrent aussi Mr Chapelain\*, Mr l'abbé de Marolles, et quelques autres personnes. Je dis à Mr …......., lorsqu'il empêcha qu'on ne le jouât, que c'était une pièce dont la morale était excellente, et qu'il n'y avait rien qui ne pût être utile au Public. »

### 1705, Grimarest, p. 99

La troisième représentation du *Misanthrope* fut encore moins heureuse que les précédentes. On n'aimait point tout ce sérieux qui est répandu dans cette pièce. D'ailleurs le Marquis était la copie de plusieurs originaux de conséquence, qui décriaient l'ouvrage de toute leur force. « Je n'ai pourtant pu faire mieux, » disait Molière à tout le monde.

### 1705, Grimarest, p. 99-100

Mr de \*\*\*[[372]](#footnote-372) crut se faire un mérite auprès de Molière de défendre le *Misanthrope*: il fit une longue lettre qu'il donna à Ribou[[373]](#footnote-373) pour mettre à la tête de cette pièce. Molière qui en fut irrité envoya chercher son Libraire, le gronde de ce qu'il avait imprimé cette rapsodie[[374]](#footnote-374) sans sa participation, et lui défendit de vendre aucun exemplaire de sa pièce où elle fût, et il brûla tout ce qui en restait; mais après sa mort on l'a réimprimée. Mr de \*\* qui aimait fort à voir la Molière\*, vint souper chez elle le jour même. Molière le traita cavalièrement sur le sujet de sa lettre, en lui donnant de bonnes raisons pour souhaiter qu'il ne se fût point avisé de défendre sa pièce.

### p. 101

Les Hypocrites avaient été tellement irrités par le *Tartuffe*, que l'on fit courir dans Paris un livre terrible que l'on mettait sur le compte de Molière pour le perdre. C'est à cette occasion qu'il mit dans le *Misanthrope* les vers suivants.

Et non content encore du tort que l'on me fait,

Il court parmi le monde un livre abominable,

Et de qui la lecture est même condamnable,

Un livre à mériter la dernière rigueur,

Dont le fourbe a l'affront de me faire l'Auteur.

Et là dessus on voit Oronte qui murmure,

Et tâche méchamment d'appuyer l'imposture;

Lui qui d'un honnête homme à la Cour tient le rang....

Etc....

On voit par cette remarque, que le *Tartuffe* fut joué avant le *Misanthrope*, et avant le *Médecin* *malgré* *lui* ; et qu'ainsi la date de la première représentation de ces deux dernières pièces, que l'on a mise dans les œuvres de Molière, n'est pas véritable ; puisque l'on marque qu'elle ont été jouées dès les mois de Mars et de Juin de l'année 1666.

### 1705, Grimarest, p. 100

À la quatrième représentation du *Misanthrope* il donna son fagotier, qui fit bien rire le Bourgeois de la rue St. Denis. On en trouva le *Misanthrope* beaucoup meilleur, et insensiblement on le prit pour une des meilleures pièces qui ait jamais paru. Et le *Misanthrope* et le *Médecin malgré* lui joints ensemble ramenèrent tout le pêle-mêle de Paris, aussi bien que les connaisseurs. Molière s'applaudissant du succès de son invention, pour forcer le public à lui rendre justice, hasarda d'en tirer une glorieuse vengeance, en faisant jouer le *Misanthrope* seul. Il eut un succès très-favorable ; de sorte que l'on ne put lui reprocher que la petite pièce eût fait aller la grande.

### 1705, Grimarest, p. 110-111

Molière ne traitait point de caractères, il ne plaçait aucuns traits, qu'il n'eût des vues fixes. C'est pourquoi il ne voulut point ôter du *Misanthrope*, ce grand Flandrin qui crachait dans un puits pour faire des ronds, que Madame[[375]](#footnote-375) défunte lui avait dit de supprimer, lors qu'il eut l'honneur de lire sa pièce à cette Princesse. Elle regardait cet endroit comme un trait indigne d'un si bon ouvrage : mais Molière avait son original, il voulait le mettre sur le Théâtre.

### 1705, Grimarest, p. 110-111

La bonté que le Roi eut de permettre que le *Tartuffe* fût représenté, donna un nouveau mérite à Molière. On voulait même que cette grâce fût personnelle. Mais Sa Majesté qui savait par elle-même que l'hypocrisie était vivement combattue dans cette pièce, fut bien aise que ce vice, si opposé à ses sentiments, fût attaqué avec autant de force que Molière le combattait. Tout le monde lui fit compliment sur ce succès ; ses ennemis même lui en témoignèrent de la joie, et étaient les premiers à dire que le *Tartuffe* était de ces pièces excellentes qui mettaient la vertu dans son jour. « Cela est vrai, » disait Molière ; « mais je trouve qu'il est très-dangereux de prendre ses intérêts au prix qui m'en coûte. Je me suis repenti plus d'une fois de l'avoir fait. »

### 1705, Grimarest, p. 123-126

Voici un éclaircissement très singulier que Molière essuya avec un de ces Courtisans qui marquent par la singularité. Celui-ci sur le rapport de quelqu’un, qui voulait apparemment se moquer de lui, fut trouver l’autre en grand Seigneur. « Il m’est revenu, Monsieur de Molière, » dit-il avec hauteur dès la porte, « qu’il vous prend fantaisie de m’ajuster au Théâtre, sous le titre d’Extravagant ; serait-il bien vrai ? ― Moi, Monsieur ! » lui répondit Molière, « je n’ai jamais eu dessein de travailler sur ce caractère : j’attaquerais trop de monde. Mais si j’avais à le faire, je vous avoue, Monsieur, que je ne pourrais mieux faire que de prendre dans votre personne le contraste que j’ai accoutumé de donner au ridicule, pour le faire sentir davantage. ― Ah ! je suis bien aise que vous me connaissiez un peu, » lui dit le Comte ; « et j’étais étonné que vous m’eussiez si mal observé. Je venais arrêter votre travail ; car je ne crois pas que vous eussiez passé outre. ― Mais, Monsieur, « lui repartir Molière, « qu'aviez-vous à craindre ? Vous eût-on reconnu dans un caractère si opposé au vôtre ? – Tubleu[[376]](#footnote-376), » répondit le Comte, « il ne faut qu’un geste qui me ressemble pour me désigner, et c'en serait assez pour amener tout Paris à votre pièce : je sais l'attention que l’on a sur moi. ― Non, Monsieur, » dit Molière ; « le respect que je dois à une personne de votre rang, doit vous être garant de mon silence. ― Ah ! bon, »  répondit le Comte, « je suis bien aise que vous soyez de mes amis ; je vous estime de tout mon cœur, et je vous ferai plaisir dans les occasions. Je vous prie, » ajouta-t-il, « mettez-moi en contraste dans quelque pièce ; je vous donnerai un mémoire de mes bons endroits. ― Ils se présentent à la première vue, » lui répliqua Molière ; « mais pourquoi voulez-vous faire briller vos vertus sur le Théâtre ? Elles paraissent assez dans le monde, personne ne vous ignore. ― Cela est vrai, » répondit le Comte ; « mais je serais ravi que vous les rapprochassiez toutes dans leur point de vue ; on parlerait encore plus de moi. Écoutez, » ajouta-t-il, « je tranche fort avec N…, mettez-nous ensemble, cela fera une bonne pièce. Quel titre lui donneriez-vous ? ― Mais je ne pourrais, » lui dit Molière, « lui en donner d’autre que celui d’*Extravagant*. ― Il serait excellent, par ma foi, » lui repartit le Comte, « car le pauvre homme n’extravague pas mal. Faites cela, je vous en prie ; je vous verrai souvent pour suivre votre travail. À Dieu, Monsieur de Molière, songez à notre pièce, il me tarde qu’elle ne paroisse. » La fatuité de ce Courtisan mit Molière de mauvaise humeur, au lieu de le réjouir ; et il ne perdit pas l’idée de le mettre bien sérieusement au Théâtre ; mais il n’en a pas eu le temps.

### 1705, Grimarest, p. 114-116

Molière n'était point un homme qu'on pût oublier par l'absence. Mr Bernier\* ne fut pas plutôt de retour de son voyage du Mogol qu'il fut le voir à Auteuil. Après les premiers compliments d'amitié, celui-là commença la conversation par la relation. Il fit d'abord observer à Molière que l'on n'en usait point avec l'Empereur du Mogol détrôné, et avec ses enfants, aussi inhumainement qu'on le fait en Turquie. « On se contente, » dit-il, « de leur donner une drogue, que l'on nomme du Pouss, pour leur faire perdre l'esprit, afin qu'ils soient hors d'état de former un parti.―Apparemment, » dit Baron\*, que cette conversation ennuyait fort, « ces gens-là vous ont fait prendre du Pouss avant que de revenir. ―Taisez-vous, jeune homme, » dit Molière, « vous ne connaissez pas Mr Bernier\*, et vous ne savez pas que c'est mon ami ; peu s'en faut que je ne prenne sérieusement votre imprudence. ―Comment! » répliqua Baron\*, qui s'était donné toute liberté de parler devant Molière, « vous êtes si bons amis, et Monsieur après une si longue absence n'a à la première vue que des contes à vous dire? » Le Philosophe touché de cette leçon, qui était en sa place, se mit sur les sentiments ; Molière n'en fut pas fâché : car plus homme de Cour que Bernier\*, et plus occupé de ses affaires que de celles du grand Mogol, la relation ne lui faisait pas beaucoup de plaisir. On parla de santé. Molière rendit compte du mauvais état de la sienne à Bernier\*, qui, au lieu de lui répondre, lui dit qu'il avait conduit heureusement celle du premier Ministre du Grand Mogol : qu'il n'avait point voulu être Médecin de l'Empereur lui-même, parce que quand il meurt on enterre aussi le Médecin avec lui. À la fin ne sachant plus que dire sur le Mogol, il offrit ses soins à Molière. « Oh! Monsieur, » dit Baron\* « Mr de Molière est en de bonnes mains. Depuis que le Roi a eu la bonté de donner un Canonicat au fils de son Médecin, il fait des merveilles ; et il tiendra Monsieur longtemps en état de divertir Sa Majesté. Les Médecins du Mogol ne s'accommodent point avec notre santé. Et à moins que de convenir que l'on vous enterrera avec Monsieur, je ne lui conseille pas de vous confier la sienne. » Bernier\* vit bien que Baron\* était un enfant gâté ; il mit la conversation sur son chapitre. Molière, qui en parlait avec plaisir, en commença l'histoire ; mais Baron\*, rebuté de l'entendre, alla chercher à s'amuser ailleurs.

### 1705, Grimarest, p. 120-123

Chapelle\* reprochait toujours à Molière son humeur rêveuse ; il voulait qu’il fut d’une société aussi agréable que la sienne ; il le voulait en tout assujettir à son caractère ; et que sans s’embarrasser de rien il fût toujours préparé à la joie. « Oh ! Monsieur, » lui répondit Molière, « vous êtes bien plaisant. Il vous est aisé de vous faire ce système de vivre ; vous êtes isolé de tout ; et vous pouvez penser quinze jours durant à un bon mot, sans que personne vous trouble, et aller après, toujours chaud de vin, le débiter par tout aux dépens de vos amis ; vous n’avez que cela à faire. Mais si vous étiez, comme moi, occupé de plaire au Roi, et si vous aviez quarante ou cinquante personnes, qui n’entendent point raison, à faire vivre, et à conduire ; un théâtre à  soutenir ; et des ouvrages à faire pour ménager votre réputation, vous n’auriez pas envie de rire, sur ma parole ; et vous n’auriez point tant d’attention à votre bel esprit, et à vos bons mots, qui ne laissent pas de vous faire bien des ennemis, croyez moi. ― Mon pauvre Molière, » répondit Chapelle\*, « tous ces ennemis seront mes amis dès que je voudrai les estimer, parce que je suis d’humeur, et en état de ne les point craindre. Et si j’avais des ouvrages à faire, j’y travaillerais avec tranquillité, et peut-être seraient-ils moins remplis que les vôtres de choses basses et triviales ; car vous avez beau faire, vous ne sauriez quitter le goût de la farce. ― Si je travaillais pour l’honneur, » répondit Molière, « mes ouvrages seraient tournez tout autrement : mais il faut que je parle à une foule de peuple, et à peu de gens d’esprit pour soutenir ma Troupe ; ces gens-là ne s’accommoderaient nullement de votre élévation dans le style, et dans les sentiments. Et vous l’avez vu, vous-même : quand j’ai hasardé quelque chose d’un peu passable, avec quelle peine il m’a fallu en arracher le succès ! Je suis sûr que vous qui me blâmez aujourd’hui, vous me louerez quand je serai mort. Mais vous qui faites si fort l’habile homme, et qui passez, à cause de votre bel esprit, pour avoir beaucoup de part à mes pièces, je voudrais bien vous voir à l’ouvrage. Je travaille présentement sur un caractère, où j’ai besoin de telles scènes ; faites-les vous m’obligerez, et je me ferai honneur d’avouer un secours comme le vôtre. » Chapelle\* accepta le défi : mais lorsqu’il apporta son ouvrage à Molière, celui-ci après la première lecture le rendit à Chapelle\* ; il n’y avait aucun goût de théâtre ; rien n’y était dans la nature ; c’était plutôt un recueil de bon mots sans place, que des scènes suivies. Cet ouvrage de Mr de Chapelle\* ne serait-il point l’original du *Tartuffe*, qu’une famille de Paris, jalouse avec justice de la réputation de Chapelle\*, se vante de posséder écrit, et raturé de sa main ? Mais à en venir à l’examen, on y trouverait sûrement de la différence avec celui de Molière.

### 1705, Grimarest, p. 131-134

Chapelle\* se serait fait un scrupule de refuser une partie de plaisir, il se livrait au premier venu sur cet article-là. Il ne fallait pas être son ami pour l’engager dans ces repas qui percent jusques à l'extrémité de la nuit : il suffisait de le connaître légèrement. Molière était désolé d’avoir un ami si agréable et si honnête homme, attaqué de ce défaut ; il lui en faisait souvent des reproches, et Mr de Chapelle\* lui promettait toujours merveilles, sans rien tenir. Molière n’était pas le seul de ses amis, à qui sa conduite fît de la peine. Mr des P\*\*\*[[377]](#footnote-377) le rencontrant un jour au Palais lui en parla à cœur ouvert. « Est-il possible, » lui dit-il, « que vous ne reviendrez point de cette fatigante crapule qui vous tuera à la fin ? Encore si c’était toujours avec les mêmes personnes, vous pourriez espérer de la bonté de votre tempérament de tenir bon aussi longtemps qu’eux. Mais quand une Troupe s’est outrée avec vous, elle s’écarte ; les uns vont à l’armée, les autres à la campagne, où ils se reposent ; et pendant ce temps-là une autre compagnie les relève ; de manière que vous êtes nuit et jour à l’atelier. Croyez-vous de bonne foi pouvoir être toujours le Plastron de ces gens-là sans succomber ? D’ailleurs vous êtes tout agréable, » ajouta Mr des P\*\*\*. « Faut-il prodiguer cet agrément indifféremment à tout le monde ? Vos amis ne vous ont plus d’obligation, quand vous leur donnez de votre temps pour se réjouir avec vous ; puisque vous prenez le plaisir avec le premier venu qui vous le propose, comme avec le meilleur de vos amis. Je pourrais vous dire encore que la Religion, votre réputation même, devraient vous arrêter, et vous faire faire de sérieuses réflexions sur votre dérangement. – Ah ! voilà qui est fait, mon cher ami, je vais entièrement me mettre en règle, » répondit Chapelle\*, la larme à  l’œil tant il était touché ; « je suis charmé de vos raisons, elles sont excellentes, et je me fais un plaisir de les entendre ; redites-les moi, je vous en conjure, afin qu’elles me fassent plus d’impression mais, » dit-il, « je vous écouterai plus commodément dans le cabaret qui est ici proche, entrons y, mon cher ami, et me faites bien entendre raison, je veux revenir de tout cela. » Mr des P\*\*\*, qui croyait être au moment de convertir Chapelle\*, le suit ; et en buvant un coup de bon vin, lui étale une seconde fois sa Rhétorique ; mais le vin venait toujours, de manière que ces Messieurs, l’un en prêchant, l’autre en écoutant, s’enivrèrent si bien, qu’il fallut les reporter chez eux.

### 1705, Grimarest, p. 139-140

Molière travaillait toujours d'après la nature, pour travailler plus sûrement. Mr Rohaut\*, quoique son ami, fut son modèle pour le Philosophe du Bourgeois Gentilhomme ; et afin d'en rendre la représentation plus heureuse, Molière fit dessein d'emprunter un vieux chapeau de Mr Rohaut\*, pour le donner à du Croisy\*, qui devait représenter ce personnage dans la pièce. Il envoya Baron\* chez Mr Rohaut\* pour le prier de lui prêter ce chapeau, qui était d'une si singulière figure qu'il n'avait pas son pareil. Mais Molière fut refusé, parce que Baron\* n'eut pas la prudence de cacher au Philosophe l'usage qu'on voulait faire de son chapeau. Cette attention de Molière dans une bagatelle fait connaître celle qu'il avait à rendre ses représentations heureuses. Il savait que quelque recherche qu'il pût faire il ne trouverait point un chapeau aussi philosophe que celui de son ami, qui aurait cru être déshonoré si sa coiffure avait paru sur la Scène.

### 1705, Grimarest, p. 140-141

Cette inquiétude de Molière sur tout ce qui pouvait contribuer au succès de ses pièces, causa de la mortification à sa femme à la première représentation du *Tartuffe*. Comme cette pièce promettait beaucoup, elle voulut y briller par l'ajustement ; elle se fit faire un habit magnifique, sans en rien dire à son mari, et du temps à l'avance elle était occupée du plaisir de le mettre. Molière alla dans sa loge une demi-heure avant qu'on commençât la pièce. « Comment donc, Mademoiselle, » dit-il en la voyant si parée, « que voulez vous dire avec cet ajustement ? Ne savez vous pas que vous êtes incommodée dans la pièce ? Et vous voilà éveillée et ornée comme si vous alliez à une fête! Déshabillez vous vite, et prenez un habit convenable à la situation où vous devez être. » Peu s'en fallut que la Molière\* ne voulût pas jouer, tant elle était désolée de ne pouvoir faire parade d'un habit, qui lui tenait plus au cœur que la pièce.

### 1705, Grimarest, p. 144-145

Il y a des gens de ce temps-ci qui prétendent que Molière ait pris l'idée du Bourgeois Gentilhomme dans la Personne de Gandouin[[378]](#footnote-378), Chapelier, qui avait consommé cinquante mille écus avec une femme, que Molière connaissait, et à qui ce Gandouin donna une belle maison qu'il avait à Meudon. Quand cet homme fut abîmé, dit-on, il voulut plaider pour rentrer en possession de son bien. Son neveu, qui était Procureur et de meilleur sens que lui, n'ayant pas voulu entrer dans son sentiment, cet Oncle furieux lui donna un coup de couteau, dont pourtant il ne mourut pas. Mais on fit enfermer ce fou à Charanton d'où il se sauva par dessus les murs. Bien loin que ce Bourgeois ait servi d'original à Molière pour sa pièce, il ne l'a connu ni devant, ni après l'avoir faite; et il est indifférent à mon sujet que l'aventure de ce Chapelier soit arrivée, ou non, après la mort de Molière.

### p. 146-147

Si le Roi n’avait eu autant de bonté pour Molière à l’égard de ses *Femmes savantes*, que Sa Majesté en avait eu auparavant au sujet du *Bourgeois Gentilhomme* cette première pièce serait peut-être tombée. Ce divertissement, disait-on, était sec, peu intéressant, et ne convenait qu’à des gens de Lecture. « Que m’importe, » s’écriait Mr le Marquis…, « de voir le ridicule d’un Pédant ? Est-ce un caractère à m’occuper ? Que Molière en prenne à la Cour, s’il veut me faire plaisir. ― Où a-t-il été déterrer, » ajoutait Mr le Comte de…, « ces sottes femmes, sur lesquelles il a travaillé aussi sérieusement que sur un bon sujet ? Il n’y a pas le mot pour rire à tout cela pour l’homme de Cour et pour le Peuple. » Le Roi n’avait point parlé à la première représentation de cette pièce. Mais à la seconde qui se donna à St.-Cloud, Sa Majesté dit à Molière, que la première fois elle avait dans l’esprit autre chose qui l’avait empêché d’observer sa pièce; mais qu’elle était très-bonne, et qu’elle lui avait fait beaucoup de plaisir. Molière n’en demandait pas davantage, assuré que ce qui plaisait au Roi, était bien reçu des connaisseurs, et assujettissait les autres. Ainsi il donna sa pièce à Paris avec confiance le 11e de Mai 1672.

### 1705, Grimarest, p. 147-148

Molière était vif quand on l'attaquait. Benserade\* l'avait fait ; mais je n'ai pu savoir à quelle occasion. Celui-là résolut de se venger de celui-ci, quoiqu'il fût le bel esprit d'un grand Seigneur, et honoré de sa protection. Molière s'avisa donc de faire des vers du goût de ceux de Benserade\*, à la louange du Roi, qui représentait Neptune dans une fête. Il ne s'en déclara point l'auteur; mais il eut la prudence de le dire à Sa Majesté. Toute la Cour trouva ces vers très beaux, et tout d'une voix les donna à Benserade\*, qui ne fit point de façon d'en recevoir les compliments, sans néanmoins se livrer trop imprudemment. Le Grand Seigneur, qui le protégeait, était ravi de le voir triompher; et il en tirait vanité, comme s'il avait lui même été l'Auteur de ces vers. Mais quand Molière eut bien préparé sa vengeance, il déclara publiquement qu'il les avait fait. Benserade\* fut honteux; et son Protecteur se fâcha, et menaça même Molière d'avoir fait cette pièce à une personne qu'il honorait de son estime et de sa grande protection. Mais le Grand Seigneur avait les sentiments trop élevés, pour que Molière dût craindre les suites de son premier mouvement.

### p. 153-155

Le jour que l'on devait donner la troisième représentation du *Malade imaginaire*, Molière se trouva tourmenté de sa fluxion beaucoup plus qu'à l'ordinaire: ce qui l'engagea de faire appeler sa femme, à qui il dit, en présence de Baron\* : « Tant que ma vie a été mêlée également de douleur et de plaisir, je me suis cru heureux; mais aujourd'hui que je suis accablé de peines sans pouvoir compter sur aucuns moments de satisfaction et de douceur, je vois bien qu'il me faut quitter la partie; je ne puis plus tenir contre les douleurs et les déplaisirs, qui ne me donnent pas un instant de relâche. » Mais, ajouta-t-il, en réfléchissant, « qu'un homme souffre avant que de mourir! Cependant je sens bien que je finis. » La Molière\* et Baron\* furent vivement touchés du discours de Mr de Molière, auquel ils ne s'attendaient pas, quelque incommodé qu'il fut. Ils le conjurèrent, les larmes aux yeux, de ne point jouer ce jour-là, et de prendre du repos, pour se remettre. « Comment voulez-vous que je fasse, » leur dit-il, « il y a cinquante pauvres Ouvriers, qui n'ont que leur journée pour vivre; que feront-ils si l'on ne joue pas ? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument. » Mais il envoya chercher les Comédiens à qui il dit que se sentant plus incommodé que de coutume, il ne jouerait point ce jour-là, s'ils n'étaient prêts à quatre heures précises pour jouer la Comédie. « Sans cela, » leur dit-il, « je ne puis m'y trouver, et vous pourrez rendre l'argent. » Les Comédiens tinrent les lustres allumés, et la toile levée, précisément à quatre heures. Molière représenta avec beaucoup de difficultés; et la moitié des Spectateurs s'aperçurent qu'en prononçant, *Juro[[379]](#footnote-379)*, dans la cérémonie du *Malade Imaginaire*, il lui prit une convulsion. Ayant remarqué lui-même que l'on s'en était aperçu, il se fit un effort, et cacha par un ris forcé ce qui venait de lui arriver.

### 1705, Grimarest, p. 155-158

Quand la Pièce fut finie il prit sa robe de chambre, et fut dans la loge de Baron\*, et il lui demande ce que l’on disait de sa Pièce. Mr le Baron lui répondit que ses ouvrage avaient toujours une heureuse réussite à les examiner de près et que plus on les représentait, plus on les goûtait. « Mais, » ajouta-t-il, « vous me paraissez plus mal que tantôt. – Cela est vrai, » lui répondit Molière, « j’ai un froid qui me tue. » Baron\* après lui avoir touché les mains, qu’il trouva glacées les lui mit dans son manchon pour les réchauffer ; il envoya chercher ses Porteurs pour le porter promptement chez lui : et il ne quitta point sa chaise de peur qu’il ne lui arrivât quelque accident du Palais Royal dans la rue de Richelieu, où il logeait. Quand il fut dans sa chambre, Baron\* voulut lui faire prendre du bouillon, dont la Molière avait toujours provision pour elle ; car on ne pouvait avoir plus de soin de sa personne qu’elle en avait. « Eh ! non, » dit-il, « les bouillons de ma femme sont de vraie eau forte pour moi ; vous savez tous les ingrédients qu’elle y fait mettre : donnez-moi plutôt un petit morceau de fromage de Parmesan. » La Forest lui en apporta ; il en mangea avec un peu de pain ; et il se fit mettre au lit. Il n’y eut pas été un moment, qu’il envoya demander à sa femme un oreiller rempli d’une drogue qu’elle lui avait promis pour dormir. « Tout ce qui n’entre point dans le corps, » dit-il, « je l’éprouve volontiers ; mais les remèdes qu’il faut prendre me font peur ; il ne faut rien pour me faire perdre ce qui me reste de vie. » Un instant après il lui prit une toux extrêmement forte, et après avoir craché il demanda de la lumière. « Voici, » dit-il, « du changement. » Baron\* ayant vu le sang qu’il venait de rendre, s'écria avec frayeur. – Ne vous épouvantez point, » ajouta-t-il, « allez dire à ma femme qu’elle monte. » Il resta assisté de deux Sœurs Religieuses, de celles qui viennent ordinairement à Paris quêter pendant le Carême, et auxquelles il donnait l’Hospitalité. Elles lui donnèrent à ce dernier moment de sa vie tout le secours édifiant que l’on pouvait attendre de leur charité, et il leur fit paraître tous les sentiments d’un bon Chrétien[[380]](#footnote-380), et toute la résignation qu’il devait à la volonté du Seigneur. Enfin il rendit l’esprit entre les bras de ces deux bonnes Sœurs ; le sang qui sortait par sa bouche en abondance l’étouffa. Ainsi quand sa femme et Baron\* remontèrent, ils le trouvèrent mort. J’ai cru que je devais entrer dans le détail de la mort de Molière, pour désabuser le Public de plusieurs histoires que l’on a faites à cette occasion. Il mourut le Vendredi 17e du mois de Février de l’année 1673, âgé de cinquante-trois ans ; regretté de tous les Gens de Lettres, des Courtisans, et du Peuple. Il n’a laissé qu’une fille : Mademoiselle Pocquelin fait connaître par l’arrangement de sa conduite et par la solidité de l’agrément de sa conversation, qu’elle a moins hérité des biens de son père, que de ses bonnes qualités.

### 1705, Grimarest, p. 160-161

Le Convoi se fit tranquillement à la clarté de près de cent flambeaux, le Mardi vingt un de Février. Comme il passait dans la rue Montmartre on demande à une femme, qui était celui que l’on portait en terre ? ― « Et c’est ce Molière, » répondit-elle. Une autre femme qui était à sa fenêtre et qui l’entendit, s’écria : « Comment malheureuse ! il est bien Monsieur pour toi. »

### 1705, Grimarest, p. 161-162

M…[[381]](#footnote-381) à qui une source profonde d'érudition avait mérité un des emplois les plus précieux de la Cour, et qui est un Illustre Prélat aujourd’hui, daigna honorer la mémoire de Molière par les vers suivants :

*Plaudebat, Moleri, tibi plenis Aula Theatris ;*

*Nunc eadem moerens post tua fata gemit.*

*Si risum nobis movisses parcius olim,*

*Parcius heu ! lachrymis tingeret ora dolor.*

Molière, toute la Cour, qui t’a toujours honoré de ses applaudissement sur ton Théâtre comique, touchée aujourd’hui de ta mort, honore ta mémoire des regrets qui te sont dus. Toute la France proportionne sa vive douleur au plaisir que tu lui a donné par ta fine et sage plaisanterie.

## 1707, Bayle, *Réponse aux questions d'un provincial*

### tome 1, chap. 19, p. 245, 250

Bayle[[382]](#footnote-382) a pris plaisir de peindre l'effet que la Comédie des *Femmes* *Savantes* produisit sur Cotin\* et sur ses Admirateurs. Ce passage est curieux. Nous le transcrirons en entier pour divertir le lecteur.

« Cotin\*, qui n'avait été déjà que trop exposé au mépris public, par les satires de M. Despréaux, tomba entre les mains de Molière, qui acheva de le ruiner de réputation, en l'immolant sur le Théâtre, à la risée de tout le monde. Je vous nommerais, si cela était nécessaire, deux ou trois personnes de poids qui, à leur retour de Paris, après les premières représentations des *Femmes Savantes*, racontèrent en Province, qu'il fut consterné de ce coup, qu'il se regarda, et qu'on le considéra, comme frappé de la foudre; qu'il n'osait plus se montrer; que ses amis l'abandonnèrent; qu'ils se firent une honte de convenir qu'ils eussent eu avec lui quelques liaisons; et, qu'à l'exemple des Courtisans qui tournent le dos à un favori disgracié, ils firent semblant de ne pas connaitre cet ancien Ministre d'Apollon et des Neuf Sœurs, proclamé indigne de sa charge, et livré au bras séculier des satiriques. Je veux croire que c'était des hyperboles; mais on n'a pas vu qu'il ait donné depuis ce temps-là nul signe de vie; et il y a toute apparence que le temps de sa mort serait inconnu, si la réception de M. l'Abbé Dangeau[[383]](#footnote-383) son successeur à l'Académie Française, ne l'avait notifié. Cette réception fut cause que M. de Visé\*, qui l'a décrite avec beaucoup d'étendue, dit en passant que M. l'Abbé Cotin\* était mort, au mois de Janvier 1682. il ne joignit à cela aucun mot d'éloge, et vous savez que ce n'est pas sa coutume. Les extraits qu'il donna amplement de la harangue de M. l'Abbé Dangeau, nous font juger qu'on s'arrêta peu sur le mérite du prédécesseur; et qu'il semblait qu'on marchait sur la braise à cet endroit-là. Rien n'est plus contre l'usage que cette conduite. La réponse du Directeur de l'Académie, si nous en jugeons par les extraits, fut entièrement muette, par rapport au pauvre défunt. Autre inobservation de l'usage. Je suis sûr que vous voudriez que M. Despréaux eût succédé à Cotin\*? L'embarras qu'il aurait senti en composant sa harangue, aurait produit une Scène fort curieuse\*. Mais que direz-vous du Sr. Richelet qui a publié que l'on enterra l'Abbé Cotin\* à Saint-Merry[[384]](#footnote-384), l'an 1673. il lui ôte huit ou neuf années de vie ; et ils demeuraient l'un et l'autre dans Paris. M. Baillet le croyait encore vivant en 1684: voilà une grande marque d'abandon et d'obscurité. Quelle révolution dans la fortune d'un homme de Lettres! Il était été loué par des Écrivains illustres. Il était de l'Académie Française depuis quinze ans. Il s'était signalé à l'Hôtel de Luxembourg, et à l'Hôtel de Rohan. Il exerçait la charge de bel-esprit Juré, et comme en tire d'office: et personne n'ignore que les Nymphes qui y présidaient n'étaient pas dupes. *Ses Œuvres Galantes[[385]](#footnote-385)* avaient eu un si prompt débit, et il n'y avait pas fort longtemps qu'il avait fallu que la deuxième éditions suivit de près la première: et voilà que, tout d'un coup, il devient l'objet de la risée publique, et qu'il ne se peut jamais relever de cette funeste chute. »

## 1708, *Vasconiana*

### 1708, *Vasconiana*, p. 4

Je ne sais pas, disait un autre, de quel front on peut recevoir humainement la réparation d'un affront ou d'une injure. Si, par impossible, je m'en contentais, je croirais toujours qu'on viendrait me dire de par Molière : *Je vous demande pardon des coups de bâton que je vous ai donné*. J'en défierais bien le coupable un quart d'heure après. Je ne le laisserais pas si longtemps en vie.

### 1708, *Vasconiana*, p. 135-136

Elles font la sottise, et nous sommes les sots.[[386]](#footnote-386)

Voila un Vers de bon aloi & de grand cours, que Molière a dédié aux Parisiens et à leurs Confrères. S'il en eût fait la dédicace aux Gascons, il aurait tourné la phrase.

### 1708, *Vasconiana*, p. 260

Les Bourgeois de Paris sont presque tous de l'humeur de l'avare de Molière. Ils ne voient pas chez eux deux chandelles allumées, qu'ils ne prennent le soin d'en éteindre une, tout au moins. Il y en eut un qui se plaignit à un Gascon qu'on en brûlait trop chez lui, et que les enfants et ses domestiques en allumaient par tout. Donnez-leur de la bougie, lui dit le Gascon, ils lui porteront respect.

### 1708, *Vasconiana*, p. 347

Je ne sais pas, disait un autre, si à Paris les Femmes sont *damnées* ; mais je sais qu'elles y sont *damnantes*. Je m'en tiens à l'ami Molière, Auteur plus que probable.

C'est un sexe engendré pour damner tout le monde[[387]](#footnote-387).

Cette preuve est devenue une *démonstration*.

### 1708, *Vasconiana*, p. 386

Que j'aime Molière, quand il a dit, et bien au vrai :

Qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.*[[388]](#footnote-388)*

Celui qui étudie pour tout savoir, ne saurait-il apprendre à savoir vivre ? C'est une *Mathématique* qui ne consiste qu'en *démonstration*. La spéculation n'y suffit pas, si on n'y joint la pratique. C'est en quoi les plus savants sont de *pauvres praticiens*.

### 1708, *Vasconiana*, p. 394

Un homme de naissance qui faisait fort le capable, et qui aimait à décider, se trouva un jour chez une Dame du premier rang, avec un Gentilhomme de Languedoc qui savait beaucoup, qui en avait la réputation, et qui était bienvenu dans cette maison, et dans beaucoup d'autres. La Dame eut une question assez curieuse à proposer. Elle s'adresse au Gentilhomme de Languedoc. Le grand Seigneur s'en plaint, et se formalise de cette préférence. Il coupe la parole au Languedocien, qui répondait déjà. D'où vient, Madame, dit ce Seigneur, que pour une pareille difficulté, vous ne vous adressez pas plutôt à moi qu'à un autre ? Il est vrai, dit-elle, que vous autres gens de qualité, vous savez tout, sans rien apprendre. Cela était bon, Madame, du temps de Molière, dit le Languedocien; mais à présent, tout au contraire, *ils apprennent tout, sans rien savoir*.

## 1710, *Saint-Evremoniana*

### 1710, *Saint-Evremoniana*, p. 48

Faute de cette étude, on passe sa vie dans toute sorte de dérèglements, l'un dans la brutalité, et l'autre dans l'ambition. *Dromon* dans les concussions, et *Tartuffe* dans l'hypocrisie.

## 1721, *Segraisiana*

### 1721, *Segraisiana*, p. 65-66

*Molière* a bien représenté Monsieur *de Montausier\** dans son *Misanthrope*, c'était-là son propre caractère : ce n'est point par son mérite qu'il a été élevé au poste où il était, mais par la fortune. Monsieur de La Rochefoucault aurait bien mieux réussi que lui. Monseigneur aurait appris tout ce qu'un Prince comme lui devait apprendre, seulement en le regardant, il était doux, complaisant, agréable et insinuant, et il n'avait pas cet air de décision et d'autorité qu'avait Monsieur de Montauzier. Monseigneur ne savait pas encore les principes de la langue Latine; qu'il était en colère de ce qu'il ne savait pas le Grec: il a été cause de la mort de Monsieur de Perigny, lequel étudia le Grec avec tant d'application qu'il en devint malade, et mourut. Il avait beaucoup d'esprit et de génie, et il apprit à lire à Monseigneur avec des lettres de filigrane qu'il avait faites lui-même.

### 1721, *Segraisiana*, p. 149-150

*Euripide[[389]](#footnote-389)*, *Sophocle[[390]](#footnote-390)* et *Aristophane\** ne sont pas plus agréable à lire que les Pièces de Corneille et de Molière. Il y a quelque chose à dire touchant les Pièces que Corneille a faites étant jeune; mais ces Pièces là valent encore mieux que les meilleures des autres. Ceux qui composent pour le public doivent communiquer leurs Ouvrages à des amis capables d'en juger, et de les corriger avant que de les publier; c'est la manière dont en ont usé tous ceux qui aspirent à la perfection. Monsieur Ménage\* en a usé ainsi, et c'est pour cela que ses Ouvrages sont si achevés. Monsieur de La Rochefoucault l'a pratiqué ainsi, à l'égard de ses *Mémoires*, et de ses *Maximes*, ouvrages écrits avec tant de justesse: il m'envoyait ce qu'il avait fait dans le temps qu'il y travaillait, et il voulait que je gardasse ses Cahiers cinq ou six semaines, afin de les examiner plus exactement, et que j'eusse plus de temps à juger du tour des pensées et de l'arrangement des paroles. Il y a des Maximes qui ont été changées plus de trente fois. Pourquoi les *Lettres Provinciales* sont-elles si bien écrites? C'est qu'elles ont été vues et revues par une douzaine de ces Messieurs de Port-Royal qui étaient d'habiles gens, et qui avaient un goût exquis pour juger de ce qui pourrait plaire à des lecteurs.

### 1721, *Segraisiana*, p. 212

Ce n'est pas la coutume de l'Académie de se lever de sa place dans les Assemblées pour personne, chacun demeure comme il est ; cependant lorsque Monsieur Corneille arrivait après moi, j'avais pour lui tant de vénération que je lui faisais cet honneur. C'est lui qui a formé le théâtre Français ; il ne l'a[[391]](#footnote-391) pas seulement enrichi d'un grand nombre de belles Pièces toutes différentes les unes des autres, on lui est encore redevable de toutes les bonnes de tous ceux qui sont venus après lui: il n'y a que la Comédie où il n'a pas si bien réussi, il y a toujours quelques Scènes trop sérieuses ; celles de Molière ne sont pas de même, tout y ressent la Comédie : Monsieur Corneille sentait bien que Molière avait cet avantage sur lui, c'est pour cela qu'il en avait de la jalousie, ne pouvant s'empêcher de le témoigner ; mais il avait tort.

## 1724, *Carpentariana ou remarques d'histoire, de morale, de critique, d'érudition et de bons mots de Mr Charpentier de l'Académie françoise* [Paris]

### 1724, Carpentariana, p. 463

Martial\* l.9 Ep.10 dit : *Vous vous plaignez que Fabius, à qui vous faisiez tous les ans un présent de six mille petits sesterces, ne vous a rien laisse par son Testament ; vous n'y songez pas, il vous a fait un legs plus considérable qu'à aucun autre, puisqu'il vous a donné six mille petits sesterces, millia sena,* c'est-à-dire, *puisqu'il vous épargne un présent de six mille petits sesterces par an*. C'est-là le conte de la Maîtresse de l'Avare, qui prétendait lui apporter douze mille francs par an, parce qu'elle ne les dépensait pas. Molière aurait bien pu avoir pris cette pensée de cette Épigramme.

## 1730, *\*\*\*\*Ana*

### 1730, \*\*\*\*Ana, p. 32

Le célèbre Lully\* ayant traité d'une Charge de Secrétaire du Roi du grand Collège, alla trouver la Compagnie pour se faire recevoir : mais ces Messieurs lui répondirent unanimement, qu'ils ne voulaient point de farceur. Il eut beau leur dire qu'il n'avait jamais représenté sur le théâtre que trois fois, dans le *Bourgeois Gentilhomme*, et cela devant le Roi ; ils furent sourds. Il alla s'en plaindre à M. de Louvois[[392]](#footnote-392), qui lui dit que les Secrétaires du Roi avaient raison : *Quoi Monsieur*, lui répondit Lully\*, *si le Roi vous ordonnait, tout Ministre que vous êtes, de danser devant lui, vous le refuseriez ?* M. de Louvois ne sachant que lui répondre, lui expédia un ordre qui le fit recevoir.

## 1742, *Bolaeana, ou bons mots de M. Boileau avec les poésies de Sanlecque, etc* [Amesterdam]

### 1742, *Bolaeana*, p. 32-34

Il n'était guère plus content de ceux-ci de l'*Amphitryon*, quoiqu'en dépit de leur irrégularité ils ayant passé en proverbe:

Le véritable Amphitryon

Est l'Amphitryon où l'on dîne.**[[393]](#footnote-393)**

À l'égard de l'*Amphitryon* de Molière, qui s'est si fort acquis la faveur du peuple, et même celle de beaucoup d'honnêtes gens, M. Despréaux ne le goûtait que médiocrement. Il prétendait que le Prologue de Plaute\* vaut mieux que celui du Comique Français. Il ne pouvait souffrir les tendresses de Jupiter[[394]](#footnote-394) envers Alcméne[[395]](#footnote-395), et surtout cette scène où ce Dieu ne cesse de jouer sur le terme d'époux et d'amant. Plaute\* lui paraissait plus ingénieux que Molière dans la scène et dans le jeu du *Moi*. Il citait même un vers de Rotrou, dans sa pièces des *Sosies[[396]](#footnote-396)*, qu'il prétendait plus naturel que ces deux de Molière:

Et j'étais venu, je vous jure,

Avant que je fusse arrivé**[[397]](#footnote-397)**.

Or voici le vers de Rotrou:

J'étais chez nous longtemps avant que d'arriver**[[398]](#footnote-398)**.

### p. 34

Ce fut Monsieur Despréaux qui fournit à Molière l'idée de la Scène des *Femmes Savantes*, entre Trissotin et Vadius. La même scène s'était passé entre Gille Boileau[[399]](#footnote-399), frère du Satirique, et l'Abbé Cotin\*. Molière était en peine de trouver un mauvais Ouvrage pour exercer sa critique, et M. Despréaux lui apporta le propre Sonnet de l'Abbé Cotin\* avec un Madrigal[[400]](#footnote-400) du même Auteur, dont Molière sut si bien faire son profit dans la scène incomparable. Le latin macaronique qui fait tant rire à la fin du *Malade imaginaire*, fut encore fourni à Molière par son ami Despréaux, en dînant ensemble avec Melle Ninon de l'Enclos\*, et Madame de la Sablière[[401]](#footnote-401).

### p.35

Molière récitait en Comédie sur le Théâtre et hors du Théâtre ; mais il parlait en honnête homme, riait en honnête homme, avait tous les sentiments d'un honnête homme ; en un mot, il n'avait rien contre lui que sa profession, qu'il continuait plus pour le profit de ses Camarades que pour le sien propre.

### 1742, *Bolaeana*, p. 35-37

Deux mois avant la mort de Molière, M. Despréaux alla le voir, et le trouva fort incommodé de sa toux, et faisant des efforts de poitrine qui semblaient le menacer d'une fin prochaine. Molière assez froid naturellement, fit plus d'amitié que jamais à M. Despréaux. Cela l'engagea à lui dire: Mon pauvre M. Molière, vous voilà dans un pitoyable état. La contention continuelle de votre esprit, l'agitation continuelle de vos poumons sur votre théâtre, tout enfin devrait vous déterminer à renoncer à la représentation. N'y a-t-il que vous dans la Troupe, qui puisse exécuter les premiers Rôles? Contentez vous de composer, et laissez l'action théâtrale à quelqu'un de vos Camarades; cela vous fera plus d'honneur dans le Public, qui gardera vos Acteurs comme vos Gagistes[[402]](#footnote-402); et vos Acteurs d'ailleurs qui ne sont pas des plus souples avec vous, sentiront mieux votre supériorité. Ah, Monsieur, répondit Molière, que me dites-vous là ? Il y a un honneur pour moi à ne point quitter. Plaisant point d'honneur, disait en soi-même le Satirique, à se noircir tous les jours le visage pour se faire une moustache de Sganarelle, et à dévouer son dos à toutes les bastonnades de la Comédie. Quoi ! Cet homme le premier de son temps pour l'esprit, et pour les sentiments d'un vrai Philosophe, cet ingénieux Censeur de toutes les Folies humaines en avait une plus extraordinaire que celles dont il se moquait tous les jours. Cela montre bien le peu que sont les hommes.

### 1742, *Bolaeana*, p. 37

Au reste Monsieur Despréaux trouvait la prose de Molière plus parfaite que sa Poésie, en ce qu'elle était plus régulière et plus châtiée, au lieu que la servitude des rimes l'obligeait souvent à donner de mauvais voisins à des vers admirables, voisins que les maîtres de l'Art appellent des *Frères Chapeaux* (1).

(1) Allusion à des Moines qui ont à leur suite quelque petit Frère qui porte le chapeau.

### 1742, *Bolaeana*, p. 37-38

Monsieur Despréaux avait envoyé à M.Arnauld\* son *Epître à Monsieur Racine*. Monsieur Arnauld\* la trouva admirablement écrite: mais il lui témoigna qu'il était trop prodigue de louanges envers Molière ; et qu'un homme comme lui devait prendre garde aux gens qu'il louait, et de quelle manière il louait ; que Molière, avec tout son esprit, avait bien des hauts et des bas, et que ses Comédies étaient une École de mauvaise mœurs. Je suis peut-être un peu trop critique, disait M. Arnauld\*: mais je ne veux point que mes véritables Amis fassent rien que je ne puisse défendre.

### 1742, *Bolaeana*, p. 38-39

Monsieur Despréaux\* m'a dit, que lisant à Molière sa Satire qui commence par:

Mais il n'est point de fou qui par de bonnes raisons

Ne loge son voisin aux Petites-Maisons.[[403]](#footnote-403)

Molière lui fit entendre qu'il avait eu dessein de traiter ce sujet-là; mais qu'il demandait à être traité avec la dernière délicatesse, qu'il ne fallait point surtout faire comme Desmarets\* dans les *Visionnaires[[404]](#footnote-404)*, qui a justement mis sur le Théâtre des Fous dignes des petites-Maisons. Car qu'un homme s'imagine être Alexandre[[405]](#footnote-405), et autres caractères de pareille nature, cela ne peut arriver que la cervelle ne soit tout-à-fait altérée, mais le dessein du Poète Comique était de peindre plusieurs Fous de Société, qui tous auraient des manies pour lesquelles on ne renferme point, et qui ne laisseraient pas de se faire le procès les uns aux autres, comme s'ils étaient moins fous pour avoir de différentes folies. Molière avait peut être en vue cette idée, quand à la fin de la première scène de l'É*cole des Femmes*, il fait dire d'Arnolpe par Crisalde :

Ma fois, je le tiens fou de toutes les manières.[[406]](#footnote-406)

Arnolphe dit de son côté de Crisalde:

Il est un peu blessé sur certaines matières.[[407]](#footnote-407)

### 1742, *Bolaeana*, p. 62-63

Dans l'Épître adressée à M. De Seignelai[[408]](#footnote-408) par Monsieur Despréaux, il entend parler de L\*\*\* par ces vers:

En vain par sa grimace, un bouffon odieux

À table nous fait rire et divertit nos yeux;

Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.

Prenez-le tête à tête, ôtez-lui son théâtre,

Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux;

Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

Voilà en effet le vrai caractère de L\*\*\*, qui réussissait parfaitement dans des contes obscènes, et qui n'avait point de conversation hors des matières concernant l'ordure et l'intérêt. Molière était de tout un autre caractère ; il regardait L\*\*\* comme un excellent Pantomime, et lui disait assez souvent : L\*\*\*, fais-nous rire.

### 1742, *Bolaeana*, p. 63-64

Sur le bruit que Lulli\* traitait d'une charge de Secrétaire du Roi, Monsieur de Louvois dit au Musicien: Nous voilà bien honorés, nous sommes menacés d'avoir pour confrère un maître Baladin[[409]](#footnote-409). Lulli\* répondit effrontément au Ministre : S'il fallait pour faire votre cour au Roi faire pis que moi, vous seriez bientôt mon camarade.

En effet quelques jours avant sa réception, Lulli\* fit son ancien Rôle de Muphti dans le *Bourgeois Gentilhomme*, et le Roi qui ne s'y attendait point en rit beaucoup: l'on dit même que cela avança fort la réception de Lulli\* dans le corps des Secrétaires du Roi.

### 1742, *Bolaeana*, p. 69-71

Je demandais à M. Despréaux l'explication de ce vers de son Épître à Monsieur de Seignelai:

Qu'en plus d'un lien le sens n'y gêne la mesure.

Je l'entendais, avant qu'il m'en eût donné l'explication, de cette manière; Que souvent la mesure du vers rendait le sens trop gêné, étant assez difficile de bien renfermer sa pensée dans les bornes étroites d'un vers, comme l'a si bien exprimé M. Despréaux dans sa Satire à Molière, par ces mots:

Maudit soit le premier dont la verve insensée

Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée

Et donnant à ses mots une étroite prison

Voulut avec la rime enchaîner la raison.

Mais Monsieur Despréaux me fit comprendre que le sens de l'autre vers était bien différent de ces vers-ci, que par le sens gênant la mesure, il avait voulu exprimer certaines transpositions forcées, dont les meilleurs Auteurs ne sauraient se défendre, mais dont ils tâchent de sauver la dureté par toutes les souplesses de leur Art. Dans ces situations, disait-il, vous diriez que le vers grimace, ou fait certaines contorsions. Je vais vous en donner un exemple sensible dans un vers de Chapelain\*. Il est question d'y exprimer l'action du fameux Cynegire, qui s'étant attaché à l'un des créneaux, se vit le bras emporté, il y attache l'autre bras, et ce bras a le sort du premier, de manière qu'il s'attacha aux créneaux avec les dents ; ce que Chapelain\* exprime ainsi :

Les dents, tout lui manquant, dans les pierres il plante.

Voilà disait-il, le plus parfait modèle de la mesure gênée par le sens: car on ne saurait dire que le vers de Chapelain\* manque par le sens ; mais cette transposition bizarre, et pour ainsi dire, dans toute sa crudité, révolte encore plus les yeux que les oreilles, au lieu qu'un grand Poète en de pareilles extrémités, par toutes les ficelles de son Art, cherche à adoucir ce qui de soi-même est rude!

### 1742, *Bolaeana*, p. 76-79

Jamais homme n'a parlé sur ses ouvrages avec plus de franchise que Monsieur Despréaux. Sa neuvième Satire qui passe pour son chef-d'œuvre, ne fut goûtée que d'un petit nombre de gens avant l'impression. Monsieur Despréaux n'ayant pas trouvé les Auditeurs aussi favorables qu'ils devait se les promettre, fit la Satire sur l'homme, qui eut un tout autre succès dans les récits ; et quoique dans l'ordre de l'impression elle soit la huitième, elle a pourtant été faite après celle adressée à son esprit. Toutes deux sont d'une si grande beauté, que c'est là proprement que s'est déclaré le grand génie du Poète, et ces deux Ouvrages ont constaté sa pleine et entière réputation; aussi mettait-il à la tête de ses bons Ouvrages la Satire à son esprit, comme une Pièce où il avait trouvé l'art de cacher son jeu, en ne faisant semblant que de badiner. La Satire sur l'Homme lui paraissait écrite avec plus de force, et vraisemblablement plus remplie de traits sublimes. Après ces deux ouvrages, c'était son Épître à ses vers qu'il semblait le plus estimer. Je n'ai point fait, disait-il, de si belles, ni de si justes rimes, d'un bout à l'autre je trouve le secret de me louer à outrance, mais pourtant avec bienséance. C'est un Satirique qui fait pitié, et qui intéresse tout le monde pour ses Ouvrages et pour sa personne; après cela je donne à la postérité une image vraie de ma vie et de ma gloire, et je met surtout en jour l'amitié ouverte que j'ai toujours eue pour Monsieur Arnauld\*. Son Épître à Monsieur de Lamoignon\* ne lui paraissait pas inférieure aux précédentes Pièces, après lesquelles il plaçait sa Satire à Molière, qui était purement de son invention, et où il avait exprimé toutes les bizarreries de la rime, et de la manière la plus heureuse. Ensuite c'était à son É*quivoque*, à laquelle il donnait le prix; peut-être parce que ce sont les derniers enfants, pour qui l'on a le plus d'affection. Voilà les six Ouvrages qui tenaient le premier rang dans son estime après son Art Poétique, qui, de l'aveu du Public, et de son aveu particulier, passe pour le meilleur de ses Ouvrages.

### 1742, *Bolaeana*, p. 95-97

Bien des gens ont crû que Chapelle\*, Auteur du voyage de Bachaumont[[410]](#footnote-410), avait beaucoup aidé Molière dans ses Comédies. Ils étaient certainement fort amis ; mais je tiens de Monsieur Despréaux qui le savait de Molière, que jamais il ne s'est servi d'aucune scène qu'il eût empruntée de Chapelle\*. Il est bien vrai que dans la Comédie des *Fâcheux*, Molière étant pressé par le Roi, eut recours à Chapelle\* pour lui faire la scène de Caritidés[[411]](#footnote-411), que Molière trouva si froide qu'il n'en conserva pas un seul mot, et donna de son chef cette belle scène que nous admirons dans les *Fâcheux*. Et sur ce que Chapelle\* tirait vanité du bruit qui courut dans le monde, qu'il travaillait avec Molière, ce fameux Auteur lui fit dire par Monsieur Despréaux qu'il ne favorisât pas ces bruits-là ; que autrement il l'obligerait à montrer sa misérable scène de Caritidés, où il n'avait pas trouvé la moindre lueur de plaisanterie. Monsieur Despréaux disait de ce Chapelle\*, qu'il avait certainement beaucoup de feu, et bien du goût tant pour écrire que pour juger ; mais qu'à son voyage près, qu'il estimait une pièce excellente, rien de Chapelle\* n'avait frappé les véritables connaisseurs, toutes ses autres petites Pièces de Poésies étant informes et négligées, et tombant souvent dans le bas, témoin ses vers sur l'Éclipse, où il finit par ce quolibet[[412]](#footnote-412), *Gare le pot au noir,* et fait venir, comme par machines, Juste Lipse, afin de trouver une rime à Éclipse.

Cependant c'était ce même Chapelle\* qui donnait le ton à tous les beaux esprits, comme à tous les Ivrognes du Marais ; on prenait son attache pour débiter dans le beau monde des vers prétendus Anacréontiques[[413]](#footnote-413), où régnaient, disait-on, le plus beau naturel & les plus heureuses négligences.

### 1742, *Bolaeana*, p. 113-114

M. Despréaux ne pouvait souffrir les sentiments qui n'avaient qu'un faux jour de noblesse et de grandeur d'âme. Il se déclarait l'ennemi de tout ce qui choquait la raison, la nature, et la vérité. Voilà ce qui l'animait si fort contre les Romans de Mademoiselle Scudéry, qu'il appelait une boutique de verbiage. C'est un Auteur, disait-il, qui ne sait ce que c'est de finir : ses Héros, et ceux de son frère n'entrent jamais dans un appartement que tous les meubles n'en soient inventoriés ; vous diriez d'un procès verbal dressé par un Sergent ; leur narration ne marche point ; c'est la puérilité même que toutes leurs descriptions: aussi ne les ai-je pas ménagés dans ma Poétique :

S'il parle d'un Palais, il m'en dépeinte la face,

Il me promène après de terrasse en terrasse :

Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin.

Et je me sauve à peine au travers du jardin.

Cependant, ajoutait-il, combien n'a-t-on point crié contre mes Critiques ? Le temps a fait voir que la Scudéry était un esprit faux ; c'est à elle qu'on doit l'institution des Précieuses. Le fameux Hôtel de Rambouillet\* n'était pas tout à fait exempt de ce jargon, qui a, Dieu merci, trouvé sa fin, aussi bien que le burlesque qui nous avait si longtemps tyrannisés. La belle nature et tous ses agréments ne se sont fait sentir que depuis que Molière et le Fontaine ont écrit.

## 1754, *Carpenteriana*

### p. 387-388

Neocles disait de son frère Épicure\*, *que lorsqu'il fut conçu, la Nature rassembla dans le ventre de sa mère, tous les atomes de la prudence*. Je ne sais si Molière n'a point eu cette expression en vue, lorsqu'il fait dire à une de ses précieuses ridicules : *Que son Père est composé d'atomes Bourgeois*. Molière pillait hardiment les pensées des autres : la Scène du Philosophe Pyrrhonien, dans le *Mariage forcé*, se rencontre mot pour mot dans Rabelais. *Le Médecin malgré lui*, est un sujet pris dans une Relation de Grotius : ce sujet se trouve aussi dans Olearius. Molière a volé à Bergerac, une Scène de son *Pédant joué*, pour s'en servir dans ses *Fourberies de Scapin*. Le *Georges Dandin* est tiré d'un conte de Boccace\*, dans son *Decameron*.

## 1754, *Longueruana*

### 1754, *Longueruana*, partie 1, p. 41-42

C'était un vilain ladre que Chapelain\*. On dit que pendant sa dernière maladie il envoyait emprunter une pistole chez ses amis. Il y en eut qui firent porter des fagots chez lui, pour lui faire du feu. Quand il fut mort, comme on vint pour l'ensevelir, on trouva sur lui une clef attachée dans l'endroit le plus secret; et ayant été présentée à plusieurs serrures de la maison, elle se trouva être celle d'un coffre fort, où il y avait cinquante mille écus, dont quarante mille en belles pistoles d'or trébuchantes comme celles de l'avare de Molière.

### 1754, *Longueruana*, partie 1, p. 104

Molière fit dans ses *Femmes Savantes* cette cruelle Satire de la nouvelle Philosophie (quoiqu'il l'eût suivie autrefois) par dépit contre l'audace des Cartésiens. Je tiens ce fait de Richelet. Il ne pouvait les souffrir. Pour moi je ne fais pas grand cas de toutes les opinions philosophiques. Ne les voilà-t-il pas qui enfin après tant de siècles, et de beaux raisonnements, reviennent à l'opinion d'Anaximenès[[414]](#footnote-414), qui croyait que les Comètes étaient des Étoiles qui avaient leur cours réglé ?

### 1754, *Longueruana*, partie 1, p. 104-106

La Comédie des *Précieuses Ridicules*, jouée en 1659 décrédita les Romans, et ruina le pauvre *Joly*, qui venait de traiter avec Courbé pour son Fonds Romanesque, dont l'impression de *Pharamond* déjà fort avancée, et qui parut l'année suivante, faisais une partie considérable. Ce *Pharamond* vint au monde sous cette mauvaise étoile, et fut un enfant mort-né. M. de la Rochefoucault a été toute sa vie fidèle aux Romans. Tous les après-midi il s'assemblait avec Ségrais[[415]](#footnote-415) chez Madame de la Fayette, et on y faisait une lecture de l'Astrée. Étant jeune on me donna ce livre à lire; mais il me désespérait. J'allai un jour à Clichy, chez Monsieur de Pompadour: il avait les plus belles Tablettes du monde, mais toutes garnies de tous les romans imaginables, exclusivement à tous autres livres, excepté deux éditions de Moréry[[416]](#footnote-416). *Cassandre* s'est soutenue un peu plus que les autres. Saint Evremont lisait continuellement *Dom Guichote*, et ne le finissait que pour le recommencer. Saint Evremont est bien faux, et en style, et en pensées. Il s'était gâté avec les *Fanatiques d'Angleterre*. Auparavant il écrivait plus naturellement, témoin la *Lettre du Père Canaye*. Le Livre de M. Huet[[417]](#footnote-417) sur l'origine des Romans, est un joli ouvrage, et plein de recherches très curieuses. Il parut dans un temps favorable, et où le goût des romans régnait encore: ses autres Ouvrages ne valent pas grand-chose. Ne faut-il pas être fou pour vouloir que *Beelphegor* soit Moïse, inférieur en temps à Beelphegor, dont la divinité était adorée du temps de Moïse, et dont le nom marque assez la turpitude qu'il signifie.

### 1754, *Longueruana*, partie 1, p. 198-199

De toutes les Pièces de Molière les plus parfaites à mon gré sont les *Femmes Savantes*, et *Tartuffe*. Mais les *Femmes Savantes* ont trop d'endroits d'érudition pour plaire à une infinité de femmes et de gens du monde qui n'en point du tout, et qui par conséquent n'entendront pas la finesse des tourbillons et des mondes tombants. D'abord Molière avait mis *Tricotin* et *Magius*; mais on l'obligea à les déguiser un peu davantage. Quand on présentait quelqu'un à Ménage\* il demandait toujours *est-il Helléniste*. Tartuffe est un nom que le Poète a emprunté des allemands chez qui il signifie Diable.

Le *Misanthrope* et *les Fâcheux* n'ont pas de conduite, ce sont des amas de traits différents, d'un même caractère, mais sans art.

### 1754, *Longueruana*, partie 2, p. 126

Molière avouait que Scaron\* avait plus de jeu de Théâtre que lui, et avait été plus heureux en Acteurs de ce genre. Scaron\* copiait beaucoup les Auteurs Espagnols, mais ils gagnaient beaucoup à passer par ses mains, comme je l'ai remarqué en une infinité d'occasions.

## 1762, *La Vie et les bons mots de Monsieur de Santeuil*

### 1762, *La Vie et les bons mots de Monsieur de Santeuil*, p. 130-131

M. de Santeüil étant un jour à la table de M. le Prince, Madame la Duchesse lui donna un soufflet; parce qu'il n'avait pas encore fait des Vers à sa louange, quoique ce ne fut qu'en riant, Santeüil en parut fâché. Un moment après, Madame la duchesse s'étant fait apporter un verre plein d'eau, elle lui jeta au travers du visage, pour laver, disait-elle, l'affront qu'elle lui avait fait. Santeüil qui jusqu'alors n'avait de honte osé ouvrir la bouche, dit alors, qu'il était bien juste que la pluie vint après le tonnerre; cela me fait souvenir (et peut-être a-t-il emprunté de là sa pensée) de ce que dit Sozie dans l'*Amphitrion* de M. de Molière, que Mercure avait fait le Jupiter sur ses joues, si l'expression n'est pas la même, il y a bien de l'analogie entre ces deux pensées; Santeüil fit quelques jours après les Vers suivants-sur ce sujet.

# <back>

## Index

Auteur

Boileau, 68, 165

Voltaire, 158, 165

Biographie

Molière, mort, 165

Écriture, 94

Jugement, 96, 102, 112, 133, 135, 137, 170

Médecine, 71, 88

Métier, 39, 118, 168

Molière, mort, 74, 75, 76

Mort, 87, 104, 105, 127, 169, 170

Œuvre

Molière, 1656, Le Dépit amoureux, 145

Molière, 1658, Le Docteur amoureux, 114, 145

Molière, 1659, Les Précieuses ridicules, 48, 49, 86, 138, 158

Molière, 1660, La Jalousie du barbouillé, 145, 154

Molière, 1660, Le Cocu imaginaire, 64, 142

Molière, 1661, L’École des maris, 72, 115, 147

Molière, 1661, Les Fâcheux, 65, 135, 148

Molière, 1662, L’École des femmes, 47, 67, 80, 133, 146

Molière, 1663, L’Impromptu de Versailles, 115, 153, 167

Molière, 1663, La Critique de l’école des femmes, 147

Molière, 1664, La Princesse d’Élide, 116, 144, 159

Molière, 1664, Le Mariage forcé, 40, 107, 116, 156

Molière, 1664, Tartuffe, 52, 53, 54, 72, 74, 88, 95, 106, 120, 121, 122, 125, 157, 160, 161, 162, 163, 164, 168

Molière, 1665, L’Amour médecin, 43

Molière, 1665, Le Festin de pierre, 102, 140, 149, 151

Molière, 1666, Le Médecin malgré lui, 44, 102, 145, 149, 156

Molière, 1666, Le Misanthrope, 59, 60, 61, 68, 74, 91, 99, 103, 112, 120, 121, 129, 156, 157

Molière, 1666, Mélicerte, 156

Molière, 1667, Le Sicilien, 160

Molière, 1668, Amphitryon, 66, 131, 139, 165

Molière, 1668, Georges Dandin, 45, 72, 145

Molière, 1668, L’Avare, 89, 99, 131, 140, 141, 144, 147, 165, 166, 171

Molière, 1669, Monsieur de Pourceaugnac, 100, 101

Molière, 1670, Le Bourgeois gentilhomme, 47, 87, 124, 125, 134, 140, 141, 142, 149

Molière, 1670, Les Amants magnifiques, 96, 125, 138

Molière, 1671, La Comtesse d’Escarbagnas, 143

Molière, 1671, Les Fourberies de Scapin, 101, 109, 152, 153

Molière, 1671, Psyché, 158, 159

Molière, 1672, Les Femmes savantes, 55, 63, 86, 125, 132, 136, 137, 138, 149, 150, 151, 155

Molière, 1675, Le Malade imaginaire, 77, 82, 126, 153, 154, 155, 160

Portrait, 38, 93, 95

Référence, 136

Santé, 141

Société, 91, 99, 113, 114, 118, 119, 170

Troupe, 117, 168, 169

## Annexes

### I- Le Moliérana:

Sur cette photode l'exemplaire 8-NF-7016**,** qui figure à la bibliothèque de l'Arsenal, nous pouvons voir le portrait de Molière et la page de titre du *Moliérana.*

### II- La *Vie de Molière* par Clément et Delaporte:

Voici la vie de Molière que l'on trouve dans *Les Anecdotes Dramatiques* sous la rubrique Molière (Jean Baptiste Poquelin, acteur et auteur, 1620-1673: biographie; œuvre; critique etc. Tome 3, page 340 à 349.

Molière (Jean-Baptiste Poquelin, si célèbre sous le nom de) né à Paris en 1620, mort en 1673, était fils et petit-fils de Valet-de-chambre Tapissier du Roi. Il passa quatorze ans dans la maison paternelle, où l'on ne songea qu'à lui donner une éducation conforme à son état. Sa famille, qui le destinait à la charge de son père, en obtint pour lui la survivance ; mais il conçut un dessein fort opposé aux vues de ses parents : il demanda instamment, et on lui accorda avec peine, la permission d'aller faire ses études au Collège de Clermont. Il remplit cette carrière dans l'espace de cinq ans, pendant lesquels il contracta une étroite liaison avec Chapelle\*, Bernier\* et Cyrano\*. Chapelle\*, aux études de qui l'on avait associé Bernier\*, avait pour Précepteur le célèbre Gassendi\*, qui voulut bien admettre Poquelin à ses leçons, comme dans la suite il y admit Cyrano\*. Les Belles-Lettres avaient orné l'esprit du jeune Poquelin ; les préceptes du Philosophe lui apprirent à raisonner. C'est dans ses leçons, qu'il puisa les principes de justesse, qui lui ont servi de guide dans la plupart de ses ouvrages.

Le voyage de Louis XIII à Narbonne en 1641, interrompit des occupations d'autant plus agréables pour lui, qu'elles étaient de son choix. Son père, devenu infirme, ne pouvant suivre la Cour, son fils y alla remplir les fonctions de sa charge, qu'il a depuis exercée jusqu'à sa mort ; mais à son retour à Paris, il céda à son étoile, qui le destinait à être Paris parmi le Restaurateur de la Comédie.  
 Le goût pour les Spectacles était presque général en France, depuis que le Cardinal de Richelieu avait accordé une protection distinguée aux poètes dramatiques. Plusieurs sociétés particulières se faisaient un divertissement domestique de jouer la Comédie. Poquelin entra dans une de ces sociétés, qui fut connue sous le nom de l'*Illustre Théâtre*. Ce fut alors qu'il changea de nom, pour prendre celui de Molière, soit par égard pour ses parents, qui désapprouvaient cette profession, soit pour suivre l'exemple de plusieurs de ses Camarades. La Béjart, Comédienne de Campagne, se l'associa ; et bientôt liés par les mêmes sentiments, leurs intérêts furent communs : ils formèrent de concert une Troupe, et partirent pour Lyon. On y représenta l'*Étourdi*, qui enleva presque tous les Spectateurs au Théâtre d'une autre Troupe de Comédiens établis dans cette ville. Quelques-uns d' entre eux prirent parti avec Molière, et le suivirent en Languedoc, où il offrit ses services au Prince de Conti\*, qui tenait à Béziers les États de la Province. Ce Prince avait connu Molière au Collège, et s'était amusé à Paris des représentations[[418]](#footnote-418) de l'*Illustre Théâtre*, qu'il avait plusieurs fois mandé chez lui. L'*Étourdi* reparut à Béziers avec un nouveau succès ; le *Dépit Amoureux* et les *Précieuses Ridicules* y entraînèrent tous les suffrages ; on donna même des applaudissements à quelques Farces, qui, par leur constitution irrégulière, méritaient à peine le nom de Comédies, telles que le *Docteur amoureux*, les *Trois Docteurs Rivaux*, etc. Molière les a probablement supprimées, parce qu'il sentit qu'elles ne pourraient lui acquérir le degré de réputation auquel il aspirait. Dans les fréquents voyages qu'il fit à Paris, où il avait dessein de se fixer, il eut accès auprès de *Monsieur*, qui le présenta au Roi et à la Reine mère. Il joua en présence de leurs Majestés, et obtint la permission de jouer dans la Salle des Gardes du vieux Louvre, et ensuite dans celle du Palais Royal. Enfin sa Troupe fut arrêtée au service du Roi en 1665 ; et ce fut alors, que l'on vit règne le vrai goût de la Comédie sur le Théâtre Français.

Les Pièces de Molière sont *l'Étourdi*, *le Dépit amoureux*, *les Précieuses ridicules*, *le Cocu imaginaire*, *Dom-Garcie de Navarre*, *l'École des maris*, *l'École des femmes*, *les Fâcheux*, *la Critique de l'École des femmes*, *l'Impromptu de Versailles*, *la Princesse d'Élide*, *le Mariage forcé*, *le Tartuffe*, *le Festin de Pierre*, *l'Amour médecin*, *le Misanthrope*, *le Médecin malgré lui*, *Mélicerte*, *le Sicilien*, *Amphytrion*, *George-Dandin*, *l'Avare*, *Pourceaugnac*, *les Amants magnifiques*, *Psyché*, *le Bourgeois Gentilhomme*, *les Fourberies de Scapin*, *les Femmes Savantes*, *la Comtesse d'Escarbagnas*, et *le Malade imaginaire*. Molière avait encore composé, pour la Province et pour Paris, plusieurs petites Farces, comme *le Docteur amoureux*, *le Docteur pédant*, *les Trois Docteurs Rivaux*, *le Maître d'École*, *le Médecin volant*, *la Jalousie de Barbouillé*, *la Jalousie du Gros-René*, *Gorgibus dans le sac*, *le Fagoteur*, *le Grand benêt de Fils*, *Gros-René petit enfant*, etc, qui n'ont pas été imprimées.

Le rang que Molière doit occuper dans l'empire littéraire, est réglé depuis longtemps. Pour juger du mérite de ses ouvrages, il suffit de les comparer avec tout ce que l'antiquité offre de plus parfait dans ce genre. Plus l'examen sera approfondi, plus la supériorité de ce grand homme sera reconnue. Il puisa chez les Anciens les premières notions de l'Art qu'il devait perfectionner : il leur dût ce goût sûr, qui éclaira son génie, et lui fit surpasser tous les modèles. Bientôt il n'en voulut avoir d'autre que son génie même. La Nature et les ridicules de son siècle lui parurent une source inépuisable ; il en tira cette foule de tableaux si différents entre eux, et si ressemblants avec les objets qu'il avait voulu peindre. La Comédie prit une nouvelle forme, et s'anoblit entre ces mains. Il étudia le génie des Grands, les fit rire de leurs défauts, et osa substituer nos Marquis aux Esclaves des Anciens. Ces derniers ne jouaient sur leur Théâtre, que la vie commune et bourgeoise ; Molière joua sur le nôtre la Ville et la Cour. Spectateur philosophe, rien n'échappait à ses regards ; il est peu de condition, où il n'ait pas fouillé, peu de vices dans la société qu'il n'ait repris ; personne enfin n'a si bien connu l'art de trouver le ridicule des choses les plus sérieuses. Il allait le saisir où d'autres ne l'eussent pas même soupçonné. Aussi a-t-il joui d'un avantage bien rare, celui de réformer une partie des abus qu'il attaquait. Le jargon des *Précieuses ridicules* disparut ; celui des *Femmes Savantes* devint intelligible. On cessa de turlupiner à la Cour, et de se guinder à la Ville. On vit encore, je l'avoue, des avares et des hypocrites ; c'est qu'un vice est plus difficile à réformer qu'un ridicule, et que souvent on en rougit moins. Il faut convenir cependant que, même dans les chefs-d'œuvre de Molière, on souhaiterait un langage plus épuré, et des dénouements plus heureux. On lui reproche encore de s'être trop occupé du Peuple, dans quelques-unes de ses Comédies ; et ce reproche est fondé ; mais il faut envisager les circonstances. Molière, chef d'une Troupe de Comédiens, avait besoin de plaire à la multitude, sans laquelle une pareille Troupe ne peut vivre : il était même souvent obligé d'amuser la Cour, qui, avec un goût délicat, aime encore plus à rire qu'à admirer. Il faut, d'ailleurs, distinguer les genres : *le Médecin malgré lui*, *Pourceaugnac*, l*es Fourberies de Scapin*, etc, ne peuvent entrer en parallèle avec l*e Misanthrope*, l*e Tartuffe*, l*es Femmes Savantes*, etc ; mais plus d'un trait, dans ces première productions, décèle le génie qui enfanta les secondes. Molière, en introduisant le bon goût sur la scène comique, n'avait pu en bannir entièrement le mauvais ; il était obligé d'encenser quelquefois l'idole qu'il voulait renverser. En un mot, il imitait la sagesse de certains Législateurs, qui, pour accréditer de bonnes lois, se soumettent eux-mêmes à d'anciens abus.

## Lexique des noms propres

-Aristophane:

Aristophanês, auteur comique grec (Athènes v.-450 - -386). Apparaissant un demi-siècle après la tragédie, la comédie grecque a trouvé en Aristophane son véritable fondateur. Polémiste vigoureux, dédaigneux des convenances sociales, ennemi de la démagogie, de la violence et de la dictature, il célébra avec une verve jusqu'alors inégalée des valeurs toujours sûres : la sagesse, la nature, la paix. Un mélange permanent de grossièreté et poésie a fait le succès populaire de ce théâtre, adapté au goût et à la pensée d'un public méfiant, égoïste et irréligieux. Les guerres du Péloponnèse et la défaite athénienne le disposaient à apprécier le pragmatisme et le non-conformisme du poète. Des 44 comédies qui sont attribuées à Aristophane, 11 seulement nous sont parvenues : *Les Acharniens* (-425), *Les Cavaliers* (-424), *Les Nuées* (-423), *Les Guêpes* (-422), *La Paix* (-421), *Les Oiseaux* (-414), *Lysistrata* (-411), *Les Thesmophories* (-411), *Les Grenouilles* (-405), *L'Assemblée des femmes* (-392), *Plutus* (-388). (Le petit Robert des noms propres 2007)

-Arnauld Antoine:

Dit le grand Arnauld, Théologien français (Paris 1612 – Bruxelles 1694). Sous l'influence de Saint-Cyran, il adopta, sur la grâce, les thèses les plus rigoureuses de l'augustinisme et devint le chef du parti janséniste. Exclu de la Sorbonne en 1656, il passa quelque temps dans la clandestinité, documentant Pascal pour les Provinciales, puis se retira à Port-Royal. À la reprise de la persécution antijanséniste (1679), il s'exila en Flandre puis aux Pays-Bas. Œuvres principales : *De la fréquente communion* (1643), *Apologie pour les Saints-Pères* (1651), *Lettre d'un docteur de Sorbonne à une personne de condition* et *Seconde Lettre à un duc et pair* (1655), où il formule sa position sur les cinq propositions attribuées à Jansénius; *Grammaire générale et raisonnée* ou *Grammaire de Port-Royal* (1660, avec Lancelot), *Logique de Port-Royal* (1662, avec Nicole) et des ouvrages contre le protestantisme. Outre son rôle éminent dans l'histoire du christianisme, Antoine Arnauld est une figure majeure de la logique et de la philosophie du langage ; […].

(Le petit Robert des noms propres 2007).

-Baron:

Baron (Michel Boyron, dit) , célèbre acteur et auteur de plusieurs comédies estimables. Né en 1653, il était fils d'André Boyron, dit Baron le père (1600-1655), et de Mlle Baron, née Jeanne Auzoult (1625-1662), tous deux comédiens de l'hôtel de Bourgogne. Orphelin de bonne heure, il débute dans la troupe des Petits Comédiens du Dauphin vers 1665. […] Baron joue en province, dans la troupe du duc de Savoie, dès 1667, et qu'à Pâques 1670, il entre dans la troupe de Molière. Il représente l'Amour dans *Psyché*, et probablement Ariste dans *Les Femmes savantes*. À la mort du grand comique, il passe à l'hôtel de Bourgogne, où il crée vraisemblablement le rôle d'Achille dans Iphigénie et celui d'Hippolyte dans Phèdre. Après la fusion de 1680, il est toujours extrêmement apprécié du public pour la beauté de ses traits, la noblesse de sa voix, la justesse étudiée de son jeu. En même temps, il fait jouer plusieurs comédies en prose de sa composition, amusante par la peinture qu'elles nous offrent de la belle société parisienne; l'une de ces pièces, *L'Homme à bonne fortune*, peut même rivaliser avec les comédies correspondantes de Dancourt. Brusquement, en octobre 1691, Baron quitte le théâtre, avec une pension de 1000 livres par an. Il borne désormais son activité de comédien à conseiller ou à seconder de jeunes princes, comme le duc d'Orléans ou la duchesse de Bourgogne, dans les représentations privées qu'ils organisent pour distraire le roi ; d'autre part il fait jouer deux adaptations de Térence : en 1703, l'*Adrienne*, et, en 1705, *Les Adelphes*. […] . Il meurt chrétiennement le 22 décembre 1729.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.112.)

-Beauval :

Jean Ptiel dit Beauval (1635 – 29 décembre 1709), comédien français. Il se marie avec Jeanne Olivier Bourguignon (1648 – 21 mars 1720), actrice française. Ils ont ensemble deux enfants : François né en 1667 et Jean-Baptiste Monchaingre.

(César.org)

-Béjart Armande:

Armande Béjart, Mademoiselle Molière. Elle naquit fin 1642 [...]. Armande épousa Molière le 20 février 1662 ; piquante et gracieuse sans être vraiment belle, elle créa maints premiers rôles dans les pièces écrites par son mari: elle fut sûrement Élise dans *La Critique de l'École des femmes*, Elmire dans *Tartuffe*, Angélique dans *Le Malade imaginaire*, et, très probablement, Célimène dans Le *Misanthrope,* Lucile dans *Le Bourgeois gentilhomme*, Psyché dans la tragédie-ballet du même nom, Henriette dans *Les Femmes savantes*. Une tradition veut qu'elle n'ait pas fait bon ménage avec Molière, et que celui-ci ait laissé passer son œuvre quelque écho de ses infortunes domestiques: il est difficile de rien préciser là-dessus, à moins d'accorder une valeur de document à un pamphlet aussi venimeux que *La Fameuse Comédienne*. Ce qui est certain, c'est que Mlle Molière eut trois enfants de son mariage avec le poète, et que, devenue veuve, elle n'offrit aucune prise à la médisance, tout en continuant son métier d'actrice. Le 31 mai 1677, elle épousa en secondes noces Isaac François Guérin d'Estriché\*, ancien comédien du Marais, passé, depuis la fusion en 1673, au théâtre de la rue Guénégaud. Elle prit sa retraite en 1694, et mourut le 30 novembre 1700.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.129).

-Benserade ou Bensserade:

Isaac de (Paris 1613 – Gentilly 1691). Poète et dramaturge français qui, pendant sa longue carrière, s'est fait admettre par les cours de Louis XIII et de Louis XIV. Protégé de Richelieu, il fait partie de la Brigade, groupe d'écrivains où l'on rencontre notamment Chapelain et d'Aubignac. Dans la première partie de sa vie, il écrit surtout des tragédies, dont *Cléopâtre* (1636) et *Méléagre* (1641). Mais c'est *Iphis et Iante*, sa première pièce jouée à l'Hôtel de Bourgogne en 1634, qui est la plus connue. Cette comédie, tirée des *Métamorphoses* d'Ovide, raconte l'histoire d'une jeune fille obligée de se faire passer pour un garçon pour échapper au meurtre. Benserade a également écrit des vers pour les arguments de ballets présentés devant le roi, en association avec Lully. Il entre à l'Académie française en 1674.

(Dico encyclopédique du théâtre, J.-P. Ryngaert, p199)

-**Bernier:**

(François), né le 25 septembre 1625, à Toué-Étiau, en Anjou, mort à Paris en 1688, s'est fait connaître comme philosophe et lettré, mais surtout comme voyageur. Venu de sa province à Paris, il fut condisciple de Molière au collège de Clermont ; puis, associé, on ne sait par quel concours de circonstances, à l'éducation de Chapelle, il eut comme maître de philosophie Gassendi dont il devait toujours rester le disciple enthousiaste. En 1674, il publiera un *Abrégé de la philosophie de Gassendi* (Lyon, 1678, 8 vol. in-12). C'est par Molière et Chapelle qu'il connut aussi Boileau, Racine, La Fontaine, Mme de La Sablière, et le cercle de Ninon de Lenclos. Très lié avec les illustres du XVIIe siècle, il fut plus d'une fois leur collaborateur. Docteur de la faculté de Montpellier, il a, dit-on, fourni à l'auteur du *Malade imaginaire* plusieurs traits contre les médecins et à La Fontaine les détails techniques de son poème sur le *Quinquina*. Avec Racine il eut sa part dans la rédaction du fameux Arrêt burlesque de Boileau. Pourtant, sans ses voyages, le « joli philosophe », comme l'appelait Saint-Évremond à cause de son caractère enjoué et aimable et de l'agrément de ses manières, n'eût peut-être laissé que la réputation ordinaire d'un homme d'esprit ; mais, d'humeur aventureuse, il avait parcouru la Palestine, l'Égypte et l'Abyssinie et séjourné douze ans aux Indes, où il fut médecin d'Aureng Zeb. À son retour, dans ses Mémoires (Paris, 1670-1671, 4 vol. in-12), il fit connaître à ses compatriotes une contrée inconnue jusque-là en Europe. Les descriptions qu'il donna de l'Inde, de son administration, de ses mœurs, de sa religion, du pays, fixèrent sur lui l'attention du public et lui valurent le surnom de « Mogol » ; mais elles sont encore aujourd'hui appréciées et estimées et le jugement de Voltaire reste vrai : « Les qualités pittoresques et dramatiques de son récit, en même temps que la grande exactitude de son savoir font de Bernier le premier des voyageurs. »

(Dico des LFR XVII, p.139)

-Boccace:

Giovanni Boccaccio, écrivain italien (Florence 1313 – Certaldo Toscane 1375). [...]. Il participa à la vie fastueuse et raffinée de la cour de Robert d'Anjou et découvrit les lettres avec délices, favorisé en cela par la présence d'esprits tels que Cino de Pistoia. Pourtant ses vers de l'époque ne sont guère plus que des exercices littéraires, et c'est sous la forme d'un roman que son expérience amoureuse lui dicta sa seule œuvre napolitaine notable, le *Filocolo* (1336-1338), [...]. De retour vers 1340 à Florence, Boccace mûrit son art dans l'allégorie pastorale du *Ninfale d'Ameto* (1341-1342) et surtout dans l'*Elegia di Madonna Fiammetta* (1344-1345), […]. La dernière œuvre remarquable de cette période est le *Ninfale fiesolano* (1344-1346), […]. C'est très certainement entre 1349 et 1353, au lendemain de la peste qui ravagea Florence, que Boccace rédigea *Le Décameron*, dont on présume que le titre est forgé sur l'exemple de l'*Hexaméron* de saint Ambroise. Sa dernière œuvre d'imagination est le *Corbaccio* (entre 1365 et 1366), sorte de violente satire misogyne qui étonne après les prises de position « féministes » du *Décameron*. Après une profonde crise morale, Boccace n'écrivit plus que des œuvres en latin. En 1350, il avait fait la connaissance de Pétrarque, avec lequel il ne cessa de correspondre. En 1373, Florence le chargea de commenter en public *La Divine Comédie*, activité qu'il poursuivit jusqu'à sa mort.

(Le petit robert des noms propres 2007).

-Boursault:

Boursault Edme (Mussy-l'Évéque, Champagne, 1638 – Paris 1701). Auteur dramatique et poète français, nommé en 1660 secrétaire des commandements de la duchesse d'Angoulême. Auteur de quelques comédies, Boursault se fait surtout remarquer par ses interventions risquées dans les polémiques qui agitent les milieux littéraires. Dans le *Portrait du peintre* (1663) il s'attaque à Molière dans la querelle de l'*École des femmes*, en prenant le contrepied de la *Critique*. En 1669, il compose une farce contre Boileau, la *Satire des satires*, interdite à la représentation. Plus tard, il critique le *Britannicus* de Racine. Malgré des réconciliations ultérieures, la réputation de Boursault vient davantage des polémiques que de ses œuvres dramatiques, en dépit du succès de comédies comme le *Mercure galant* (1663).

(Dico encyclopédique du théâtre, J.-P. Ryngaert, p.238

-Brécourt:

Brécourt (Guillaume Marcoureau, sieur de), Paris, 1639 – Paris, 1685. Auteur-acteur qui se fit connaître d'abord sur la scène du Marais avant de passer dans la troupe de Molière, en juin 1622 ; il s'y illustra en tenant un rôle dans *L'impromptu de Versailles*. Mais, dès 1664, il entra à l'hôtel de Bourgogne. Il mourut, dit-on, après s'être rompu une veine en jouant sa comédie Timon. *L'Ombre de Molière*, une comédie en un acte qu'il écrivit juste après la mort de celui-ci, contribua à populariser l'idée d'un Molière défenseur de la morale des honnêtes gens et ennemi des outrances.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.212).

-Chapelain:

Chapelain Jean (Paris 1595-1674). Poète et esthéticien français. […], Chapelain s'applique dès 1623 à promouvoir la tradition esthétique aristotélicienne en France. Jusqu'en 1665, il exerce un magistère incontesté et tacitement garanti par l'autorité royale, […]. Avec l'appui de Richelieu, il entreprend de doter le nouvel âge dramatique d'un modèle théorique en développant celui qui avait été ébauché par Aristote et formalisé par ses meilleurs exégètes, Scaliger, Castelvetro ou Heinsius. Dans la préface critique à l'*Adone* de Marino (1623), la *Lettre sur les vingt-quatre heures* (1630) et *Les Sentiments de l'Académie Française sur la tragi-comédie du Cid* (1638), Chapelain énonce les principes appelés à régir le champ dramatique après la querelle du Cid. Il établit que la création dramatique obéit à des règles garantissant la qualité de ses productions et permettant d'évaluer celle-ci à leur régularité. Il prescrit surtout de représenter la « belle nature » en tirant par abstraction des paradigmes de la réalité sensible. [...]. Il fonde en particulier les unités de temps et de lieu en démontrant que le théâtre de la fiction dramatique doit se limiter à une aire unique et sa duré rester proportionnée à celle de la représentation et ne jamais excéder vingt-quatre heures. L'esthétique théâtrale classique reçoit ainsi les canons qui lui permettront de perdurer jusqu'à la Restauration. Trop absorbé par la rédaction de la *Pucelle*, son grand œuvre épique, Chapelain laisse le soin de développer ce modèle dramatique à La Mesnadière (*Poétique*, 1639) et à l'abbé d'Aubignac (la *Pratique du théâtre*, 1657).

(Dictionnaire encyclopédique du théâtre, p.316-317, P. Pasquier)

-Chapelle:

Claude Emmanuel Lhuillier, dit Chapelle ou La Chapelle, né en 1626 à La Chapelle Saint-Denis. Il était fils naturel de François Luillier et de Marie Chanut. Son père, homme riche, cultivé, lui fit donner une excellente éducation. Quand il sortit du collège des Jésuites, il lui donna pour maître le philosophe Gassendi qu'il admirait fort et qu'il avait « retiré » chez lui. Gassendi avait en même temps pour élève le philosophe et voyageur Bernier\*. Il est fort douteux que Molière se soit joint à eux. [...]. Il fut très vite l'un des plus aimables représentants de ces « libertins » et « débauchés » (nous dirions bons vivants) qui continuent la tradition des poètes bohèmes et « crottés » tels que Saint-Amant et Colletet. Il est probable que des tantes austères, pendant une absence de Lhuillier, prirent prétexte de quelque frasque pour faire enfermer le jeune homme quelques mois à la prison de Saint-Lazare. À sa mort son père lui laissa des rentes largement suffisantes pour lui permettre de continuer à mener la vie qui lui plaisait [...]. Il mourut en 1686.

(*Dictionnaire des Lettres Françaises*, Le XVIIe siècle, édition revue et mise à jour sous la direction de Patrick Dandrey, fayard, 1996, Entrée: « Chapelle », p.270).

-Colbert:

Colbert (Jean-Baptiste), mécène, 1619-1683, grand ministre de Louis XIV […]. C'est comme employé de banque qu'il s'était fait connaître de Mazarin, à Fouquet et au roi. Celui-ci l'utilisa d'abord comme intendant à son service, [...]. Il attendit 1661 pour lui donner entrée officielle au conseil comme intendant des finances. Colbert poussa aussitôt le roi à se défaire du surintendant Nicolas Fouquet et, quand celui-ci fut arrêté, poursuivit avec la dernière âpreté la perte de son ancien patron. […]. Le roi appréciait ses qualités de travail, et bien qu'il ait supprimé cette charge de surintendant à laquelle Colbert semble bien avoir quelque temps aspiré, il en fit un contrôleur général des finances le 12 septembre 1665. Dès 1664, les flatteurs lui donnaient le titre de ministre d'État ; mais ce n'est que le 16 février 1669 qu'il devint véritablement secrétaire d'État, ayant succédé à Guénégaud au ministre de la Marine. Cependant l'année même où il eut le contrôle général des finances, il acheta pour 200 000 lb. la charge de surintendant général des bâtiments du roi, arts et manufactures de France. […]. Il était devenu l'homme à tout faire de Louis XIV, jusqu'au jour où la faveur grandissante de Louvois commença d'éclipser la sienne. les dépenses exigées par la guerre de Hollande furent les avant-coureurs de son déclin. On a dramatisé les dernières années de Colbert et particulièrement ses derniers mois. Les document publiés montrent que Louis XIV lui rendit toujours justice et que la mort du ministre survenue le 6 septembre 1683, est due davantage à son excès de travail qu'aux reproches immérités que lui aurait fait le roi quelques jours auparavant.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.291-292).

-Condé:

Condé (Louis de Bourdon, duc d'Enghien, puis, à la mort de son père, prince de [, dit Monsieur le Prince] ) naquit à Paris le 8 septembre 1621. Son père était Henri de Bourdon, prince de Condé, sa mère Charlotte de Montmorency. […] Ce fut dans « son apothéose de Chantilly » que la mort vint le prendre le 11 décembre 1686.

(*Dictionnaire des Lettres Françaises*, Le XVIIe siècle, édition revue et mise à jour sous la direction de Patrick Dandrey, fayard, 1996, Entrée: « Condé », p.310-311).

-Conti:

Conti (Armand de Bourbon, prince de,) naquit à Paris le 11 octobre 1629. Son père était Henri de Bourbon prince de Condé, sa mère Charlotte de Montmorency. Il fut d'abord destiné à l'Église ; élevé au collège de Clermont par les jésuites. Il étudia la théologie sous le P. de Champs. [...] Conti ne tarda guère à quitter le petit collet pour l'épée. On sait le rôle fâcheux qu'il joua pendant la Fronde, aux côtés du prince de Condé, son frère. Ce qui ne l'empêcha pas d'épouser Anne-Marie Martinozzi, nièce de Mazarin. Le cardinal mit son neveu par alliance à la tête des armées de Catalogne (1655), en Piémont (1637). […]. Gouverneur du Languedoc, il encouragea Molière à Pézenas. Mais converti par l'évêque d'Alet, Pavillon, il retira à la troupe du poète le titre de comédiens ordinaires du prince de Conti. […] . Il composa un traité sur les devoirs des grands et un ouvrage contre la comédie et les spectacles, qui prend à partie les pièces de Corneille et condamne même *Polyeucte*. [...]. Ce prince théologien mourut au château de la Grange des Prés non loin de Pézenas le 21 février 1666.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.314-315)

-Corneille Thomas :

Corneille Thomas (Rouen 1625 – Les Andelys 1709). Auteur dramatique français. Frère cadet de Pierre Corneille, il cultiva avec un succès tous les genres dramatiques (une quarantaine d'œuvres), comédies, tragédies, pièces à machines, et obtint avec sa tragédie *Timocrate* (1656) le plus grand succès théâtral du XVIIe siècle. Avocat de formation, il commence sa carrière (1649) en adaptant des *comedias*, comme il était alors de mode, oscillant entre le versant romanesque (*les Engagements du hasard, l'Amour à la mode*) et le versant burlesque, sur lequel il rivalise avec Scarron (*Le Geôlier de soi-même, Dom Bertrand de Cigarral*). Lorsque, quelques années après la Fronde, le genre tragique retrouve la faveur du public, il donne *Timocrate*, tragédie qui, avec notamment les thèmes de l'amante ennemie et du prince déguisé en mercenaire ainsi que par sa fin heureuse, prolonge le genre défunt de la tragi-comédie. Pendant plus de vingt ans les tragédies se succèdent, qu'on classe volontiers en cycles et où l'on se plaît à repérer des influences : tragédies de l'identité (*Darius, Pyrrhus, Laodice* qui s'inscrivent dans la lignée de l'*Héraclius* de Pierre Corneille), tragédies de violence politique (*Camma, Stilicon*), tragédies de sentiments (*Ariane*, 1672, considérée comme son chef-d'œuvre, et le *Comte d'Essex*, 1678, qui sont dites « raciniennes »). En même temps sans renoncer à la comédie, il se lance dans les comédies et tragédies à machines et en musique qui font pièce à l'opéra naissant (*l'Inconnu, Circé*). Talent multiforme, à l'affût des nouveaux courants esthétiques, il fut considéré de son vivant comme l'un des tout meilleurs dramaturges du XVIIe siècle ; il reste en tout cas le plus représentatif de la variété des formules théâtrales qu'à connues le théâtre classique à son apogée.

(Dictionnaire encyclopédie du théâtre, p.408-409, G. Forestier)

-L'Abbé Cotin:

Cotin (Charles), prédicateur, conseiller et aumônier du roi (Paris 1604, déc. 1681) connu comme auteur d'œuvres galantes et précieuses sous le nom d'abbé Cotin, membre de l'Académie françaises (1655) ; il attaqua Molière qui, en retour, le peignit sous le personnage de Trissotin dans les *Femmes Savantes*. Il fut en butte aux critiques de Boileau, qui lui reprochait de l'avoir accusé de copier Juvénal.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.339)

-Cyrano:

Cyrano de Bergerac Savinien de (Paris 1619-1655) [...] issu de la bourgeoisie de robe, et il passe par la carrière militaire, la politique, et enfin la littérature où il est proche des libertins érudits et des burlesques comme Scarron. *La Mort d'Agrippine* (1653) est une tragédie qui repose sur le mensonge et sur le désir individuel que masque l'intention politique. *Le Pédant joué* (comédie, 1654) se caractérise par des personnages saisis par le délire verbal.

(Dico encyclopédique du théâtre, J.-P. Ryngaert, p454).

-Debrie:

Brie, pseudonyme de Catherine Leclerc du Rosé (vers 1630-1706). Comédienne française. Remarquée par Molière à Lyon, elle entre dans sa troupe avec son mari, Edme Villequin, dès 1650. Célèbre pour sa beauté et ses qualités d'actrice, elle triomphe dans les rôles d'ingénue et notamment dans celui d'Agnès de l'École des femmes. Elle passa pour avoir été la maîtresse de Molière avant le mariage de celui-ci avec Armande Béjart. Après la mort de Molière, elle rejoint avec ses camarades la troupe de l'hôtel Guénégaud puis la Comédie Française. Elle déplaît à la Dauphine en 1684 et se retire en 1685 avec une pension.

(Dictionnaire encyclopédique du théâtre, p.253, C. Scherer)

-Desmarets

Desmarets ou Desmaretz de Saint-Sorlin, Jean (Paris 1595-1676). « Esprit universel et plein d'invention », selon Tallemant des Réaux, et dramaturge forcé sous la protection dominatrice de Richelieu de 1636 à 1642, puisque son activité théâtrale cesse avec la mort de son maître, qui participe sans doute aux projets de pièces. Un des premiers académiciens, Desmarets contribue à la rédaction des *Sentiments de l'Académie sur le Cid*. Parmi ses sept pièces, on en retient surtout *Mirame* (1641) commandé par Richelieu pour l'inauguration du Palais-Cardinal et représenté fastueusement avec des machines. *Les Visionnaires* (1637) est une étonnante comédie qui dresse une série de portraits de personnages « bizarres » réunis par une intrigue-prétexte, prenant pour modèle des individus réels reconnus par les contemporains.

(Dictionnaire encyclopédique du théâtre, A-K, p.487-488 J-P. Ryngaert.)

-Donneau de visé:

Donneau de Visé Jean, (Paris 1638 – 1710). Auteur français de nouvelles, de pièces de théâtres, et surtout fondateur et directeur du *Mercure galant* jusqu'à sa mort. Il débuta au théâtre en 1663 en attaquant *l'École des femmes* au Tome III de ses *Nouvelles Nouvelles* et en publiant des ripostes en un acte aux pièces défensives de Molière : *Zélinde ou la Véritable critique de l' École des femmes* et *Réponse à l'Impromptu de Versailles*. C'est pourtant Molière qui monta de 1665 à 1669 plusieurs de ses comédies de mœurs en un acte, notamment *la Mère coquette* (1665) et l*a Veuve à la mode* (1667). il donna ensuite plusieurs pièces au Marais tout en publiant de nouveaux recueils de nouvelles, puis collabora avec Thomas Corneille, qui devint son associé en 1677 lorsque le Mercure eut une périodicité mensuelle. Ensemble, ils obtinrent deux des grands succès de la période, grâce à la tragédie à machines de *Circé* (1675) et à une comédie qui faisait écho à l'affaire des Poisons, la *Devineresse* (1679).

(Dictionnaire encyclopédique du théâtre, G. Forestier, p.514)

-Du Croisy:

Du Croisy, pseudonyme de Philibert Gassot (Conflans-sainte-Honorine 1626-1695). Comédien français. D'abord acteur et chef de troupe en province, il se marie en 1652 et entre dans la troupe de Molière en 1659. Grand et bel homme, il interprète des rôles divers dont Tartuffe qui fut le plus grand. À la mort de Molière, il suit ses camarades à l'Hôtel Guénégaud, puis à la Comédie-Française. Il se retire en 1689 dans son village natal.

(Dictionnaire encyclopédique du théâtre XVII, C.Scherer, p.537)

-Du Parc:

Du Parc (Marquise-Thérèse de Gorla, Mlle), célèbre actrice. Elle épouse le 23 février 1653, René Berthelot, dit Du Parc, acteur de la troupe de Molière (le Gros-René du *Dépit amoureux* et d'un certain nombre de farces dont La Grange nous a transmis les titres). Elle entre donc dans la troupe de Molière, et s'y fait remarquer par sa beauté ; la tradition veut que l'auteur de l'*Étourdi* se soit épris de ses charmes ; […]. Rentrés à Paris avec Molière, la Du Parc et son mari jouent une saison au théâtre du Marais (Pâques 1659 – Pâques 1660), puis réintègrent la troupe de Monsieur. Mlle Du Parc y représente Climène dans la *Critique de l'École des femmes*, Dorimène dans *Le Mariage forcé*, probablement Éiante dans *Le Misanthrope*, et Molière rend hommage à son talent de comédienne dans L*'Impromptu de Versailles*. Mais elle brille davantage encore par son « port d'impératrice » et ses dispositions pour la tragédie (dès 1663, Racine pense à lui confier le premier rôle féminin de sa *Thébaïde*), et par ses dons de ballerine (elle figure au premier plan dans *Les Plaisirs de l'isle enchantée*, en mai 1664). Devenue veuve (octobre 1664), la Du Parc continue son métier d'actrice ; le 4 décembre 1665, elle crée le rôle d'Axiane dans l'*Alexandre* de Racine, qui se brouille peu après avec Molière en donnant sa pièce aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne. C'est vraisemblablement sur les instances de Racine que Mlle Du Parc passe à l'hôtel de Bourgogne, à Pâques 1667 : le 17 novembre de cette même année, elle représente le personnage d'Andromaque dans la nouvelle tragédie de Racine. Mais cette carrière qui s'annonçait triomphale se clôt prématurément : le 11 décembre 1668, Mlle Du Parc meurt, à l'âge de trente-cinq ans, et Racine suit son convoi en grand deuil, « à demi trépassé » de douleur, s'il faut en croire Robinet.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.415)

-Épicure:

Philosophe grec fondateur de l'épicurisme (Samos ou Athènes -341 – Athènes -270). Il passa sa jeunesse à Samos avant de suivre les leçons de Xénocrate à Athènes (-323), puis celles de Nausiphanès près de Colophon. Il ouvrit une première école philosophique à Mytilène (Lesbos) en -311, puis à Lampsaque en -310 avant de fonder à Athènes en -306 l'école du Jardin. Épicure écrivit beaucoup d'ouvrages où il expose ses théories, mais la plupart ont disparu. Nous ne possédons de ses œuvres que trois lettres : *Lettre à Hérodote sur la physique* (outre les principes de sa physique, il chercha à montrer l'intérêt psychologique et éthique de l'étude des faits naturels : procurer la paix de l'âme en la débarrassant des superstitions), *Lettre à Pythoclès sur les météores* (son authenticité est contestée), *Lettre à Ménécée sur la morale* (à la critique des idées fausses que se font les hommes sur les dieux et la mort, succède l'exposé des principes de la morale épicurienne : identité du souverain bien et du plaisir; l'hédonisme y apparaît comme une recherche de la paix de l'âme : « se suffire à soi-même et se contenter de peu »).

(Le petit Robert des noms propres 2007).

-Fouquet :

Homme d'état français (Paris 1615 - Pignerol 1680). Lié à Mazarin, il succéda à Servien à la surintendance des Finances (1653). Son crédit personnel lui permit de regagner la confiance des traitants et de faire face aux dépenses de l'état après la Fronde. Cependant, il profita de sa situation pour acquérir une fortune prodigieuse, entretenir toute une clientèle et même établir une force militaire personnelle. Il s'entoura au château de Vaux, qu'il avait fait construire, d'un groupe d'écrivains et d'artistes choisis avec discernement (La fontaine, Molière, Le Vau, Poussin, Le Brun). Colbert, qui convoitait sa succession, dénonça ses malversations à Louis XIV. Une fête trop somptueuse à Vaux, où il invita le roi, acheva sa perte. Arrêté à Nantes (1661), il fut jugé avec partialité et irrégularité au cours d'un procès qui dura trois ans et à l'issue duquel il fut enfermé à Pignerol. La fidélité dont ses amis firent alors preuve (La Fontaine, Mme de Sévigné, Mlle de Scudéry) témoigne en sa faveur. Les circonstances de sa mort sont restées obscures.

(Le petit robert des noms propres 2007).

-Gassendi: (1592-1655)

Gassendi (Pierre), 22 janvier 1592 – Paris, 24 octobre 1655. Fils de cultivateurs, il fit ses études à Digne, Aix, Avignon, reçut les ordres et devint prévôt de l'évêque et chanoine de Digne, après avoir quelque temps professé la philosophie. Il s'était rendu à Paris, en Hollande, puis de nouveau à Paris, revint en Provence où il vivait tantôt à Digne, tantôt à Aix. Au début de 1641, il regagna Paris et fut en 1645 nommé à la chaire de mathématiques du Collège royal. Protégé de Peiresc dès sa jeunesse, il s'était lié ou avait correspondu avec tous les savants de son temps. Son amitié avec Diodati, La Mothe Le Vayer et Naudé avait fait nommer leur groupe la *Tétrade*. Toute l'œuvre de Gassendi est écrite en latin. Elle concerne surtout l'astronomie et la philosophie, mais aussi l'histoire, la musique, diverses sciences, etc. Sa correspondance est fort intéressante. [...] Adversaire d'Aristote, il reprend à son compte un certain nombre des critiques de Ramus. Adversaire de Descartes, il tente d'opposer à la philosophie cartésienne une sorte d'épicurisme chrétien, un sensualisme atomiste auquel il superpose une théorie spiritualiste, fondée sur la création du monde par Dieu. […] Les libertins, qui tentent de compter parmi eux ce séduisant esprit, si ingénieux et si cultivé, ne lisent qu'une partie de son œuvre et ne peuvent être tenus ni pour ses maîtres ni pour ses disciples. Le souvenir de Gassendi s'attache surtout au fait qu'on a tenté […] de le poser en rival de Descartes. Les travaux récents ont cependant contribué à dépasser cette opposition trop simple, en situant Gassendi par rapport à d'autres auteurs, mais aussi en considérant sa personnalité et sa pensée en elles-mêmes, avec les hésitations et les ambiguïtés qui traversent cette œuvre énorme et fort hétérogène.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.524).

-Guérin :

Eustache-François Guérin d'Étriché (1636 – 28 janvier 1728), comédien français. Il débuta sa carrière en 1672 dans la troupe du Marais. Il épousa en 1677 Armande Béjart. Il mourut en 1728.

-Hôtel de Bourgogne:

Salle de théâtre du quartier des Halles à Paris, construite en 1548 par les Confrères de la Passion, sur l'emplacement de l'ancienne demeure des ducs de Bourgogne. Ils ont le monopole des spectacles à Paris. La salle est louée ponctuellement avant 1629 lorsque le roi y installe la troupe de Gros-Guillaume et de Bellerose pour un bail de trois ans qui sera renouvelé sans interruption par les Comédiens du roi jusqu'en 1680. De forme rectangulaire, comme tous les théâtres du XVIIe siècle, l'Hôtel de Bourgogne a un plateau exigu de cinq à six mètres de largeur sur une profondeur qui sera au plus de treize mètres après les travaux de 1645. Scène officielle, l'Hôtel de Bourgogne doit lutter contre le succès du théâtre du Marais auquel il enlève à plusieurs reprises des comédiens pour renforcer sa troupe vers 1630 son répertoire comporte des valeurs sûres traditionnelles de la farce avec Gros-Guillaume, Gauthier-Garguille et Turlupin ainsi que les pièces de Hardy et de Rotrou attachés successivement à la troupe de Bellerose. Sa période de gloire viendra plus tard, pour la tragédie surtout, après 1647, quand le grand comédien Floridor et Pierre Corneille quittent le Marais pour rejoindre la troupe royale. Après 1658, en butte à la dure concurrence de Molière pour la comédie, l'Hôtel de Bourgogne aura cependant le privilège de créer les grandes tragédies de Racine. En 1680 après la fusion des troupes de Guénégaud et de l'Hôtel de Bourgogne, le théâtre sera occupé par les Italiens jusqu'en 1697.

(Dico encyclopédie du T, C. Scherer, p.812-813)

-Hôtel de Rambouillet:

Ancien hôtel construit rue Saint-Thomas-du-Louvre (Paris) par Catherine de Vivonne (l' « incomparable Arthénice »), marquise de Rambouillet (1588- 1655), qui en dessina l'ordonnance (la « Chambre Bleue ») et y reçut des gens du monde et des lettres, de 1620 à sa mort. On s'y livrait, avec bienséance et pédantisme, à des divertissements littéraires et des débats de casuistique amoureuse menés en une langue nuancée et pure. Ce cercle était composé de Chapelain, Cotin, Saint-Amant, Sarasin, Voiture, la Marquise de Sablé etc.

(Le petit robert des noms propres 2007).

-Hubert:

André Hubert (16… - 19 novembre 1700), comédien français. Il épousa Catherine Morant. Après la mort de Molière, Hubert passa dans la troupe de Guénégaud. Il se retira du métier le 14 avril 1685, par permission du roi du 24 février précédent, avec une pension de 1000 livres, et mourut le vendredi 19 novembre 1700.

(César.org)

-Lamoignon :

**Guillaume de Lamoignon,** marquis de Baville, comte de Launai-Courson, baron de S. Yon, premier président au parlement de Paris, fut reçu avocat au parlement le 19 avril 1635, conseiller au même parlement le 14 décembre suivant, maître des requêtes le 15 décembre 1644, et pourvu de l'office de premier président le 2 octobre 1658, dont il prêta serment de fidélité entre les mains du roi le 4 du même mois, et fut reçu le 16 novembre suivant. […]. Il mourut le 10 décembre 1677, et fut inhumé le lendemain dans la cave de sa famille en l'église des Cordeliers.

(*Moreri*, 1759)

-Lekain:

(Henri Louis Cain, dit), comédien français, sociétaire de la Comédie-Française (Paris 1729 – id. 1778). Soucieux de naturel dans la déclamation et de vérité dans la mise en scène, il obtint en 1759 la suppression des banquettes qui, depuis le XVIIe siècle, encombraient la scène.

(Le Petit Robert des noms propres 2007).

-Lenclos:

(Anne dite Ninon de), Paris 1620-1705. Sa vie et ses aventures galantes sont célèbres comme sa beauté et son esprit. Elle a laissé des lettres agréables et parmi ses correspondants l'on trouve Mme de Maintenon, Saint-Évremond, le chevalier de Méré, etc. Par son testament (1704), elle demandait au notaire Arouet « de permettre de laisser à son fils qui est aux Jésuites mil francs pour luy avoir des livres ». Le futur Voltaire avait alors dix ans.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p. 746-747).

-Lucain:

Marcus Annaeus Lucanus, poète latin (Cordoue 39 – Rome 65). Neveu du philosophe Sénèque et compagnon de Néron, il fut compromis dans la conjuration de Pison et contraint par Néron de se donner la mort. Il est l'auteur d'une œuvre considérable dont il ne nous reste que la *Pharsale*, récit de la guerre civile entre César et Pompée, œuvre qui exprime l'âme d'une société où le drame était une expérience de chaque jour.

(Le petit Robert des noms propres 2007).

-Lucrèce:

Titus Lucretius Carus, poète latin (Rome v. -98 - -55). Auteur du *De rerum natura* (« De la nature »), épopée en 6 livres qui expose avec une intention morale la physique épicurienne. Il se propose d'éliminer la crainte des dieux, poison mortel pour l'esprit humain, en fournissant de l'univers physique une explication matérialiste : […]. Par le réalisme de son imagination, par son enthousiasme persuasif, Lucrèce prépare Virgile ; l'intensité poétique de son œuvre est inséparable de la cohérence philosophique de son discours, qui constitue l'un des sommets de la pensée romaine.

(Dictionnaire : Le petit Robert des noms propres 2007).

-Lulli / Lully: (1633-1687)

Lulli (Jean-Baptiste), surintendant de la musique du roi Louis XIV, natif de Florence en Italie, était fort jeune lorsqu'une personne de qualité l'amena en France. Peu de temps après il entra chez mademoiselle de Montpensier, puis chez le roi, où sa réputation s'augmenta de jour en jour. Jamais personne n'avait porté si haut l'art de jouer du violon: instrument qui paraissait plus agréable entre ses mains, qu'aucun autre de ceux qui plaisent le plus. L'usage des *Opéra* n'ayant pas encore été introduit en France, le roi faisait faire tous les ans de grands spectacles, qu'on nommait *Ballets*, où il y avait un corps de sujet représenté par un grand nombre d'entrée mêlées de récits. Lulli en composa les airs, les entrées et les ballets ; ce qui lui fit donner la charge de surintendant de la musique du roi. Pendant que les plaisirs de sa majesté l'occupaient entièrement, Perrin, introducteur des ambassadeurs auprès de Philippe de France duc d'Orléans, frère du roi, ayant jugé que les *Opéra* pouvaient être introduits en France, en demanda le privilège et l'obtint. Il fit ensuite une société avec le sieur Cambert, maître de la musique de la reine-mère Anne d'Autriche, et avec le marquis de Sourdeac, pour l'exécution de ce dessein. Cette nouveauté plut au public, et eut assez de succès ; mais ces intéressés s'étant brouillés, Perrin crut avoir un juste sujet de se plaindre, et transporta son droit de privilège à Lulli, qui l'avait déjà obtenu du roi. L'Opéra parut entre ses mains avec de nouvelles beautés : de sorte qu'il donna tous les ans jusqu'à sa mort, une pièce de sa composition, avec des applaudissements continuels. Il mourut à Paris au mois de mars 1687, âgé de 54 ans.

(*Moreri*, 1759)

-Malherbe:

(François de), poète français (Caen 1555- Paris 1628). Inspiré d'abord par la Pléiade (*Les larmes de saint Pierre*, 1587), il évolua vers une poésie oratoire et devint poète officiel (1605) sous Henri IV, puis Louis XIII. Ses œuvres de circonstance où l'éloquence soutient le lyrisme illustrent sa théorie littéraire (*Remarques sur Desportes*, 1606), selon laquelle un bon « artisan » du vers doit exprimer des thèmes éternels dans une forme rigoureuse et pure où des rythmes et des rimes réglés soutiennent les images (*Imitation du psaume Lauda anima mea Dominum*, 1627). Cette exigence d'harmonie et de clarté, cette foi en les vertus de la discipline s'écartent de celles de la Pléiade et préparent le lyrisme impersonnel des classiques. Ses poèmes, publiés pour la plupart dans des recueils collectifs, n'ont été réunis en volume qu'après sa mort sous le titre *Les Ouvres de François Malherbe* (1630).

(Le Petit Robert des noms propres 2007).

-Martial:

Marcus Valerius Martialis, Poète latin (Bilbilis Espagne, v. 40 – id v. 104). Auteur de 15 livres d'Épigrammes, il suivit dans certains la tradition alexandrine qui faisait de l'épigramme une courte pièce commémorative (Sur les spectacles et Xenia et Apophoreta), mais transforma la plupart des poèmes en satires mordantes visant un individu, donnant ainsi au nom du genre le sens nouveau de raillerie satirique. Il fut l'ami de Pline le Jeune et de Juvénal.

(Le Petit Robert des noms propres 2007).

**-Ménage:** (1613-1692)

Ménage (Gilles), né le 15 août 1613, à Angers : il vint à Paris en 1632, s'inscrivit au barreau, mais délaissa bientôt le Palais pour les cercles des doctes et les ruelles des précieuses. Il existait alors à Paris un certain nombre *d'académies*, que l'on appelait aussi *réduits* ou *cabinets* : des hommes cultivés s'y réunissaient pour parler librement, pour discuter sur des problèmes posés à l'avance, pour écouter des dissertations. Moins connus que les Salons des dames, ces cercles n'en ont pas moins leur importance et méritaient d'être étudiés. Avec La Mothe Le Vayer, Ménage fréquentait le cercle célèbre des frères Du Puy. En 1652, il s'installa rue du Cloître-Notre-Dame, et il y réunit sa propre académie. Ses Mercuriales (réceptions du mercredi) étaient célèbres : devenu infirme, et ne pouvant quitter la chambre, il leur donna le nom de *Cathémérines* ― assez caractéristiques du mélange d'érudition et d'esprit qui est le propre de Ménage. Il mourut en juillet 1692.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.841-842)

-Ménandre:

(Athènes 342-292 av. J.-C.), poète comique athénien de la comédie nouvelle. […] on possède quelques fragments de plusieurs comédies, en particulier *l'Arbitrage*, la *Samiennne*, le *Héros*, le *Flatteur*, et une pièce entière, le *Misanthrope*. Les comédies de Ménandre, composées de plusieurs actes séparés par des intermèdes musicaux, sont des comédies bourgeoises. Elles allient à une intrigue assez conventionnelle où l'amour contrarié finit toujours par triompher une peinture subtile des caractères et une défense et illustration des vertus qui permettent la vie en société.

(Dictionnaire encyclopédique du théâtre, article: « Ménandre », S. Saïd, p.1082)

-Mignard Pierre:

Peintre et décorateur français (1612 – 1695). Portraitiste à la mode, peintre du roi à la mort de Le Brun.

(Le Robert)

-Mondory :

pseudonyme de Guillaume des Gilberts (Thiers 1594 – Paris 1653). Acteur français, directeur de troupe, fondateur du théâtre du Marais en 1634. il a eu le privilège de créer la première pièce de Pierre Corneille, *Mélite*, dans le jeu de paume de Berthault, et, plus tard, *le Cid*. Directeur de troupe avisé et tragédien apprécié par le public, il est soutenu par le pouvoir et obtient de grands succès. Il doit quitter la scène en août 1637 après une crise d'apoplexie. Il a frappé ses contemporains par sa déclamation passionnée en interprétant Hérode, le héros de l*a Marianne* de Tristan l'Hermite, son dernier rôle.

(Dico encyclopédie du T, C. Scherer, p.1134).

-Montausier:

Montausier (Charles de Sainte-Maure marquis puis duc de), 1610-1690, est un homme d'épée et de pouvoir, mondain raffiné, grand lecteur, fin connaisseur des langues anciennes, ami des savants et des écrivains, auteur réservé mais apprécié, et qui marque de sa présence le monde littéraire, les salons et la cour pendant plus de soixante ans. […]. Louis XIV récompense la valeur et les qualités de ce grand serviteur du royaume en élevant considérablement sa famille […]. Mais ce n'est pas d'un courtisan ordinaire qu'il s'agit. Depuis longtemps, Montausier offre le visage d'un homme au courage opiniâtre « qui fait sérieuse profession de probité et d'honneur » (Blazac), et que la cour n'a pu corrompre. Aussi lorsque le public parisien voit paraître sur scène Alceste dans le *Misanthrope*, il est frappé de la ressemblance. Loin de s'en irriter, comme l'auraient voulu certains, Montausier en est flatté, reconnaissant un honnête homme dans le héros amer et sincère de Molière. Boileau, au moment des premières *Satires* (1666), n'eut pas la chance du dramaturge et dut craindre le fort ressentiment, heureusement passager, du duc, heurté dans son amitié fidèle pour Chapelain.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.895-897).

-**Montmort** (Mommor, Montmaur) :

Henri-Louis Habert de Montmort (1600 – 21 janvier 1679). Conseiller du roi et maître requêtes de son hôtel. Il est élu le 4 décembre 1634 à l'Académie Française. Il a soutenu la candidature de Gilles Boilles. Il était ami de Gassendi. Il meurt le 21 janvier 1679.

(Site de l'Académie française)

-Pélisson :

Avocat, puis écrivain français (Bézier 1624 -Paris 1693). Ami de Conrart, il écrivit une *Histoire de l'Académie française* (1653), avant de défendre son bienfaiteur Fouquet dans ses *Trois discours*, restés célèbres, qui lui valurent l'incarcération. Amnistié, il devint historiographe de Louis XIV (1670) et rédigea des ouvrages d'érudition théologique.

(Le petit Robert des noms propres 2007).

-Petit-Bourbon:

Petit-Bourbon (théâtre du). À l'origine grande salle de l'Hôtel de Bourbon à Paris où furent dansés les grands ballets de cour et où siégèrent les États généraux de 1614. Il est réaménagé par Torelli qui équipé le plateau et construit un cadre de scène pour les machines de la *Finta Pazza* en 1645. Avec soixante-dix mètres sur seize, c'est un bel espace, plus vaste que la grande salle du Louvre, l'Hôtel de Bourgogne et le théâtre du Marais. Sur son plateau de 250 mètres carrés évoluent les figures du Ballet de la nuit (italique) auquel Louis XIV lui-même participe en 1653. Les comédiens-italiens y représentent en 1654 *Les Noces de Pélée et de Thétis* avec musique et ballets. Ils vont installer dans le théâtre à demeure, bientôt rejoints par Molière en 1658. Les deux troupes joueront en alternance pendant deux ans. En 1660 le théâtre sera démoli lors des travaux d'agrandissement du Louvre.

(Dictionnaire encyclopédique du théâtre, C. Scherer, p.1272)

-Plaute:

(Sarsina, Ombrie, v. 254 – Rome 184 av. J.-C.). Poète comique latin. **Titus Maccus Plautus** est le plus illustre des comiques romains et une partie de son œuvre a été conservée. Son écriture vise à l'efficacité scénique, faisant une grande part à la danse et à la musique. La vie de Plaute est très mal connue et sa biographie est un tissu de conjectures. [...]. Il commence à quarante ans une carrière d'auteur comique, où il obtiendra toujours le succès. Le genre comique vient d'être créé par Luvius Andronicus. Plaute innove dans les parties chantées, en introduisant des séquences musicales et chorégraphiques, *canticum*, empruntées aux mimes, pour lesquelles il utilise des vers lyriques complexes. Le succès de Plaute à Rome s'explique par la part très importante qu'il donne aux cantica, en particulier aux « entrées de rôle »; [...]. La plupart des comédies sont organisées autour d'un rôle, joué par l'acteur principal de la troupe: [...]. Plaute use d'une écriture très sophistiquée, [...], jouant sans cesse à exhiber le code comique. Sa création se fait dans le cadre d'une stricte codification; le poète prouve sa maîtrise du code et sa capacité à l'actualiser toujours différemment mais sans innover et sans décevoir ainsi l'attente du public. [...]. Comme le genre l'impose il traduit et adapte des comédies grecques, mais nous avons perdu ces œuvres et il est impossible de voir la distance prise par rapport aux modèles. Les Anciens attribuent à Plaute cent trente pièces, nous en avons conservé vingt: *Amphitryon (Amphitryo)* dont le sujet est emprunté à la mythologie grecque, sans doute repris d'une hylaro-tragédie sicilienne, la *Comédie des ânes (Asinaria), la Marmite (Aulularia)* qui a été imité par Molière dans l'*Avare*, les *Bacchis (Bacchides), les Prisonniers (Captivi), Casina, la Corbeille (Cisellaria), le Charançon (Curculio), Epidicus, les Ménechmes (Menaechmi), le Marchand (Mercator),le soldat fanfaron (Miles gloriosus), le fantôme (Mostelaria), le Persan(Persa), le Carthaginois (Poenulus), l'Imposteur (Pseudolus), le Cordage (Rudens), Stichus, les Trois écus (Trinummus), le Brutal (Truculentus).*

-Piron:

(Alexis), poète et auteur dramatique français, né à Dijon le 9 juillet 1689, mort à Paris le 21 janvier 1773. [...]. Alexis Piron, d'abord destiné au barreau, fit son droit à Besançon et y fut reçu avocat. Sa famille ruinée, il revint à Dijon et s'y fit connaître par ses satires contre les gens de Beaune et par son *Ode à Priape*, dont on voulut faire un chef-d'œuvre alors, mais qui, par son immoralité, déchaîna un scandale, étouffé par l'intervention d'un magistrat dijonnais. Piron vint alors à Paris (1719), et y vécut misérablement, […]. Il se tourna vers le théâtre de Foire, dont il fut dix ans un des pourvoyeurs attitrés. Il y a donné son *Arlequin-Deucalion*, des « opéras-comiques », [...], et des parodies d'opéra, toutes pièces qui ne furent pas imprimées et le firent baptiser « Gilles Piron » par Voltaire. Dès cette époque, ce provincial accueilli dans la société parisienne se rendit fameux par ses bons mots et ses traits satiriques. Chez la marquise de Mimeure, il connut Voltaire et s'éprit de la lectrice de la marquise, Thérèse Quenaudon, dite Mlle de Bar (1688-1751), qui fut vingt ans sa maîtresse avant d'être épousé par lui. [...]. Poussé par Crébillon son compatriote et par Mlle Quinault, Piron se mit à écrire pour le Théâtre-Français, tantôt des tragédies, dont une seule, *Gustave* *Wasa*, eut quelque succès, tantôt des comédie dont *La Métromanie*, son œuvre principale. En dehors de ses pièces, la carrière de Piron fut surtout marquée par ses aventures académiques et ses polémiques avec les écrivains de son temps. S'il fut bien vu de Montesquieu et de Crébillon, la plupart des littérateurs de l'époque furent ses ennemis : [...]. Piron les cribla d'épigramme. Néanmoins, sa notoriété littéraire était telle que l'Académie Française, en juin 1753, le « désigna » au roi pour occuper le siège de Languet de Gergy, prélat fort discuté. C'est alors que ses ennemis, [...], exhumèrent *l'Ode à Priape*, vieille de 40 ans, et amenèrent Louis XV à refuser son approbation, [...]. Un autre bourguignon, Buffon, fut élu à sa place, et l'on sait que cet épisode nous valut le *Discours sur le style*. [...]. Piron se vengea en redoublant d'épigramme contre la Compagine : […]. Il fit, du moins, partie de l'académie de Dijon, sa ville natale. Il ne fut jamais riche et vécut quelque peu en gai aventurier ; il fut l'hôte assidu du Caveau. Toutefois, [...], il eut des amis qui vinrent à son aide et auxquels il fait allusion dans la préface de *La Métromanie*,[...]. Piron oublié, presque aveugle, composa à la fin de sa vie, comme La Fontaine, des poésies religieuses ; il mourut à plus de 83 ans.

(Dictionnaire des lettres françaises XVIIIe p.1036-1037.)

-Quinault:

Quinault Philippe (Paris 1635 – 1688). Auteur dramatique français. D'humble origine, formé et introduit par Tristan l'Hermite, il rencontra le succès dès ses premiers essais dramatiques et termina sa vie couvert d'argent, de gloire et d'honneurs. La première partie de sa carrière (1653-1662) est dominée par la comédie et la tragi-comédie. On en retiendra, outre une intéressante Comédie sans comédie qui mettait les procédé du théâtre dans le théâtre au service d'une parade des principaux genres dramatiques de l'époque, son choix du genre tragi-comique, à une époque où, discipliné et dépossédé de la plupart de ses caractéristiques par la tragédie romanesque, le genre paraissait mort : coup d'audace qui lui réussit, puisque quatre de ses huit tragi-comédies, *Amalasonte* (1657) tout particulièrement, mais aussi *le Feint Alcibiade* (1658), *Stratonice* (1660) et *Agrippa* (1662, drame de sosie royal inspiré du très bel *Oropaste* de Boyer, représenté concurremment par Molière), furent de très grands succès. Ensuite, sans renoncer complètement à la comédie (*la Mère coquette*, 1665, inspirée de la comédie du même titre de Donneau de Visé jouée concurremment par Molière), il passe à la tragédie. Il n'en composa que trois, dont la première seulement eut un succès exceptionnel, *Astrate* (1665). […]. Le talent de Quinault ne s'est pas seulement déployé dans la dernière partie de sa carrière, tout entière au service de la tragédie lyrique (1673-1686). Inventeur aux côtés de Lully de l'opéra à la française, dont l'association s'était amorcée à l'occasion de Psyché (Molière, Corneille, Quinault, Lully), dernière grande tragédie à machines, Quinault écrivit pour le musicien une dizaine de « tragédies en musique ». De *Cadmus et Hermione* (1673) à *Armide* (1686, « l'opéra des dames »), en passant par *Alceste* (1674), Thésée (1675), *Atys* (1676), *Isis* (1677), *Proserpine* (1680), *Persée* (1682), *Phaéton* (1683 « l'opéra du peuple »), *Amadis de Gaule* (1684), *Roland* (1684), Quinault a réussi parfaitement le mariage de la passion pathétique et de la mythologie (mythologie moderne dans ses trois dernières œuvres), de la violence sublimée et de l'héroïsme poétisé, et a remarquablement su s'adapter à cette nouveauté qu'était, pour un Français, le récitatif. […].

(Dico encyclopédie du théâtre, G. Forestier p.1350-1351)

-Raisin :

Maguerite Siret (4 novembre 1630 - ?) Comédienne française. Elle se marie en 1645 avec Edme Raisin (? - 1664), acteur et musicien français. Ensemble, ils auront sept enfants (né entre 1649 et 1658). Vers 1660, ils s'installent à Paris et fondent une troupe de jeunes comédiens. À la mort de son mari, Maguerite reprendra l'affaire. (César.org).

-Regnard :

Jean-François (Paris 1655 – Dourdan 1709). Écrivain français. De famille aisée, sa jeunesse est consacrée à des voyages aventureux, [...]. À Paris à partir de 1682, [...], il s'amuse à écrire, surtout pour le théâtre. Ses premières pièces sont destinées aux comédiens-italiens ; à partir de 1694 il se tourne davantage vers les comédiens-français, seule troupe officielle dès 1697 [...]. Après un nombre de petites pièces charmantes et qui resteront plus de cent ans au répertoire (comme *la Sérénade* et *Attendez-moi sous l'orme*, 1694, *le Bal*, 1696), il se lance dans la grande comédie en cinq actes et en vers avec le *Joueur* (Comédie-Française, 1696), qui suivent plusieurs autres grands succès. Il apparaît comme le successeur de Molière. Son *Légataire universel* (1708), qui précède d'un an *Turcaret,* [...].

(Dico encyclopédique du théâtre M. de Rougemont p.1375).

-Rohault:

Rohault (Jacques), [c. 1617-1672] physicien et philosophe cartésien, épousa la fille de Clerselier. Il avait donné à Paris des conférences sur la physique pour substituer les nouveautés cartésiennes aux commentaires des traités d'Aristote que les universités enseignaient. La malveillance l'accusa de nier le dogme de la transsubstantiation. Il répondit par un exposé général très lucide des théories cartésiennes sous le titre d'*Entretiens sur la philosophie*. Son frère Claude, prête en Picardie, a composé un *Recueil de poésies pieuses et morales*, 1674.

-Le grand Rousseau:

Rousseau (Jean Baptiste), poète lyrique, né à Paris en 1669 ou 1670, mort à Bruxelles en 1741. [...]. Il connut Boileau, qui apprécia ses premiers essais et lui donna des conseils. De grands seigneurs le protégèrent. Tallard même le prit avec lui dans une ambassade en Angleterre : [...]. À son retour, la société du Temple l'accueillit, [...]. On attendait beaucoup de lui : il pensa trouver sa voie au théâtre. En 1694, il avait composé un acte en prose, *Le Café*. En 1696 et 1700, il fit jouer deux comédies en vers : *Le Flatteur* et *Le Capricieux* qui n'obtinrent pas le succès qu'il en espérait. Ses comédies avaient un grand défaut pour des comédies : [...]. La force comique lui faisait défaut. Ce défaut suffisait pour expliquer leur échec. Rousseau préféra attribuer celui-ci à la cabale et à la jalousie de ses confrères. Pour se venger, il se mit à faire des couplets contre ceux qu'il estimait avoir contribué à la chute de ses pièces. Ces couplets se multiplièrent, et, comme il arrive fatalement, devinrent de plus en plus vifs, ― et même scandaleux et calomniateurs. Ils le devinrent au point qu'une poursuite en diffamation et en calomnie le conduisit devant le Parlement. Il se défendit d'avoir composé les vers qu'on lui reprochait, et, chose plus grave, il en attribua la paternité à Saurin, qui n'eut pas de peine à se justifier. […]. Ce qu'il chercha toujours, ce fut sa réhabilitation. Il ne l'obtint pas, et passa ainsi trente années de sa vie en exil. Cet exil, il le passa en Belgique, en Suisse, à Vienne, et pendant ces trente années, tout en demeurant en correspondance suivie avec Brossette, Louis Racine et Rollin, il trouva, à l'étranger de hauts et puissants protecteurs, parmi lesquels le comte de Luc, le prince Eugène, le duc d'Aremberg, le prince de Tout-et-Taxis. Plus d'une fois il dut à leur protection d'échapper à la misère. [...]. Pendant longtemps, Jean-Baptiste Rousseau fut regardé comme le plus grand poète lyrique d'un siècle, qui, à vrai dire, n'en comptait guère. [...].

(Dico LFR XVIII p1142).

-Sarazin :

**Sarazin** (Jean-François), poète et historien, né à Caen (25 déc. 1614), mort à Pézenas (Hérault) le 5 décembre 1654. fils d'un trésorier de Caen qui était aussi conseiller à la Cour des aides de Rouen, Sarazin, après avoir fait ses études auprès de l'université de sa ville normande, s'en fut à Paris ou Mlle Paulet l’introduisit à l'hôtel de Rambouillet\*. […]. Il voyagea en Allemagne mais manqua une mission en Italie, retenu qu'il était à Paris par les beaux yeux et les menus manèges d'une gourgandine. Il perdit, de ce fait, la protection de Chavigny et, comme un malheur ne vient jamais seul, il épousa, à quelque temps de là, pour le charme de la dot, une veuve aussi laide qu'acariâtre. Pour réparer ces affronts de la fortune, le poète intéressa à son sort Mme de Longueville qui l'attira à Chantilly, dans la société de la princesse de Condé, du duc d'Enghien et du prince de Conti. Il devint le secrétaire de ce dernier. Ce fut au cours d'un voyage fait dans le Languedoc en compagnie du prince qu'il succomba, empoisonné, dit-on, par un mari jaloux.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.1153-1154).

-Scaramouche:

L'un des plus anciens personnage de la commedia dell'arte. Subtil et hâbleur, tout de noir vêtu, il s'incarne en Tiberio Fiorilli (Comédien italien de la commedia dell'arte (Naples 1608 – Paris 1694). Il popularisa le personnage de qui se caractérise par son costume sombre, l'absence de masque et la cithare à la place de l'épée. Invité par Mazarin en France, il eut beaucoup de succès auprès de Louis XIII. Il travailla avec Molière au Petit-Bourbon et au Palais-Royal.) qui, devenu à Paris « le prince des comédiens et le comédien des princes », devait exercer par son exemple, par son exemple, une influence certaine sur Molière.

(Le Petit Robert des noms propres 2007)

-Scarron:

Paul (Paris 1610-1660). Écrivain français. Auteur du célèbre *Roman comique,* poète burlesque applaudi par ses contemporains, son théâtre comique rencontra aussi beaucoup de succès. Fils d'un officier au Parlement, Scarron devient abbé puis chanoine pour s'assurer des revenus. Il épouse en 1652, Françoise d'Aubigné qui sera plus tard Mme de Maintenon. [...]. Il écrit pour le théâtre à partir de 1643 avec une verve qui mêle le romanesque espagnol (l'histoire des amours de jeunes couples) au burlesque et fait de ses dix comédies les œuvres les plus gaies de son temps. Il sait utiliser la satire, la mode du moment, et le succès des acteurs Filipin et surtout Jodelet, pour lesquels il écrit plusieurs comédies. *Jodelet ou le Maître valet*, les *Trois Dorothées* ou *Jodelet souffleté*, *l'Héritier ridicule*, *Dom Japhet d'Arménie*, le *Marquis ridicule* sont parmi les plus connues et les plus drôles.

(Dico encyclopédie du t, C. Scherer, p.1471)

-**Somaize** (seconde moitié du XVIIe siècle) :

(Badeau de). Auteur médiocre, [...], et qui fit beaucoup parler de lui, à propos de la préciosité, en 1660. Il avait publié en 1657 un pamphlet contre la tragédie de *Thédore*, de Boisrobert. [...]. Au moment de la grande vogue des *Précieuses ridicules* (1659) de Molière, Somaize s'aboucha avec un libraire indélicat, Jean Ribou, qui avait dérobé le texte de la comédie de Molière et l'avait publié sans son consentement. Molière protesta et intenta un procès à Ribou. Somaize, mettant à profit la vogue de la préciosité due à la comédie de Molière, lui donna une pâle réplique avec *Les Véritables précieuses* (1660), qui eurent quelques succès, puisqu'on en connaît deux éditions et deux contrefaçons sous la même date. La comédie était dédiée à Louis Habert de Montmor. Dans sa pièce, Somaize accusait Molière d'avoir plagié une comédie de l'abbé de Pure, jouée aux Italiens, ce qui ne l'empêchait pas de s'inspirer de son illustre devancier. La même année, exploitant la mode de la préciosité, Somaize publiait une adaptation en vers des *Précieuses ridicules* de Molière ; reprenant ses accusations de plagiat, il était forcé de reconnaître le succès de son rival. Puis il lançait le G*rand Dictionnaire des précieuses*, ou la clef de la langue des ruelles, répertoire utile des mots mis à la mode par les précieuses, et une nouvelle comédie, Le Procès des précieuses, sa meilleure œuvre théâtrale. Enfin, en juin 1661, Somaize éditait son *Grand Dictionnaire historique des précieuses* ; [...]. Là s'arrête la production littéraire de Somaize. Il est probable qu'il suivit Marie Mancini, devenue la connétable Colonna, en Italie. Dès lors, on perd sa trace et l'on ignore tout de sa fin. […], Somaize ne doit sa notoriété qu'au fait d'avoir été mêlé à la cabale contre Molière débutant à Paris ; mais, du point de vue documentaire, ses ouvrages restent une des sources essentielles pour l'étude de la langue et de la société précieuses.

(Dico des LFR, XVII p1186)

-Subligny:

(Adrien Thomas Perdou), 1636-1696, ami de Molière, et rédacteur d'un journal peu célèbre, surtout connu par sa critique d'*Andromaque* [et par son roman *La Fausse Clélie*]. Outre les œuvres dont la liste suit, on lui a attribué [à tort] les *Mémoires de la vie de Henriette Sylvie de Molière*.

(Dictionnaire des lettres françaises XVII, p.1202).

-Térence:

(Carthage, vers 184 – Grèce 159 av. J.-C.). Poète comique latin. Comme son nom l'indique, **Publius Terentius Afer** est un affranchi d'origine africaine, c'est-à-dire punique ou berbère. Vendu dans son enfance à un sénateur romain, il dut être formé par son maître à la danse, à la musique et à la comédie, comme tous les esclaves de luxe. Affranchi vers sa seizième année, il commence une carrière de poète comique et écrit l*'Andrienne*, présentée en 167.Il est accueilli dans le cercle d'intellectuels hellénisants qui entoure le jeune Scipion Émilien. En 165 il écrit l'*Hécyre*. C'est un échec, le public s'ennuie et quitte le théâtre. Soutenu par le metteur en scène Ambivius Turpio, il présente l'*Eunuque* et le *Phormion.* Présentée de nouveau avec les *Adelphes*, en 160, l'Hécyre obtient enfin le succès. Puis Térence disparaît au cour d'un voyage en Grèce.

(Dictionnaire encyclopédique du Théâtre, Michel Corvin, in extenso, Larousse, 2003, Article: « Térence », F. Dupont, p.1611).

-Virgile:

Publius Vergilius Maro, poète latin (Andes, auj., Pietole, près de Mantoue, v. -70 – Brindes -19). Issu de la petite bourgeoisie, Virgile fit, à Crémone puis à Rome, les études qui devaient le mener à une carrière politique et suivit l'enseignement du philosophe épicurien Siron. Mais, introduit dans le cercle d'Asinius Pollion, il renonça à l'éloquence et à la philosophie pour se consacrer à la poésie. [...]. En -39, il publia les *Bucoliques*, œuvre d'inspiration alexandrine d'une grande sérénité. Dès le début de -38, la situation politique s'assombrit et Virgile traversa une crise de pessimisme. C'est à cette époque qu'il commença les *Géorgiques*, épopée philosophique qui mettait l'homme face à la nature, le milieu le plus susceptible de le conduire à un bonheur assez proche de celui des épicuriens, et soulignait la valeur édifiante du travail (le « durus labor »). Après avoir achevé les *Géorgiques* en -29, le poète conçut l'idée d'une épopée nationale qui serait pour les Romains l'équivalent de *L'Iliade*. Ce fut *L'Énéide*, qui préfigurait la victoire d'Auguste, fils d'Énée, fin vers laquelle avait tendu toute l'histoire de Rome depuis la chute de Troie jusqu'à la bataille d'Actium. L'œuvre n'était pas achevée à la mort du poète (-19), qui demanda qu'on la brûlat. Mais Auguste s'y refusa et la publication en fut assurée par les poète Varrius et Tucca, amis de Virgile. L'évolution religieuse du poète l'a conduit de son épicurisme primitif à un platonisme mystique qui admet l'existence d'âmes survivant aux corps (*L'Énéide*). […]. Son influence fut très grande sur toutes les littératures occidentales et tout un cycle de légendes se groupa autour de sa mémoire.

(Dictionnaire: Le Petit Robert des noms propres 2007).

-Voiture:

(Vincent), poète et épistolier français (Amiens 1597 – Paris 1648). Habitué de l'hôtel de Rambouillet, il fut, malgré sa roture, l' « âme du rond » par son enjouement spirituel et son art du badinage. Son esprit précieux, à la fois ingénieux et affecté, apparaît dans ses Poésies (posth. 1650), célébrées dans la société mondaine et soulevant de véritables débats littéraires (querelle des sonnets avec Malleville, puis avec Benserade). Ses Lettres, également publiées en 1650, manifestent sa verve et son imagination et furent admirées de La fontaine comme de Voltaire. [Académie française, 1634]

(Le petit robert des noms propres 2007).

## Bibliographie

### I-Les Sources

#### 1-Textes de Molière

-MOLIÈRE, « Les Précieuses ridicules », comédie, Paris, 1660 , dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 3- 30, 2010.

-MOLIÈRE, « Sganarelle ou le cocu imaginaire », comédie, Paris, 1662, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 34- 81, 2010.

-MOLIÈRE, « L'École des maris », comédie, Paris, 1661, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 85- 143, 2010.

-MOLIÈRE, « Les Fâcheux », comédie, Paris, 1662, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 147- 192, 2010.

-MOLIÈRE, « L'Étourdi ou les contretemps », comédie, Paris, 1663, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 195- 295, 2010.

-MOLIÈRE, « Le Dépit amoureux », comédie, Paris, 1663, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 299- 392, 2010.

-MOLIÈRE, « L'École des femmes », comédie, Paris, 1663, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 395- 481, 2010.

-MOLIÈRE, « La Critique de l'école des femmes », comédie, Paris, 1663, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 485- 512, 2010.

-MOLIÈRE, « L'Amour médecin », comédie, Paris, 1666, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 605- 632, 2010.

-MOLIÈRE, « Le Misanthrope », comédie, Paris, 1667, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 635- 726, 2010.

-MOLIÈRE, « Le Médecin malgré lui », comédie, Paris, 1667, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 729- 766, 2010.

-MOLIÈRE, « Le Sicilien, ou l'amour peintre », comédie, Paris, 1668, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 806- 827, 2010.

-MOLIÈRE, « Amphitryon », comédie, Paris, 1668, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 847- 934, 2010.

-MOLIÈRE, « Le Mariage forcé », comédie, Paris, 1668, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 938- 959, 2010.

-MOLIÈRE, « George Dandin, ou le mari confondu », comédie, Paris, 1669, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome I, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 974- 1013, 2010.

-MOLIÈRE, « L'Avare », comédie, Paris, 1669, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 4- 73, 2010.

-MOLIÈRE, « La Gloire du Val-de-Grâce », Paris, 1669, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 77-86, 2010.

-MOLIÈRE, « Le Tartuffe, ou l'imposteur », comédie, Paris, 1669, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 91-190, 2010.

-MOLIÈRE, « Monsieur de Pourceaugnac », comédie, Paris, 1670, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 200-251, 2010.

-MOLIÈRE, « Le Bourgeois gentilhomme », comédie-ballet, Paris, 1671, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 264-343, 2010.

-MOLIÈRE, « Les Fourberies de Scapin », comédie, Paris, 1671, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 368- 418, 2010.

-MOLIÈRE, « Psyché », tragédie-ballet, Paris, 1671, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 423-503, 2010.

-MOLIÈRE, « Les Femmes savantes », comédie, Paris, 1672, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 536-626, 2010.

-MOLIÈRE, « Le Malade imaginaire », comédie mêlée de musique et de danses, Paris, 1675, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 631-718, 2010.

-MOLIÈRE, « Don Garcie de Navarre, ou le prince jaloux », comédie, Paris, 1682, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 749-816, 2010.

-MOLIÈRE, « L'Impromptu de Versailles » comédie, Paris, 1682, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 819- 844, 2010.

-MOLIÈRE, « Le Festin de Pierre », comédie, Amsterdam, 1683, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p.848-902, 2010.

-MOLIÈRE, « Mélicerte », pastorale héroïque, Paris, 1682, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 911-942, 2010.

-MOLIÈRE, « Les Amants magnifiques », comédie, Paris, 1682, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p.945-995, 2010.

-MOLIÈRE, « La Comtesse d'Escarbagnas », comédie, Paris, 1682, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 1016-1038, 2010.

-MOLIÈRE, « La Jalousie du Barbouillé », comédie, manuscrit du XVIII siècle, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 1074-1087, 2010.

-MOLIÈRE, « Le Médecin volant », comédie, manuscrit du XVIII siècle, dans *Œuvres complètes de Molière*, de Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, Tome II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, p. 1090-1103, 2010.

#### 2-Texte contemporain:

-\*\*\*\* *Ana ou bigarrures calotines*, Paris, 1730.

-*Anonimiana ou mélanges de poésies d'éloquence et d'érudition*, Paris, 1700.

-*Arliquiniana ou les bons mots, les histoires plaisantes et agréables recueillies des conversations d'Arlequin*, Lyon, 1694.

-Adrien BAILLET, *Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs*, Tome cinquième, Paris, 1722.

-*Bolaeana, ou bons mots de M. Boileau avec les poésies de Sanlecque, etc*, Amesterdam, 1742.

-*Carpentariana ou remarques d'histoire, de morale, de critique, d'érudition et de bons mots de Mr Charpentier de l'Académie françoise*, Paris, 1741.

-*Chevraeana, ou diverses pensées d'histoire, de critique, d'érudition et de morale. Recueillies et publiés par Mr Chevreau*, Amsterdam, 1700.

-J. M. B. CLÉMENT et J. de LAPORTE, *Anecdotes dramatiques*, 3 Tomes, Paris, 1775.

-Charles-Yves COUSIN D'AVALON, *Moliérana ou recueil d'aventures, anecdotes, bons mots et traits plaisans de Pocquelin, de Molière*, Paris, 1801.

-*Furetiriana, ou les bons mots, et les remarques, d'histoire de morales, de critique, de plaisanterie, et d'érudition, de Mr Furetier*, Paris 1704.

-Sieur de GRIMAREST, *La Vie de M. de Molière*, réimpression de l'édition originale (Paris 1705), Paris, 1877.

-J-L Le Gallois, SIEUR DE GRIMAREST, *La Vie de Mr de Molière*, réimpression de l'édition originale (Paris, 1705), et des pièces annexes, avec une notice par A. P.-MALASSIS, Paris, Isodore LISEUX, Éditeur, rue Bonaparte n°2, 1877.

-*Huetiana, ou pensées diverses de M. Huet, evesque d'Avranche*, Amsterdam, 1723.

-*Longueruana ou recueil de pensées de discours et de conversations*, partie I et II, Berlin, 1754.

-*Mélanges d'histoire et de littérature* recueillis par M. de Vigneul-Marville, premier volume, Paris, 1701.

-« Memoires, anecdotes de Mr de Segrais », dans *Oeuvres diverses de M. de Segrais*, Tome I, Amsterdam, 1723.

-*Ménagiana, ou bons mots, rencontres agréables, pensées judicieuses, et observations curieuses de M. Ménage*, Amsterdam, 1693.

-*Ménagiana, ou les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et érudition, de Monsieur Ménage, recueillies par ses Amis*, Tome premier et second, Paris, 1715.

*-« Moliérana », dans Le Trésors des bons mots, pensées, traits remarquables, etc..., des personnages célébres, Bibliothéque amusante, Elite des Ana*, Ana-gramme Blismon, Paris, 1855.

-*Le Naudaeana et Patiniana, ou singularitez remarquables, prises des conversations de Mess. Naude et Patin*, Amesterdam, 1703.

-*Les Paroles remarquables, les bons mots, et les maximes des orientaux*, Paris, 1694.

-*Le Parrhasiana ou pensées diverses sur des matières de critique d'histoire, de morale, et de politique*, Amsterdam, 1699.

-*Perroniana sive excerpta ex ore cardinalis Perronii*, Genevae (Genève), 1667.

-*Le Saint Evremoniana ou recueil de diverses pieces curieuses, avec des pensées judicieuses, de beaux traits d'histoire, et des remarques très utiles de Monsieur de Saint-Evremont*, Caen, 1710.

*-« Santoliana, ou les bons Mots de Monsieur de Santeuil », dans La Vie et les bons mots de Monsieur de Santeuil*, Tome premier, Cologne, p.29-178, 1742.

-*Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pithoeana et Colomesiana ou remarques historiques, critiques, morales, et littéraire de Jos. Scaliger, J. Aug. De Thou, le cardinal du Perron, Fr. Pithou, et P. Colomie's avec les notes de plusieurs savans*, 2 Tomes, Amsterdam, 1740.

-*Segraisiana ou mélange d'histoire et de littérature*. Recueilli des entretiens de Monsieur de Segrais de l'Académie françoise, Paris, 1721.

-*Sorbierana sive execerpta ex ore Samuël Sorbiere*, Tolosae (Toulouse), 1694.

-*Valesiana ou les pensées critiques, historiques et morales, et les poésies latines de Monsieur de Valois*, Paris, 1695.

-*Le Vasconiana ou recueil des bons mots, des pensées les plus plaisantes et des rencontres les plus vives des Gascons*, Paris, 1708.

- *Le Vasconiana ou recueil des bons mots, des pensées les plus plaisantes et des rencontres les plus vives des Gascons, seconde édition augmentée*, Paris, 1710.

### II-Instruments de travail

#### 1- Dictionnaires

-Michel CORVIN, *Dictionnaire encyclopédique du Théâtre*, in extenso, Larousse, 2003.

-*Dictionnaire des Lettres Françaises, Le XVIe siècle*, La Pochothéque, Livre de Poche, 2001.

-*Dictionnaire des Lettres Françaises, Le XVIIe siècle*, La Pochothéque, Livre de Poche, 1996.

-*Dictionnaire des Lettres Françaises, Le XVIIIe siècle*, La Pochothéque, Livre de Poche, 1996.

-Antoine FURETIERE, *Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam et R. Leers, 1690.

-Jean-Chrétien-Ferdinand HOEFER, *La Nouvelle biographie générale*, Tome XII, 1851-1866.

-Louis MORERI, *Le Grand dictionnaire historique*, nouvelle édition, 1759.

-Pierre RICHELET, *Dictionnaire français*, Genève, Widerhold, 1680.

-*Le Robert des noms propres*, 2007

-*Le Robert*, 2010.

#### 2-Bibliographie

-Otto KLAPP, *Bibliographie der französchen Literaturwissenschaft*, Francfort, Klostermann, 1956-2012.

-René RANCOEUR, *Bibliographie de la littérature française*, Paris, A. Colin, 1963-2012.

### III-La critique

#### 1-Histoire du théâtre, histoire littéraire.

-*Anecdotes Dramatiques de la Renaissance aux Lumières*, Françoise LECERCLE, Sophie MARCHAND et Zoé SCHWEITZER (dir.), PUPS, Paris, 2012.

-Karine ABIVEN, « Comme une anecdote de la veille »: mise en scène énonciative de l'actualité dans les genres anecdotiques (1660-1710), *Écriture de l'actualité (XVI-XVIII siècle)* sous la direction de Karine ABIVEN et Laure DEPRETTO, n°78, A. Colin, Paris, p. 17-34, 2012.

-Karine ABIVEN, L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai, un genre miniature de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1756), Thèse Université Paris IV, 2012.

-François DOSSE, *Le Pari biographique, Écrire une vie*, édition La Découverte, Paris XIIIe, 2005.

-Daniel MADELÉNAT, *La Biographie*, PUF, littérature modernes, 1984.

-Hans-Robert JAUSS, *Esthétique de la réception*, Tel Gallimard, 1990.

-Francine WILD, *Naissance du genre des Ana (1574-1712)*, Honoré Champion, Paris, 2001.

#### 2-Histoire du théâtre du XVII siècle.

-Paul BÉNICHOU, « Molière », dans *Morales du grand siècle*, Paris, folio essai, p.210-296, 1988.

#### 3-Travaux sur Molière

-Pierre BONVALLET, *Molière de tous les jours: échos, potins et anecdotes*, le Pré-aux-Clers, Paris, 1985.

-Claude BOURQUI, « Un document de 1678 sur la réception du Festin de Pierre », dans *Molière et le jeu*, 7-8 juin 2003, Gabriel CONESA, Domens, Pézenas, p.319-346, 2005.

-Tayah CHARBEL, *La Fortune pédagogique de Molière (XVIII-XIX siècles)*, Thèse 3ème cycle Université Paris IV, 1982.

-Jean Pierre COLLINET, *Lectures de Molière*, Collection U2, Armand Colin, Paris, 1974.

-Patrick DANDREY, « Situation de Molière en 1683-1685: Diffusion réception et influence de son œuvre dans la vie culturelle française », dans *De la mort de Colbert à la révocation de l'édit de Nantes*, p. 377-392, 1984.

-Maurice DESCOTES, *Molière et sa fortune littéraire*, G. Ducros, 1970.

-Georges FORESTIER et Claude BOURQUI, *Œuvres complètes de Molière*, Tome I et II, Bibliothèque de la pléiade, éd. Gallimard, Paris , 2010.

-Madeleine JURGENS et Elisabeth MAXFIELD-MILLER, *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille, et sur les comédiens de sa troupe*, S.E.V.P.E.N, Paris, 1963.

-Richard G. MABER, « Molière à travers le discours de ses contemporains: la perspectives des ana », dans *Le Nouveau Moliériste*, 4-5, p.35-55, 1998-1999.

-G. Jonathan MALLISON, « Vision comique, voix morale, la réception du Misanthrope au XVII siècle », dans *Littératures classiques*, n°27, 1996, p367-377.

-G. MICHAUT, *La Jeunesse de Molière*, Slatkine Reprints, Genève, 1968.

-G. MICHAUT, *Les Débuts de Molière à Paris*, Slatkine Reprints, Genève, 1968.

-G. MICHAUT, *Les Luttes de Molière*, Slatkine Reprints, Genève, 1968.

-Gérard MORET, *Molière: portrait de La France dans un miroir (1673-1973)*, étude bibliographique sur la construction du portrait de Molière par la français, Université de Paris X-Nanterre, 2004.

-Léon SOMVILLE, *La Fortune littéraire de Molière*, Revue belge de philologie et d'histoire, Bruxelles, 1008/1009, 1971.

1. -Dans l'édition de 1801, il y a 98 anecdotes. Dans l'édition de 1855, il ne reste plus que 47 anecdotes. Plus de la moitié des anecdotes ont été retirées. [↑](#footnote-ref-1)
2. -La première est celle de B. BEUGNOT, « Formes et histoire : le statut des Ana », *Mélanges Couton*, Presses universitaires de Lyon, 1981, p.85-101, et la seconde est celle de Karine ABIVEN, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai, un genre miniature de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1756)*, Thèse Université Paris IV, 2012. [↑](#footnote-ref-2)
3. -Francine WILD, *Naissance du genre des Ana (1574-1712)*, Honoré Champion, Paris, 2001. [↑](#footnote-ref-3)
4. -Karine ABIVEN, Ibid., p.19. [↑](#footnote-ref-4)
5. -Karine ABIVEN, Id., p.19. [↑](#footnote-ref-5)
6. -Richard G. MABER, « Molière à travers le discours de ses contemporains: la perspectives des ana », dans *Le Nouveau Moliériste*, 4-5, p.35-55, 1998-1999. [↑](#footnote-ref-6)
7. -Pierre BONVALLET, *Molière de tous les jours: échos, potins et anecdotes*, le Pré-aux-Clers, Paris, 1985. [↑](#footnote-ref-7)
8. -*Anecdotes Dramatiques de la Renaissance aux Lumières*, Françoise LERCLE, Sophie MARCHAND et Zoé SCHWEITZER (dir.), PUPS, Paris, 2012. [↑](#footnote-ref-8)
9. -*La Vie de Mr de Molière*, par J-L Le Gallois, SIEUR DE GRIMAREST, réimpression de l'édition originale (Paris, 1705), et des pièces annexes, avec une notice par A. P.-MALASSIS, Paris, Isodore LISEUX, Éditeur, rue Bonaparte n°2, 1877. [↑](#footnote-ref-9)
10. -*Sorbierana sive execerpta ex ore Samuël Sorbiere*, Tolosae (Toulouse), 1694, p.101-102 [↑](#footnote-ref-10)
11. -*Ibid*., p.170-171. [↑](#footnote-ref-11)
12. - Pour cette sous partie nous nous sommes inspiré du premier chapitre « Le mot ou la chose » (p.59-143) de la thèse de Karine ABIVEN, *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai, un genre miniature de Tallemant de Réaux à voltaire* *(1650-1756),*Thèse Université Paris IV, 2012. [↑](#footnote-ref-12)
13. - TLFI : Trésor de la langue française internet. [↑](#footnote-ref-13)
14. -*Le Furetière*, 1690. [↑](#footnote-ref-14)
15. -Karine Abiven, *op. cit*., p.47. [↑](#footnote-ref-15)
16. -*Ibid*, p.49. [↑](#footnote-ref-16)
17. -Karine Abiven cite le dictionnaire de l'Académie française datant de 1718, p.61. [↑](#footnote-ref-17)
18. -Karine Abiven, op. cit., p.67-68. [↑](#footnote-ref-18)
19. -**Historiette** : Petite histoire mêlée d'un peu de fiction ou de galanterie. (*Furetière*, 1690).

    Conte mêlé de galanterie, ou d'autres choses de peu d'importance. (Académie Française, 1694). [↑](#footnote-ref-19)
20. -**Particularité** : Menu circonstance d'une affaire qu'on examine ou qu'on récite en détail. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-20)
21. -**Singularité** : Qualité des choses singulières. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-21)
22. -**Bagatelle** : Chose de peu d'importance. (*Furetière*, 1690).

    Il veut dire aussi au figuré et c'est son plus grand usage, une chose frivole, de peu, ou de néant. (Académie française, 1694). [↑](#footnote-ref-22)
23. -Karine Abiven, op. cit., p.69-78. [↑](#footnote-ref-23)
24. -Nous suivrons pour cette sous partie l'introduction de Francine Wild, *Naissance du genre des Ana (1574-1712)*, Honoré Champion, Paris, 2001, p. 11 – 83. [↑](#footnote-ref-24)
25. -Nous estimons le micro-récit comme un récit bref qui a été extrait d'une narration plus complexe pour être remis dans un autre narration. [↑](#footnote-ref-25)
26. -Francine Wild, op. cit., p.65. [↑](#footnote-ref-26)
27. -*Ibid*, p.69. [↑](#footnote-ref-27)
28. -*Ibid*, p.72. [↑](#footnote-ref-28)
29. -*Ibid*, p.73. [↑](#footnote-ref-29)
30. -*Ibid*, p.15. [↑](#footnote-ref-30)
31. -*Ibid*, p.19. [↑](#footnote-ref-31)
32. -*Ibid*, p.43 [↑](#footnote-ref-32)
33. -*Ibid*, p.46 [↑](#footnote-ref-33)
34. -*Ibid*, p.52 [↑](#footnote-ref-34)
35. -*Ibid*, p. 53. [↑](#footnote-ref-35)
36. -Citée par Francine Wild, p.57. [↑](#footnote-ref-36)
37. -*Ibid*, p.76. [↑](#footnote-ref-37)
38. -*Le Moliérana*, *ou recueil d'aventures, anecdotes, bons mots et traits plaisants de Pocquelin, de Molière,* par Cousin d'Avalon, à Paris, chez marchand, libraire du Palais du tribunat, galerie neuve, p.33-34, 1801. [↑](#footnote-ref-38)
39. -Pour plus d'informations se référer à la présente note d'édition. [↑](#footnote-ref-39)
40. -Francine Wild, La Naissance du genre des Ana (1574-1712), Honoré Champion, Paris, 2001. [↑](#footnote-ref-40)
41. -Chaque type d'ana correspond à un chapitre de sa thèse. [↑](#footnote-ref-41)
42. -Francine Wild, op. cit., p.161. [↑](#footnote-ref-42)
43. -Comme le note Francine WILD « c'est surtout le plus lu, le plus remarqué, le plus réédité, dans toute la période qui nous concerne et bien au-delà », p.185 [↑](#footnote-ref-43)
44. -Francine Wild, op. cit. p.185. [↑](#footnote-ref-44)
45. -*Ibid*, p.244 [↑](#footnote-ref-45)
46. -*Ibid*, p.245-296. [↑](#footnote-ref-46)
47. -Pour être exacte le 31 juillet 1693, *Ibid*, p.246. [↑](#footnote-ref-47)
48. -Au mois de septembre 1693 même s'il y a sur la page de titre écrit 1694, *Ibid*, p.264 [↑](#footnote-ref-48)
49. Ibid, p.395. [↑](#footnote-ref-49)
50. -Ibid, p.435. [↑](#footnote-ref-50)
51. -Karine Abiven, op. cit., p.126. [↑](#footnote-ref-51)
52. *-Ibid,* p.127. [↑](#footnote-ref-52)
53. *-Ibid.* [↑](#footnote-ref-53)
54. *-Ibid,* p.128. [↑](#footnote-ref-54)
55. *-Ibid,* p.129. [↑](#footnote-ref-55)
56. -J-L Le Gallois, SIEUR DE GRIMAREST, *La Vie de Mr de Molière*, réimpression de l'édition originale (Paris, 1705), et des pièces annexes, avec une notice par A. P.-MALASSIS, Paris, Isodore LISEUX, Éditeur, rue Bonaparte n°2, 1877, p.4-5. [↑](#footnote-ref-56)
57. - « Un des plus laborieux écrivains de France, ou, comme les biographes ont l'habitude de s'exprimer, un des plus infatigables compilateurs de l'époque, ... », *Biographie des hommes du jour: industriels, conseillers d'état...*, volume 2, p.194 (consultation sur internet: google books: http://books.google.fr/books?id=8s8\_AAAAcAAJ&pg=RA1-PA41&dq=Biographie+des+hommes+du+jour+volume+2&hl=fr&sa=X&ei=ADr0UeOrFMre7AbYwoCACA&ved=0CEQQ6AEwAQ#v=onepage&q=cousin&f=false ). [↑](#footnote-ref-57)
58. -*Pironiana, ou Recueil des aventures plaisantes, bons mots, saillies ingénieuses d'Alexis Piron publié en 1801.* Ce recueil d'anecdotes eut onze éditions. [↑](#footnote-ref-58)
59. -Selon Daniel Madelénat, la biographie est un « récit écrit ou oral, en prose, qu'un narrateur fait de la vie d'un personnage historique « en mettant l'accent sur la singularité d'une existence individuelle et la continuité d'une personnalité », Daniel MADELÉNAT, La Biographie, PUF, littérature modernes, 1984, p.20. Aux XVIIe et XVIIIe siècles ce terme n'est que rarement usité. On a tendance à utiliser les termes : « Vie de … » ou « Histoire de ... ». [↑](#footnote-ref-59)
60. -Il est très peu probable que Cousin d'Avalon ait connu cet abrégé car ce dernier est dissimulé dans *Les Nouvelles-Nouvelles* de Donneau de Visé. Cependant nous n'avons trouvé que cette « biographie » qui pourrait correspondre à la description faite par Cousin d'Avalon dans la préface du *Moliérana*. [↑](#footnote-ref-60)
61. -Nous ne savons pas si cette notice sur Molière a été rédigée par Clément et De Laporte ou si elle provient d'un autre ouvrage. [↑](#footnote-ref-61)
62. -*Les Vies des hommes illustres* de Plutarque et Suétone. [↑](#footnote-ref-62)
63. -Daniel MADELÉNAT, *La Biographie*, PUF, littérature moderne, 1984. [↑](#footnote-ref-63)
64. -Les critères du « paradigme classique » sont les suivants: «**Formelles** (dimension faible ou moyenne qui s'oppose à la fluviale majesté de l'histoire générale), **structurelles** (séparation des actes, et des vertus ou des traits de caractère, qui aboutira à la dichotomie « homme-œuvre » : l'étude de la personnalité n'illumine pas la relation des faits), **thématique** (la vérité concrète des particularités individuelles d'un homme remarquable par son rôle historique). Les finalités de la biographie sont précises : **relater** ― et non représenter ― une vie (l'information conceptuelle éclairée d'anecdotes, et non la peinture ou le tableau) ; obtenir un effet politique, moral ou religieux par l'élaboration ou la stylisation des événements. Ce paradigme pourrait se placer sous le signe hellénistique du *peras*, de la volontaire **limitation** ; Plutarque écrit au début de sa vie d'Alexandre : « Je n'ai pas appris à écrire des histoires, mais des vies seulement » ; cette modestie inspire une **adaptation de la forme au contenu** (restriction quantitative ; renoncement, qualitatif, aux éclats du style et à l'hypotypose poétique), une intégration disciplinée de l'œuvre à des valeurs sociales, une soumission à certains modèles, la renonciation à percer beaucoup la façade publique, ou à dépasser le type, pour retrouver la singularité d'une personne sous l'apparence d'un personnage. », *Ibid*, p.36 -37. [↑](#footnote-ref-64)
65. -Nous citerons l'anecdote sur la prise de fonction de Molière auprès du roi. Cette anecdote figure dans les deux vies.

    Dans la vie rédigée par Cousin d'Avalon, elle est évoquée ainsi : « Son père étant devenu infirme et incapable de servir, il fut obligé d'exercer les fonctions de son emploi auprès du roi. Il suivit Louis XIII : dans Paris, sa passion pour la comédie qui l'avait déterminé à faire ses études, se réveilla avec force. »

    Dans la vie qui se trouve dans les *Anecdotes Dramatiques*, elle est rédigée de cette manière : « Le voyage de Louis XIII à Narbonne en 1641, interrompit des occupations d'autant plus agréables pour lui, qu'elles étaient de son choix. Son père, devenu infirme, ne pouvant suivre la Cour, son fils y alla remplir les fonctions de sa charge, qu'il a depuis exercée jusqu'à sa mort. »

    Cette anecdote est également évoquée dans *La Vie de Mr de Molière* par Grimarest, p.8. [↑](#footnote-ref-65)
66. - « Refus des limitations classiques (mesure quantitative, divisions structurelles, traditions thématiques), au nom d'une seule finalité ― la représentation vraie d'un personnage ― [...] », Daniel Madelénat, op. cit., p.51. [↑](#footnote-ref-66)
67. -J-L Le Gallois, SIEUR DE GRIMAREST, *La Vie de Mr de Molière*, réimpression de l'édition originale (Paris, 1705), et des pièces annexes, avec une notice par A. P.-MALASSIS, Paris, Isodore LISEUX, Éditeur, rue Bonaparte n°2, 1877, p.1-3. [↑](#footnote-ref-67)
68. - « C'est pour remplir ces lacunes que nous avons composé cet ana ». (Cousin d'Avalon, préface) [↑](#footnote-ref-68)
69. - « Molière (Jean-Baptiste Poquelin, si célèbre sous le nom de) né à Paris en 1620 [...] » (Anecdotes Dramatiques, p.340) [↑](#footnote-ref-69)
70. -*Anecdotes Dramatiques,* 1775, Tome 3 p.340. [↑](#footnote-ref-70)
71. -Les diverses pièces de théâtre seront évoquées, tout au long de sa vie jusqu'à sa mort quelques heures après la quatrième représentation du *Malade Imaginaire*. [↑](#footnote-ref-71)
72. -Karine ABIVEN, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai, un genre miniature de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1756)*, Thèse Université Paris IV, 2012. [↑](#footnote-ref-72)
73. *-*Karine Abiven, « La cristallisation narrative comme embrayeur de signification dans le récit anecdotique » dans *Anecdotes Dramatiques de la Renaissance aux Lumières,* Françoise LERCLE, Sophie MARCHAND et Zoé SCHWEITZER (dir.), PUPS, Paris, 2012, p.13-26. [↑](#footnote-ref-73)
74. -Karine Abiven, op.cit., p.383. [↑](#footnote-ref-74)
75. -*Ibid*, p.384 [↑](#footnote-ref-75)
76. -*Ibid.* [↑](#footnote-ref-76)
77. -Note de bas de page 1714 p.386 [↑](#footnote-ref-77)
78. -*Ibid*, p.386 [↑](#footnote-ref-78)
79. -*Ibid.* [↑](#footnote-ref-79)
80. -J-L Le Gallois, SIEUR DE GRIMAREST, *La Vie de Mr de Molière*, réimpression de l'édition originale (Paris, 1705), et des pièces annexes, avec une notice par A. P.-MALASSIS, Paris, Isodore LISEUX, Éditeur, rue Bonaparte n°2, 1877, p.116-120 [↑](#footnote-ref-80)
81. -Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, livre de poche, 1994, p.266 [↑](#footnote-ref-81)
82. -*Ibid*, p.388. [↑](#footnote-ref-82)
83. -*Ibid*, p.389. [↑](#footnote-ref-83)
84. -Karine Abiven, op. cit., p.401. [↑](#footnote-ref-84)
85. -Ibid, p.405. [↑](#footnote-ref-85)
86. - *Moliérana*, Cousin d'Avalon, p.54-59, 1801. [↑](#footnote-ref-86)
87. -Karine ABIVEN, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai, un genre miniature de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1756)*, Thèse Université Paris IV, 2012, p.414. [↑](#footnote-ref-87)
88. -*Ibid*, p.419. [↑](#footnote-ref-88)
89. - *Moliérana*, Cousin d'Avalon, p.59, 1801. [↑](#footnote-ref-89)
90. -*Ibid*, p.421. [↑](#footnote-ref-90)
91. - *Anecdotes Dramatiques,* 1775, Tome 1, p.506-507 [↑](#footnote-ref-91)
92. -*Moliérana*, Cousin d'Avalon, p.83-85, 1801. [↑](#footnote-ref-92)
93. -*Anecdotes Dramatiques*, 1775, Tome 1, p.560 [↑](#footnote-ref-93)
94. - *Moliérana*, Cousin d'Avalon, p.71-72, 1801 [↑](#footnote-ref-94)
95. - *Anecdotes Dramatiques*, 1775, Tome 2, p.95. [↑](#footnote-ref-95)
96. -*Moliérana*, Cousin d'Avalon, p.44-45, 1801. [↑](#footnote-ref-96)
97. *-La Vie de Mr de Molière*, Grimarest, 1705, p.97-98 [↑](#footnote-ref-97)
98. -*Ménagiana*, 1715, p.174-175, Tome 4. [↑](#footnote-ref-98)
99. -*La Vie de Mr de Molière*, Grimarest, 1705, p.165 [↑](#footnote-ref-99)
100. - *Anecdotes Dramatiques*, 1775, Tome 1, p.394-395 [↑](#footnote-ref-100)
101. -*Anecdotes Dramatiques*, 1775, Tome 2, p.203. [↑](#footnote-ref-101)
102. -*Moliérana*, Cousin d'Avalon, p.119-120, 1801 [↑](#footnote-ref-102)
103. - *Anecdotiques Dramatiques*, 1775, Tome 1, p.355 [↑](#footnote-ref-103)
104. - *Moliérana*, Cousin d'Avalon, p.64-67, 1801 [↑](#footnote-ref-104)
105. -*Furetiriana*, 1704, p.323. [↑](#footnote-ref-105)
106. - *La Vie de Mr de Molière*, Grimarest, 1705, p.42- 43. [↑](#footnote-ref-106)
107. - *Ménagiana* 1715, Tome 4 p.7 [↑](#footnote-ref-107)
108. *- Anecdotes Dramatique*, 1775, Tome 3, p.348 [↑](#footnote-ref-108)
109. - *Moliérana*, Cousin d'Avalon p.105, 1801 [↑](#footnote-ref-109)
110. -*Bolaeana*, 1742, p. 95-97. [↑](#footnote-ref-110)
111. *-Anecdotes Dramatiques*, 1775, Tome 1, p.335-336 [↑](#footnote-ref-111)
112. *- Anecdotes Dramatiques*, 1775, Tome 1, p.336 [↑](#footnote-ref-112)
113. - *Anecdotes Dramatiques*, 1775, Tome 3, p.347 [↑](#footnote-ref-113)
114. - *Moliérana*, Cousin d'Avalon, p.47-48, 1801 [↑](#footnote-ref-114)
115. -Soit l'anecdote des Anecdotes Dramatiques : Molière avait fait cette petite Pièce pour les Provinces ; et la donna à Paris, lorsqu'il vint y débuter devant le Roi et toute la Cour. Elle fut jouée après *Nicomède*. La Tragédie étant achevée, Molière vint sur le Théâtre, et après avoir remercié Sa Majesté en des Termes très modestes de la bonté qu'elle avait eue d'excuser ses défauts, et ceux de toute sa Troupe, qui n'avait paru qu'en tremblant devant une assemblée aussi auguste, il lui dit : « Que l'envie qu'ils avaient eue d'avoir l'honneur de divertir le plus grand Roi du monde, leur avait fait oublier que Sa Majesté avait à son service d'excellents originaux, dont ils n'étaient que de très faibles copies ; mais que, puisqu'elle avait bien voulu de leurs manières de campagne, il la suppliait très-humblement d'avoir agréable qu'il lui donnât un de ces petits divertissement qui lui avaient acquis quelque réputation, et dont il régalait les Provinces ».

     Ce Compliment fut fort bien reçu, et la petite Comédie du *Docteur Amoureux* très applaudie. Molière faisait le Docteur,

     et la manière dont il s'acquitta de ce personnage, le mit dans une si grande estime, que le Roi donna ses ordres pour établir sa Troupe à Paris. (*Anecdotes Dramatiques*, Tome 1, p.270, 1775). [↑](#footnote-ref-115)
116. -Soit l'anecdote de Grimarest : Molière avait un grand-père, qui l'aimait éperdument; et comme ce bon homme avait de la passion pour la Comédie, il y menait souvent le petit Pocquelin, à l'Hôtel de Bourgogne\*. Le père qui appréhendait que ce plaisir ne dissipât son fils, et ne lui ôtât toute l'attention qu'il devait à son métier, demanda un jour à ce bon homme pourquoi il menait si souvent son petit-fils au spectacle ? « Avez-vous », lui dit-il, avec un peu d'indignation, « envie d'en faire un Comédien ? ― Plût à Dieu », lui répondit le grand-père, « qu'il fût aussi bon Comédien que Belleroze » (c'était un fameux Acteur de ce temps là). Cette réponse frappa le jeune homme, et sans pourtant qu'il eût d'inclination déterminée, elle lui fît naître du dégoût pour la profession de Tapissier ; s'imaginant que puisque son grand-père souhaitait qu'il pût être Comédien, il pouvait aspirer à quelque chose de plus qu'au métier de son père. (*La Vie de Mr de Molière,* 1705, p.4-5). [↑](#footnote-ref-116)
117. -Coquille : *Delrie* → *Debrie* [↑](#footnote-ref-117)
118. -Coquille : volubité → volubilité. [↑](#footnote-ref-118)
119. - « ils suscitèrent contre lui les dévots » : cette phrase ne figure pas dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-119)
120. -Ce paragraphe ne figure pas dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-120)
121. -Dans l'édition de 1855, cette partie est nommée *Pièces données au Théâtre par Molière*. [↑](#footnote-ref-121)
122. -Il y a une erreur sur l'année de représentation. Cette pièce a été représentée en 1658. [↑](#footnote-ref-122)
123. -Le paragraphe qui suit l'annonce de la pièce ne figure pas dans l'édition de 1855. Ceci est de même pour chacun des paragraphes qui suivent l'annonce des pièces. [↑](#footnote-ref-123)
124. -La première représentation a eu lieu le 14 juin 1659. [↑](#footnote-ref-124)
125. -Coquille : Ganarelle → Sganarelle. Cette faute a été corrigée dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-125)
126. -La représentation a eu lieu en mai et non en mars. [↑](#footnote-ref-126)
127. -La représentation s'est déroulée le 26 décembre 1662. [↑](#footnote-ref-127)
128. -En 1664 et non en 1663. [↑](#footnote-ref-128)
129. -La première représentation s'est déroulé au mois de février et non au mois de novembre. [↑](#footnote-ref-129)
130. -Dans l'édition de 1855, un passage a été ajouté : « La farce du *Médecin malgré lui*, composé à la hâte, et dans laquelle Molière ne daigna pas même s'asservir à la règle de l'unité de lieu, eut le plus grand succès et soutint *Le* *Misanthrope*, à la honte de l'esprit humain. C'était, dit Voltaire, l'ouvrage d'un sage qui écrivit pour les hommes éclairés, et il fallut que le sage se déguisât en farceur pour à la multitude ». [↑](#footnote-ref-130)
131. -La première représentation a eu lieu le 13 janvier 1668. [↑](#footnote-ref-131)
132. -Autre passage ajouté dans l'édition de 1855 : «*Pourceaugnac* est une farce, a dit Voltaire ; mais il y a dans toutes les farces de Molière des scènes dignes de haute comédie. » Diderot disait : « si l'on croit qu'il ait beaucoup plus d'hommes capables de faire Pourceaugnac, que le Misanthrope, on se trompe. » *Pourceaugnac* fut fait à l'occasion d'un gentilhomme limousin, qui, dans une querelle qu'il eut sur le théâtre avec quelques comédiens, développa tout le ridicule du plus épais provincial. Le contemplateur Molière, qui avait été témoin de la scène, en conçut l'idée de cette ingénieuse farce, qui eut le plus grand succès, et qu'on voit encore tous les jours avec le plaisir le plus vif. » [↑](#footnote-ref-132)
133. -La pièce est représentée pour la première fois sur le théâtre du Palais Royal le 2 » novembre 1670. [↑](#footnote-ref-133)
134. Selon Pierre Bonvallet, dans son ouvrage *Molière de tous les jours*, elle serait apparu dans *La lettre sur la vie et les ouvrages de Molière, et sur les comédiens de son temps* en 1740, dans la revue du *Mercure galant*. Elle a été réutilisée par Taschereau en 1844. (Pierre Bonvallet, *Molière de tous les jours*, p.234-237.) [↑](#footnote-ref-134)
135. Coquille : vou ait → voulait. [↑](#footnote-ref-135)
136. APPOINTEMENT: Gages, pension qu'un Grand Seigneur donne pour retenir d'honnêtes gens à son service (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-136)
137. Nous n'avons trouvé aucune information concernant cette personne. [↑](#footnote-ref-137)
138. **-Grammont** (le chevalier Philibert de), plus tard comte (1621-10 janv. 1707), illustré par les Mémoires d'Ant. Hamilton (v. tome XVIIIe siècle), son beau-frère. Personnage plus représentatif que scrupuleux ; on connaît de lui des mots et quelques poèmes. (DLF XVII, p.558). [↑](#footnote-ref-138)
139. Coquille : lui lui → lui. [↑](#footnote-ref-139)
140. Cette anecdote figure à la trente cinq place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-140)
141. HARANGUE : Discours d'un Orateur qu'il fait en public. Se dit aussi en mauvaise part, des discours trop longs, fréquents, et ennuyeux, ou de ceux qui contiennent quelque réprimande, quelque reproche. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-141)
142. Coquille: Bandolière (La Vie de Mr de Molière, 1705) → Bandoulière.

     BANDOULIERE. : Espèce de baudrier qu'on met sur le corps de gauche à droit, qui sert à ceux qui combattent avec des armes à feu, soit pour porter des carabines, soit pour porter des charges pour le mousquet. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-142)
143. -**Chevau-léger** : Est un cavalier ordinaire et légèrement armé, qu'on appelle autrement *Maître*, et qui est dans un corps de régiment. On l'appelle ainsi, par opposition aux Gens d'armes, qui étaient autrefois des gens pesamment armez et de toutes pièces. Il y a pourtant quatre compagnies d'ordonnances qu'on appelle particulièrement *Chevaux-légers*, qui n'entrent jamais en corps de régiment, qui sont les *Chevaux-légers* de la Garde du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, et de Monsieur; et on dit au singulier un *Chevaux-léger*, et au pluriel vint-et-un *chevaux*. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-143)
144. Cette anecdote, dans l'édition de 1855, est placée à la trente sixième position. [↑](#footnote-ref-144)
145. C'est la troisième anecdote dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-145)
146. C'est la quatrième anecdote dans le *Moliérana* de 1855. [↑](#footnote-ref-146)
147. Coquille : Belcocq → Bellocq

     Bellocq (Pierre) , Paris, 1646 – 4 octobre 1704, lettré et poète, s'était lié d'amitié avec Molière, Racine et Boileau. Un écrit contre la satire des femmes le brouille momentanément avec l'irritable auteur. Bellocq, pour son esprit et ses manières, était estimé de la cour et du roi, dont il était valet de chambre. (DLF XVII, p.131). [↑](#footnote-ref-147)
148. Cette anecdote figure, dans l'édition de 1855, à la quatorzième place. [↑](#footnote-ref-148)
149. Elle est à la trente huitième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-149)
150. Acte I, scène 5, (p.739, volume I, de la pléiade). [↑](#footnote-ref-150)
151. Rose (Toussaint ), né [à Provins le 2 septembre] 1615, mort [à Paris le 6 janvier] 1701. D'abord secrétaire particulier de Mazarin, puis attaché par celui-ci, au même titre, au cabinet du roi et président à la Chambre des comptes. Le roi le prit en si flatteuse sympathie que c'eût été naïf à lui d'en rester là. S'apercevant que prendre la parole n'était pas le désir constant des membres de l'Académie, en laquelle il rêvait de pénétrer, il persuada Sa Majesté qu'il serait bon de se faire haranguer par un académicien dans toutes les grandes circonstances, à quoi il s'offrirait, le cas échéant. On le nomma en remplacement de Conrart en 1675, pourvu que ce fût lui qui discourût. Ce qu'il fit à tout bout de champ. Sur quoi son influence à l'Assemblée devint si forte que nul n'y pouvait plus accéder sans passer par lui. Ce fut pourtant sans succès qu'il tenta de s'opposer à l'élection de La Fontaine, en jetant sur la table, le jour même du scrutin, le dernier volumes des *Contes* du fabuliste. (DLF XVII, p. 1112) [↑](#footnote-ref-151)
152. -Cette anecdote figure à la quinzième place dans le *Moliérana* de 1855. [↑](#footnote-ref-152)
153. -Elle figure à la seizième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-153)
154. -v. 179 – 182. [↑](#footnote-ref-154)
155. -Dans l'édition de 1855, cette anecdote est placée à la dix-septième place. [↑](#footnote-ref-155)
156. -Acte V, scène 1, p.328, Tome II de l'édition de la pléiade datant de 2010. [↑](#footnote-ref-156)
157. -**Extravaguer :** Dire ou faire quelque chose mal à propos, indiscrètement et contre le bon sens, ou la suite du discours, ou la bienséance. Ce verbe est à la P3 du présent de l'indicatif. [↑](#footnote-ref-157)
158. -Force ou pouvoir comique. [↑](#footnote-ref-158)
159. -Cette anecdote est à la dix-huitième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-159)
160. -**Madame de Grignan** : Grignan (Françoise Maguerite de Sévigné, comtesse de), Paris, 10 octobre 1646 - [13 août] 1705, fille de Mme de Sévigné, épouse en 1669 le comte de Grignan, lieutenant général du gouvernement de Provence. Elle fut célèbre par sa beauté, et plus encore par les lettres que lui adressait sa mère. Fort cultivé, éprise de philosophie cartésienne, lectrice de Malebranche, elle écrivit de nombreuses lettres. Très louées par sa mère (à qui elle les adressait), celles-ci ont été détruites pas sa fille Mme de Simiane. (DLF XVII, p564). [↑](#footnote-ref-160)
161. - (1) indique une note de bas de page dans le *Moliérana*. Nous avons retranscrit cette note à la suite de l'anecdote. [↑](#footnote-ref-161)
162. -*Pinto ou la journée d'une conspiration,* comédie en 5 actes et en prose de Népomucène Lemercier, 1800.

     **Népomucène Louis Lemercier** (21 avril 1771 – 07 juin 1840). Dramaturge français. [↑](#footnote-ref-162)
163. -*L'Abbé de l'Épée,* comédie-historique en 5 actes et en prose de Jean-Nicolas Bouilly, 1799.

     **Jean-Nicolas Bouilly** (24 janvier 1763 – 17 octobre 1842). Dramaturge français. [↑](#footnote-ref-163)
164. **-PASQUINADE. s.f. :** Placard satyrique qu'on attache à cette statue de Pasquin. On le dit par extension de toute satire, raillerie ou bon mot qu'on dit contre le public et contre les Puissances, quoi qu'on ne les ait point attachées au Pasquin, et qu'on les ait seulement fait courir dans le monde. Et on le dit aussi bien à Paris qu'à Rome. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-164)
165. -Traduction : Monstre horrible, affreux, énorme, privé de la lumière. [↑](#footnote-ref-165)
166. Apelle (Apellês), peintre grec (-IVe s.), le plus célèbre de l'Antiquité. Ionien de Cos (ou de Colophon ou d'Éphèse), il devint l'ami et le portraitiste officiel d'Alexandre le Grand. Aucune de ses oeuvres n'est conservée. On reconnaît ses thèmes et sa manière dans des œuvres sans doute inspirées de ses fresques, telle la mosaïque de Pompéi représentant Alexandre sous les trait de *Zeus tonnant* ou la *Bataille d'Issos*. *La Calomnie*, *Aphrodite anadyomène*, *Artémis* sont parmi les titres les plus connus de ses œuvres disparues. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-166)
167. Carrache (Annibal), peintre et décorateur italien (Bologne 1560 – Rome 1609). [...]. Il semble avoir d'abord travaillé en étroite collaboration avec Ludovic; outre les grandes décorations mythologiques des palais Fava et Magnani, il aborda des genres très divers : peintures religieuses (La Charité de saint Roch, 1595 ; Pietà), des scènes de genre (Le Mangeur de fèves ; L'Étal du boucher) aux forts accents réalistes et des paysages dans lesquels les détails pittoresques (La Pêche, 1585) sont progressivement subordonnés à une vision d'ensemble équilibrée et harmonieuse (La Fuite en Égypte au palais Aldobrandini à Rome, 1605) qui en font l'initiateur du paysage « idéal ». Arrivé à Rome en 1595, il donna sa mesure dans la décoration du « Camerino » (1595-1597) : [...]. La prédominance des couleurs claires, les formes sculpturales animées mais distinctement ordonnées dégagent une vitalité et une sensualité nouvelles. Cette œuvre à laquelle travaillèrent de nombreux collaborateurs et qui servit de modèle à la plupart des peintres formés à Rome porte en germe aussi bien le baroque que le classicisme. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-167)
168. Albane(Francesco Albani, dit en fr. L'), peintre, décorateur et dessinateur italien (Bologne 1578 - id. 1660). D'abord élève de Calvaert, il entra à l'académie de Carrache vers 1601 – 1602, notamment au palais Farnèse. Il travailla surtout à Rome et à Bologne où il s'établit définitivement à partir de 1625. Auteur de grandes décorations à fresque et de retables (chapelle majeure de Sainte-Marie de la Paix à Rome), il est surtout célèbre pour ses compositions mythologiques d'un style élégiaque et suave (Histoire de Vénus et de Diane 1621-1623). (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-168)
169. Dominiquin (Domenico Zampieri, dit il Domenichino, en fr. Le), peintre et dessinateur italien (Bologne 1581 – Naples 1641). Élève du maniériste Calvaert puis de Ludovic Carrache, devenu ensuite l'un des aides d'Annibale Carrache au palais Farnèse à Rome (*La Femme à la licorne*), il élabora un style tributaire de l'art d'Annibal Carrache, en accord avec les théories idéalistes ou classiques alors en gestation, et fortement imprégné de Raphaël, mais où apparaît parfois un pathétisme contenu. Il réalisa d'importantes décorations à fresque (*Martyre de saint André*, 1608 ; *Dernière communion de saint Jérôme*, 1614); fresque de la Villa Aldobrandini à Frascati (1616-1618), Chasse de diane, 1620 ; Les Évangélistes à San Andrea della Vella (1624-1628). Dans ses paysages, les éléments « réalistes » précis et pittoresques sont subordonnés à une conception idéale et « héroïque » et à une composition harmonieuse où s'équilibrent plans et horizons (Hercule et Cacus ; Paysage avec la fuite en Égypte). Ces caractères influencèrent Poussin. (Le Petit Robert des noms propres 2007) [↑](#footnote-ref-169)
170. Cette anecdote est placée à la dix-neuvième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-170)
171. Voici la version de Perrault : Son Père bon bourgeois de Paris et Tapissier du Roi, fâché du parti que son fils avait pris, le fit solliciter par tout ce qu'il avait d'Amis de quitter cette pensée, promettant s'il voulait revenir chez lui, de lui acheter une Charge telle qu'il la souhaiterait ; pourvu qu'elle n’exerçât pas ses forces. Ni les prières, ni les remontrances de ses Amis soutenues de ces promesses ne purent rien sur son Esprit. Ce bon Père lui envoya ensuite le Maître chez qui il l'avait mis en pension pendant les premières années de ses Études, espérant que par l'autorité que ce Maître avait eue sur lui pendant ces temps-là, il pourrait le ramener à son devoir ; mais bien loin que le Maître lui persuadât de quitter la profession de Comédien, le jeune Molière lui persuada d'embrasser le même Profession, et d'être le Docteur de leur Comédie, lui ayant représenté que le peu de Latin qu'il savait le rendrait capable d'en bien faire le Personnage, et que la vie qu'ils mèneraient, serait bien plus agréable que celle d'un Homme qui tient des Pensionnaires. (*Les Hommes illustres*, Perrault, 1698, p.218-219). [↑](#footnote-ref-171)
172. *Les Hommes Illustres*, Charles Perrault, 1696 – 1700. [↑](#footnote-ref-172)
173. C'est la première anecdote dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-173)
174. Selon Pierre Bonvallet, La Grange évoque de cet incident dans son Registre. On peut rencontre cette anecdote dans *la Correspondance entre Brossette et Boileau-Despréaux.* Elle fut reprise par Voltaire dans la deuxième édition du *Tartuffe*, 1764. Puis, plus tard dans Le T*ableau historique* de Taillefer. Pierre Bonvallet argue que cette anecdote est invraisemblable. On peut également remarquer que celle-ci ressemble beaucoup à l'anecdote sur *L'Alcade* qui se trouve juste au-dessus. (Pierre Bonvallet, *Molière de tous les jours*, p.178-183) [↑](#footnote-ref-174)
175. *L'Alcade de Zalaméa*, drame en 5 actes et en prose de Pedro Calderón de la Barca.

     Calderón (Madrid 1600-1681). [...] Auteur dramatique espagnol du Siècle d'Or. Issu de famille aristocratique, il fait ses études à l'université d'Alcalá, puis à Salamanque. Il n'a que vingt-trois ans quand on représente, au Palais Royal, sa première *comedia*. Engagé dans l'armée, il sert en Italie et dans les Flandres. De retour à Madrid il vit de sa production dramatique. En 1634, il devient le dramaturge de la cour de Philippe IV. De 1638 à 1642, il participe à des expéditions militaires. En 1651, il ordonné prêtre, mais ne cesse d'écrire des pièces religieuses ou profanes, tout en étant chapelain de l'église Reyes Nuevos à Tolède. En 1663, il est nommé chapelain du roi à Madrid où il meurt, laissant inachevé son dernier auto sacramental, *La Divina Filotea* (*La Divine Philothée*). [...] L'œuvre de Calderón comprend 120 *comedias* et 80 *autos sacramentales*. (DET, B Sesé, p.278.) [↑](#footnote-ref-175)
176. -**Alcade, n. m.**: Signifie juge de paix dans pays espagnols. Mais aussi, dans un sens moderne, Maire, en Espagne. (Le petit Robert, 2010). [↑](#footnote-ref-176)
177. -Cette anecdote est placée à la vingtième place dans le *Moliérana* de 1855. [↑](#footnote-ref-177)
178. *-Scaramouche Hermite*, comédie de mai 1667. [↑](#footnote-ref-178)
179. -**Maimbourg** (Louis), historien, Nancy, 1610-1686. Entré chez les jésuites en 1626, il devint prédicateur, controversiste, historien. Il eut d'abord de fortes polémiques avec les jansénistes et attaqua leur traduction du Nouveau-testament, dite de Mons (1667). Puis il travailla au retour des protestants. Il fut un historien fécond, trop vanté d'abord, trop négligé ensuite au jugement de Voltaire. (DLF XVII, p.790) [↑](#footnote-ref-179)
180. -**Charles Chevillet, dit Champmêlé**, comédien qui épousa en janvier 1666 Marie Desmares, Mademoiselle de Champmêlé, illustre tragédienne. (DLF XVII, p.259). [↑](#footnote-ref-180)
181. -Elle figure dans l'édition de 1855, à la cinquième place. [↑](#footnote-ref-181)
182. Dans l'édition de 1855, elle est placée à la vingt-une place. [↑](#footnote-ref-182)
183. Cette anecdote vient de l'ouvrage de La Serre, *Les mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, 1734. On peut la retrouve dans *La Vie de Molière, avec des jugements sur ses ouvrages* de Voltaire, 1739. (Pierre Bonvallet, *Molière de tous les jours*, p.254-257). [↑](#footnote-ref-183)
184. Charpentier (Marc-Antoine), 1643-1704, compositeur. [...] Son œuvre très considérable et d'une exceptionnelle qualité font de lui le plus grand musicien de son siècle, à mettre pour le moins en parallèle avec Lully. C'est du reste l'ascendant de Lully sur le roi et l'habileté peu scrupuleuse et intraitable du musicien à s'assurer une sorte de monopole à la cour, notamment dans le domaine du spectacle et du théâtre en musique, qui ont empêché Charpentier d'accéder aux plus hautes fonctions et de connaître véritablement la gloire de son vivant. S'étant formé en Italie, notamment sous la direction de Carissini, Charpentier s'est forgé une manière très personnelle de faire la synthèse entre l'apport italien et le goût français en musique. Il a surtout composé pour l'Église et donné sa pleine mesure dans la musique sacrée […]. Mais il est aussi l'auteur de cantates profanes (*Actéon*, *Les Arts florissants*...), et il a été amené à collaborer avec les écrivains de son temps, Donneau de Visé, Thomas Corneille, et Molière qui lui confie la musique et les intermèdes de sa dernière comédie-ballet : *Le Malade imaginaire* ; manifestation exemplaire d'un mariage possible de la parole, de la musique et de la danse, […]. ( DLF XVII p.274 -275). [↑](#footnote-ref-184)
185. -**Trissotin** est un Bel Esprit. Selon la note de la pléiade, c'est un « qualificatif péjoratif », (p.1529). [↑](#footnote-ref-185)
186. - Coquille : Vadins → Vadius. **Vadius** est un savant. [↑](#footnote-ref-186)
187. -Acte III, scène 3. [↑](#footnote-ref-187)
188. -Acte III, scène 2. [↑](#footnote-ref-188)
189. -Cette anecdote figure dans l'édition de 1855 à la vingt-deuxième place. Nous pouvons remarquer que la faute d'orthographe sur le nom Vadius n'a pas été corrigé. [↑](#footnote-ref-189)
190. Elle figure à la vingt-troisième place dans l'édition de 1855 du *Moliérana*. [↑](#footnote-ref-190)
191. -**Remarques sur l'anecdote** : Cette anecdote fut reprise chez Bruzen de La Martinière dans *Les Œuvres de M. de Molière*, 1725 et également dans *Les Mélanges historiques* d'un auteur inconnu, 1718 (Pierre Bonvallet, *Molière de tous les jours*, p.242-244). [↑](#footnote-ref-191)
192. Cette anecdote figure à la trente septième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-192)
193. Elle figure dans l'édition de 1855, à la sixième place. [↑](#footnote-ref-193)
194. On peut la rencontre chez Cizeron-Rival dans les Récréations littéraires en 1765 et également dans *Les Œuvres de Molière* de Bret, dans le « Supplément à la vie de Molière », 1773. Plus tard, elle sera utilisé dans *L'Histoire de la vie et des ouvrages de Molière* de Taschereau, 1825. (Pierre Bonvallet, *Molière de tous les jours*, p.159-160). [↑](#footnote-ref-194)
195. Fourcroy (Bonaventure de), avocat et poète (Clermont-en-Beauvaisis, v. 1610 – 25 juin 1691), ami de Lamoignon, Molière, Boileau, Patru. Il collabore peut-être avec Madeleine Béjart pour adapter des pièces de théâtre. (DLF XVII, p.505). [↑](#footnote-ref-195)
196. Coquille : Quest-ce → Qu'est-ce. Cette coquille a été corrigée dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-196)
197. Cette anecdote figure à la vingt-quatrième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-197)
198. Les trois personnes citées serait M. de Jonsac, M. de Lully et M. de Nantouillet. [↑](#footnote-ref-198)
199. Coquille: Vois était écrit sans « s ». [↑](#footnote-ref-199)
200. Coquille: Viens était également écrit sans « s ». [↑](#footnote-ref-200)
201. Cette anecdote est extrêmement connue. Elle apparaît pour la première fois chez Grimarest. Nous pouvons également la retrouver dans le *Recueil de bons mots* de l'abbé de Choisy selon Pierre Bonvallet. Ensuite, chez Pierre Louis dans ses *Mémoire* en 1747. Pour Bonvallet, cette anecdote est authentique. (Pierre Bonvallet, *Molière de tous les jours*, p.184-191.) [↑](#footnote-ref-201)
202. Coquille : Quest-ce → Qu'est-ce. [↑](#footnote-ref-202)
203. MARAUD: Terme injurieux qui se dit des gueux, des coquins qui n'ont ni bien ni honneur, qui sont capables de faire toutes sortes de lâchetés. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-203)
204. -Figure dans l'édition de 1855, à la septième place. [↑](#footnote-ref-204)
205. -Dans l'édition de 1855, cette anecdote figure à la vingt-cinq place. [↑](#footnote-ref-205)
206. Elle vient des *Œuvres de Molière* de Bret, Tome I, 1773. On peut également la trouver dans *Les Mémoires* (1747) de Louis Racine que l'on retrouve dans la pléiade des *Œuvres complètes* de Racine, Tome I, p.1149. [↑](#footnote-ref-206)
207. Coquille : qu'un → qu'une. [↑](#footnote-ref-207)
208. Coquille : qu'ou → qu'on. [↑](#footnote-ref-208)
209. Selon la note 28 figurant dans la pléiade Les Œuvres complètes de Molière « Voir le commentaire de Visé sur ce sonnet, dans sa “Lettre écrite sur la comédie du Misanthrope”, p.638 et suiv. De fait, le poème lu par Oronte est un spécimen de sonnet facile en octosyllabes, s'achevant sur une pointe, tout à fait conforme à ceux qu'on trouve dans les recueils contemporains. Le fait qu'on y décèle (aux vers 317 et 330) deux formulations proches de Dom Garcie de Navarre incite à penser qu'il a été composé par Molière » (p.1458) [↑](#footnote-ref-209)
210. Acte I, scène 2. [↑](#footnote-ref-210)
211. Acte I, scène 2, v. 403. [↑](#footnote-ref-211)
212. Cette anecdote figure à la vingt-sixième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-212)
213. Figure à la huitième place dans le *Moliérana* de 1855. [↑](#footnote-ref-213)
214. Seconde anecdotes dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-214)
215. *La Pucelle ou la France délivrée*, poème héroïque de Jean Chapelain, 1656. [↑](#footnote-ref-215)
216. Acte II, scène 6, v.769-772. Selon la pléiade, « Un bon mot semblable est recueilli dans la *Vie de Malherbe* (1672) de Racan, qui circulait sous forme de manuscrit dès les années 1650 » (p.1461.) [↑](#footnote-ref-216)
217. Coquille: san (La Vie de Mr de Molière) → sans. [↑](#footnote-ref-217)
218. Nous avons rajouté un « à » pour avoir une meilleure compréhension de la phrase. Ce « à » n'apparait pas dans l'édition de Grimarest. [↑](#footnote-ref-218)
219. Coquille: pa (La Vie de Mr de Molière) → pas. [↑](#footnote-ref-219)
220. INVECTIVE**:** Emportement de paroles, par lequel on blâme, on décrie quelque personne, ou quelque chose (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-220)
221. BESACE : Bissac, longue pièce de toile cousue en forme de sac, qui est ouverte par le milieu, qu'on porte sur une épaule, dont l'un des bouts pend par devant, l'autre par derrière.(*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-221)
222. FRERE LAY ou laic, ou Frère *Convers*, est un Religieux qui ne parvient point aux Ordres, et qui sert les autres ; qu'on appelle ainsi par opposition à Frère *du Chœur*. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-222)
223. COMMETTRE **:** avec le pronom substantif, signifie, Se mettre en hasard, s'exposer à quelque danger, entrer en quelque comparaison. Il est conjugué à la P5 du présent de l'indicatif. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-223)
224. Cette anecdote figure dans l'édition de 1855, à la neuvième place. [↑](#footnote-ref-224)
225. Acte III, scène 2, v.751-752. Selon la note 7, p.1535, de la pléiade de G. Forestier et C. Bourqui « Le sonnet est reproduit presque sans modifications des Œuvres galantes de Cotin : “Sonnet à Mademoiselle de Longueville, à présent duchesse de Nemours, sur sa fièvre quarte” ». [↑](#footnote-ref-225)
226. Nemours, Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de, (5 mars 1625 – 16 juin 1707) : belle-fille de la célèbre princesse, sœur de Condé, qui avait épousé en 1642 le duc de Longueville. [Mariée en 1657], spectatrice de la Fronde, elle regretta de voir son père s'y engager. Elle a laissé des *Mémoires* charmants sur cette folle et pittoresque Fronde. [...] (DLF XVII, p.) [↑](#footnote-ref-226)
227. François de Bourdon-Vendôme, duc de Beaufort né le 16 janvier 1616 et mort le 25 juin 1669. Il était le frère, du mari de la duchesse de Nemours, Henri II duc de Nermours. C'était un aristocrate et un militaire français. [↑](#footnote-ref-227)
228. Acte III, scène 2. [↑](#footnote-ref-228)
229. Dans l'édition de 1855, cette anecdote figure à la trente neuvième place. [↑](#footnote-ref-229)
230. Cette anecdote figure à la vingt-septième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-230)
231. SAVANTAS, SAVANTAT, SAVANTASSE : Ces mots se disent par mépris pour dire un savant mal poli. un homme qui a la tête pleine d'un docte fatras de choses scientifiques. (*Richelet*, 1680). [↑](#footnote-ref-231)
232. *Amphitryon*, comédie en 5 actes et en prose de Plaute, II siècle av. J.-C. [↑](#footnote-ref-232)
233. RÉGENT**:** Professeur qui enseigne une classe dans quelque Collège. (*Richelet*, 1680). [↑](#footnote-ref-233)
234. Viau, Théophile de (Clairac 1590 – Paris 1626) : poète français d'éducation protestante, il évolua, sous l'influence de Vanini, vers un libertinage d'esprit et de mœurs qui lui valurent le bannissement pour impiété, puis la condamnation au bûcher (1623), auquel il échappa. Ses *Œuvres* (publiées en 1621 et augmentées en 1622, 1623 et 1626) comprennent deux pièces de théâtre (dont le drame [...], de *Pyrame et Thisbé*), des poésies satiriques, parfois licencieuses, des sonnets et des élégies au ton précieux, enfin des odes personnelles (*La Solitude)* où s'exprime avec éloquence son naturalisme épicurien. S'opposant à Malherbe par son dédain des règles classiques, Th. De Viau s'abandonne à ses sentiments élégiaques devant la nature, décrite avec sensibilité en des poèmes mélodieux qui lui assurèrent un grand succès au XVIIe siècle. Réhabilité par les romantiques, admiré par Mallarmé, il apparaît aujourd'hui comme le poète le plus moderne de cette période. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-234)
235. Dacier, Anne Lefebvre, Mme (Preuilly-sur-Claise 1647 – Paris 1720) : érudite française, épouse d'André Dacier, elle traduisit les auteurs grecs et latins et fut à l'origine de la seconde querelle des Anciens et des Modernes. Traductrice de *L'Iliade* (1699) et de *L'Odyssée* (1708) d'Homère, elle s'opposa aux libres adaptations de Houdar de la Motte et prit vivement position pour les Anciens dans son traité des Causes de la corruption du goût (1714). (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-235)
236. Cette anecdote est très célèbre. Elle apparaît pour la première fois dans la comédie *Zélinde, ou la véritable critique de l'école des femmes* et dans *La Critique de la critique* de Donneau de Visé en 1663. On la retrouve dans *Élomire Hypocondre* de Boulanger de Chalussay en 1670. Puis chez Boileau dans son Épître III en 1683. Selon Pierre Bonvallet, elle est également dans une note manuscrite écrite par Brossette en 1702. Cette anecdote est énoncé dans *Les Œuvres de Molière* par Bruzen de la Matinière en 1725. Ensuite chez Taschereau en 1844 et enfin chez M. Georges Bordonove en 1967 dans *Molière génial et familier*. (Pierre Bonvallet*, Molière de tous les jours*, p.88-96). [↑](#footnote-ref-236)
237. -Cette expression se trouve dans l'Acte I scène 1, vers 99. [↑](#footnote-ref-237)
238. -Cette anecdote est à la quarantième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-238)
239. - Coquille: snr → sur. [↑](#footnote-ref-239)
240. -Elle est placée à la vingt-huitième position dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-240)
241. -**GOURMER. v. act. :** Se battre à coups de poing. Il n'est guère en usage que parmi les écoliers, les laquais et les gens de basse condition. (*Furetière*, 1690). P6 du présent de l'indicatif. [↑](#footnote-ref-241)
242. -Nous avons trouvé aucune information sur cette personne [↑](#footnote-ref-242)
243. Cette anecdote figure dans l'édition de 1855 du *Moliérana*, à la dixième place. [↑](#footnote-ref-243)
244. Malouin Paul-Jacques (Caen, 1701 – Paris, 1777) : chimiste et professeur au collège royal de France, médecin ordinaire de la reine, et membre de la Société royal de Londres, et de l'Académie des sciences de Paris, mérita ces places par des connaissances très étendues en médecine et en chimie. […]. Comme il estimait les préceptes de la médecine, encore plus pour lui que pour les autres, son régime, surtout ses dernières années, était austère. Il pratiquait avec sévérité l'hygiène (la médecine préservatrice) plus sûre que la curative. Ce régime valut à Malouin ce que tant de philosophes ont désiré, une vieillesse saine et une mort douce. Il ne connut point les infirmité de l'âge, et il mourut d'apoplexie, à Paris, le 31 décembre 1777 dans sa 77ème année. (Dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique, Chaudon-Mayeul, Tome 17) . [↑](#footnote-ref-244)
245. Dans l'édition de 1855, elle est placée à la vingt-neuvième position. [↑](#footnote-ref-245)
246. Cette anecdote figure à la trentième position dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-246)
247. Coquille : Moudorge → Mondorge.

     Mignot (Jean) dit Mondorge : comédien français. On sait peu de chose sur sa vie. Sa mère se nomme Jeanne Imbert et son père Étienne Mignot. Le 28 février 1666, il se marie avec Angélique Messa. Il meurt en 1678. (César.org). [↑](#footnote-ref-247)
248. Acte III, scène 4. [↑](#footnote-ref-248)
249. Acte II, scène 3, v. 482. [↑](#footnote-ref-249)
250. Acte III, scène 6, v.1074-1076. [↑](#footnote-ref-250)
251. -**Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemar et de Vivonne** était d'une très noble et illustre famille, dans laquelle il s'est distingué d'une manière particulière par sa bravoure et par son esprit. Son mérite l'éleva dès 1669 à la place importante de général des galères de France, et en 1675 il fut fait maréchal de France. Il commanda cette même année l'armée navale que Louis XIV avait envoyée au secours des Messinois ; […]. M. Boileau Despréaux l'a nommé dans son épître quatrième sur les conquêtes du feu roi Louis XIV, parmi ceux qui accompagnaient ce prince au passage du Rhin: *Vivonne, Nantouillet, et Coislin et* *Salart: Chacun d'eux au péril veut la premier part.* M. de Vivonne avait beaucoup d'estime et d'amitié pour ce grand poète, et il était en relation de lettres avec lui. […]. M. de Vivonne était fertile en bons mots, et l'on pourrait faire un recueil assez considérable de ceux qui lui sont échappés en mille occasions différentes. Il ne les cherchait pas: la vivacité de son génie les lui fournissait sur le champ, et ils avaient presque toujours un naturel qui charmait. Il est mort au mois de septembre 1688. (*Moreri*, 1759) [↑](#footnote-ref-251)
252. -Coquille: Hélius → Lélius. [↑](#footnote-ref-252)
253. -La personne citée ici serait la comédienne De Brie. [↑](#footnote-ref-253)
254. -On ne sait rien sur La Barre à part qu'il était musicien selon *Les Œuvres de Molière*, 1838, p. LIII. [↑](#footnote-ref-254)
255. -**Florimond**, (Claude Pelissier dit) né en 16.. - mort en 1665 est un comédien français. Il fait partie de la troupe du Marais de 1660 à 1665. Il se maria avec Marie Boldville ou Belleville. Selon Grimarest, il a été l'un des amants de Mlle de Brie. (César.org). [↑](#footnote-ref-255)
256. -Vers qui figure dans le Chant premier du recueil de Boileau intitulé le *Lutrin*. [↑](#footnote-ref-256)
257. -Acte V, scène 1, v. 1500-1507. [↑](#footnote-ref-257)
258. - **Harlay** (François de) archevêque de Paris , duc et pair de France, proviseur de Sorbonne et de Navarre, l'un des quarante de l'académie française, fils d'Achille, marquis de Champvalon, naquit à Paris en 1625. […] Il fut frappé d'une apoplexie, qui l'emporta le 6 août 1695, âgé de 70 ans. (*Moreri*, 1759). [↑](#footnote-ref-258)
259. **-Bouhours** (Dominique). Il naquit à Paris, le 15 mai 1628. Ses études terminées au collège de Clermont, il entra dans la Compagnie de Jésus, le 11 septembre 1644. Un des premiers emplois que lui confièrent ses supérieurs fut l'éducation des deux jeunes princes de Longueville. Un peu plus tard, en 1662, on le trouve aumônier de la garnison de Dunkerque. Un mémoire qu'il rédigea sur l'état de la ville attira sur lui l'attention de Colbert qui le choisit comme précepteur de son fils aîné, le marquis de Seignelay. Le P. Bouhours devint surtout célèbre lorsqu'il se fixa à Paris, au collège de Clermont (1666). Ce bel esprit, un des plus fins connaisseurs de la langue française, passait pour l'héritier et l'émule de Vaugelas. C'était un homme aimable et brillant en société. Il était fidèle au lundi du président de Lamoignon et au samedi de Mlle de Scudéry. Il jouit d'une grande autorité littéraire en son temps. Racine lui soumet les quatre premiers actes d'une de ses tragédies […]. Même estime de la part de Bossuet, de la Fontaine, de Boileau. […]. Le P. Bouhours mourut à Paris, le 27 mai 1702. […] (DLF XVII, p.193-195). [↑](#footnote-ref-259)
260. Cette anecdote, dans l'édition de 1855, est à la quarante et unième place. [↑](#footnote-ref-260)
261. Cette anecdote apparaît pour la première fois dans *Les Lettres nouvelles* de Edme Boursault en 1697. On la retrouve également chef Antoine Taillefer dans son *Tableau Historique* en 1785. L'anecdote fut reprise par Taschereau dans son ouvrage *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, 1825. (Pierre Bonvallet, *Molière de tous les* *jours*, p.275-277). [↑](#footnote-ref-261)
262. Elle figure à la quarante-deuxième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-262)
263. Houdon, Jean Antoine (20 mars 1741 – 15 juillet 1828) : sculpteur français. (Wikipédia). [↑](#footnote-ref-263)
264. Saurin, Bernard Jossph (Paris, 1706 – 17 novembre 1781), avocat au Parlement de Paris, secrétaire du duc d'Orléans, se décida, grâce à une pension de mille écus que lui offrit son ami Helvétius, à écrire pour le théâtre. Malgré l'échec d'une comédie en 1743, puis d'une tragédie en 1752, il persévère et obtint le succès en 1760, et en 1761, il succède à Du Resnel à l'Académie française. Le duc de Nivernois qui l'y recevait disait que « ses vers étaient sans fastes, son commerce sans épines ». De fait, le monde des lettres lui faisait bon accueil, et il avait pour ses amis Montesquieu, Voltaire et Saint-Lambert. Ses œuvres, tragédies, comédies, poèmes, sont dans le goût du temps ; les sujets sont empruntés à l'exotisme, à l'Antiquité classique et surtout à la littérature anglaise ; il cherche à émouvoir, attendrir ou effrayer, plutôt qu'à présenter des situations vraisemblable ou à respecter l'histoire. (DLF XVIII , p.1222). [↑](#footnote-ref-264)
265. Batteux (abbé Charles), 1713-1780, a fait partie à partir de 1750 du Collège royal où il a enseigné le grec et le latin; il est entré à l'Académie des inscriptions en 1754, puis en 1761à l'Académie française. On a de lui, outre un traité sur Les Beaux-Arts réduits à un même principe, 1746, de très nombreux ouvrages dont beaucoup sont de caractère scolaire. On peut y voir comment on entendait les humanités à l'époque du pseudo-classicisme. Grammaire, rhétorique, histoire, philosophie : il a touché à toutes ces matières, gardien vigilant des règles, du bon goût, de la raison. Son *Cours de belles-lettres distribué par exercices* (1747-1748), devenue ensuite *Cours de belles-lettres ou Principes de la littérature* (1754) est allé, de réédition en réédition, jusqu'au XIXe siècle. (DLF XVIII, p.137). [↑](#footnote-ref-265)
266. - Coquille: toutes → toute. [↑](#footnote-ref-266)
267. **-Fronder**:Se dit fort communément depuis le parti de la Fronde, pour signifier, Contredire, combattre, réfuter. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-267)
268. -**Numance** : Ville de l'ancienne Espagne (près de l'actuelle Soria) qui résista avec acharnement à la conquête romaine. Après un long siège et un blocus systématique  (-134 - -133), Scipion Émilien réduisit les habitants par la famine et rasa la ville. ( Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-268)
269. -Note de bas de page.

     Scipion l'Africain (Publius Cornelius Scipio Africanus) : Homme politique et général romain (v. -235 – Literum -183). Nommé proconsul en Espagne en -211 lors de la deuxième guerre punique, il prit Carthagène, battit Hasdrubal Barca en -209, puis grâce à ses alliances avec les principaux chefs ibères, commença la conquête de l'Andalousie et réussit à chasser les Carthaginois d'Esapgne (-206). Après s'être allié à Masinissa, il fit adopter lors de son consulat de -205 son projet de débarquement en Afrique et malgré l'opposition des conservateurs. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-269)
270. Cela renvoi a une note de bas de page dans le *Moliérana*. Nous l'avons mis à la suite de l'anecdote. [↑](#footnote-ref-270)
271. AUNE : Bâton d'une certaine longueur qui sert à mesurer les étoffes, toiles, rubans, etc. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-271)
272. Figure dans le *Moliérana* de 1855 sans la note de bas de page. Elle est à la onzième place. [↑](#footnote-ref-272)
273. -Cette anecdote figure dans l'édition de 1855, à la douzième place. [↑](#footnote-ref-273)
274. *Alexandre le grand*, tragédie en 5 actes et en vers de Jean Racine, 1665. [↑](#footnote-ref-274)
275. **-LIME. subst. Fem. :** se dit figurément en choses spirituelles. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-275)
276. Cette anecdote figure à la trente-une place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-276)
277. RIS : Signifie la même chose que Rire. (*Dictionnaire de l'Académie Française*, 1694). [↑](#footnote-ref-277)
278. BROUETTEUR: Celui qui traîne des hommes dans les brouettes, qu'on appelle populairement Vinaigrettes. (Dictionnaire de *l'Académie françaises*, troisième édition, 1740) [↑](#footnote-ref-278)
279. Cette anecdote est placée à la trente deuxième position dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-279)
280. BIGOT, OTE : Qui contrefait le dévot, qui prie Dieu avec hypocrisie. Se dit aussi de ceux qui ont une superstition, et une dévotion outrée. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-280)
281. Madame de Sévigné, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de, épistolière française (Paris 1626- Grignan 1696). Très cultivée, enjouée et douée pour la vie mondaine, elle avait épousé en 1644 le marquis de Sévigné, qui fut tué en duel en 1651. Veuve à vingt-cinq ans, elle entrecoupa sa vie retirée aux Rochers (Bretagne) de séjours à Paris où elle fréquentait la Cour et des salons, comme celui de Mme de La Fayette. On lui doit une vaste correspondance, adressée à ses amis de Paris et surtout à sa fille. Mme de Grignan, vivant en Provence et dont elle déplore l'absence. *Ces Lettres*, dont l'apparente spontanéité est un effet de l'art, contiennent des évocations de la nature, rapides mais pleines de fraîcheur, et des anecdotes concernant des événements ou des personnages de la Cour. Longtemps perçues comme un tableau spirituel et précieux de la société, écrites dans une liberté de style exceptionnelle à l'époque classique, elles manifestent une vision du monde sereine où l'écriture devient la marque d'une victoire sur l'absence. (Dictionnaire le Petit Robert noms propres 2007) [↑](#footnote-ref-281)
282. Eugéne-Maurice de Savoye, comte de Soissons, fils puiné de Thomas de Savoye, prince de Carigan, et de Marie de Bourbon, comtesse de Soissons, né le 3 mai 1635, s'établit en France, où il fut colonel général des Suisses et Grisons, gouverneur de Champagne et de Brie, lieutenant général des armées du roi. Après s'être distingué en plusieurs occasion, il mourut le 7 juin 1673, laissant l'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, chef du conseil et surintendant de la maison de la reine, qu'il avait épousé le 21 février 1657, morte le 9 octobre 1708. (*Moreri*, 1759) [↑](#footnote-ref-282)
283. CANONICAT**:** Prébende, titre d'un Bénéfice de Chanoine. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-283)
284. Cette anecdote, selon Bonvallet, apparaît en 1694 dans la deuxième édition du *Ménagiana* (que nous n'avons pas consultée) : Mauvillain était médecin de Molière. C'est celui pour lequel ce poète a fait le troisième Placet qui se voit à la tête de son Tartuffe. Étant tous deux à Versailles au dîner du roi, Sa Majesté dit à Molière : « Voilà donc votre médecin. Que fait-il ? ― Nous raisonnons ensemble, répondit Molière, il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, et je guéris. ». Elle sera reprise dans la *Vie de Molière* par Voltaire en 1739. (Pierre Bonvallet, *Molière de tous les jours,* p.150-151). [↑](#footnote-ref-284)
285. Mauvillain (Jean-Armand de), docteur en médecine, doyen de la faculté de Paris en 1666, ami intime de Molière. C'est à lui et à Liénard que l'auteur comique est redevable de presque toutes les plaisanteries qui se trouvent dans ses pièces contre les médecins et les apothicaires. Non content d'avoir fourni à Molière les termes de l'art, ils lui tracèrent encore l'originalité de quelques-uns de leurs confrères, qui se singularisaient dans leur profession, ou la déshonoraient. [...] (Dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique, Chaudon-Mayeul, Tome 18). [↑](#footnote-ref-285)
286. -Elle est à la trente troisième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-286)
287. -*Don Quichotte de la Mancha*, comédie en 5 actes et en vers, 1638, de Guérin de Bouscal. [↑](#footnote-ref-287)
288. -**Licou ou *Licol*** : Une têtière montée d'une longe de cuir pour attacher les chevaux, mulets, ou autres bêtes au râtelier, quand on les a débridées. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-288)
289. - Cette anecdote figure dans l'édition de 1855 du *Moliérana*, à la treizième place. [↑](#footnote-ref-289)
290. -Acte V, scène 2. [↑](#footnote-ref-290)
291. -Madame de France est Henriette d'Angleterre. [↑](#footnote-ref-291)
292. -Cette anecdote est à la quarante quatrième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-292)
293. -**Gourmander** **:** Traiter quelqu'un de hauteur, le reprendre avec aigreur et orgueil. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-293)
294. - le (I) indique une note de bas de page dans le *Moliérana*. Nous avons mis cette note à la suite de l'anecdote. [↑](#footnote-ref-294)
295. Nous avons trouvé cette anecdote dans *Les Mémoires* de Louis Racine. La voici :

     M. Puy-Morin, qui fut Contrôleur des Menus, était très aimable dans la société ; mais l’amour du plaisir le détourna de toute étude. Ce fut lui qui, étant invité à un grand repas par deux juifs fort riches, alla à midi chercher son frère Despréaux, et le pria de l’accompagner, l’assurant que ces Messieurs seraient charmés de le connaître. Despréaux, qui avait quelques affaires; lui répondit qu’il n’était pas en humeur de s’aller réjouir. Puy-Morin le pressa avec tant de vivacité que son frère,perdant patience, lui dit d’un ton de colère: « Je ne veux point aller manger chez des coquins qui ont crucifié Notre Seigneur. — Ah ! mon frère, s’écria Puy-Morin, en frappant du pied contre terre, pourquoi m’en faites-vous souvenir lorsque le dîner est prêt, et que ces pauvres gens m’attendent ? » Il s’avisa un jour, devant Chapelain, de parler mal de la Pucelle : « C’est bien à vous à en juger, lui dit Chapelain, vous qui ne savez pas lire. » Puy-Morin lui répondit : « Je ne sais que trop lire, depuis que vous faites imprimer », et fut si content de sa réponse, qu’il voulut la mettre en vers. Mais comme il ne put en venir à bout, il eut recours à son frère et à mon père, qui tournèrent ainsi cette réponse en épigramme :

     Froid, sec, dur, rude auteur, digne objet de satire,

     De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer ?

     Hélas ! pour mes péchés, je n’ai su que trop lire,

     Depuis que tu fais imprimer.

     Mon père représenta que le premier hémistiche du second vers rimant avec le vers précédent et avec l’avant-dernier vers, il valait mieux dire de mon peu de lecture. Molière décida qu’il fallait conserver la première façon : «Elle est, leur dit-il, plus naturelle ; et il faut sacrifier toute régularité à la justesse de l’expression : c’est l’art même qui doit nous apprendre à nous affranchir des règles de l’art. » Molière était alors de leur société, dont étaient encore La Fontaine et Chapelle, et tous faisaient de continuelles réprimandes à Chapelle sur sa passion pour le vin. Boileau, le rencontrant un jour dans la rue, lui en voulut parler. Chapelle lui répondit : « J’ai résolu de m’en corriger ; je sens la vérité de vos raisons : pour achever de me persuader,entrons ici ; vous me parlerez plus à votre aise. » Il le fit entrer dans un cabaret, et demanda une bouteille, qui fut suivie d’une autre. Boileau, en s’animant dans son discours contre la passion du vin buvait avec lui, jusqu’à ce qu’enfin le prédicateur et le nouveau converti s’enivrèrent.

     Nous pouvons remarquer que le nom du frère ce Boileau n'est pas le même entre les deux anecdotes. [↑](#footnote-ref-295)
296. -**Pradon** Jacques, plutôt que Nicolas (Rouen 1644 – Paris 1698). Auteur dramatique français (sept tragédies), surtout connu pour la rivalité qui l'a opposé à Racine, à l'occasion de la cabale de *Phèdre*. En fait il n'était pas sans talent, et ses premières pièces, *Pyrame et Thisbé* (1674) et *Tamerlan ou la Mort de Bajazet* (1675), ont bien réussi ― le succès de celle-ci aurait même été étouffé par Racine. Quant à la *Phèdre et Hippolyte* qu'il opposa à la *Phèdre* de Racine (janvier 1677), il faut faire la part de la légende : les loges, et encore moins les salles, n'avaient pas été louées par ses protecteurs, et il fallut plusieurs semaines avant que sa pièce cédât dans la faveur du public, au désespoir de Racine. De 1678 à 1697, il fit encore représenter quatre tragédies. (DET, G. Forestier, p.1330) [↑](#footnote-ref-296)
297. -Cette anecdote, dans l'édition de 1855, est placée à la trente quatrième place. [↑](#footnote-ref-297)
298. -Ces vers apparaissent dans la tragédie de Racine *Britannicus* Acte 5, scène 6 v.1691-1692. Le Second vers cité n'est pas le même que celui que l'on trouve dans pièce de Racine : « Aux plus cruels tyrans une cruelle injure ». [↑](#footnote-ref-298)
299. **-Nonce :** Agent diplomatique du Saint-Siège, archevêque titulaire accrédité comme ambassadeur permanent du Vaticain auprès d'un gouvernement étranger. (Le Petit Robert 2010). [↑](#footnote-ref-299)
300. **-Beat, ate. :** Qu'on estime saint, qui est mort en réputation de sainteté. [↑](#footnote-ref-300)
301. **-Contrit, ite :** Affligé, humilié, repentant. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-301)
302. -Ode à Lydie, Livre II, 9. [↑](#footnote-ref-302)
303. -*Le Devin du village*, comédie en 1 acte avec intermèdes, musique et en vers, de Jean-Jacques Rousseau, 1752. [↑](#footnote-ref-303)
304. - « Des faiblesses de ta foi », p.975 de la pléiade. [↑](#footnote-ref-304)
305. -Troisième intermède, première entrée de ballet, Dépit amoureux (p.975-976 de la pléiade). [↑](#footnote-ref-305)
306. -Coquille: mieu → mien. [↑](#footnote-ref-306)
307. -*Le Devin du Village*, scène 6. [↑](#footnote-ref-307)
308. Le (1) indique une note de bas de page dans le *Moliérana*. Nous avons retranscrit cette note à la suite du micro récit. [↑](#footnote-ref-308)
309. Cailhava Jean-François, dit de l'Estandoux (Estandoux, près de Toulouse, 1731 – Sceaux 1813). Écrivain français. Auteur comique mineur, Cailhava réussit à faire jouer une douzaine de comédies sous l'Ancien Régime par les comédiens-français et les comédiens-italiens. Ses disputes avec les comédiens sont plus célèbres que ses pièces. Pendant la Révolution, il écrit peu pour la scène mais organise une école de théâtre. Son œuvre majeure est *l'Art de la comédie*, quatre volumes qui tentent de fonder une théorie de la comédie sur le modèle moliéresque. À la fin de la première édition (1772) figurent les *Causes de la décadence du théâtre*, qui demandent la création d'un second Théâtre-Français et seront rééditées jusqu'en 1802, année où il publie aussi des *Essais sur Molière*. (DET, M de Rougemont, p.277) [↑](#footnote-ref-309)
310. Elle vient de l'ouvrage de Jean François de Cailhava, *L'Art de la comédie*, vol. 1, 1771, p.106. [↑](#footnote-ref-310)
311. Elle apparaît pour la première fois dans les Œuvres de Boileau de 1716. Brossette l'a introduit dans les notes de l'ouvrage. Voici la note : Elle [La satire II] fut faite en 1664. la même année, l'auteur étant chez M. de Broussin, avec M. le duc de Vitry et Molière, ce dernier y devait lire une traduction de Lucrèce en vers français, qu'il avait faite dans sa jeunesse. En attendant le dîner, on pria M. Despréaux de réciter la satire adressée à Molière ; mais après ce récit, Molière ne voulut plus lire sa traduction, craignant qu'elle ne fût pas assez belle pour soutenir les louanges qu'il venait de recevoir. Il se contenta de lire le premier acte du Misanthrope, auquel il travaillait en ce temps-là, disant qu'on ne devait pas s'attendre à des vers aussi parfaits et aussi achevés que ceux de M. Despréaux, parce qu'il lui faudrait un temps infini, s'il voulait travailler ses ouvrages comme lui. (Pierre Bonvallet, *Molière de tous les jours*, p.123-124). [↑](#footnote-ref-311)
312. -Ce personnage ne figure pas dans la liste des acteurs. Il est simplement décrit du vers 585 à 594, Acte II, scène 4. [↑](#footnote-ref-312)
313. **-Vétille :**Chose de peu de conséquence. Chose de rien. Bagatelle. [↑](#footnote-ref-313)
314. Pierre Bonvallet a rencontré cette anecdote dans *L'Histoire de l'Académie françoise* de l'abbé d'Olivet datant de 1729 (Tome II, p.309). Nous la trouvons également cité dans *Les Réflexions sur la poésie* et dans *Les Mémoires sur la vie de Jean de Racine* de Louis Racine de 1747 (Tome II, p.256 et Tome II, p.103). Elle a été reprise Dans les *Œuvres de Molière* par Bret, datant de 1773, dans le « supplément à la vie de Molière » (Tome II, p.64). [↑](#footnote-ref-314)
315. - Nous n’avons trouvé aucune information sur cette personne. [↑](#footnote-ref-315)
316. -**Robinet** (Charles) de Saint-Jean, ou Robinet [né vers 1608, mort le 25 avril 1698], gazetier dès 1642, fonde *La Muse héroïque*, 1654, et succède à] Loret, de 1665 à 1678 (?). [Lors de la querelle de l'*École des femmes* il écrit un Panégyrique contre Molière, en 1663.] (DLF XVII p.1104). [↑](#footnote-ref-316)
317. -*Des Singularités de la nature* par Voltaire, 1768. [↑](#footnote-ref-317)
318. -**Saxe** (Maurice, comte de), Gotzlar (Saxe), octobre 1696 – Chambord, 30 novembre 1750. Maréchal de France. L'histoire littéraire fait mention de lui à propos de Mme Favart et d'Adrienne Leccouvreur. Il a composé *Mes rêveries, ou Mémoires sur l'art de la guerre*, publié par l'abbé Pérau, en 1757, 2 vol., in-4°, avec une notice biographique. En 1794, le général Grimard publia : *Lettres et Mémoires choisis parmi les papiers originaux du maréchal de Saxe* « et relatifs aux événements auxquels il a eu part, ou qui se sont passés depuis 1743 jusqu'en 1750, notamment en Flandre, et de 1744 à 1748 », 5 vol. in-8°. (DLF XVIII p.1227). [↑](#footnote-ref-318)
319. -**Lecouvreur** Adrienne, pseudonyme d'Adrienne Couvreur (Damery, près d'Épernay, 1692 – Paris 1730). Tragédienne française. Fille d'ouvriers, elle joue en amateur à Paris, puis circule en province jusqu'à ses débuts à la Comédie-Française en 1717, où elle fait merveille dans les rôles tragiques touchants. Elle joue sans déclamer et avec une réelle intelligence des textes, soutenue pendant quelques années (1720-1729) par le vieux Baron, élève de Molière. Le respect qu'elle inspire aux gens du monde comme aux gens de lettres n'empêche pas qu'on jette son corps à la voirie. Sa vie agitée ainsi que ses amours avec le maréchal de Saxe, et le fait qu'elle fut probablement assassinée par jalousie, en firent un personnage mythique [...]. (DET, M. de Rouggemont, p.967). [↑](#footnote-ref-319)
320. - **Du Bos ou Dubos** (Jean-baptiste, abbé), historien, critique et diplomate français (Beauvais 1670 – Paris 1742). Ses Réflexions critiques sur la poésie et la peinture (1718) fondent l'idée du relativisme esthétique et, dernier écho de la querelle des Anciens et des Modernes, assurent la primauté du sentiment dans l'appréciation des œuvres d'art. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-320)
321. -Il y a une erreur ici car dans l'Acte III il n'y a que cinq scènes. [↑](#footnote-ref-321)
322. Ce vers figure à l'Acte III, scène 5, vers 1096. [↑](#footnote-ref-322)
323. Cette anecdote, dans l'édition de 1855, est à la cinquième place. [↑](#footnote-ref-323)
324. Il y a ici une erreur ce n'est pas *Le Cocu imaginaire* mais *Le Malade Imaginaire*. [↑](#footnote-ref-324)
325. Elle figure à la quarante septième place dans l'édition de 1855. [↑](#footnote-ref-325)
326. Cette partie est nommée « Autre épitaphes » dans l'édition du *Moliérana* datant de 1855. [↑](#footnote-ref-326)
327. -La Fête de Vaux-le-Vicomte a eut lieu le 17 août 1661. Elle a été organisé par Fouquet. [↑](#footnote-ref-327)
328. -**Scudéry** (Madeleine de): Écrivain français (Le Havre 1607 – Paris 1701). Sœur de Georges de Scudéry. Elle fut une habituée de l'hôtel de Rambouillet\* avant d'ouvrir un salon littéraire fréquenté par la société précieuse. On lui doit des romans à clés, galant et précieux, où les analyses morales se succèdent aux dissertations amoureuses: *Artamène ou Le Grand Cyrus* (dix vol., 1649 à 1653) et *Clélie, histoire romaine* (dix vol., 1654 – 1660). Elle écrivit aussi des *Conversations morales* (1686 et 1688) et connut un succès considérable. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-328)
329. -**Marolles** (Michel de), abbé de Villeloin, Marolles, 1600 – Paris 1681. Très répandu dans la société littéraire, lié avec Chapealin, Lingendes, Coëffeteau, Saint-Amant, les PP. Petau et Sirmond, etc., il a écrit en tout genre nombre d'œuvres qui sont oubliées, sauf ses Mémoires. Il avait formé une collection d'estampes qui fut achetée par Colbert pour la Bibliothèque du roi. Chapelain est clairvoyant et sévère sur son compte: « c'est un écrivain rapide dont le style est ce qu'il a de moins mauvais... Il traduit, et mal... ». Il fit aussi une poétique du ballet. (DLF XVII, p.813). [↑](#footnote-ref-329)
330. Cette anecdote figure également dans le Tome II, page 197, du *Ménagiana* datant de 1715. Elle n'a subi aucune altération entre les deux tomes. [↑](#footnote-ref-330)
331. Malleville (Claude), (Paris, 1596-1647), poète, fils d'un officier de la maison de De Retz, fut secrétaire chez le maréchal de Bassompierre et contribua à la rédaction de ses *Mémoires*. Poète, romancier et traducteur, introduit dans tous les salons lettrés, il fut un des premiers membres de l'Académie française. On cite encore ses madrigaux, ses épigrammes, ses sonnets, parce que ses vers ont une assez pure élégance (Fontaine dont les eaux plus claires que profondes...). Un des meilleurs sonnets de la Belle Matineuse est de lui. (DLF XVII, p.806). [↑](#footnote-ref-331)
332. La Quintinie (Jean de), né à Chabanais en mars 1626, mort à Versailles le 11 novembre 1688. Il étudia à Poitiers les humanités et le droit, s'inscrivit au barreau de cette ville, puis devint à Paris précepteur du jeune Tambonneau qu'il accompagna en Italie. Préposé aux jardins du père de son élève et bientôt horticulteur en renom, il fut appelé par Condé à Chantilly, par Foucquet à Vaux, par Colbert à Sceaux, refusa les propositions du roi Charles II d'Angleterre, pour devenir intendant des jardins à fruits de Louis XIV (1673), directeur général des jardins fruitiers et potagers des demeures royales (1678). [...]. Écrivain doublé d'un praticien fort expert, qui fut l'inventeur de la serpette. (DLF XVII p.703). [↑](#footnote-ref-332)
333. Mézeray (François Eudes de), historien français ( Ri, près d'Argentan 1610 – Paris 1683). Frère fondateur de la congrégation des Eudistes, il publia une *Histoire de France* (1643-1651), suivie plus tard d'un *Abrégé chronologique* (1668). Il prit part à la Fronde. Esprit caustique, il aurait écrit des pamphlets politiques contre Mazarin, puis contre la politique fiscale de Colbert, qui lui firent perdre ses fonctions d'historiographe du roi. [Académie française, 1649]. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-333)
334. Thucydide, historien grec (dème d'Alimonte, Attique -470 ou -460 - -400 ou -395). De famille aristocratique, il fut probablement élève d'Anaxagore, fréquenta les sophistes Gorgias et Antiphon. Élu stratège en -424 et commandant l'expédition navale d'Athènes en Thrace, il ne put empêcher la prise d'Amphipolis par Brasidas et fut accusé de trahison. Fuyant une sentence de mort, il vécut pendant vingt ans en Thrace, où sa famille exploitait des mines d'or. Pour ses recherches, il voyagea en Italie, en Sicile et dans le Péloponnèse et entretint des informateurs dans de nombreuses villes. Lors de l'amnistie imposée par les vainqueurs spartiates, il fut rappelé à Athènes en -404 et mourut peu après, peut-être assassiné par ses ennemis politiques. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-334)
335. Nous trouvons la même anecdote dans le Tome III, p. 346 du Ménagiana de 1715. La Voici :

     J'écris toujours *Payis* de deux syllabes, *Payisan* de trois & *Abbayie* de quatre; ce n'est pas parler Français que de retrancher une syllabe de chacun de des mots. En effet si l'on écrit Pays du pais, on prononcera *pays* ou pais à la Normande, comme le Français *paix,* … comme le Latin *pes*, en disant avec Sarrasin.

     *Le pays de Caux est le pays de Cocagne.*

     Si on écrit *pays* ou *pais*, on ne saura si l'on doit prononcer ce mot comme *payer*, ou comme *Payen*. L'orthographe de M. Ménage\* sauve, ce me semble, ces inconvénients. Molière au reste semble avoir cru qu'on était libre de dire en deux syllabes *paysan*, ou en trois païsan, ayant dit dans son *École des Femmes*, Sc. I de l'acte I

     *Je fais un païsan qu'on appelait gros Pierre*.

     Quoiqu'un peu plus haut dans la même Scène il eût dit

     *Et la bonne paysanne apprenant mon désir*.

     L'anecdote n'a subi aucune altération entre les deux tomes. [↑](#footnote-ref-335)
336. - Cette astérisque nous indique que nous devons regarder la page 291 du tome 1 de ce recueil. [↑](#footnote-ref-336)
337. Acte V, scène 4, v.1172. [↑](#footnote-ref-337)
338. -Cette anecdote apparaît également dans le Tome deuxième, page 25 du *Ménagiana* de 1715. elle n'a subit aucune modification entre les deux tomes. [↑](#footnote-ref-338)
339. -*La Mort d'Aggripine,* tragédie en 5 actes et en vers, de Cyrano de Bergerac, 1653. [↑](#footnote-ref-339)
340. -Séjanus : Favori de Tibère. [↑](#footnote-ref-340)
341. -Tibère : Empereur de Rome. [↑](#footnote-ref-341)
342. -Vers 1306 : « Frappons, voilà l'hostie, et l'occasion presse. » [↑](#footnote-ref-342)
343. -Zerbinette : Crue Égyptienne, et reconnue Fille d'Argante, et Amante de Léandre. [↑](#footnote-ref-343)
344. -Mathieu Gareau : Paysan. [↑](#footnote-ref-344)
345. -*Les États et Empires de la lune et du soleil* de Cyrano de Bergerac, 1662. [↑](#footnote-ref-345)
346. -**Motin** (Pierre), poète satirique (Bourges, 1566-1613 ou 1614) et compositeur de ballets pour la cour, [...]. Les quelque cent quarante-quatre pièces données de 1604 à 1622 dans les recueils appelés *Muses folastres, Muses gaillardes ou Parnasse satyrique* n'ont pour elles ― ou contre elles ― qu'un tour qu'on appelait alors gaillard et qu'on nomme à présent grossier. On est surpris que Boileau (*Art poétique*, IV, 38-39) lui fait l'honneur de le nommer : *J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace/ Que ces vers où Motin se morfond et se glace.* Il est vrai que M. Régnier lui dédie une satire. Motin a traduit Blosius, *Traité de la préparation à la mort heureuse et de l'immoralité de l'âme*. (DLF XVI, p.866). [↑](#footnote-ref-346)
347. -**Régnier** (Mathurin) Le plus grand poète satirique du début du XVIIe siècle, [...]. Il naquit à Chartres, en 1573. Son père Jacques Régnier fut échevin en 1595. Sa mère Simone Desportes était la sœur du célèbre Philippe Desportes, qui allait jouer un rôle décisif dans sa carrière. Desportes inculqua au jeune hommes les rudiments du métier poétique et ne cessa de lui prodiguer conseils et encouragement. […]. Desportes transmit surtout à son neveu sa vénération pour les grands maîtres de la Pléiade.[...]. Mathurin fut tonsuré en 1582. puis il entra, grâce à Desportes, au service du cardinal François de Joyeuse, qui fut nommé en 1587 protecteur des affaires de FR. à Rome. [...]. Régnier finit par quitter le cardinal, vraisemblablement en 1605. Il s'installe dès lors dans la région parisienne. Il fréquente la somptueuse maison de son oncle Desportes à Vanves, dont l'autorité poétique est fortement remise en question par François de Malherbe. […]. Le recueil de *Satyres* qu'il fait paraître en 1608 propulse Régnier au rang de chef de file des ronsardiens, mais aussi des poètes comiques les plus impertinents de l'époque comme Sigogne, Motin et Berthelot, les pourvoyeurs inlassables des recueils de poésies libres. Chacun s'accorde à reconnaître en lui une qualité d'inspiration comparable à celle d'Horace, de Perse et de Juvénal. Apprécié par le roi Henri IV, [...]. Coeuvres recruta notre poète pour écrire des élégies destinées à servir les amours du Vert-Galant. Grâce à lui, Régnier obtiendra du roi une pension de cinq mille livres de rente. Il devient alors une sorte de poète officiel. En juillet 1609, il obtient un canonicat à Notre-Dame de Chartres. […]. La fin de sa vie, il la passe le plus souvent à l'abbaye de Royaumont, dans l'entourage de Philippe Hurault de Cheverny. […]. Il tombe gravement malade. Il cesse de s'adonner à la satire et se met à composer d'émouvantes Poésies spirituelles. Il se fait transporter à Rouen pour consulter un chirurgien célèbre, mais sans succès. Il meurt le 16 octobre 1613, […]. (DLF XVI p.1008-1009). [↑](#footnote-ref-347)
348. -**Gruter** (Jean), philologue flamand (Anvers, v. 1560-1627), intéresse la littérature française du XVIe siècle par sa publication Delitiae C Poetarum Gallorum, Francfort, 1609, 3 part. in-16 (table des poètes dans Baillet, *Jugemens des savans*, 1725, t. V., p.110-113). Il a publié des recueils analogues pour l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, etc. (LF XVI siècle, p.584.) [↑](#footnote-ref-348)
349. -**Sénèque**: Lucius Annaeus Senecaa, Homme politique, écrivain et philosophe romain (Cordoue -4 – Rome 65). [...]. Brillant rhéteur, il fut avocat puis questeur. Exilé en Corse de 41 à 49, il fut rappelé à Rome où il devint le précepteur de Néron. En 65, celui-ci l'impliqua dans la conjuration de Pison et lui ordonna le suicide. On attribue à Sénèque des tragédies, *Médée*, *Les Troyennes*, *Phèdre*, *Agamemnon*, *Hercule furieux*, des traités de philosophie, *De la clémence*, *Des bienfaits*, *De la constance du sage*, *De la tranquillité de l'âme*, *De la providence*, *Lettres à Lucilius*, et un ouvrage scientifique, *Naturales Quaestiones.* Sa philosophie est exclusivement morale et Sénèque apparaît dans ses traités comme un directeur de conscience qui appelle à la maîtrise de soi. [...]. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-349)
350. -**Brébeuf** (Georges de,) né en 1618, mort en 1661, [...]. Il naquit en 1618, peut-être à Sainte-Suzanne-sur-Vire, mais plus probablement, à Thorigny, d'une famille illustre. […]. Brébeuf commença ses études à Caen et les termina à Paris. Sans fortune, il se fit le précepteur du futur maréchal de Bellefonds en 1641, puis vécut un temps à Rouen, où il l'avait conduit la poursuite d'un bénéfice ; il connut Pascal et y fut conseillé et encouragé par la supérieure de N.-D. des Anges, Mme Laurence de Bellfonds. Il jouissait déjà d'une enviable réputation de poète mondain et de la faveur des précieuses, sans être parvenu, toutefois, à tirer de ses œuvres un profit profitable. [...]. Il fut l'ami de Conrart, Ménage, Chapelain, Mézeray, de Corneille, qu'il admirait, de Claude Auvry, évêque de Coutances, puis trésorier de la Sainte-Chapelle qui le protégeait. [...]. *Sa Gageure* le mit dans l'estime des salons à côté de Balzac et de Voiture, mais sa nature est plus vive et spontanée que celle de ses émules, et sa mélancolie nous paraît déjà toute moderne. Poète mondain, et qui manie le vers libre avec plus d'aisance qu'aucun de ses contemporains, Brébeuf se fait aussi auteur burlesque, rival souvent heureux de Scarron, dans *L'Énéide travestie* et ― après *La Pharsale* ― dans un *Lucain travesti en vers enjouez*. C'est surtout par sa traduction de *La Pharsale* de Lucain qu'il établit sa réputation. […]. Son sujet lui permettait de satisfaire son amour de la grandeur et ce goût de l'emphase qui paraît encore dans ses *Éloges poétiques*. [...]. « L'auteur de *La* *Pharsale*» dédia à Mazarin, qui lui avait octroyé une maigre pension, ses *Entretiens solitaires*, [...]. Le curé de Venoix fit paraître après la mort de son frère, une *Défense de l'Église romaine*, précédée d'un *Discours en vers*, qui eût mérité de survivre et un recueil de *Lettres* rédigées avec beaucoup de soin et trop peu d'abandon. (DLF XVII, p210-211) [↑](#footnote-ref-350)
351. -Traduction : Vieillard vénérable et ami de la vérité. [↑](#footnote-ref-351)
352. -**Vespasien** (Titus Flavius Vespasianus (près de Reate, aujourd'hui Rieti 9 – Cutilia, Sabine 79). Empereur romain de 69 à 79. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-352)
353. *Le Menteur*, comédie en 5 actes et en vers, de Pierre Corneille, 1644. [↑](#footnote-ref-353)
354. Bellerose (Pierre Le Messier, dit), célèbre comédien. Il était né vers 1592. en avril 1609, son père le met en apprentissage chez Valleran le Conte, et, à partir de cette date, il figure dans la troupe des Comédiens du Roi; lors de la mort ou de la retraite de Valleran, soit entre 1613 et 1620, il prend la direction de la compagnie; il conserve ces fonctions jusqu'en 1646, années où il cède à Floridor, moyennant 20 000 livres, sa charge de chef de troupe et ses habits de théâtre, tout en continuant de jouer comme acteur à l'hôtel de Bourgogne. Son talent de comédien a été discuté; [...]. Mais il devait être un administrateur redoutable: on en trouve la preuve dans l'attitude draconienne qu'il eut envers Alexandre Hardy, conservant jalousement les manuscrits qu'il avait achetés à celui-ci, et ne lui permettant d'en faire imprimer qu'un petit nombre. (DLF XVII, p.130) [↑](#footnote-ref-354)
355. Le collège jésuite nommé ici est celui de Paris qui se nomme le collège de Clermont. C'est actuellement le lycée Louis le Grand. [↑](#footnote-ref-355)
356. La personne citée ici serait M. Perrault selon les *Œuvres complètes de Molière* de 1838. [↑](#footnote-ref-356)
357. -*Nicomède*, tragédie en 5 actes et en vers de Pierre Corneille, 1651. [↑](#footnote-ref-357)
358. *Les Adelphes* de Térence pièce représentée en 160 av J-C. [↑](#footnote-ref-358)
359. -*Le Portrait du peintre ou la contre critique de l'école des femmes,* coméd*ie en 1 acte et en prose,* de Edme Boursault, 1663. [↑](#footnote-ref-359)
360. -**Floridor**, pseudonyme de Josias de Soulas, sieur de Primefosse (Paris 1608 – 1671). Comédien français. De famille noble, fils de pasteur, il embrasse la carrière des armes en 1633, puis devient comédien. On le trouve en province et à l'étranger dès 1635, au théâtre du Marais en 1638. Il se marie en 1638 avec Maguerite Balore, comédienne au Marais, dont il aura six enfants. En 1647 il abandonne le Marais et passe à l'Hôtel de Bourgogne, entraînant avec lui Pierre Corneille. À l'Hôtel il succède à Bellerose comme chef de troupe et orateur en achetant sa charge. Acteur prestigieux, il continue à l'Hôtel sa brillante carrière. Spécialisé dans les grands rôles tragiques il crée les nouvelles pièces de Corneille, puis de Racine. Grand, séduisant, aimable, il est aimé du public qui apprécie sa diction naturelle et son talent. Exceptionnellement, le roi prend en sa faveur, en 1668, un arrêt du conseil prouvant que la qualité de comédien ne déroge point à la noblesse. Il meurt en août 1671 quelques jours à peine après avoir quitté la scène. (DET, C. Scherer p.662) [↑](#footnote-ref-360)
361. -François Chastelet ( ? - 1665) comédien français. Il se marie avec Madeleine du Pouget ( ? - 1683), comédienne française. (César.org). [↑](#footnote-ref-361)
362. Racine n'a pas écrit de pièce qui se nomme *Théagène et Chariclée*. [↑](#footnote-ref-362)
363. Rotrou n'a pas écrit de pièce qui se nomme la *Thébaïde*. Selon les *Œuvres de Molière* Tome I, p.XXXIII datant de 1838, se serait *l'Antigone* de Rotrou datant de 1637. [↑](#footnote-ref-363)
364. *La Folle querelle ou la Critique de l'Andromaque*, comédie en 3 actes et en prose, par M. de Subligny, 1668. [↑](#footnote-ref-364)
365. DÉFÉRENCE : Respect, soumission. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-365)
366. ÉQUIPAGE : Ce qu'il faut pour équiper un soldat. Tout le meuble d'un particulier, état, habit. (*Richelet*, 1680). [↑](#footnote-ref-366)
367. Coquille: sincèrerement → sincèrement [↑](#footnote-ref-367)
368. OMBRAGER : Donner de l'ombrage, causer de l'ombre. (*Furetière*, 1690). Verbe à la P3 du présent de l'indicatif. [↑](#footnote-ref-368)
369. Coquille: galand (Grimarest) → galant. [↑](#footnote-ref-369)
370. -Orgon : Fils de Mme Pernelle et mari d'Elmire. [↑](#footnote-ref-370)
371. -**Probité :** Bonté, vertu naturelle par laquelle on s'abstient de nuire à autrui. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-371)
372. -La personne citée ici serait Donneau de Visé. [↑](#footnote-ref-372)
373. -**Ribou** (Jean), imprimeur libraire, né en 1630 et mort en 17??. [↑](#footnote-ref-373)
374. -**RAPSODIE. s.f. :** Recueil de plusieurs passages, pensées et autorités qu'on rassemble pour en composer quelque ouvrage. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-374)
375. -Madame est Henriette d'Angleterre. **Henriette-Anne d'Angleterre**, duchesse d'Orléans (Exeter 1644 – Saint-Cloud 1670). Fille de Charles I et d'Henriette-Marie de France, elle épousa Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Belle, spirituelle, elle inspira un moment à son beau-frère un vif penchant. Elle négocia avec son frère Charles II le traité de Douvres (1670) et mourut subitement. Bossuet prononça son oraison funèbre. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-375)
376. -Ce terme est un juron. [↑](#footnote-ref-376)
377. -La personne citée ici serait M. Boileau-Despréaux. [↑](#footnote-ref-377)
378. -Nous n'avons trouvé aucune information sur cette personne. [↑](#footnote-ref-378)
379. -Troisième intermède du *Malade imaginaire*. [↑](#footnote-ref-379)
380. - Coquille: Chrétion → Chrétien. [↑](#footnote-ref-380)
381. Selon les *Œuvres complètes de Molière* datant de 1836 p. LXII, la personne qui serait citée ici serait M. Huet. [↑](#footnote-ref-381)
382. - Bayle (Pierre): écrivain et philosophe français. Il est né en 1647 à Carla-Bayle, Ariège, et il est mort en 1706 à Rotterdam. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-382)
383. -**Dangeau** (Louis de Courcillon, abbé de), janvier 1643 – Paris, 1er jan. 1723, huguenot comme son frère l'annaliste, fut converti en octobre 1668. Lecteur du roi (1671-1685), camérier d'honneur du pape Innocent XI (1670), il fut élu en 1682, à l'Académie française. Saint-Simon le juge cavalièrement […]. A. de Boislisle, éditeur de Saint-Simon, rend plus de justice aux notes et papiers rassemblés par l'abbé de Dangeau. Il avait un grand souci de la langue et publia Seize opuscules sur la langue française, en partie réédités par l'abbé d'Olivet (1754), et l'on a de lui plus de vingt traités sur la grammaire, la philologie ou l'histoire. Il s'intéressait aussi à la géographie et à la statistique. (DLF XVII, p.357). [↑](#footnote-ref-383)
384. -Saint-Merry (Saint-Merri) est une église situé à Paris dans le IV arrondissement. [↑](#footnote-ref-384)
385. -*Œuvres galantes*, M. Cotin, 1663. [↑](#footnote-ref-385)
386. *Cocu imaginaire*, scène XVII, v. 448, Tome I, p.67 de l'édition pléiade. [↑](#footnote-ref-386)
387. *L'École des Maris*, Acte III, sc. 9, v. 1108, Tome I, p.142 édition pléiade. [↑](#footnote-ref-387)
388. -Ce vers se trouve dans *Les Femmes savantes*, Acte IV, sc. 2, v. 1295, Tome II, p.602 de la pléiade. [↑](#footnote-ref-388)
389. -**Euripide**: poète tragique grec (Salamine -480 – Macédoine -406).[...]. Ami de Socrate, il avait reçu l'enseignement des philosophes et des sophistes avant de se consacrer à la poésie et au théâtre. Médiocrement apprécié de son vivant, il devait connaître après sa mort, survenue à la cour d'Archélaos, roi de Macédoine, une gloire qui s'étendit à tout le monde grec. Des quatre-vingt-douze pièces qu'il composa, dix-huit nous sont parvenues. [...] Elles pourraient se répartir en trois groupes où l'on distinguerait d'abord les œuvres classique par la forme et le contenu : *Médée* (-431), *Hippolyte porte-couronne* (-428), *Iphigénie à Aulis* (-405) et *les Bacchantes* (-405) ; puis celles qui marquent un renouvellement de la technique tragique : *Alceste* (-438), *Ion* (-418) et *Électre* (-413) ; enfin les tragédies qui se distinguent des précédentes par des allusions à des événements contemporains : *Héraclides* (v. -430), *Andromaque* (v. -426), *Les Troyennes* (-415) et *Hélène* (-412). Il faut ajouter aussi les tragédies *Hécube* (v. -424), *Iphigénie en Tauride* (v. 414), *Les Phéniciennes* (v. -410) et *Oreste* (-480). De date inconnue, mais du même auteur, nous reste un drame satirique, *Le Cyclope*. [...] (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-389)
390. -**Sophocle**: poète tragique grec (Colone -496 – Athènes -406). Né d'une famille aisée, il vécut la période la plus brillante de l'histoire athénienne. Il prit part à plusieurs expéditions militaires et exerça par deux fois les fonctions de stratège, entretenant des relations étroites avec Périclès, Phidias et Hérodote. Esprit de large ouverture, il sut accueillir les idées morales, politiques et religieuses qui avaient cours dans l'Athènes de son temps, se réservant de les interpréter librement sans toutefois en contester les principes. Bénéficiaire d'une technique dramatique qui atteignit avec lui son plus haut degré de perfection, il s'est vu attribuer 126 pièces dont 72 au moins furent couronnées. Correspondant à un choix effectué par des grammairiens au IIe s., il ne nous reste de son œuvre que 7 tragédies : *Ajax* (*Aias*, v. -450), *Antigone* (*Antigonê*, v. -442), *Œdipe* roi (*Oidipous turannos*, v. -430), *Électre* (*Êlektra*, v. -425), *Les Trachiniennes* (*Trakhiniai*, v. - 415), *Philoctète* (*Philoctêtês*, v. -409), *Œdipe à Colone* (*Oidipous epi Kolônô*, v.401), et des fragments des *Limiers* (*Ikhneutai*, v. -460). (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-390)
391. - Coquille: la → l'a. [↑](#footnote-ref-391)
392. François Michel Le Tellier, Marquis de Louvois (18 janvier 1641 – 16 juillet 1691), homme d'état. Il était l'un des ministres de Louis XIV. [↑](#footnote-ref-392)
393. Acte III, scène 5, v.1703-1704. [↑](#footnote-ref-393)
394. Jupiter : sous la forme d'Amphitryon. [↑](#footnote-ref-394)
395. Alcème: femme d'Amphitryon. [↑](#footnote-ref-395)
396. *Les Sosies*, comédie de Rotrou, 1638. [↑](#footnote-ref-396)
397. Acte II, scène 1, v.742-743. [↑](#footnote-ref-397)
398. Nous n'avons pas retrouvé ce vers. [↑](#footnote-ref-398)
399. Boileau (Gilles), avocat et littérateur, né à Paris [le 22 octobre] 1631, mort [le 10 mars] 1669, frère de Nicolas Boileau Despréaux. Les deux frères se détestèrent tout au long du temps qu'ils furent ensemble sur la terre. Ayant peu de goût pour la carrière d'avocat, Boileau exerça les fonctions de payeur de rentes de l'Hôtel de Ville, puis à la fin de sa vie, celles de contrôleur de l'argenterie du roi, et consacra ces loisirs à des études sur Epictète, sur Diogène Laëcre, mais surtout à composer des satires et des épigrammes, particulièrement contre Ménage et Scarron. L'esprit caustique de Gilles Boileau lui fit tant d'ennemis que lorsqu'il se présenta à l'Académie pour remplacer Colletet en 1659 [soutenu par Chapelain], il déchaîna « un schisme », dit l'abbé d'Olivet, et il salut toute l'influence du chancelier Séguier pour assurer le triomphe de ce candidat. (DLF XVII, p.158). [↑](#footnote-ref-399)
400. -**Madrigal** **:** Petite Poésie amoureuse composée d'un petit nombre de vers libres et inégaux, qui n'a ni la gêne d'un sonnet, ni la subtilité d'une Épigramme, mais qui se contente d'une pensée tendre et agréable. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-400)
401. -**La Sablière** (Mme de), 1640-1693. [...]. Fille de banquier, Marguerite Hessein épousa fort jeune Antoine de Rambouillet, sieur de La Sablière. Savante sans pédantisme, Mme de La Sablière non seulement lisait avec aisance Horace et Homère, mais pratiquait l'astronomie, la physique, l'anatomie, ne manquant pas les séances de dissection qui complétaient les cours Du Verney au Jardin des Plantes. [...]. La présence de savants fait la nouveauté de son salon, où les mathématiciens Roberval et Sauveur, le médecin François Bernier répondaient au penchant de la maîtresse de maison pour les sciences exactes, l'histoire naturelle et la philosophie. Riche et libérale, elle avait accueilli sous son toit ce même Bernier qui, après avoir parcouru l'Europe et l'Orient, traduisait et résumait Gassendi. Jean de La Fontaine rejoignit le savant à la fin de 1672 ou au début de 1673. [...]. L'infidélité du marquis de la Fare, pour qui elle s'était éprise de passion, affecta vivement celle que Mme de Sévigné nomme, le 19 août 1676, « la tourterelle Sablière ». Elle renonça au monde, dont elle avait été plus que nulle autre ; et, ayant abjuré le protestantisme sur les conseils du P. Rapin qui avait été de ses hôtes, elle se voua à la charité. Dans le modeste logement qu'elle s'était ménagé à l'hospice des Incurable, rue de Sèvres, elle emporta avec elle quelques livres mystiques sa lunette d'astronomie. [...]. (DLF XVII, p.712). [↑](#footnote-ref-401)
402. -**GAGISTE :** Qui gagne des gages. Il ne se dit que des valets de Comédiens, comme portiers, décorateurs, souffleurs, etc. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-402)
403. -Ces deux vers figurent dans la Satire IV de l'ouvrage *Satires* de Boileau. [↑](#footnote-ref-403)
404. -*Les Visionnaires*, comédie en 5 actes et en vers, Desmarets, 1637. [↑](#footnote-ref-404)
405. -**Alexandre le Grand**: ou Alexandre III roi de Macédoine (Pella -356 - Babylone -323). (Le Petit Robert des noms propres dictionnaire illustré 2007). [↑](#footnote-ref-405)
406. -Acte I, scène 1, vers 195. [↑](#footnote-ref-406)
407. -Acte I, scène 1, vers 196. [↑](#footnote-ref-407)
408. -**Seignelay** (Jean-Baptiste Colbert, marquis de ), fils du grand Colbert (Paris 1651 – Versailles 1690). Secrétaire d'État à la Marine (1669), il succéda à son père à la maison du roi. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-408)
409. -**Baladin :** Farceur. Sot, ridicule. (*Richelet*, 1680). [↑](#footnote-ref-409)
410. -*Voyage de Chapelle et Bachaumont*, par Chapelle et Bachaumont, 1663. [↑](#footnote-ref-410)
411. -Scène qui figure dans *Les Fâcheux*, acte III, scène 2. [↑](#footnote-ref-411)
412. **-Quolibet :** Façon de parler commune et triviale, dont les gens du peuple et les mauvais plaisants affectent de se servir pour railler les autres, ou pour paraître agréables. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-412)
413. -**Anacréontique**: Qui pour le fond, la forme ou le goût s'apparente aux odes d'Anacréon. (TLFI). [↑](#footnote-ref-413)
414. -**Anaximène**: Philosophe grec de l'école ionienne (Milet v. -550 – v. -480). Disciple d'Anaximandre. Sa cosmogonie fait de l'air le principe de l'univers. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-414)
415. Segrais (Jean Regnault de), poète et romancier, né à Caen le 22 août 1624, mort dans la même ville le 25 mars 1701. Après avoir faits ses études à Caen, au collège des jésuites, Segrais débuta très tôt dans les lettres, écrivant une tragédie sur *La Mort d'Hippolyte*, les deux premières parties du roman de *Bénérice* et quelques poésies. Il était à peine âgé de dix-neuf ans lorsque le comte de Fiesque, dont la mère était gouvernante de Mlle de Montpensier, fit sa connaissance au cours d'un voyage en Normandie. Tous deux sympathisèrent et Fiesque emmena Segrais à Paris où il le fit entrer, en 1648, au service de Mademoiselle. Il y demeura vingt-quatre ans en qualité de secrétaire de ses commandements. Lors de la Fronde, il accompagna la princesse en exil, et ce fut à Saint-Fargeau qu'il composa les *Églogues* qui forment le meilleur de son œuvre. Disgracié pour avoir, dit-on, manqué de souplesse à l'égard de Lauzun, Segrais se retira chez Mme de La Fayette à qui il donna, pour la composition de ses romans, de discrets mais très nombreux conseils. En 1662, il avait été élu membre de l'Académie française où il succédé à son compatriote Boisrobert. Il avait gardé cependant, malgré ses succès parisiens, la nostalgie de sa province et de sa ville. En 1679, il retourna à Caen, où il épousa sa cousine, Claude Acher du Mesnil-Vité. Il se contenta, dès lors, de remplir la charge de premier échevin et de donner asile chez lui aux réunions de l'académie de Caen qui groupait à cette époque bon nombre d'excellents esprits. (DLF XVII, p.1172). [↑](#footnote-ref-415)
416. Moreri (Louis), ecclésiastique, poète et érudit français (Bargemon, Var 1643 – Paris 1680). Il est l'auteur d'un Grand Dictionnaire historique (1674). (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-416)
417. Huet (Pierre Daniel), prélat et érudit français (Caen 1630 – Paris 1721). Sous-précepteur du Dauphin (1670), évêque d'Avranches (1692-1699), auteur de nombreux ouvrages sur les sciences physiques, la géographie et la navigation, les langues sémitiques, les classiques latins qu'il publia *ad usum Delphini*, la philosophie (contre Descartes), la théologie (tendance fidéiste). Les *Huetiana* (posth. 1722) sont un recueil de ses pensées. *L'Épître à Huet* de La Fontaine lui est dédiée. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-417)
418. -Coquille: représentions (Anecdotes Dramatiques) → représentations. [↑](#footnote-ref-418)